Lamartine et la Flandre

Henry Cochin

1912

À
MES CHERS ET FIDÈLES ÉLECTEURS
DE
L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
« *LE PLUS BEL ARRONDISSEMENT DE FRANCE* »

CE LIVRE EST DÉDIÉ

[Gravure hors texte : Lamartine]

PRÉFACE

« Pour les uns il est poésie, pour les autres histoire ; pour ceux-ci amour, pour ceux-là politique…

« Sa vie est le roman d'une grande âme »

Je ne sais si Alphonse de Lamartine, lorsqu'il écrivait ces mots, ne pensait pas à lui-même autant qu'à François Pétrarque ; assurément, c'est à lui-même qu'il me fait penser. Le « roman de sa grande âme », — quant à lui, — a fini dans l'ombre du plus injuste, du plus incroyable oubli. Il a fallu sa mort et l'écoulement d'une génération humaine, pour que l'ombre se dissipât. Aujourd'hui le beau roman nous attire. Nous voulons le lire, et nous n'avons de cesse qu'il ne se déroule tout entier devant nos yeux.

Bien des chapitres en sont déjà connus ou à peu près, pour ce qui touche à l'amour et à la poésie. Mais ce n'est pas là tout le roman ; il s'en faut

de beaucoup. C'en fut pour Lamartine la minime partie : celle qu'il rêva immense et sublime, c'était le gouvernement des hommes. Pour entrer ii
dans le domaine politique, il lui fallut prendre le seul chemin qui de nos jours y mène, l'élection. Il s'y lança avec la passion qui lui était naturelle, et s'y dirigea avec une adresse et un bonheur qui ne l'étaient pas moins. Ses entreprises électorales ont pris une part notable de sa pensée et de sa vie.

Dira-t-on que ce n'est point la plus belle partie du roman ? Pour moi je n'en connais pas où le héros apparaisse aussi vivant. Il me semble y rencontrer un Lamartine charmant, magnifique et simple, vainqueur et joyeux, le front haut mais le rire aux lèvres et la main tendue, un grand homme et un bon enfant, un philosophe et un poète, mais en même temps un gentilhomme campagnard de la vieille gaie France.

Ce Lamartine-là ne m'était pas connu avant que je l'eusse poursuivi pas à pas chez ses bons électeurs de Flandre [1].

Peut-il donc y avoir quelque charme à l'histoire des campagnes électorales ? C'est un dur métier auquel usent leur vie beaucoup de braves gens, qui ensuite n'aiment guère en parler. J'en connais un, et des plus iii
consciencieux, qui propose cependant une trêve, quand il se met à table en famille : « Ne parlons pas d'élections ! » dit-il.

C'est qu'on s'en lasse. — Lamartine ne s'en est jamais lassé. Et d'ailleurs on ne peut guère savoir si l'histoire en est insipide, puisque aussi bien on ne l'a jamais écrite, — ou presque jamais. Un seul y a pensé, qui pense à tout, Balzac. Il n'aimait pas beaucoup le principe de l'élection, et il savait bien qu'elle deviendrait « l'unique moyen social ». Il a prophétisé quel gouvernement en devait résulter : « le seul qui ne soit point responsable, et où la tyrannie est sans borne, parce qu'elle s'appelle la Loi ».

Cependant il brûlait de courir l'aventure électorale, en disant : « Un ingénieur annonce que tel pont est près de crouler ; mais il y passe lui-même,

1. Je ne raconte naturellement que les élections de Flandre, laissant de côté celles de Saône-et-Loire, du Var et maintes autres. — Il ne s'agit pas non plus de l'histoire parlementaire de Lamartine, sur laquelle existe un volume fort utile de M. Quentin-Bauchart.

quand ce pont est la seule route qui conduise à la ville[2]. » Il n'y fit pourtant que quelques pas, tandis que Lamartine s'engageait à fond. Mais il garda ses souvenirs de l'expédition et prit des notes. Il vit bien qu'une élection, choc de passions et d'intérêts bons et mauvais, pouvait fournir une des pièces les plus animées de la *Comédie humaine*.

Un homme s'offre à une foule d'autres hommes dont il doit conquérir la confiance, et sa parole, son action, son geste doit à tous moments le révéler à eux comme celui qui mérite cette confiance. L'affaire peut être la plus belle du monde, si elle se traite entre un peuple honnête et un iv
homme à l'âme haute. Elle peut être la plus ignoble, si autre est l'homme et autre est le peuple. Elle offre en tout cas à l'observateur un tableau bien complet de psychologie sociale.

Balzac y voyait cela ; mais à côté de l'histoire philosophique, il y goûtait aussi l'histoire pittoresque. Suivant les lois, les usages, les temps, on voit varier le décor, varier les personnages, varier les gestes, les façons, les attitudes. Le style parlé et écrit est chose impayable, avec les emphases, les métaphores, les cacologies propres à chaque époque, aussi typiques en somme que peuvent l'être les modes, le costume, les meubles, pendules, bottes, guêtres, cols et cravates. Tout cela réveillait chez Balzac le collectionneur et l'amateur de curiosités. Il appelait les lois électorales « l'Archéologie du mobilier social ».

Le *Député d'Arcis* n'est pas un de ses meilleurs romans, mais reste parfait pour tout ce qui est histoire électorale, types de fonctionnaires et de bourgeois provinciaux, détails de mœurs, brimborion et bibelot Louis-Philippe.

L'histoire que je raconte n'est pas bien éloignée de celle du *Député d'Arcis*. La seule différence grave, c'est que l'une d'elle n'est point imaginaire. Il y a bien, — dira quelqu'un — une seconde différence : l'autre était racontée par Balzac ! — À cela je n'ai rien à dire. Mais voici où je reprends l'avantage : Balzac n'avait pas pour héros Lamartine !

---

v

Lamartine est un des exemplaires les plus magnifiques de la plus haute

2. Voir l'avant-propos général de la *Comédie humaine* (*passim*).

humanité française. Il n'eut jamais de désir plus ardent que celui de plaire au peuple. Je le montre ici dans la poursuite de ce désir.

Au milieu du chemin de sa vie, il cherchait avec plus d'avidité que jamais des hommes à qui parler, des cœurs de qui se faire aimer, des raisons à raisonner. Je raconte comment il les trouva.

Le monde provincial que l'on verra s'agiter auprès de lui est un des plus caractéristiques de notre vieille France. Avec ce morceau de territoire, la Flandre française, Louis XIV a apporté à la patrie un peuple de choix, le plus français et le plus indépendant, le plus pratique et le plus idéaliste. Il n'est pas de tendres louanges que Lamartine n'ait prodiguées à ce « peuple sublime », — à cette « population du Nord où tout est cœur quoique tout soit raison ».

L'histoire des amours d'un peuple honnête et sensible et d'un grand homme un peu volage doit être poursuivie dans l'éparpillement d'une foule de petits gestes que le temps rend un peu lointains. Les souvenirs d'une démocratie se répandent forcément dans l'infiniment petit. Doudan, qui avait connu tant d'années d'anecdotes politiques, savait comme vi
s'en envole la poussière : « Il y a des histoires, disait-il, qui vivent un jour, et qui sont charmantes tout le long de ce jour. » Et il ajoutait : « Toutes ces balles qu'on ramasse sur un ancien champ de bataille, ne donnent qu'une faible idée de la bataille. »

Les ramasser pourtant est parfois la seule manière de se figurer la bataille et l'action d'un homme qui y a pris part. Tel est le cas pour Lamartine. Un jour, le hasard des circonstances m'amena sur le même terrain que lui[3]. Je ne pus résister à la tentation d'y ramasser les balles mortes, et, les ayant, de les classer avec méthode. Affaire d'habitude ! Pour une fois j'avais occasion d'appliquer à l'histoire contemporaine les procédés minutieux dont l'érudition du moyen âge nous donne l'habitude. J'y pris très grand plaisir, assez grand pour m'imaginer que d'autres y prendraient plaisir aussi.

3. Je représente à la Chambre des députés, depuis bientôt dix-neuf ans (1893-1912), quatre des cinq cantons dont Lamartine sollicita et obtint les suffrages de 1831 à 1837.

Mais j'aperçus bien autre chose. Ce champ de bataille est celui où s'est débattue l'affaire centrale et tragique de notre histoire du dix-neuvième siècle, cette affaire dont nous vivons encore les suites. Il me sembla que je comprenais pour la première fois dans cette affaire l'action de Lamartine.

Or, cette action fut décisive. On l'a racontée de bien des façons, dans bien des livres. Mais qu'on le blâme ou qu'on le loue, nul n'en conteste l'importance. vii

On le blâme d'ailleurs bien plus qu'on ne le loue. Trop de gens ont eu à souffrir de la suite des événements où il a paru, pour qu'une lourde rancune ne pèse pas sur sa mémoire. Il faut reconnaître qu'à première vue on comprend mal parfois les raisons de sa conduite. À vrai dire on ne se fatigue pas à les chercher. La chose est bien simple : c'était un poète ! — Tout est dit. C'est chose légère et sans équilibre qu'une pauvre cervelle de poète. Que se mêle-t-il du métier des politiques, lesquels ne se mêlent pas du sien ? — On le renvoie à sa lyre.

C'est là surtout le refrain des défenseurs de la monarchie de Juillet et de ceux qui en ont déploré la chute[4]. Leur animosité contre Lamartine est bien naturelle, certes. Mais nous sommes assez avancés aujourd'hui dans la perspective historique pour que les courtes vues ne puissent plus nous satisfaire. Le reproche de « poète » ne tient pas. Lamartine, à tout prendre, nous paraît, dans sa politique, bien moins « poète » que tels de ses contemporains qui de leur vie n'avaient fait un vers.

C'était le temps où tant de gens prophétisaient en langage apocalyptique, et chaque matin, dans les nuages, bâtissaient des Jérusalem futures ! La seconde révolution avait réveillé dans bien des âmes le messianisme qui viii y sommeillait depuis la première[5]. Il est clair que Lamartine aussi eut

4. Dans la longue et honnête diatribe où, après la révolution de 1848, Cuvillier-Fleury exhala contre Lamartine sa véhémente rancune, il n'a guère mis autre chose que le reproche de « poésie ». Montalembert le félicita de n'avoir pas dit pire contre « le grand coupable », et jugea que c'était parler « avec justice ». (Voir C.-F. *Portraits politiques et révolutionnaires*, 1851.)

5. Le type de cet état d'âme et de langage est dans Lamennais. « Nous approchons du temps, écrivait-il, où les hommes de tous les pays se reconnaissant pour frères… l'on dira de nous : « Voyez comme ils s'aiment ! » (Lettre du 13 mai 1835, publiée dans la revue italienne *Il Libro e la Stampa*, Année IV, p. 168). Mais Lamartine détestait ce langage,

ses rêves. Mais ce sont uniquement des rêves de sagesse. Sa volonté, son illusion, si c'en est une, c'est d'être un homme pratique ; ce qui l'enthousiasme, c'est de construire, sur le bon sens, une *politique rationnelle*.

S'il est poète en politique, il est le poète de la conservation sociale.

Qu'on veuille le suivre avec moi, pas à pas, dans la partie *réaliste* de sa vie publique, sa politique quotidienne paraîtra très simple et très positive. J'ajoute qu'elle est d'une rare unité. En un temps où les opinions changeaient à chaque saute de vent, son programme initial ne varia guère [6].

Est-ce à dire qu'il n'eut pas des gestes de poète, qu'on ne remarque rien en lui des travers de la génération romantique, rien de l'orgueil inquiet d'un « Enfant du siècle » ? Gouverner les hommes, c'était bien encore une manière de « devenir un dieu ». Les gens qui n'aimaient pas Lamartine, le voyant s'enivrer de la joie d'agir après avoir tant soupiré la peine de vivre, le prenaient pour une sorte de désœuvré dangereux. — « Il est le seul, dit Tocqueville, qui m'ait semblé prêt à bouleverser le monde, pour ix
se distraire ! »

Si c'est le « mal du siècle », il faut avouer que chez lui ce mal a pris une forme bien peu romantique. Il tenait l'activité politique pour une obligation de conscience : « Le labeur social, dit-il, est le travail quotidien obligatoire de tout homme qui participe aux périls et aux bénéfices de la Société. »

Ce devoir est plus impérieux encore pour l'homme qui vit dans le danger des époques de révolutions. Vingt fois Lamartine l'a affirmé et souvent en termes admirables. La préface de ses *Recueillements* surtout me paraît contenir pour la postérité une sorte de catéchisme du devoir politique. Je voudrais la faire relire, pour leur réconfort, à tous les honnêtes gens, qui chaque jour, sans hésiter, sacrifient leur repos, leurs intérêts, leurs goûts, leurs études, au « labeur social ».

---

qu'il a appelé un jour « du Babeuf divinisé ».

6. C'est ce que M. Doumic a très bien vu : « Certes, même dans la politique, Lamartine restera poète : il aura ses caprices, il aura ses nerfs… Mais son *credo* politique et social est arrêté. »

À aucun moment de sa vie Lamartine n'a refusé ce labeur. Même dans ses jeunes années, quand débordait le flot de poésie, il donnait une place, sinon encore à l'action, au moins à la méditation politique. Il crut de bonne foi avoir toujours tenu la poésie à la portion congrue. Il affirme : « Ma vie de poète n'a jamais été qu'un douzième tout au plus de ma vie réelle ! » Il lui abandonne les soirs et les nuits, car : « *Le jour est aux hommes !* » x

Pendant longtemps il a cru qu'il pourrait maintenir cette proportion, et ne sacrifierait jamais tout à fait la divine ivresse des vers. Ne lui demandez pas s'il lui reste encore « quelques heures d'audience pour cette poésie… qui ne parle qu'à voix basse dans le silence et la solitude. C'est comme si vous demandiez au soldat et au matelot s'il leur reste un moment pour penser à ce qu'ils aiment, ou pour prier Dieu dans le bruit des camps et l'agitation de la mer[7] » !

Mais il s'aperçut enfin que même cette prière intérieure ne gardait plus sa place. On le lui reprocha : il repoussa les reproches : « Si je me mêlais, dit-il, à la politique par plaisir ou par vanité, on aurait raison. » Mais il s'y mêle « par devoir », et quel devoir ! C'est plus qu'une obligation civile, c'est une loi religieuse :

« Lorsque le Divin Juge nous fera comparaître devant notre conscience, à la fin de notre courte journée ici-bas, notre modestie, notre faiblesse ne sera point une excuse pour notre inaction. »

Voilà, je pense, qui ne laisse aucun doute. La politique de Lamartine n'est pas le caprice d'un *dilettante*, ou la chimère d'un poète. xi

Mais alors qu'a-t-elle donc ? Car, enfin, il faut bien le reconnaître, elle porte en elle je ne sais quelle contradiction. Je crois que toute contradiction s'expliquera et que tout problème sera résolu, si l'on admet ce simple fait : Lamartine était, fut toujours, ne cessa jamais d'être, dans

7. Qu'on se rappelle la date précise où il écrit ces lignes : c'est en 1839 « au moment même où il est quatre mois sur la brèche pour le ministère Molé, parle quarante-quatre fois dans les bureaux, dix-huit fois à la tribune, émerveillant amis et ennemis ». (Petit de Julleville).

son cœur, légitimiste.

Je ne soutiens ici aucune thèse : je constate un simple fait. Nos contemporains ont quelque peine à l'admettre parce qu'ils ne connaissent en Lamartine que le fondateur de la République. Lui-même, cependant, en a laissé son témoignage formel. À la fin de sa triste vieillesse, un pied dans la tombe, parlant à un ami fidèle, il résumait ainsi sa carrière de 1830 à 1848 : « J'avais vu avec une extrême répugnance le trône enlevé à un enfant innocent. *Je demeurai dix-huit ans fidèle à ces antécédents de ma jeunesse*[8]. »

L'affirmation vous paraît étrange ? Elle n'eût point paru telle aux fonctionnaires de Louis-Philippe. Ainsi pensaient de lui son préfet et son sous-préfet. Leur témoignage est là, où je l'ai trouvé, dans la poussière d'obscurs dossiers électoraux ; ils n'ont rien dérobé à notre curiosité : « Il y a, écrit l'un d'eux, des épanchements éphémères, qui doivent mourir entre le sous-préfet et son chef, et qui ne doivent pas fournir une plus longue carrière[9]. » xii

Ils auraient dû « mourir » ; mais ils ne sont point morts ; et leur « carrière » s'est prolongée jusqu'à nous. Ils nous apprennent comment se pratiquait la candidature officielle dans des temps très anciens, comment on faisait pour soutenir le candidat « agréable » et nuire à celui qui ne l'était pas, comment on détestait Lamartine, alors même qu'on ne pouvait pas le combattre. On déplorait ses élections répétées, on les attribuait à « de perfides manœuvres qui égarent l'esprit des électeurs[10] ». Le ministre de l'Intérieur, sans phrases, le qualifiait : « candidat *carliste* » !

L'administration eut-elle tort ? Non, car elle le voyait entouré et soutenu par tous les partisans du régime déchu. Eut-elle raison ? Non encore ; car il ne demandait qu'à servir son pays et donc à défendre, pour l'ordre, la paix, la liberté, ce gouvernement que le hasard de la révolution lui avait donné. Telle est la contradiction.

8. Chamborant de Périssat. *Lamartine inconnu.*

9. Lettre du sous-préfet de Dunkerque au préfet (mai 1831). — Un préfet de la troisième République, voyant ces documents, m'a dit : « De moi, on ne trouvera rien de semblable. » — Il est possible ! Mais les archives gardent tant de choses !

10. Lettre du sous-préfet (1833).

Pour commencer, Lamartine montra son bon vouloir à un gouvernement qui cependant avait brisé sa foi et ses espérances. C'est qu'il le croyait seul propre pour l'instant à sauver la patrie de la Terreur et de la République qui lui paraissait alors inséparable de la Terreur[11]. Il considère l'intérêt du pays au-dessus de tout. Lui, légitimiste, il se désole de voir xiii
les légitimistes, ses amis, mettre les rancunes au-dessus du patriotisme, et s'allier à tous les partis d'opposition, sans songer que, s'ils culbutent Louis-Philippe, ils peuvent du même coup culbuter la France. Il veut les persuader que leur fidélité même devrait les porter à se montrer avant tout bons citoyens, et que c'est la seule chance qui leur reste de reconquérir la confiance publique[12].

Un bon citoyen pouvait-il servir activement son pays, tout en gardant intacte les fidélités de sa conscience. — servir en somme le gouvernement et non la dynastie ? — Voilà la question qu'il s'était posée et à laquelle il avait répondu : oui !

Cela marcha bien pour quelque temps. Mais vint la coalition, vinrent les luttes de 1838 et 1839. Lamartine perdit toute confiance dans l'avenir de la monarchie de Juillet ; il prévit sa chute. Mais d'autre part il ne pouvait pas croire à la possibilité prochaine d'une Restauration sage, utile, viable. L'idée d'une République s'offrit à son esprit, comme au même moment à celui de beaucoup de légitimistes. Il la concevait comme une transition et un expédient. On peut se demander s'il la concevra jamais autrement, xiv
sauf, peut-être, à l'heure très brève, où la République ce sera lui-même[13].

11. Il écrit en 1830 : « Si nous sommes en République trois mois, il n'y a plus de France, il n'y a plus d'Europe. » — Il est heureux de voir le pouvoir s'assurer et les puissances reconnaître Louis-Philippe. C'est le seul moment où il songe un instant à voir le roi, et à accepter un siège à la Chambre des pairs. (Voir les lettres publiées par Doumic, *Revue des Deux Mondes*, août 1908.)

12. Ces sentiments remplissent sa correspondance avec Aymon de Virieu, qui représente pour lui l'intransigeance légitimiste : « Ah ! — lui dit-il en 1837 — si vous aviez voulu me croire et marcher de mon pas, où en seriez-vous en sept ans ? »

13. Je ne crois pas qu'on puisse relever une parole de Lamartine même en 1848, qui puisse être interprétée autrement que comme une acceptation *provisoire* de la République. Son état d'esprit est à peu près celui que les monarchistes de 1871 exprimeront par ce mot : l'*Essai loyal*.

À travers tous ces événements, le fond de son cœur ne varia jamais. Toujours, par moments, on distingue dans sa parole, dans la sonorité même de sa phrase, un je ne sais quoi que j'appellerai l'accent légitimiste. Quiconque a connu encore des légitimistes de cette génération, ne peut pas s'y tromper. — « J'étais né, dit Lamartine, et j'avais vécu dans cette politique de sentiment, héritage de famille, qui ne raisonne pas, mais qui sent ses opinions circuler dans ses veines comme le sang de ses pères. »

Il a fréquenté, au temps de sa vie d'opposition, bien des hommes des partis avancés. Il a causé, discuté avec eux, s'est assimilé quelques-unes de leurs idées, les a charmés, en a fait des amis. Ceux d'entre eux qui étaient attentifs s'aperçurent bien qu'il ne leur appartenait pas. En 1846, Dargaud, scrupuleux observateur, note tristement : « M. de Lamartine est au fond catholique et monarchiste.. Il a un pied dans le présent, un pied dans l'avenir, et cependant son esprit déborde dans le passé. Son cœur y a des racines[14]. » xv

Il faut bien se représenter que l'opinion légitimiste, à ces époques si voisines des révolutions, était bien moins une affaire de doctrine que de personne, de souvenir, de point d'honneur. Lamartine fut toujours le fils du combattant du 10 août. Ces choses-là ne disparaissent pas. Ce sont les « liens invisibles » qui nous enlacent, — ou bien, comme a dit, dans sa tristesse, Olympio :

> Les fils mystérieux dont nos cœurs sont liés !

Ce sont ces fils-là qui ont retenu Lamartine le 24 février 1848. La sommation qui en ce jour lui fut adressée, il la connaissait bien. On la lui adressait tous les jours depuis sa première élection ; il n'avait jamais voulu y répondre, pour ne pas renier un passé qui lui semblait sacré. À la fin elle revient poignante, dans une minute tragique, qui le place en présence

14. *Mémoires inédits de Dargaud*, p. 916. Il ajoute : « J'ai été longtemps à me rendre compte de cela. Chateaubriand et Lamartine ne sont pas, quoi qu'ils fassent, des oiseaux de l'aurore ; ce sont des oiseaux du soir, des oiseaux du soleil couchant. Leurs nids sont suspendus aux vieilles tours, soit des châteaux, soit des églises. » — Dargaud fait ces réflexions à propos des Mémoires de Mme de Duras, « que Lamartine, dit-il, a lus en royaliste, et moi en patriote ». — Je dois ces précieuses citations à M. Jean des Cognets

d'une princesse héroïque, d'un enfant royal, — d'une assemblée irrésolue, assiégée par l'émeute.

Il a écrit : « Je n'avais qu'à dire à la princesse et à son fils : « Levez-vous ! Allez régner ! » — A-t-il exagéré ? Bien des témoins de cette scène fatidique ont cru, comme lui, en son incroyable pouvoir d'une seconde. xvi
Tous attendaient un mot, un geste. Il ne parla ni ne bougea.

Tocqueville, dans ses âpres et sobres souvenirs, nous a dit comme il vola vers Lamartine, comme il l'adjura, et n'en obtint que cette réponse glacée :

« Je ne parlerai pas tant que cette femme et cet enfant seront là. »

Tocqueville ajoute : « Je ne lui demandai rien de plus ! » — C'était assez, en effet. — Puis il accuse Lamartine de n'avoir jamais eu le souci du bien public. Il croit le voir encore « le regard fixe et vacant, absorbé dans une contemplation intérieure… ». — Ah ! poète ! — Mais non. Il ne paraît pas bien difficile de discerner l'objet réel vers lequel, alors, se tournait le regard intérieur : — c'était un autre enfant !

La réponse qu'on exigeait de lui aurait été la consécration définitive de ce qu'il a nommé « l'usurpation de famille ». Un mot de plus et il fondait une dynastie. Il a dit deux ans plus tard :

« Je n'avais jamais vu Mme la duchesse d'Orléans. Je connaissais ses titres au respect. *Je ne connaissais pas ses titres au trône*[15]. »

Tout ce qui restait en France de fidèles à la monarchie des Bourbons approuva son silence, et vit sans déplaisir l'avènement de la République. — Au fond d'un vieil hôtel à Toulouse vivait encore, presque octogénaire. Villèle, l'ancien ministre des Bourbons. Un matin de février 1848, un ami xvii
vint lui apprendre les nouvelles de Paris, la Révolution, la République. Le vieillard était encore dans son lit ; il se dressa sur son séant, leva au ciel ses bras décharnés, et s'écria : « Ah ! mon ami, quel bon *troc* la France vient de faire ![16]. »

15. Dans sa réponse au président Sauzet.

16. Cette anecdote est empruntée aux Souvenirs intimes inédits du vicomte de Meaux, dont je dois la communication à son fils mon ami le vicomte Charles de Meaux. — Elle avait été racontée par M. Léopold de Gaillard. M. de Meaux y ajoute ces réflexions ju-

Après quelques mois de République, Lamartine disait hautement aux républicains : « Sans l'antipathie des légitimistes contre la dynastie d'Orléans, jamais la révolution de Février ne se fût accomplie. » — C'était tirer la morale de sa propre histoire. 1848 est la revanche de 1830 et la République en France a été fondée par un légitimiste.

Mais Lamartine aurait-il pu mieux faire ? — C'est une autre question. — Qui sait ? — Je n'approuve ni ne blâme, je constate : en tout cas, il est bien certain qu'il n'a pas fait ce qu'il voulait faire. Cela éclate à tous les yeux : la preuve en est dans la triste, complète, prompte retraite où il se laissera tomber, sans faire, comme tant d'autres, le moindre effort pour xviii
se raccrocher aux branches.

Qui donc, — dans le siècle de contradictions qui a suivi la Révolution française, — qui donc, je le demande, a fait ce qu'il voulait faire ? — Tous les politiques de métier, tous ceux qui avaient fait *chorus* pour bafouer le poète rêveur aux étoiles, ceux de droite et ceux de gauche, où étaient-ils le 24 Février ? Il ne leur manquait ni le talent, ni l'intelligence, ni même la gloire. Sur quelle base improbable avaient-ils donc bâti leur édifice, pour qu'il s'écroulât sans qu'on pût seulement songer à l'étayer par des moyens de fortune, et sans que le lendemain il en restât aucune trace ? Leur œuvre était donc en l'air à ce point qu'un beau jour toute sa destinée reposât, comme ils l'ont dit, dans un mot, dans un geste d'un seul homme ? Ils n'avaient donc point de partisans pour la défendre ; ou bien, comme l'avait dit Lamartine, leur parti tout entier tenait-il « sur un canapé » ?

Il ne faut pas les juger. Presque tous avaient des qualités supérieures, et, à divers degrés, l'amour du bien public. Ils ne pouvaient pas suppléer à la faute des événements. Dans tout ce qu'ils ont fait, il y a, dirait le peuple, quelque chose de « raté ». Mais ce qui mérite le plus ce jugement,

dicieuses : « Ce n'était pas seulement les rancunes des légitimistes qui recevaient satisfaction… Soit qu'après leur défaite ils eussent considéré la République comme le terme inévitable du mouvement qui avait emporté la monarchie, et dans leur for intérieur s'y fussent résignés d'avance, soit que l'incertitude de l'avenir leur parût rendre des chances à la Restauration, — ils accueillirent le nouveau régime… sans regrets. »

ce qui donne l'impression continue de la dislocation et de l'inharmonie, c'est l'institution même de la monarchie d'alors. Elle prétendait être un gouvernement parlementaire à l'anglaise, et aucun équilibre de partis ne lui était possible. Son seul expédient contre la ruée des ambitions était xix
donc le recours continuel aux électeurs, non pas pour invoquer, comme en Angleterre, le jugement du pays, mais pour voir, comme le joueur, si le jeu, par hasard, ne serait pas meilleur en brouillant les cartes.

Aussi l'histoire électorale est un des éléments principaux de l'histoire de la monarchie de Juillet. Pour moi, après que je m'y suis plongé, à la suite de mon sublime prédécesseur Lamartine, j'avoue que je m'y suis passionné.

Je ne le cache pas, — et que Balzac me pardonne ! — l'histoire du *Député d'Arcis* m'a paru pâlir devant celle du député de Bergues !

Paris. 4 mars 1912.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES xxi

Je n'entends pas dresser la bibliographie complète et détaillée d'un livre fait de la lecture quotidienne de livres, revues, journaux, — matière qui est aux mains de tous. J'indiquerai, chemin faisant, le titre de tous les livres imprimés auxquels j'ai fait des emprunts isolés : je ne les répète pas ici. J'énumère seulement ceux auxquels mes emprunts ont été si continuels que je n'ai pu marquer chaque fois la référence. Il y en a sur le nombre, dont j'ai fait usage à chaque page et presque à chaque ligne.

Ce sont tout d'abord, et cela va sans dire, les œuvres de Lamartine et principalement :

La *Correspondance*, — d'un intérêt inestimable, un des plus beaux documents en ce genre qui existe, et qui assurément n'a pas la réputation qu'elle mérite. Telle qu'elle est, dans les cinq volumes édités par Hachette, on la trouve, malheureusement, bien incomplète. Elle occuperait un nombre double de volumes si l'on y joignait seulement les lettres publiées çà et là dans les journaux et les revues, depuis le jour où elle a paru. On ne peut que faire des vœux pour en voir préparer une nouvelle édition largement complétée.

La *Tribune de M. de Lamartine*, dans les *Œuvres complètes* éditées par Didot (1849).

La France parlementaire (1865).

Lamartine raconté par lui-même (1863).

J'y ajouterai :

Les *Lettres à Lamartine* (1873-1875).

Les *Souvenirs de Charles Alexandre* (1885).

Parmi les nombreux écrits ayant Lamartine pour sujet, je ne cite pas les écrits de critique littéraire dont j'ai souvent suivi les jugements, sans leur xxii
faire d'emprunts directs, ceux par exemple de Jules Janin, Jules Lemaître, Doumic, Rod. Je signale certains écrits plus biographiques auxquels, au contraire, j'ai fait bien des emprunts :

Lacretelle, *Lamartine et ses amis* (1876).

Émile Olivier, *Lamartine* (1874).

Mme Émile Olivier, *Valentine de Lamartine* (1896. Librairie illustrée).

C. Maréchal, le *Véritable voyage de Lamartine en Orient* (1908).

Ernest Falconnet, *Alph. de Lamartine* (Lyon, 1840).

Pour l'histoire générale, j'ai eu pour guide continuel, parfait, indéfectible, Thureau-Dangin, dont l'admirable histoire est de ces livres qu'on loue assez en les nommant : *melius tacere quam parum dicere*. J'ai pris dans ce réservoir inépuisable, à tout moment, à pleines mains, anecdotes aussi bien que doctrines ; je n'ai pas de honte à l'avouer.

J'ai profité aussi de souvenirs ou mémoires de l'époque, en particulier de ceux d'Alexis de Tocqueville, de Cuvillier-Fleury et ceux du comte d'Estourmel. Ce dernier livre est le plus amusant du monde, et peu de gens le connaissent, parce que l'édition en est dès longtemps épuisée.

J'ai fait plus d'un emprunt aussi aux excellents volumes de Charles de Lacombe sur Berryer (1895).

Sur l'histoire spéciale de la Flandre et de la région du Nord, j'ai fait grand usage des publications des sociétés savantes ou de l'administration.

Annales et Bulletin du Comité flamand de France.

Bulletin de l'Union Faulconnier de Dunkerque.

Mémoires de la Société dunkerquoise.

Annuaires statistiques du département du Nord[17].

À cela j'ajoute les ouvrages suivants :

J. d'Anville (Dodanthun), *Études de géographie et d'histoire sur la Flandre maritime* (1897).

L. de Baecker, *Recherches historiques sur la ville de Bergues* (1849).

Bergerot et Diegerick, *Histoire d'Esquelbecq* (1857).

Bonvarlet, *Notice sur M. F.-L.-A. Ferrier* (1881). xxiii

Dasembergh, *Esquisse sur les tendances politiques et les élections de l'arrondissement de Dunkerque.* 1860.

Deblock et Siroen, *Histoire d'Hondschoote* 1905.

V. Derode, *Histoire de Dunkerque* (1852).

G. Lepreux, *Nos représentants pendant la Révolution* (1898).

H. Piers[18], *Histoire de Bergues* (1834).

Quarré-Reybourbon, *Dessèchement des Wateringues et des Moeres* (1893).

Ch. du Rozoir, *Relation du voyage de S. M. Charles X dans le département du Nord* (1827).

Baron de Warenghien, *Histoire de la Société d'agriculture, Sciences et Arts centrale du département du Nord* (1910).

17. Principalement l'Annuaire publié en 1804 par le préfet Dieudonné (3 vol.).

18. Bibliothécaire de la ville de Saint-Omer, mort secrétaire archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie.

JOURNAUX

Les collections des journaux provinciaux anciens sont d'une telle rareté qu'elle égale souvent celle des documents manuscrits.

Trois journaux importants ont paru à Dunkerque pendant la période qui nous occupe :

1° La Feuille d'annonces judiciaires, commerciales et maritimes. — *journal politique et littéraire de Dunkerque.* — Du nom de son imprimeur, on la nommait souvent la *Feuille de Drouillard*[19], ou simplement *la Feuille.* Transformée en *Dunkerquoise*, et bien plus tard en *Autorité* et en *Flandre*, elle a été conservée jusqu'aujourd'hui, — mais seulement comme annexe du *Nord maritime*, journal aujourd'hui très important. La collection complète, depuis 1799 existe encore, et j'en dois la communication à M. Chiroutre-Gauvry, propriétaire du *Nord maritime*, que j'en remercie.

2° Le Journal de Dunkerque, que l'on appelait, du nom de son imprimeur, le *Journal de Vanwormhoudt.* — Je n'en ai retrouvé que des collections fragmentaires, à la Bibliothèque de Dunkerque, à la Chambre de commerce de Dunkerque, et à la Bibliothèque nationale[20].

3° La Vigie dont la collection complète a été offerte à la Bibliothèque de la ville de Dunkerque par M. Coppens de Nortlandt, fils de Laurent de Coppens. xxiv

Le journal préfectoral de Lille le Nord n'a de collection complète ni à la Bibliothèque de Lille, ni à la Bibliothèque nationale.

La collection complète du journal légitimiste la Boussole se trouve à la Bibliothèque de Lille.

DOCUMENTS ÉLECTORAUX (*Professions de foi, appels, factums, etc.*)

J'ai publié ceux que je ne vois figurer dans aucune des collections ou livres d'histoire. Le recueil le plus important en a été publié pour la So-

19. Ce Drouillard était le fils du créateur de *la Feuille* en 1799.

20. La Bibliothèque nationale en possède cinq années : 1827, 1828, 1829, 1838, 1839. — LCII 329.

ciété dunkerquoise, par M. Lanoire, alors magistrat à Dunkerque (tome XLIX, 1909).

Une bonne collection en a été formée à la Bibliothèque de Dunkerque. On trouve les documents de la seconde élection à la Bibliothèque nationale [21].

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Aux Archives nationales (section moderne), j'ai fait usage d'un dossier : F^{1c} III Nord 6, et des trois dossiers des sous-préfets Gaspard (F^{1b} I 161^{5}), Saullay de l'Aistre (F^{1b} I 173^{9}), Randouin (F^{1b} I 172^{2}).

Aux Archives du Nord, j'ai fait grand usage de deux importants dossiers : M^{2}/b^{2} 3, et M IV/a^{3} 23.

Aux Archives administratives de la guerre, j'ai eu communication du dossier de Bernard de Coppens d'Hondschoote.

Aux Archives de Bergues, j'ai utilisé un dossier (fonds non inventorié, liasse 17). — Aux Archives de Bourbourg et d'Hondschoote, les registres des délibérations du conseil municipal.

Deux pièces m'ont été communiquées par M. Brutails, archiviste de la Gironde, que j'en remercie.

Les archives politiques du baron Laurent de Coppens de Nortlandt, ancien député à la Constituante, renfermées dans un assez grand nombre de cartons, ont été acquises par M. Émile Mancel, qui, en érudit prévoyant, en a fait hommage à la bibliothèque de la ville de Dunkerque. J'en ai tiré plusieurs documents.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS. — COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Le plus beau document que j'aie pu utiliser ici, c'est un long fragment de ces cahiers de Mme de Lamartine la mère, dont Alphonse de Lamartine a publié une partie sous ce titre : *le Manuscrit de ma mère*. Je dois

21. Année 1832. — L^{c} 54.772 et 773.

la communication de ces précieuses pages à la bonne grâce exquise de Mme de Féligonde de Ronnet, née de Coppens d'Hondschoote, la petite-fille d'Eugénie de Coppens née Lamartine. Ce fut le fruit le plus rare de ma moisson. Mme de Féligonde, et non moins qu'elle M. de Féligonde, collectionneur pieux des souvenirs familiaux et excellent généalogiste, m'ont donné dans mon travail l'aide la plus constante et les plus utiles conseils. Puissé-je les en avoir suffisamment remerciés en renouvelant le souvenir de leur sainte et délicieuse grand'mère.

Les lettres inédites de Lamartine que je publie viennent, comme je l'expliquerai, de plusieurs sources. Le groupe le plus important, comprenant des lettres adressées à M. Debuyser, appartenait à M. et Mme A. Gérard, petite-fille et petit-gendre de M. Debuyser. Ils ont eu la bonté de me les offrir, me jugeant digne d'un pareil présent par mon respect pour leur honorable famille, et ma dévotion à la mémoire de Lamartine. J'en demeure bien touché.

D'autres m'ont été communiquées par un autre petit-fils de M. Debuyser, M. Louis Bouly de Lesdain, avocat à Dunkerque et érudit très distingué, qui possède dans sa précieuse collection plusieurs beaux documents lamartiniens.

À Paris, j'ai vu s'ouvrir aussi libéralement la magnifique collection de M. Gabriel Thomas, et celle, non moins abondante de M. Léouzon-le-Duc. — M. Jean des Cognets est un des lamartiniens les plus informés, auquel demain nous devrons un livre définitif sur la vie intérieure de Lamartine. Je lui dois beaucoup, par le soin de chaque jour qu'il a pris du présent livre. J'ai eu, grâce à lui, communication de cet inestimable document dont il est possesseur, les souvenirs inédits de Dargaud, témoin quotidien de la vie de Lamartine [22]. xxvi

À tous j'adresse ici l'expression de ma vive gratitude. Quelle liste de noms je devrais ajouter encore avec une même expression de gratitude, si je pouvais n'oublier personne ! Ce livre est le résultat de vingt ans de causeries, de questions, de réponses, et je ne sais combien d'amis de la région

22. J'ai pu trouver bien des renseignements aussi dans la collection de M. Benjamin Morel, ancien député de Dunkerque. J'en suis possesseur, M. Benjamin Morel l'ayant léguée à Augustin Cochin, mon père.

flamande ont vu, pour l'achever, leur gracieuseté et leur mémoire mises à contribution. Je les remercierai chemin faisant, toutes fois que j'en aurai occasion. Si j'en ai oublié quelqu'un — ce que je crains bien, — je le prie de m'excuser. J'adresse ici un remerciement collectif, d'où je détache seulement le nom de quelques personnes qui m'ont aidé d'une vraie collaboration et surtout par la communication de documents : ce sont MM. le docteur Baron de Rexpoede, Baron, bibliothécaire de la Chambre de commerce de Dunkerque, Deblock, greffier de la mairie d'Hondschoote, Debreyne, notaire honoraire à Wormhoudt, Desplanques, bibliothécaire de la ville de Dunkerque, et Desplanques, bibliothécaire de la ville de Lille, Parfait Ioos de Bourbourg, Anatole Langlois, conseiller général de l'Oise, Léon Schallier, notaire à Bourbourg, Adolphe Torris, conseiller général du Nord, et Paul Torris, M. l'abbé Vansteenberghe, le baron de Warenghien. J'ai une obligation spéciale au distingué archiviste du Nord M. Max Bruchet.

Illustrations

— 1. Portrait de Lamartine, miniature communiquée par Mme de Féligonde. Le poète tout jeune est représenté en costume byronien. Il a vingt ans de moins qu'au début de cette histoire et c'est par amour du contraste que j'ai aimé à le montrer ainsi, — outre que l'image est charmante. J'imagine que c'est là le portrait dont Lamartine parlait dans une lettre de Rome, le 13 novembre 1811 — : « Je vous rapporterai à juger mon portrait en miniature qu'une charmante amatrice de ce pays-ci m'a commencé. Je crois que ce sera un petit chef-d'œuvre. » (Lettres publiées par M. Doumic, le *Correspondant*, 25 juillet 1908). (*Cliché Druet.*) En face du titre.

— 2. *a*) Mme de Lamartine de Prat, née des Roys.
b) Mme de Coppens d'Hondschoote, née Eugénie de Lamartine. — Miniatures communiquées par Mme de Féligonde. (*Cliché Druet.*) En face de la page 6.

— 3. Portrait de M. Jean-Louis Debuyser, appartenant à Mme Lefèvre-Bray de Dunkerque qui a bien voulu me permettre de le faire photographier. (*Cliché Falciny.*) En face de la page 72. xxvii

— 4. Vue de Bergues par Bonington. Ce beau tableau, tout à fait contemporain des séjours de Lamartine en Flandre, se trouve à

Londres à la Galerie Wallace, où mon éminent ami Langton Douglas a eu la bonté obligeante de le faire photographier pour moi. En face de la page 151.

— 5. *a*). Vue d'Hondschoote. (Cliché d'amateur pris du jardin de M. Vansteenberghe, notaire.)
b). Hôtel de la Tête d'Or à Bergues. (*Cliché Boubert de Bergues*) — En face de la page 156.

— 6. Lamartine à Baalbek reçoit la nouvelle de son élection de député de Bergues. Cette amusante image se trouve dans une brochure de Chapuys-Montlaville : *Lamartine. Sa vie publique et privée.* Illustrations de Th. Fragonard, 1843. (*Cliché Pepper.*) En face de la page 202.

— 7. La cloche de Rexpoede. Photographie prise par les soins du docteur Baron de Rexpoede. En face de la page 264.

— 8. Portrait de M. Dewynter de Bourbourg. Miniature communiquée par M. Joseph Belle. (*Cliché Druet*). En face de la page 302.

PREMIÈRE PARTIE (1822-1831)

I. — CHEZ LE SOUS-PRÉFET

Le 16 mai 1831, M. Gaspard (Balthazar-Melchior), sous-préfet de Dunkerque et chevalier de la Légion d'honneur, était dans son cabinet, rue du Jeu-de-Paume, au fond de la cour du vieil hôtel un peu délabré de l'Intendance, devenu récemment sous-préfecture. Il était assis à son bureau, et rédigeait, pour M. le baron Méchin, préfet du département du Nord, un rapport confidentiel sur l'état des esprits dans son arrondissement. Le rapport lui avait été, déjà depuis plusieurs jours, réclamé par la préfecture avec quelque insistance. En effet, la dissolution de la Chambre était prochaine[23]. Tout le monde le savait, et toute la France se préparait à une lutte électorale importante, la première depuis la révolution de Juillet.

Le préfet attendait avec impatience le rapport de M. Gaspard : et celui-

23. Le 18 mai, on lisait dans la *Feuille d'annonces* : « Les listes électorales vont être publiées le 22 de ce mois. Il est à présumer que les élections auront lieu prochainement. » — En fait l'ordonnance de dissolution de la Chambre parut au *Moniteur* le 25 mai. L'ordonnance fixant les élections législatives au 5 juillet, datée du 15 juin, paraîtra au *Moniteur* le 19 juin.

ci ne l'ignorait pas, mais il avait ses excuses : tenant par-dessus tout à rédiger lui-même, de sa main, un document de cette importance, il s'était trouvé, les jours derniers, très empêché : il avait eu une terrible crise de goutte. M. Gaspard n'était plus un jeune homme ; il était corpulent. La goutte dès longtemps était son mal familier. Il en souffrait déjà en 1827 ; et cela ne l'avait pas empêché, au nom de la ville (dont il était alors maire), de recevoir en grande pompe et de haranguer le roi Charles X. Il faut croire que le mal avait empiré en 1831, lorsque son rapport était attendu par le préfet de Louis-Philippe. D'ailleurs, le sage et placide sous-préfet ne se troublait pas. Comme beaucoup d'hommes de sa génération, il en avait vu bien d'autres ! L'élection le laissait plein de calme et de confiance. L'état général des esprits lui paraissait assez satisfaisant.

Il le résume à peu près ainsi :

Il y a un très petit nombre d'hommes « ardents et égarés » appartenant au parti « que l'on appelle celui du *mouvement* ». — Balzac nous a prédit que, trente ans après la révolution de Juillet, les gens auraient bien du mal à comprendre ce que l'on avait appelé *mouvement* et *résistance*[24]. — Il avait raison. Pour M. Gaspard, à Dunkerque, en 1831, le mot *mouvement* représentait un esprit de folle propagande révolutionnaire, allant jusqu'au risque de la guerre étrangère. Peu d'habitants du pays flamand donnent dans ces folies : « En majorité, écrit M. Gaspard, on ne pense pas que, pour jouir chez soi de la plénitude de la liberté constitutionnelle, il faille exciter les autres peuples à se révolter contre leurs gouvernements. » Et il ajoute : « Le peuple sait que toute révolution doit avoir un terme. » 3

Si le *mouvement* a peu de partisans, la *résistance* en a davantage, — mais ils sont fort sages : « Ici pas de réunions de *carlistes*[25] ; seulement, dans cette classe, quelques personnes de bonne foi, qui regrettent le gouvernement qui n'est plus, mais qui, sentant le besoin de l'ordre et de la paix, se rattachent à l'opinion générale, pour ne porter à la Chambre que des hommes bien connus par leur sagesse constitutionnelle, et leur haine

24. « La lutte étrange du *mouvement* contre la *résistance*, deux mots qui seront inexplicables dans trente ans. » (*La Fausse Maîtresse.*)

25. On désignait alors, par le nom de *carlistes*, les légitimistes restés fidèles à Charles X.

bien prononcée pour les partis exagérés. » — Et M. Gaspard enfin donnait à ses périodes, d'une pesanteur toute administrative, cette conclusion favorable : « Les opinions libérales sont en majorité ; les exagérées libérales d'une importance trop faible pour être comptées ; les opinions carlistes sont inoffensives et impuissantes ; la presque généralité des électeurs adoptent les principes du gouvernement. »

En des termes plus ailés, Lamartine décrira à peu près de même l'état d'esprit qu'il aimait à trouver chez ses électeurs du Nord. Ce sont des hommes sensés et pratiques : nous verrons cependant la place que tenaient parmi eux les souvenirs d'un passé tout récent et les passions à peine éteintes des révolutions. M. Gaspard jugeait trop les autres à la mesure de son bon caractère conciliant. Il ne se doutait pas qu'une bataille était proche, où pourrait bien se trouver compromise la « sagesse constitutionnelle ».

Mais comment eût-il donc prévu une agitation électorale dans un arrondissement où il ne voyait même poindre à l'horizon aucune candidature ?

La chose peut paraître étrange. En lisant l'histoire, il semble que les élections de 1831 devaient agiter le pays profondément. Et, en fait, elles l'agitèrent. Mais sous le régime censitaire, l'agitation était naturellement plus lente à se produire qu'en notre temps de suffrage universel. D'abord, il y avait difficulté à trouver des candidats, la catégorie éligible étant strictement limitée. Une loi électorale venait d'être votée, plus large qu'aucune des lois précédentes. Elle donnait plus de choix aux électeurs ; mais un choix encore restreint. De plus elle compliquait le problème en augmentant le nombre des députés. Elle scindait l'arrondissement de Dunkerque, et lui donnait droit, pour la première fois, à deux députés. Le premier « arrondissement électoral[26] » comprenait la ville et les cantons de Dunkerque ; de celui-là le sous-préfet ne parle même pas ; il espère conserver le député sortant, M. Benjamin Morel, et en cela il compte sans son hôte. Mais l'arrondissement rural, celui que l'on appelle, du nom de la vieille ville flamande qui en est le centre, « arrondissement de Bergues » ?

Pour celui-là, M. Gaspard n'a personne. Il songe naturellement aux

26. Je rappelle que, dans le langage de l'époque, les « circonscriptions » sont toujours désignées sous ce nom ; « arrondissements électoraux ».

grands propriétaires de la région, par exemple M. Colombier-Batteur, maire d'Esquelbecq ; il préférerait encore M. Paul Lemaire, député départemental sortant [27], dont l'opinion libérale est un peu plus avancée. Mais M. Paul Lemaire accepterait-il ? C'était une question. D'ailleurs, M. Gaspard ne se tourmentait pas : « Je suis presque assuré, disait-il à son préfet, que les députés de l'arrondissement ne seront pris que parmi les propriétaires et les négociants. »

Il se trompait fort. Nous ne pourrions pas lui reprocher de n'avoir pas deviné Lamartine. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'admirer qu'il fût si mal renseigné. À la date du 16 mai, il n'avait pas encore entendu parler de Lamartine, ni encore bien moins ne l'avait vu. Le 18 mai, la *Feuille d'annonces*, qui recevait les communications de la sous-préfecture, en était encore à M. Benjamin Morel, et à M. Paul Lemaire pour les deux circonscriptions. Elle espère que la confiance publique leur sera continuée, et elle en exprime d'avance sa vive satisfaction. Pourtant, elle n'en est pas bien sûre. Elle n'ignore pas, car chacun le sait, que les deux sortants ne brûlent ni l'un ni l'autre de renouveler leur engagement, et elle 6
s'afflige un peu de ne pas voir apparaître de nouveaux candidats : « L'arrondissement, dit-elle, possède des hommes recommandables par leur position, leurs principes et leurs talents. S'ils se cachent par modestie, le vœu public leur dictera leur devoir ; ils s'y soumettront par reconnaissance et par dévouement. »

À cette invite personne ne répond.

Mais voici qui a de quoi nous étonner : huit jours plus tôt, le 10 mai, Lamartine écrivait d'Hondschoote à Aymon de Virieu, son confident ordinaire, et se disait candidat heureux, acclamé, presque élu. Il allait un peu vite, sans doute, le poète ! Mais on songera aussi que le sous-préfet de Louis-Philippe allait bien lentement.

Voyons pourtant si l'histoire peut se comprendre.

En mars 1831, Lamartine était en Bourgogne, occupé à vendre le château de Montculot, héritage de son oncle. Cette affaire faite, il se proposait de

27. La dernière loi électorale de la Restauration, c'est son originalité, avait créé deux catégories de députés : ceux des arrondissements et ceux du département. M. Lemaire avait été élu *député départemental* à Lille le 30 octobre 1830.

rendre visite, vers le 10 avril, à son ami Aymon de Virieu à Lyon ; puis il voulait s'en aller en Angleterre et s'occuper d'organiser un voyage en Orient. Telle était, en effet, la seule distraction appropriée à son état d'âme, puisque la vie politique lui était fermée : « Ne pouvant monter d'assaut à une tribune, ma vraie place en l'an 1831, je m'en irai *super flumina*…[28]. » — Mais il n'y alla pas, du moins cette fois-là. Il avait donné rendez-vous à ses amis dans une quinzaine de jours, au retour de Londres. Mais il ne revint pas si vite. Il écrivit à Virieu : « Je pars pour Jérusalem 7
et je me suis arrêté en chemin. »

Il s'était arrêté en Flandre, chez sa sœur ; on lui avait fait voir un peu de monde ; une candidature, comme il dit, s'était « ébauchée » ; et, l'imagination marchant de l'avant, il s'était cru élu. Écoutez-le : « Je dîne et je pérore avec tous les *gentlemen* électoraux. » Il compare cela aux *hustings* anglais, puisqu'après tout il était sur la route de l'Angleterre. « Cela se présente d'enthousiasme et cela marche tout seul. » Il voit la chose faite : « Je viendrai faire de l'éloquence rue de Bourbon, au profit des loyaux Flamands qui m'auront choisi pour leur honneur, et, j'espère, pour le mien ! »

Au fond, il n'y avait encore que quelques dîners et quelques conversations. D'ailleurs Lamartine ne parle pas tout haut du projet et ne veut pas qu'on en parle. Il y a une lettre amusante à Aimé Martin, où il indique ce qu'il veut qu'on dise dans le *Journal des Débats*, non pour annoncer une candidature, mais en suggérer l'idée. Il a un plan, et ce plan est de garder le mystère, de préparer doucement les choses, et de se révéler seulement au dernier moment. Voilà ce qui explique un peu l'ignorance de la sous-préfecture. Lamartine pouvait ainsi aller en Angleterre ; puis il comptait revenir peu de jours avant l'élection, surprendre l'opinion et récolter ce qu'il avait précédemment semé.

C'était un joli jeu. Mais il manqua.

Il y eut quelque hésitation. Le 10, Lamartine écrit : « Je pars après-demain pour l'Angleterre. » Le 15, il n'est pas parti encore. Il part le 16 ; il annonce à Dunkerque son retour pour la huitaine. Mais son intention ca- 8

28. En réalité il allait aussi en Angleterre pour affaires se rattachant à la succession de sa belle-mère, Mme Birch.

chée est d'être présent seulement à huit jours de l'élection, à la fin de juin. Il a pourtant trouvé le temps d'écrire un long projet de profession de foi. Il en a même fait faire, par sa femme et sa sœur sans doute, plusieurs copies. L'une fut envoyée à Virieu, et les autres confiées, comme nous verrons, à quelques amis sûrs du pays flamand.

Cependant à peine est-il parti que des soupçons s'éveillent à Dunkerque. La *Feuille* du 21 a eu vent de quelque chose : « On nous assure, dit-elle, que M. de Lamartine se place sur les rangs pour la candidature dans le collège qui sera composé des cantons de Bergues, Bourbourg, Gravelines, Hondschoote, et Wormhoudt. » Elle est informée de ses faits et gestes. « Cet homme célèbre, qui se trouve en ce moment en Angleterre, doit, dit-on, revenir incessamment à Dunkerque. » Elle ne lui fait pas trop mauvais accueil ; elle le qualifie : « une des notabilités littéraires de la France » ; ses œuvres lui paraissent « éminemment distinguées » !

L'homme célèbre revint plus tôt qu'il n'avait compté. On verra plus tard ce qui s'était passé en son absence. Il était à Dunkerque le 13 juin ; il alla, sans tarder, voir M. Gaspard, lequel, sans plus tarder lui-même, en prévint M. le baron Méchin. « M. Delamartine[29], de retour d'Angleterre, est arrivé hier à Dunkerque. Il m'a fait l'honneur de venir me voir aujourd'hui. » Puis se référant à une autre lettre, dans laquelle il avait prévenu le préfet des bruits qui couraient, M. Gaspard ajoute : « Son intention de 9
se placer sur les rangs pour être élu par un des collèges électoraux de cet arrondissement n'est plus une supposition. C'est un fait avéré et dont il convient lui-même. » Lamartine avait prié M. Gaspard d'annoncer au préfet qu'il irait à Lille le jeudi ou vendredi suivant 17 ou 18 juin, et lui rendrait visite.

Lamartine était donc déclaré officiellement candidat. On voit qu'il voulait être en politesse avec l'administration et mettre les bons procédés de son côté. Il a dit que l'administration avait gardé alors une neutralité bienveillante. Je n'en suis pas aussi sûr que lui. Je vois bien qu'elle avait montré d'abord une clairvoyance assez médiocre. Mais quand on fut en face d'« un fait avéré », ce « fait » surprit et ne sembla pas plaire.

29. C'est ainsi que l'on orthographie souvent son nom dans le Nord, surtout au début. C'est un usage courant en Flandre de ne pas détacher des noms propres la particule *de*, laquelle, en flamand, signifie *le*. — La lettre de Gaspard est du 14 juin.

Quand M. Gaspard parle au préfet de l'illustre candidat, je ne m'arrête pas à la platitude de ses termes qui est, à distance, pour nous faire un peu sourire. Quoi ? Il en parlait comme un sous-préfet d'un candidat, et son langage peut-être était le plus approprié ; — mais il est peu sympathique : « J'ignore, dit-il, si les électeurs adopteront ce candidat dont, sans aucun doute, ils ne peuvent méconnaître le grand mérite, mais qui, du moins, n'a pas celui d'être un homme du pays, circonstance qui pourrait lui être défavorable. »

D'ailleurs, M. Gaspard ne sait pas encore si M. de Lamartine se présentera dans le sixième ou le septième collège, c'est-à-dire à Dunkerque ou à Bergues [30]. S'il ne le sait pas, c'est que Lamartine, qui le sait bien, et qui ne paraît pas en cela mauvais manœuvrier électoral, ne le lui a pas dit. À Dunkerque-ville, la place est presque vacante. L'homme distingué et modeste qui représentait la ville, et y jouissait d'une rare popularité, M. Benjamin Morel, ne revenait pas. Son absence prolongée semblait présager une volonté de retraite. En vue de cette occurrence, on cherchait à décider un de ses amis, M. Dupouy, un homme de mérite aussi, de ceux dont le souvenir, comme celui de M. Morel, honorent, dans le passé de la ville, la classe du haut commerce dunkerquois. Cependant la course n'était pas courue ; M. Morel ne reparaissait pas ; M. Dupouy hésitait. On songeait également à M. Paul Lemaire aussi bien pour Bergues que pour Dunkerque. Il ne bougeait pas. C'était la bouteille à l'encre.

Au fond, M. Gaspard prévoyait bien que le choix de Lamartine se porterait sur l'arrondissement rural : « J'apprends, écrit-il dans sa même lettre du 14 juin, que l'on fait de vives démarches dans les cantons de Bergues, Wormhoudt, Hondschoote, pour le faire porter (Lamartine) à la députation. M. Coppens, son beau-frère, n'épargne aucun soin à cet égard. »

Cette fois, M. Gaspard avait mis le doigt sur la plaie. La candidature de Lamartine, et donc son entrée dans la vie politique, était une affaire de famille et devait rester en grande partie une affaire de famille.

30. Une des lettres de Lamartine du 21 mai nous fait comprendre qu'il avait pu être un instant question d'une candidature à Dunkerque-ville. Mais cette idée avait été aussitôt abandonnée.

II. — UN GRAND HOMME SUR UNE PETITE SCÈNE

Où en était le grand homme, à l'heure où nous le prenons, le 13 juin 1831, assis dans le cabinet du sous-préfet de Dunkerque et lui avouant ses vues électorales ? — Au plus haut point qu'il dût connaître de gloire littéraire. C'est après les *Méditations* (1820 et 1822), après les *Harmonies* (1830), après l'élection à l'Académie française[31]. Lamartine a quarante et un an. Il a épuisé depuis dix ans toute l'ivresse de l'admiration des hommes. L'illumination de gloire de sa jeunesse fut peut-être chose unique dans l'histoire littéraire. Ce qu'on en lit pourrait sembler exagéré, dû à l'amour maternel quand sa mère parle. — d'autres fois, à un engouement amical. Mais les gens de ma génération ont connu encore des vieillards témoins de cette ascension inouïe ; ils ne pouvaient en parler sans une émotion qui allait jusqu'aux larmes[32]. Leur souvenir était bien semblable à la sensation que donne le manuscrit de Mme de Lamartine, ou, par exemple, les mémoires de Brifaut : dès l'abord c'était l'impression extraordinaire 12
de toute sa personne, « sa noble figure… ses paroles d'or[33] », et, autour de lui, « cette rumeur sourde qui précède le mérite et annonce la gloire[34] ». Et après les premiers poèmes ! — On se pâmait.

Ce n'était pas seulement un effet de salons, une mode plus ou moins vive ; personne ne résistait ; les plus difficiles se rendaient : Talleyrand passait sa nuit à lire les *Premières méditations*[35]. Sainte-Beuve vieilli, trente ans plus tard, Sainte-Beuve qui ne l'aimait pas, écrira : « Nous avions changé d'Olympe ! » L'événement fut tel qu'il déborda les salons du monde et les cercles des lettres et de la politique ; il passa les frontières de Paris et de la France. Les éditions se succédèrent ; ce fut un grand succès d'argent ; et Lamartine, dès lors dépensier et toujours en quête de ressources,

31. Échec en 1824. Élection en 1829. Réception le 1er avril.

32. Je songe surtout aux récits du comte Benoît d'Azy, mon grand-père. Il avait connu Lamartine dans les salons de Mme de Duras et de Mme de Raigecourt.

33. Brifaut prétend avoir reçu cette sensation de Lamartine avant de savoir qui il était. (Cité par M. Léon Séché, *Lamartine et Elvire.*)

34. *Manuscrit de ma mère.*

35. C'est à quoi Lamartine était particulièrement sensible. Il dit, en parlant de la visite qu'il fit à Londres à Talleyrand, justement en mai 1831 : « Il m'avait toujours témoigné… une prédilection littéraire dont j'étais d'autant plus flatté que je le croyais plus rebelle à toute impression d'idéal. »

commence à vendre d'avance des vers et à les écrire une fois vendus. Il faut entrer en ces détails pécuniaires pour chiffrer cette gloire. Je pense bien que je pouvais dire : une pareille aventure littéraire est unique. On oublie ces choses-là ; on a peine à se les représenter. Il le faut pourtant, si l'on veut concevoir la juste image du grand homme qui entre ici sur une petite scène. 13

Pour la faire plus juste il faut noter encore ceci, qui paraît plus improbable. La gloire littéraire n'était pas le désir de cet homme qui en avait été comblé : son désir était la vie publique. Ah ! oui. On sourit : le poète voulait faire de la politique, comme Ingres jouer du violon ! Non. La politique était sa véritable vocation et lorsqu'il nous dit que les vers ne tenaient à ses yeux qu'une place secondaire, il dit la vérité. D'ailleurs, il dit toujours la vérité. C'est un parfait galant homme ; il se trompe, il s'exalte, il voit en poète lyrique, mais il est partout et toujours très sincère. Je le définirais volontiers, en toute chose, par cette excellente citation de Diderot que Jules Janin lui a heureusement appliquée : « Un poète est un homme d'une imagination forte qui s'effraie lui-même. » J'ajouterais : « qui se réjouit lui-même ». Lamartine s'était attendri sur les peines du cœur, effrayé de la destinée. La volonté et la certitude de gouverner les hommes le remplissaient, dès sa jeunesse, de désir et de joie.

Quoi ? Le poète du parfait désespoir, le poète au cœur « lassé de tout même de l'espérance » ? — Oui, celui-là même. Il l'avoue bien naïvement : « Je n'étais pas si découragé de la vie que mes vers semblent l'indiquer. » Il a dit aussi qu'il n'avait désiré la gloire littéraire que pour arriver à la politique. Il semble bien, en effet, que la politique ait été le désir de sa jeunesse, presque de son enfance : « Je m'y figurais, dit-il, une action imaginaire. » Tous, dans son entourage, savaient son goût pour la politique, ses parents l'y encourageaient vivement ; sa correspondance en est pleine ; il en parlait dans le monde.

Au moment de sa vie où va commencer cette histoire, tous ses amis étaient au courant de ses tentatives électorales ébauchées[36]. On peut relever la trace, je pense, de plusieurs de ces tentatives, dont l'une favorisée par M. de Martignac, avant la fin de la Restauration. Elles avaient toutes 14

36. En janvier 1831, Mme de Montcalm lui en demandait des nouvelles. (*Lettres à L.*)

pour but la conquête de son pays de Mâcon. Il avait commencé de bien bonne heure à y rechercher les fonctions publiques : avant d'avoir l'âge légal, il était maire de son village de Milly en 1813[37].

Puis on l'avait mis dans la diplomatie, ce qui est bien encore une occupation politique. Mais ce qu'il voulait, c'était la vie parlementaire : en le recevant à l'Académie en 1829, Cuvier le prémunissait contre la dangereuse tentation. Il était déjà trop tard.

Lamartine n'était pas, d'ailleurs, dans sa génération, le seul, parmi les poètes et les écrivains, que tentât la tribune, autre forme après tout de la gloire du verbe. Les gens de lettres d'alors n'avaient pas connu l'alexandrinisme de l'« Art pour l'art », le dandysme, comme dit Verlaine,

….. épris des seules rimes.

Pour eux, le « penseur » était toujours près du poète, et donc aussi le conducteur de peuples. À ces mêmes élections de 1831, d'autres écrivains rêvaient la fortune des scrutins ; Balzac, sans aucun succès, d'ailleurs, se lançait à Cambrai et à Angoulême ; le sombre Vigny lui-même n'était pas bien éloigné de semblables desseins. Mais Lamartine fut le seul, en somme, à fonder sur le terrain électoral quelque chose qui pût durer. Les autres rêvèrent une élection ; il conquit des électeurs.

Comment fit-il ? On a dit et répété, je l'ai lu encore récemment : « élu sur sa seule renommée ». C'est une grande erreur. En fait, quand on y regarde, on découvre ceci : la renommée, à l'occasion, put lui nuire. Elle excitait la jalousie ; elle lui fut reprochée. On en verra ici des preuves. Elle lui servit aussi, cela n'est pas contestable, pour se poser vite et avec éclat devant les électeurs. Même au fond des provinces, une foule de gens le connaissent d'avance. Jules Lemaître fait remarquer que, pour tout comprendre, il faut nous transporter aux jours d'avant les chemins de fer ; la vie littéraire de la province française était autrement vivante alors que nous ne pouvons le supposer. Cette remarque, qui vise le Mâconnais, est tout aussi vraie de la Flandre maritime. J'aurai plus d'une fois à montrer des relations littéraires entre Lamartine et ses électeurs flamands. Je note

37. On l'avait nommé pour faire plaisir à son père et, peut-être aussi, pour le préserver du service militaire. (Voir dans la *France parlementaire* la notice de Louis Ulbach, qui certainement tenait ces renseignements de Lamartine.)

pour l'instant que sa gloire était déjà bien établie, en 1831, dans le nord de la France. Quand la *Feuille* imprimait : « Il n'est pas un de nos lecteurs qui ignore les œuvres de M. de Lamartine ». — elle exagérait à peine.

Voilà qui va bien : mais la renommée littéraire aurait-elle pu suffire pour faire admettre au pied-levé, tombant du ciel, un poète fameux dans une circonscription de Flandre, en 1831, ou même à toute autre époque ? — Non, certes.

III. — LE « MANUSCRIT DE MA MÈRE »

16

« Il ne connaît pas notre pays ! » — dira la *Feuille*, lorsqu'elle se mettra à combattre Lamartine ; — « c'est peut-être la première fois qu'il le voit ! » — Je ne puis assez admirer dans la *Feuille* la pauvreté de ses informations. Au moment où elle parlait, la première visite de Lamartine dans la Flandre maritime datait déjà de neuf ans, car c'est au mois de juillet 1822 qu'il était venu rendre visite à sa sœur Eugénie, Mme de Coppens d'Hondschoote. Je puis m'étonner que la *Feuille* ignorât ce voyage ; mais que les pieux lamartiniens d'aujourd'hui l'ignorent, n'a pas de quoi nous surprendre ; car Lamartine n'en a jamais parlé dans les documents qui sont en notre possession. En publiant le *Manuscrit* de sa mère, il a coupé, comme choses qui lui paraissaient trop intimes, beaucoup de détails sur le mariage et le ménage de sa sœur, et notamment tout ce qui touche à la visite qu'il fit chez elle en 1822.

J'ai la joie de pouvoir recourir aux précieux cahiers de Mme de Lamartine et d'en publier quelques passages inédits. On verra qu'ici, comme en beaucoup de circonstances, la direction de la vie de Lamartine fut donnée par ces charmantes et ardentes femmes qui l'entouraient d'une 17
tendresse passionnée, sa mère et ses sœurs.

[Gravure hors texte : Mme de Coppens d'Hondschoote née Eugénie de Lamartine. — Mme de Lamartine de Prat née des Roys]

Que n'a-t-il pas dit d'elles ? — De sa mère ? « Pour écrire un chef-d'œuvre à chaque instant de sa vie, dit Jules Janin, il suffit à Lamartine de parler de sa mère. On la rencontre à tous les moments dangereux, où le fils a besoin d'un conseil. » Nous la rencontrons ici.

Alphonse ne nous a pas trompés en nous disant qu'elle l'aimait plus que tous ses autres enfants. Elle l'aimait d'autant plus qu'il l'effrayait un peu. Elle eût voulu, en mère tendre, écarter de son chemin toute peine, en mère vertueuse, toute cause de mal. Égale à lui par l'intelligence et la sensibilité, elle le comprenait au point de prévoir tout pour lui. C'est elle qui jadis payait ses dettes, encore petites, de jeune homme ; qui vendait des bijoux pour défrayer ses voyages ; qui prenait tant de précautions pour lui adoucir un coup douloureux, comme la mort de Byron. Et puis, elle cherchait à le préserver des tentations : elle brûlait l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*, lorsqu'elle les trouvait dans sa chambre à Milly. Pour qu'il ne mentît pas, « même en vers », elle plantait des arbres et du lierre aux lieux où il les avait imaginés. Mère d'indulgence et de sourire, vraie mère de poète, mais aussi mère fidèle au devoir, type de femme chrétienne et de grande dame, tel que le pouvait produire une souche de vieille gentilhommerie de notre province française !

Et ses sœurs ? toutes belles, toutes intelligentes ; tout était beau à ses yeux dans sa famille ; et, par un miracle où la poésie n'avait aucune part, il ne se trompait pas ; il semble, en effet, que tout était beau, en beauté 18
physique aussi bien que morale, — grave et noble avec le père, pure et passionnée avec la mère et les sœurs.

Qui ne revoit les sœurs, jadis, à Milly ?

> Là mes sœurs folâtraient et le vent de leurs jeux
> Les suivait en jouant avec leurs blonds cheveux !

Parmi elles, toutes belles, la plus belle était Eugénie. Il n'est pas très étonnant qu'elle ait été sa préférée, car elle lui ressemblait : grande, mince, le cou un peu long, le nez arqué, les yeux clairs et vifs. Il aimera, dans sa triste vieillesse, se rappeler « les printemps d'autrefois, où Eugénie descendait de l'église… attirant tous les yeux par les ondulations de sa robe blanche et par les roses de ses joues[38] ». Elle était très blonde, — une « figure norvégienne » dans l'hyperbole fraternelle, « une apparition d'Ossian ». Et le frère ajoute : « elle devait charmer les hommes du

38. Lacretelle.

Nord[39] ». Ce fut, en effet, sa destinée.

Le premier homme du Nord qu'elle charma fut un gentilhomme flamand, au cœur droit et chaud, un très brave officier. Le hasard des garnisons, à la fin de 1815[40], avait conduit dans la légion de Saône-et-Loire M. Bernard de Coppens d'Hondschoote. Il avait vingt-neuf ans, Eugénie de Lamartine dix-neuf. Il tomba éperdument amoureux d'elle. Comment un beau matin de 1816 une lettre, portant le timbre de la poste de Dunkerque, vint surprendre M. et Mme de Prat[41], comment ils se renseignèrent, com- 19
ment l'attente de la permission ministérielle fit, pour un temps, languir les amoureux, comment enfin, le 24 août 1816, l'heureux mariage fut accompli, c'est ce que nous allons savoir.

Lamartine a résumé, en quelques lignes, ce qui concerne les fiançailles de sa sœur avec « un jeune et brillant officier » qu'il dit, par erreur, « lieutenant-colonel » et fort exactement « fils de l'ancien seigneur d'Hondschoote en Flandre ». Mais voici le récit au complet ; ce n'est pas un des morceaux les moins vifs de ce *manuscrit*, qui est un des plus beaux et aimables monuments de la France d'autrefois :

> *Mâcon, 12 octobre 1816.* — … J'avais le désir de marier Eugénie ; elle a eu vingt ans au mois de janvier ; la difficulté du temps, le peu que nous pouvions lui donner dans le moment, la rareté des partis, tout cela me faisait craindre de n'en pas trouver qui pût lui convenir. Joint à ce que les parents exigent beaucoup de qualités presque impossibles à rencontrer. J'avais souvent le cœur bien serré en prévoyant l'avenir pour tout cela ! Cependant j'espérais en Dieu !
>
> Un matin que je m'étais réveillée plus triste que d'ordinaire, on nous apporte des lettres ; il y en avait une pour mon mari, timbrée de Dunkerque, ce qui nous étonna, n'ayant point de connaissances dans ce pays-là. Mon mari l'ouvrit précipitamment, et commence à lire tout haut, devant nos enfants :

39. *Nouvelles confidences.*

40. Lors de la création des Légions départementales.

41. Sous ce nom jusqu'à la fin de leur vie furent connus M. et Mme de Lamartine de Prat, les parents du poète.

« Monsieur, mon fils Coppens… » — Alors il s'arrêta, voyant qu'il avait fait une imprudence.

Effectivement c'était une lettre de la mère d'un officier qui était ici depuis peu, en garnison avec la légion, et qui demandait pour son fils la permission de faire la cour à Eugénie. Elle me parlait de sa naissance qui était fort bonne, de sa fortune qui était convenable. Quant à la personne, nous pouvions en juger, — et il était tel qu'on pouvait le désirer.

Cependant mon mari ne voulut rien précipiter, il demanda du temps pour prendre des informations ; il en fit prendre dans le pays, qui est fort éloigné du nôtre, — car la petite ville d'Hondschoote, où il habite ordinairement et dont il était seigneur, n'est qu'à deux lieues de Bergues. — Les informations furent toutes satisfaisantes. Le mariage fut décidé. Les permissions à avoir comme militaire entraînèrent beaucoup de longueurs, au grand chagrin du futur qui était extrêmement amoureux ; il prétend ne l'avoir jamais été de sa vie, quoiqu'il ait vingt-neuf ans, et l'être devenu à première vue.

Il a voulu faire de très beaux présents, un peu contre mon gré, craignant que cela ne fît tort à mes autres filles. Il a cependant fallu lui passer cette fantaisie, que je n'ai pas trouvée bien extraordinaire, parce que, n'étant pas connu ici, il était bien aise de s'y montrer d'une manière avantageuse. Ce qui m'a fait plus de plaisir encore c'est qu'il s'est conduit très religieusement, avec la franchise et la loyauté d'un brave militaire. Il s'était lié, en arrivant ici, avec un jeune ecclésiastique ; il a fait ses dévotions avec Eugénie la veille du mariage, qui s'est fait le 24 août.

J'ai touché, au Ministère de la guerre, le dossier de l'autorisation de mariage, les pièces officielles fournies par la mairie d'Hondschoote et la mairie de Mâcon, et enfin, jaunie par le temps, cette bienheureuse feuille d'autorisation, qui fut jadis si impatiemment attendue[42].

42. Voir *appendice* II.

Après le mariage[43], dont Lamartine a publié le récit tout au long, Eugénie suivit son mari à Avignon, où la légion de Saône-et-Loire avait un détachement ; et, vivant tantôt en Flandre chez sa belle-mère, tantôt dans la garnison de son mari, elle eut pendant deux ans peu d'occasions de voir son frère. Mais elle fut rapprochée de lui et de la famille en 1818. Le 10 mai, Mme de Lamartine écrit dans son cahier : 21

> « Nous avons appris tout à coup que le ministère de la guerre venait de rendre une ordonnance par laquelle les états-majors des légions viendraient dans le chef-lieu de la leur pour la compléter et former des seconds bataillons. M. de Coppens étant le chef du sien, le voilà ici, peut-être pour longtemps. Il loge à la maison. »

Ce séjour d'Eugénie et de son mari en famille, à Mâcon ou à Milly, dura près de deux ans. Est-il besoin de rappeler ce que furent pour Alphonse ces deux années, 1818 à 1820 ? Ce sont les plus tristes de sa vie et les plus fécondes en sublime poésie. C'est le plein de sa douleur d'aimer et de son ennui de vivre. Elvire est morte le 18 décembre 1817. L'inconsolable amant ne quitte guère les bois, les champs, les livres, le coin de son feu. Plus que l'hiver, l'été le plonge dans la solitude ; il dit : « Mes sœurs même sont parties. » — Sa mère va le voir à Milly, où il reste, tout seul, de longues semaines, « calme et triste ». Elle ne peut pas supporter de le voir ainsi, désœuvré et misanthrope. Il écrit seulement quelques vers « qu'il ne montre à personne » ; elle ne pense, pas plus qu'il ne pense lui-même, que ce soit pour lui une occupation suffisante. « L'oisiveté d'Alphonse me ronge, écrit-elle ; — était-il fait pour cela ? » — Elle le connaissait bien ; elle savait que, sous la cendre de ce cœur consumé, 22 couve un feu, que celui même de l'amour n'a jamais pu éteindre tout à fait. Elle conclut en mère clairvoyante : « Ce jeune homme est dévoré du besoin d'une vie active[44]. »

Dès les vingt ans d'Alphonse, sous Napoléon, Mme de Lamartine s'était presque fait un reproche des sentiments de fidélité politique qui privaient

43. *Manuscrit de ma mère*, p. 196, 197.

44. Les mêmes tristes années sont celles de la plus active correspondance politique de Lamartine avec Mlle de Canonge.

son fils, comme tant d'autres fils alors, d'une vie active et d'un service public. Elle ne pouvait s'empêcher de se dire : « Quel malheur qu'un fils inoccupé !… Nous aurions dû penser à lui, et non à nos répugnances et à nos opinions. » Et elle le voyait « avec douleur, sans carrière et sans avenir ». Ce souci ancien avait redoublé alors que le retour des Bourbons avait redonné quelque espoir. Alphonse partageait ce souci. Il ne se résignait pas au désœuvrement. Il cherchait une occasion quelconque de mouvement, un *trompe-la-faim*, un poste dans quelque administration[45].

Enfin les deux années de souffrance se terminèrent par deux événements qui remplirent sa mère de joie, et la rassurèrent sur l'avenir matériel et moral d'Alphonse : un emploi dans la diplomatie l'appela à Naples ; en même temps, il se maria, très dignement, à la femme bonne et dévouée qui devait lui être si secourable dans l'adversité.

En 1820, les soucis s'écartaient donc, au moins de façon immédiate, pour la mère d'Alphonse, pour ses tendres sœurs qui avaient souffert avec elle 23
pour lui. Mais on pense qu'aucun de ces cœurs vibrants qui l'entouraient ne put oublier jamais l'angoisse des deux années vraiment inquiétantes. Eugénie, qui tout justement les avait passées presque continuellement auprès de lui, en avait le souvenir bien présent à la pensée lorsque plus tard elle aperçut l'occasion de procurer au grand désœuvré l'occupation qu'il désirait le plus. Si même elle n'y avait pas songé, sa mère n'eût-elle pas été là pour lui suggérer d'avance ce rêve et cette possibilité ? Est-il défendu de penser que ce fut par quelque prévision de cet avenir que Mme de Lamartine désira tant aller voir sa fille en Flandre et qu'elle y emmena Alphonse ? Hypothèse assurément bien vraisemblable pour qui connaît la tendresse prophétique du cœur des mères, de cette mère entre toutes les autres, pour un enfant de prédilection.

Ce qu'elle cherchait pour son fils, en somme, c'était une voie où il pût, tout en accomplissant la destinée de son ardente nature, servir le bien et Dieu, et les principes d'honneur hérités de ses pères. Elle est morte (on sait par quel atroce accident)[46] avant de l'avoir vu arriver à l'entrée de

45. Par l'influence notamment de Mme de Sainte-Aulaire auprès du duc Decazes. Déjà, en 1816, quand il quittait Mâcon pour aller à Paris voir Elvire, c'était sous le prétexte, à moitié sincère, d'aller solliciter une sous-préfecture.

46. Brûlée dans son bain en 1829.

cette carrière. Mais elle l'avait conduit sur la route.

Ce fut en 1822. Au mois de juin, Bernard de Coppens était venu à Mâcon, ce qui faisait toujours à sa belle-mère « un extrême plaisir ». Mme Alphonse de Lamartine s'y trouvait aussi avec son petit garçon, ce pauvre 24
enfant né à Rome, sans cesse malade, sans cesse emporté de voyage en voyage, jusqu'à en mourir. Alphonse était aux eaux à Plombières. Bernard de Coppens décida sa belle-mère à réaliser son projet dès longtemps caressé de voyage en Flandre, et partit en avant pour préparer les voies.

Mme de Lamartine est toute joyeuse ; elle se met en route avec cette gaîté active que son fils nous a décrite, « sereine, jeune de cœur, belle encore de front, comme la jeunesse ». Elle écrit le 22 juin : « Nous partons lundi 8 juillet pour Hondschoote, où nous serons le dimanche d'ensuite, pour la *kermesse* ou *ducasse*, qui est la fête du pays. »

Alphonse y viendra[47]. Au retour de Plombières, il compte s'arrêter à Paris pour faire ses paquets. C'est à Paris que sa mère doit lui ramener sa femme et son fils ; ensuite elle gagnera seule Calais et puis Hondschoote. Alphonse, qui n'a jamais craint la dépense, la rejoindra, quelques jours plus tard, par des moyens de transport plus rapides, une chaise de poste sans doute. Et ainsi fit-il.

Ce fut la première rencontre de Lamartine avec la Flandre. Quelle im-
pression lui causa-t-elle ? Elle a joué un rôle initial dans sa vie politique ; 25
aucun, je pense, dans sa vie poétique. C'est là un fait remarquable, et que je recommande aux critiques littéraires. La Flandre est un pays, certes, qui n'est pas indifférent, par la couleur, la lumière, et les aspects caractéristiques de la nature et de l'homme. Il n'en est pas moins vrai qu'elle n'exerça aucune action sur l'imagination du grand poète que le hasard

47. Ses lettres concordent bien avec le récit de sa mère. — Je ne saurais dire s'il avait été précédemment en Flandre, mais la chose n'est guère probable ; car Bernard de Coppens, après avoir quitté Mâcon en 1820, fut presque toujours retenu dans des garnisons lointaines. Le 19 février 1820, Mme de Lamartine écrit : « Eugénie est fort triste, parce que son mari a reçu ordre de rejoindre son régiment : il est si contrarié… qu'il a envie de quitter le service. » Le 10 avril de la même année : « Son mari a grande envie de quitter le service, ce qui me fâche aussi : je lui ai écrit hier pour lui donner des conseils à cet égard. »

des circonstances amenait devant elle. Je recueille deux ou trois traits descriptifs, jetés à la volée, qui évoquent une image de Flandre. Il dit un jour, en parlant d'un logis très propre : « La maison ressemble à une maison flamande[48]. » C'est une réflexion banale. Il a parlé du climat. Toujours pour s'en plaindre[49]. Dès 1831 il écrit à Virieu que l'air est trop bas et trop humide pour lui. Ce même jour, il accorde à la Flandre un éloge physique, le seul : « Quelle végétation ! » — et il continue par une comparaison de plaine à plaine, qui a bien sa valeur : « La Lombardie n'en approche pas[50]. »

Mais dans ses poèmes chargés de tant d'images de nature, pas une ne vient de Flandre ; malgré leur imprécision habituelle, il est aisé de s'en assurer. Les lignes de nos paysages de la Flandre maritime sont toutes horizontales, car nos plaines ne se changent parfois en collines que par de très molles ondulations. Les lignes du paysage de Lamartine au contraire 26
sont verticales ou fortement obliques ; il ne conçoit que des pentes, des ravins, des forêts. On reconnaît les formes des collines de Saône-et-Loire[51] ou de la Côte-d'Or. Je crois qu'il regardait assez peu la nature, mais qu'il la formait, dans son imagination, des figures recueillies dans son enfance et son pays natal. Depuis Mâcon, Milly, Montculot, Cluny, il a très peu enrichi sa collection de formes. S'il y a ajouté celles de la Méditerranée et plus tard de l'Orient, ce fut dans une expression un peu conventionnelle et, à vrai dire, sans profit pour son originalité.

Il a aimé les hommes de la Flandre. Il n'a pas vu la Flandre.

Tout autre fut sa mère. Elle a bien vu le pays et en a bien gardé l'image. Quant aux hommes, ils lui ont plu jusqu'à l'enthousiasme. Elle a trouvé devant elle une contrée laborieuse, pacifique, profondément française, malgré la date assez récente de la conquête, solidement croyante, un magnifique spécimen en somme, et aussi intact que possible, de vieille

48. C'est la maison du capitaine du brick qui le transportait en Orient.

49. « Le climat du pays sur ma tête… » — L'expression revient plusieurs fois dans la Correspondance.

50. Il ajoute : « Je doute que Rio de Janeiro ait de plus beaux arbres. » — Virieu était revenu du Brésil peu d'années auparavant.

51. Qu'il a appelées avec ambition, mais non sans vérité, les « montagnes du Charolais ».

civilisation rurale. Son récit va nous jeter en pleine Flandre catholique et familiale. Nous n'aurons plus qu'à développer et à détailler l'image qu'elle nous présente du pays, et des braves gens, parmi lesquels elle s'est efforcée à implanter sa race et à la faire aimer. La bonne mère nous fournit notre fond de tableau.

Elle est à Hondschoote le 14 juillet 1822. Pour commencer, elle y assiste à une de ces nobles et innocentes fêtes religieuses de l'ancienne Flandre, dont quelque tradition se perpétue encore, malgré tout, jusqu'à nos jours. 27
C'est le premier soir ; avant de se coucher, elle veut fixer son souvenir.

> Je ne parle pas du pays ni de ma joie de revoir Eugénie ; je veux seulement, pendant que cela m'est très présent, parler d'une fête et d'une procession extraordinaire que je viens de voir.
>
> La fête est celle qui se célèbre tous les ans, dans toutes les villes de Flandre et qu'on appelle *ducasse* ou *kermesse* (qui vient d'église)[52], et attire beaucoup de monde. C'est un usage d'une très grande ancienneté, qui avait été aboli par la Révolution[53] et qu'on a renouvelé ici, cette année, pour la première fois. C'est une chose digne de la simplicité de mœurs des premiers siècles, mais qui, à présent, ailleurs que chez les bons Flamands, pourrait être une occasion de scandale, et faire tourner en ridicule des choses dignes du plus grand respect. Cela ne m'a paru inspirer que l'édification et la piété aux nombreux spectateurs de ce qu'on peut bien appeler, ce spectacle.
>
> Après une grand'messe très solennelle dans une église vraiment superbe, avec de la très bonne musique, on s'est mis en

52. On admet généralement que le mot kermesse vient de *kerk-mis* (messe d'église), la kermesse ayant pour origine la messe solennelle, anniversaire de la dédicace de l'Église. À cette occasion l'usage est que les principales familles font célébrer des messes pour les défunts. — Le mot *ducasse*, beaucoup plus usité dans la Flandre française, est d'une étymologie inconnue.

53. On voit que les cérémonies catholiques n'étaient pas encore rétablies vingt ans après la Révolution française.

marche. Toutes les rues étaient ornées de feuillage. Des guirlandes de fleurs, de papier de couleur, enfin de tout ce qu'on a pu imaginer, les traversaient assez près les unes des autres, et soutenaient des espèces de lustres, en couronnes, en gaze, en fleurs, terminés par des morceaux de verre qui rendaient du son, lorsqu'ils étaient agités par le vent. Des gens précédaient la procession, en couvrant le pavé de roses et de 28
feuillages ; ensuite venaient plusieurs petits garçons avec de petites cloches, puis la croix et les cierges ; ensuite une jeune fille représentant sainte Barbe, fort bien costumée ; un bourreau, les bras nus et rougis comme avec du sang, était à côté d'elle à gauche ; et à droite, un ange, portant une tour, l'exhortait en montrant le ciel ; elle parlait tantôt à l'ange, tantôt au bourreau, avec beaucoup de véhémence ; mais, comme c'était en flamand, je ne l'ai pas entendue. Après la statue de sainte Barbe [54], portée par quatre jeunes filles, suivait une autre sainte que je n'ai pas connue ; elle était vêtue d'une robe brune, très ornée ; elle avait à côté d'elle un ecclésiastique avec une barbe qui l'exhortait, je pense, au martyre, et un ange de l'autre côté qui parlait aussi. Derrière était la statue. Après cela, un enfant de douze à quatorze ans représentait saint Roch, vêtu en pèlerin, menant un chien en laisse ; derrière suivait la statue. On voyait ensuite paraître Jésus au milieu des docteurs…, avec une tunique violette, les jambes nues, une espèce de cothurne, des franges à sa robe, un soleil d'or sur la tête. Il y avait douze docteurs, vêtus à peu près dans le genre qu'on imagine, des livres à la main. Ils argumentaient chacun leur tour ; Jésus répondait à tous. Ils faisaient des pauses, parlaient tout le temps, toujours en flamand ; on m'a dit que ce qu'ils disaient était fort beau. Derrière les docteurs, à une petite distance, étaient la sainte Vierge et saint Joseph venant chercher Jésus au Temple. À peu de distance était la fuite en Égypte représentée par une

54. Ainsi qu'on peut le voir encore aujourd'hui à la procession de Furnes, après chaque scène représentée par des personnages vivants, on porte une statue de bois représentant la scène ou le personnage.

jeune fille (qui, par parenthèse, ressemble fort à Suzanne)[55], vêtue d'une robe bleu et argent, un voile de même, assise sur un âne avec un enfant sur ses genoux, ayant à côté d'elle saint Joseph et un ange. Venait un peu après le roi Hérode 29
à cheval, avec quatre seigneurs de sa cour et quatre gardes, tous à cheval, le roi et les seigneurs assez bien costumés, les gardes représentés en nègres, la figure et les mains parfaitement noircies. Ils parlaient aussi et le roi paraissait en colère. Après Hérode un paysan portant une gerbe de blé, c'est un homme qui fut, dit-on, interrogé par ceux qui cherchaient Jésus pour le faire mourir. Ensuite est venu Isaac chargé du bois pour le sacrifice d'Abraham, parlant avec calme et résignation, l'ange, et le bélier, qui était superbe, conduit par des jeunes filles. Puis toutes sortes d'emblèmes de la Nouvelle Loi succédant à l'Ancienne, de jeunes enfants portant du pain et du vin, et beaucoup de symboles que je n'ai pas compris ; le dernier de tous était la Mort, qui terminait cette singulière espèce de spectacle après lequel paraissaient beaucoup d'anges et de prêtres, de corporations, puis le Saint Sacrement sous un beau dais suivi par toutes les autorités civiles et militaires.

J'ai oublié de dire que tout cela était précédé de tambours et d'une excellente et très nombreuse musique. Puis venait une foule considérable de peuple ; tout le monde avait une contenance pieuse et recueillie ; il n'y a pas eu le plus petit signe de dissipation. Il y avait plusieurs reposoirs où on a donné la bénédiction très solennellement.

Quant à moi, j'ai été touchée aux larmes de ce que, peut-être, on n'approuverait pas partout ; mais cela me rappelait, ou plutôt me faisait imaginer ce qu'était ce temps de simplicité et d'innocence où on ne cherchait le plaisir que dans la représentation de ce qui pouvait exciter la piété, et où on était loin d'y trouver du ridicule. J'ai voulu écrire cela pendant que je l'avais tout à fait présent.

55. Une des filles de Mme de Lamartine, mariée depuis à M. de Montherot.

Mme de Lamartine, arrivée de la veille, était déjà tout à fait Flamande. Aimant déjà les coutumes flamandes, elle devait comprendre le pays flamand. J'ai tâché un jour de prouver que l'amour de la Flandre comporte la renonciation à deux hérésies : que les habitants sont froids, et que le pays est laid[56]. Toute cette histoire sera une réfutation de la première. La seconde n'avait jamais touché le cœur de Mme de Lamartine — ni, si je l'en crois, de son fils non plus.

> Alphonse et sa femme sont arrivés ici mardi (le 16 juillet). Ils ont trouvé ce pays-ci fort beau, et vraiment il est admirable. Nous avons fait plusieurs promenades sur des ânes[57] et à cheval dans des environs charmants. Nous avons été dans des villages de la Belgique, dont nous sommes ici tout à fait frontière. Il n'y a rien de si joli que ces villages. Toutes les maisons sont peintes, vitrées, de jolis jardins et parterres, des haies taillées à merveille, beaucoup d'arbres, des petits canaux autour des maisons, et de belles églises ! L'intérieur de la plus simple maison est propre à se mirer dans chaque meuble et ustensile de ménage ; tout cela a un air d'aisance et d'ordre qui fait une impression fort agréable.
>
> La maison d'Eugénie est aussi tenue à merveille. Sa belle-mère gouverne le ménage[58]… Elle rend sa belle-fille aussi heureuse que possible. Il y a ici quelques personnes agréables à voir. Il y a un joli jardin, un petit bois charmant, des pièces d'eau où l'on pêche. Je suis très satisfaite de tout ce que je vois de la position de ma fille, et si elle n'était pas heureuse, ce serait absolument un tort de son esprit, car elle a tout ce qui constitue le bonheur d'une personne sensée. L'éloignement même qui me semblait extrême est fort diminué par la facilité du voyage et la beauté de la route.

56. Cf. mes *Tableaux flamands*.

57. C'est ce qu'on ne verrait plus aujourd'hui. Un âne en Flandre est devenu une rareté.

58. Mme Coppens d'Hondschoote, la belle-mère d'Eugénie de Lamartine, avait épousé en secondes noces le général Gigault alors décédé, qui fut maire d'Hondschoote sous l'Empire.

> Par celle qu'a prise Alphonse il n'a marché que vingt-six heures de Paris ici. Tout cela m'a fort tranquillisée sur le sort d'Eugénie. 31

Mme de Lamartine se trouve à ravir à Hondschoote. Elle écrit le 22 juillet : « Nous menons une vie calme qui me convient beaucoup. Nous avons pris un train de lectures que j'aime… » Mais ce n'est pas seulement la lecture, le jardin, la vieille maison de sa fille, le charme des trois ans de son petit-fils[59], qui peuvent occuper son temps et suffire à son ardente imagination. Il lui faut du mouvement. Elle n'est pas pour rien la mère d'Alphonse ; et puis, sa bonne humeur et son entrain sont bien les façons propres aux femmes de bonne compagnie de l'ancienne société française, à la campagne et dans les provinces : s'intéresser à tout, prendre à tout plaisir, ce sont bien les traits sous lesquels mes souvenirs d'enfance me représentent les vieilles dames, notamment de ces provinces du Centre d'où venait Mme de Lamartine.

Que puis-je faire de mieux que de citer largement les pages qu'elle nous a laissées, toutes simples et sans apprêt ? Elles donnent justement l'impression, que je veux fixer, des rapports de la famille de Lamartine avec un pays nouveau pour elle ; elles nous offrent de plus un tableau très vivant des mœurs et du caractère de la Flandre maritime à l'époque qui nous occupe. Tout y est nouveau pour Mme de Lamartine, et occasion de plaisir : les dîners, avec les coutumes épulaires spéciales, les récits recueillis 32
au passage avec les souvenirs récents de la Révolution, et toujours, car elle ne s'en lasse pas, les pèlerinages, les processions, les cérémonies. Ce plaisir est si vif qu'elle s'en fait presque un scrupule de conscience. Ainsi un jour[60], avec la belle-mère d'Eugénie, elle s'en va en Belgique, à une lieue d'Hondschoote, au pèlerinage populaire d'Isenberg : « Il y a une neuvaine tous les ans, dit-elle ; il y a un monde prodigieux, de vingt lieues à la ronde… » Après la messe on verra une belle foire, où l'on pourra s'amuser à faire quelques emplettes. Elle s'en était fait une fête d'avance : « Je suis bien aise d'y aller. Dieu veuille que ce soit plus par dévotion que par curiosité ! »

59. Bernard-Auguste, né en 1819, mort en 1894, directeur honoraire des contributions directes et commandeur de la Légion d'honneur.

60. Le 18 août 1822.

Son souvenir le plus vivant est celui du jour où, montée gaiement dans un vaste chariot flamand, avec toute la société d'Hondschoote [61] elle s'en alla à Furnes voir cette fameuse procession, qui se célèbre aujourd'hui encore telle qu'elle nous l'a décrite :

> Il y a au moins deux cents personnes couvertes d'un cilice de la couleur et de la forme d'une robe de capucin, qui leur couvre entièrement le visage… La plupart portent de longues et lourdes barres de fer, les autres des croix de grandeur naturelle ; d'autres ont les bras étendus et appliqués sur des morceaux de bois pour les soutenir ; car cette procession dure trois heures. On dit qu'il y a dans le nombre de ces gens-là beaucoup de personnes qui viennent de loin pour accomplir des pénitences. Il y a aussi des femmes couvertes de mantes et d'un long voile noir ; tout le monde a les pieds nus.
>
> Au milieu de ces pénitents paraissent toutes les représentations de la vie et de la Passion de Notre-Seigneur, soit en figures naturelles, soit en figures de bois peint entourées de balustrades (ce sont des pénitents qui les portent). Beaucoup d'anges précèdent chaque représentation et expliquent les mystères en flamand. Il y a des gardes à cheval pour la Passion, et un squelette de grandeur naturelle, porté dans un cercueil, et qui, par une mécanique, se relève de temps en temps et semble sortir de son tombeau. C'est pour imiter les morts sortant de leur tombe à la mort de Notre-Seigneur. 33
>
> Nous sommes partis le dimanche [21 juillet] après la grand'messe dans un chariot de fermier conduit par deux forts chevaux. Nous étions bien du monde. Cette manière d'aller est fort gaie, — et on est bien.

Elle prend tout par le bon côté ; c'est un trait qui lui est commun avec son fils. Tout pour elle vaut la peine. Notre Flandre maritime peut lui garder reconnaissance, car elle l'a goûtée bien vite et bien complètement.

61. Il y a tout lieu de croire qu'Alphonse de Lamartine était de la partie.

Voyons-la encore dans les promenades et les rustiques parties de plaisir :

> *17 août.* — Avant-hier nous fûmes dîner chez un curé à deux lieues d'ici, dans un chariot comme celui dans lequel nous avons été à Furnes. Nous avons mené le curé et le vicaire d'ici. Il y avait à ce dîner le grand doyen de Dunkerque, c'est-à-dire le principal curé qui est un homme très vénérable[62], le Procureur du roi d'Ypres, ses trois fils et plusieurs autres personnes.
>
> Le curé d'Oost-Cappel[63], qui nous recevait, est âgé, bien respectable, et nous a donné un très beau dîner. On est resté à peu près quatre heures à table. On boit à toutes les santés. Au second service, on ôte l'eau, et au dessert le pain ; des *kouques*[64] et des biscottes en tiennent lieu. Tous ces usages que j'observe ont diverti et empêché de trouver le repas trop long. 34
>
> En arrivant à Oost-Cappel, après avoir été à l'église, nous sommes allés nous promener dans un gros village de Belgique qui est assez près et qui s'appelle Rousbrugghe[65]. Il est beau : les maisons en sont toutes neuves, ayant été brûlées pendant les dernières guerres par le général Vandame et rebâties depuis. Nous sommes entrés chez le curé qui nous a reçus parfaitement et dont la conversation est fort intéressante. C'est un homme d'une famille hollandaise[66] distinguée, qui a été déporté à la Guyane avec un de ses frères qui

62. M. le doyen Palmaert dont le rôle pendant la Révolution est bien connu dans l'histoire du pays.

63. M. l'abbé Lebon, curé de 1812 à 1823. Oost-Cappel commune de l'arrondissement de Dunkerque, canton d'Hondschoote. La moitié du village se trouve en France et l'autre en Belgique. Mme de Lamartine écrit *Jost-Cappel*. Elle orthographie les noms flamands d'après la sonorité. Son fils faisait de même ; on le remarquera plus loin. Il a agi de la même sorte avec plusieurs noms italiens.

64. *Koeken*, gâteaux.

65. Mme de Lamartine orthographie Rousbreuil.

66. Le curé qu'elle a vu est M. J.-J. Reyphius, premier curé de Rousbrugghe après la Révolution, en 1807. Il l'était encore en 1833. Voir E. Van den Bussche, *Histoire de Rousbrugghe-Haringhe*. Bruges, 1867.

y est mort. Lui a été sauvé d'une manière miraculeuse au moment où il s'y attendait le moins, n'ayant personne qui dût le protéger. Il était malade, lorsqu'on lui a apporté un passeport à son nom, en lui donnant les moyens de partir tout de suite, ce qu'il fit sans hésiter quoiqu'il y eût encore bien des dangers. Il est cependant parvenu heureusement en Amérique où il a été quatre ans curé à New-York. Celui qui lui a fait avoir un passeport ne le connaissait pas du tout, et faisait une spéculation de sauver les déportés. C'était pour MM. Barbé-Marbois et Lafon-Ladébat et autres. Mais ces messieurs, qui craignaient de compromettre leurs familles en France, ne voulurent pas profiter de ces offres. Alors on lui indiqua cet ecclésiastique et sachant qu'il appartenait à une famille riche, il espéra avoir une bonne récompense, et il le sauva. — Il conte cela à merveille : il a une belle figure, il n'est pas très âgé, et vit noblement dans une cure où il est assez magnifique et fait beaucoup de bien.

Le jeudi 22 août, on quitte Hondschoote pour aller à Dunkerque. Mme de Lamartine en prend occasion pour faire l'éloge de la famille Coppens. La branche aînée dont fait partie son gendre est un peu découronnée pour l'instant ; le jeune officier est souvent absent : son père est mort, et sa mère, l'excellente et un peu bruyante personne que nous avons déjà aperçue, est veuve de son second mari. Le personnage le plus notable est le chef de la branche cadette, le baron de Coppens de Noortlandt. Il a un fils, Laurent, un pâle jeune homme de dix-sept ans, poète, mélancolique, *enfant du siècle*, au cœur duquel ce passage du grand Lamartine et de sa mère ne s'effacera jamais.

C'est chez le baron de Coppens à Dunkerque que se continue l'apprentissage de Flandre de Mme de Lamartine ; il se complète en perfection. Elle va s'associer, jusqu'à l'émotion, aux joies populaires de nos bonnes villes : les concours de musique leur sont restés, jusqu'à nos jours encore (quoi qu'en ait l'odieuse et dissociante politique), une des occasions les plus chères de réunions joyeuses et de cordialité sociale. Or on annonçait un concours solennel de musique pour le dimanche 25 août à

Dunkerque. Mme de Lamartine professe un grand enthousiasme pour la musique municipale d'Hondschoote.

> La musique d'ici, dit-elle, doit concourir. Elle est extrêmement bonne pour une aussi petite ville. Il y a une trentaine de musiciens : la plupart sont des ouvriers qui deviennent d'une force extraordinaire : ils composent à merveille. 36

Il fallait aller voir à l'œuvre ces fameux artistes :

> Nous sommes allés coucher à Dunkerque ; la baronne Coppens a voulu nous loger pendant notre séjour… Nous fûmes voir le port de Dunkerque ; la mer m'a frappée davantage qu'à Calais ; elle était superbe, et la quantité de navires dans les ports faisait un fort beau coup d'œil. Nous fûmes à la grand'messe à Saint-Éloy qui est la principale paroisse. L'église est très belle ; le service divin s'y fait avec une très grande dignité.
>
> Il y a une grande tour carrée en face du péristyle de l'église, lequel est d'une grande beauté[67] ; la tour n'a de remarquable que la masse, son élévation et son antiquité, qu'on ne connaît même pas. Il y a une horloge avec le fameux carillon, mais qui est bien déchu. Sur cette tour on met un pavillon qui est un signal pour la mer.
>
> La ville de Dunkerque est belle, les rues sont larges, droites, bien pavées ; vingt-trois ou vingt-quatre mille âmes ; mais depuis la Révolution elle a beaucoup perdu de sa population et de sa richesse, ayant perdu la franchise de son port qui en était la source. Les Coppens y ont tenu le premier rang depuis Louis XIV, sous lequel Guillaume Coppens était maire de la ville, et ce fut lui qui en donna les clefs au roy en lui faisant, au nom des habitants, serment de fidélité. Depuis ce temps-là, ils ont été fort en honneur ; le père de mon

67. Il s'agit du péristyle gréco-romain, bâti en 1763 par l'architecte royal Louis, quand le goût antique était en honneur, et malheureusement démoli au dix-neuvième siècle, au retour du goût gothique.

gendre était aussi maire, lieutenant général de l'amirauté de Flandre, grand bailli de Bergues, et avait une fortune considérable qui a été presque toute perdue par la Révolution. On m'a montré beaucoup de maisons qui lui appartenaient ; il en reste encore une à Eugénie assez jolie. Pendant que j'en suis à la famille des Coppens, je dois dire qu'elle est originaire des Pays-Bas, et qu'on croit qu'elle s'est établie en France il y a trois cents ans… 37

Je reviens à mon journal. Après la messe, nous allâmes voir l'entrée des musiques. Il y en avait cinq, celles d'Ostende, de Roubaix, de Bergues, d'Hondschoote, et de Bourbourg. On allait les recevoir à la porte de la ville avec beaucoup de solennité ; elles étaient nombreuses et parfaitement costumées, parce qu'il devait y avoir un prix pour la meilleure tenue.

On avait fait un théâtre sur une grande et belle place, le théâtre entouré de balustrades, orné de colonnes, de guirlandes, avec la statue d'Apollon au milieu. En face et assez près, il y en avait un autre plus petit, orné de même, pour placer les juges au nombre de neuf. — Les théâtres, les rues, tout était pavoisé avec des drapeaux français et de différentes nations, fournis par les navires étrangers qui étaient dans la rade. Cela faisait un coup d'œil extraordinaire et chevaleresque.

La musique de Dunkerque, qui est fort bonne, a commencé, mais par honneur pour les autres et sans concourir. Les autres ont joué suivant le rang que leur avait donné le sort. Le premier prix, qui était une médaille d'or de cent écus, a été décerné à la musique de Roubaix, le deuxième à celle d'Ostende ; le troisième était balancé entre Hondschoote et Bourbourg[68]. On leur a fait jouer encore un morceau à chacune, pour décider, et Hondschoote a faibli à cette dernière épreuve. Cela m'a vraiment fait de la peine !

68. La musique de Bourbourg avait une vieille réputation et remportait partout des prix (Piers).

Bourbourg a eu le troisième prix et Roubaix celui de la tenue et de l'éloignement.

Il était plus de onze heures quand cela a fini, mais on y était si intéressé que vraiment le temps n'a pas paru long. J'ai trouvé cette soirée charmante. J'aime cette institution ; il pourrait pourtant en résulter des rivalités fâcheuses, ce qui a manqué d'arriver parce que les musiciens de Roubaix ont eu l'air d'insulter ceux de Bergues en traversant cette ville. Mais on a tout apaisé. 38

Après ce concours, où se révèle le patriotisme hondschootois de Mme de Lamartine, le baron et la baronne de Coppens emmenèrent leurs hôtes à la campagne à deux lieues de Dunkerque, dans ce joli château de Noortlandt[69], d'où ils ont pris leur nom.

Le château est démoli aujourd'hui. Il avait l'aspect grave, distingué et un peu lourd de plusieurs constructions flamandes du dix-huitième siècle. Mais il était entouré d'un de ces beaux jardins, à forme régulière et d'équerre, où les Flamands du passé aimaient à combiner des dessins si particuliers. La plupart de ces jardins ont dès longtemps disparu ; il ne reste guère aujourd'hui que celui d'Esquelbecq, qui est d'ailleurs adorable. Mme de Lamartine goûte bien vivement celui de Noortlandt. Elle ne goûte guère moins le jardin et le château de Steenbourg[70] que M. de Coppens la mena voir. Esquelbecq et Steenbourg demeurent encore aujourd'hui, dans la Flandre française, les derniers spécimens de cet art exquis des demeures flamandes, telles que la *Flandria illustrata* de Sanderus nous en a laissé l'image.

39

26 août. — Lundi nous sommes venus ici ; on nous y traite à merveille ; la maison est jolie ; les jardins sont particulièrement beaux ; des allées superbes, de belles pièces d'eau. Il y a un air de grandeur qui me plaît et me rappelle les lieux où

69. Mme de Lamartine lui donne le nom d'Aremboutscappel, qui est celui de la commune (canton de Bergues). On en trouve une vue dans les dossiers Coppens à la Bibliothèque de Dunkerque. Il a été démoli au milieu du dix-neuvième siècle.

70. Le château de Steenbourg est encore entre les mains des Zylof, une des rares familles nobles du pays qui aient survécu à la Révolution.

j'allais dans ma jeunesse aux environs de Paris. J'avoue que cette régularité me plaît davantage que les jardins anglais. Je trouve que c'est plus en harmonie avec une belle maison, — et auprès. Que, plus éloignée ensuite, on trouve une nature qu'on croit toute naturelle, à la bonne heure, c'est bien ! Mais l'art peut se montrer à côté d'un château, qui certainement n'est pas l'ouvrage de la nature.

J'ai lu, j'ai travaillé, j'ai tâché de mettre à profit pour mon âme le loisir que j'ai ici.

Nous avons été à la messe à Petite-Synthe[71], paroisse assez loin d'ici, et à dîner à Steene, chez une fermière fort riche. C'est une excellente femme ; elle nous a donné un dîner énorme, et bien ordonné, à deux services, avec une multitude d'entrées, quatre rôtis, un énorme jambon, quatre plats de légumes, dix-sept crèmes, tartes, puddings, etc…

Nous nous sommes promenés ensuite dans un joli petit château antique, entouré de fossés, bâti en 1100. Il appartient à Mme de Zylof qui y a passé sa vie, et y a eu onze enfants ; il lui en reste huit. C'est une ancienne et respectable famille. Son mari est mort ; c'était un homme très pieux. J'ai vu son tombeau dans le cimetière ; ses onze enfants y sont nommés. Dans ce pays-ci les cimetières sont fort beaux. Au-dessus de la sépulture des gens un peu considérables on met une espèce de tableau en bois, sur lequel est représenté un christ, et au pied de la croix, on met à genoux la femme et tous les enfants. Ceux qui sont morts sont marqués par une croix au-dessus de la tête.

Le mois de septembre est venu. Mme de Lamartine est revenue à Hondschoote. Les derniers jours du séjour lui donnent encore des parties de plaisir.

3 septembre. — Nous sommes de retour à Hondschoote ; nous arrivons d'une ferme dans les Moëres. Ce sont des parties

71. Mme de Lamartine écrit : Petite-Sainte.

> assez gaies, de vraies fêtes flamandes. On a dîné fort bien, puis dansé dans une grange ; il y avait un joueur de violon qui était tout à fait une figure de Téniers. On a fort bien soupé, puis nous sommes revenus à onze heures, comme nous étions venus, tous ensemble dans des chariots de ferme, par un clair de lune superbe.

Dans cette commune des Moëres où elle voyait gaîment danser au son du violon, Mme de Lamartine était l'hôte d'un homme vraiment remarquable dont nous aurons longuement à parler, M. Debuyser, qui sera le premier, le plus fidèle, le plus influent électeur de Lamartine. A-t-elle prévu quelque chose de cet avenir pendant la joyeuse journée de septembre 1822 ? A-t-elle mis en jeu ses qualités de fine diplomatie dont ses amis la disaient douée[72] ou bien se laissa-t-elle aller simplement, sans plus, à son naturel désir de plaire ? On ne saurait le dire. Il n'en est pas moins qu'elle plut et qu'elle laissa des souvenirs dans les cœurs.

La fin approche de son heureux voyage. Les derniers jours ont été attristés. D'Angleterre M. et Mme de Lamartine envoyaient à la grand'mère de médiocres nouvelles de son petit-fils. Elle s'interrompt au milieu d'un récit de promenade pour écrire : « J'aurais trouvé cela joli si j'avais été 41
tranquille ! Mais mon inquiétude empoisonnait tout. »

Ce n'était pas son seul souci.

> Voilà un nouveau poids sur mon cœur, qui m'a fait recommencer une neuvaine. C'est pour ce pauvre M. de Coppens, qui est revenu ici, il y a sept à huit jours, en très mauvais état. Déjà, à Mâcon il était fort maigri ; depuis ce temps cela a augmenté au point que nous en sommes tous extrêmement affligés. Sa pauvre mère le pleurait déjà comme mort ; Eugénie était fort inquiète ; je la rassurais plus que je ne l'étais moi-même.

72. *Mémoires inédits de Dargaud* (p. 45) : « Rien n'égalait sa diplomatie toujours droite et adroite, toujours triomphante… Elle avait transmis à M. de Lamartine cette fascination. Pour lui, comme pour elle, c'était un don. »

Lorsque enfin Mme de Lamartine quitte sa fille, son gendre encore souffrant, son petit-fils, tous ses nouveaux amis, le bon pays flamand, pour retourner chez elle, elle ne peut se défendre d'une tristesse et d'un pressentiment.

> J'étais frappée de la réflexion que ce voyage, depuis longtemps but de mes pensées, qui me paraissait pour ainsi dire devoir arrêter les jours, est à sa fin… et que bientôt le grand voyage où Dieu m'a engagée finirait de même ; et cependant loin de me pénétrer sans cesse de cette pensée, mon impuissance de recueillement, mes distractions d'esprit augmentent. Je ne suis contente que de ma foi et de ma volonté ; mais elles restent sans effet, et il me faut la grâce de Dieu que je lui demande avec instance.

IV. — LE COUP D'ESSAI

Il n'est pas probable que Lamartine ait repassé en Flandre pour y chercher sa mère. D'Angleterre[73] il dut regagner Paris directement. Je ne sais pas si l'idée électorale résulta nettement de ce premier voyage, dans lequel, si je puis dire, sa mère aima pour lui la Flandre et les Flamands. L'occasion d'ailleurs ne s'est pas présentée, avant 1830, de faire plus et d'aller plus loin[74]. Lamartine eût-il été prêt, la circonscription électorale ne l'était pas.

D'ailleurs les Coppens, à supposer qu'ils eussent conçu un projet, n'eussent guère été à même de lui faire prendre forme. Bernard, sa santé un peu rétablie, se donna tout entier à son métier. En 1823 il eut la satisfaction d'obtenir un emploi d'état-major avec son grade de chef de bataillon[75] ; et alors, après un rapide séjour auprès de sa femme, il partit pour la campagne d'Espagne[76]. Ce n'est qu'en décembre 1823 qu'il put

73. Il avait dû y arriver vers le 22 juillet, après un séjour de six à sept jours en Flandre (le 1er août, il se dit à Londres depuis dix à douze jours).

74. Il n'est pas impossible que, de 1822 à 1830, Lamartine soit encore retourné en Flandre, dans les intervalles de ses séjours en Italie ; mais rien ne le prouve et ce n'est pas probable.

75. Il était chevalier de Saint-Louis depuis 1822.

76. « Il irait vraisemblablement avec le général Guilleminot qui est nommé chef d'état-

retourner à Hondschoote où Eugénie avait été sérieusement malade[77].

Après ces événements, le *manuscrit* de Mme de Lamartine ne contient plus qu'une seule mention du ménage Coppens. Elle est de 1827. Alors la préoccupation du jour, c'était l'avancement de M. de Coppens. On comptait fort, pour y aider, sur la renommée de son célèbre beau-frère : « *9 août.* — Le roi doit aller en Flandre. M. de Coppens espère avec raison que le voyage du roi lui procurera de l'avancement. Eugénie doit être présentée *sous son nom de Lamartine.* »

La fête où Eugénie vit le roi nous a été contée par Piers et Du Rozoir avec force détails. C'était au cours du voyage de Charles X au camp de Saint-Omer, un des derniers et des plus complets triomphes de la vieille monarchie. Le roi traversa tout le département du Nord. À Hazebrouck, le sous-préfet Saullay de L'Aistre[78] lui avait préparé d'admirables ovations. De là il gagna Dunkerque[79], en traversant tous les villages et villes en liesse, Cassel, Wormhout, et les autres. Il s'arrêta plus longtemps à Bergues. La 44
réception fut « une des plus belles du pays », et la ville « s'était surpassée ». On sait faire une fête en Flandre.

On avait restauré et repeint toutes les maisons, ce qui est le principe des fêtes flamandes, décoré le moindre recoin de tentures et de banderoles. L'enthousiasme des cœurs était à la hauteur des circonstances. À la porte de la ville, le peuple avait dételé la voiture du vieux roi, riant et heureux, qui s'était laissé traîner par les portefaix de la ville, à travers les vieilles rues étroites, bordées de maisons à pignons, sous une suite d'arcs de triomphe. Sur la grande place on avait dressé, de fleurs, de rubans et de

---

major de l'armée commandée par Mgr le duc d'Angoulême. » (*Manuscrit de Mme de Lamartine*). — En réalité il servit auprès du vieux maréchal Moncey. (Il sera souvent question de Guilleminot dans la suite de ce récit.)

77. « *22 avril 1823.* — Je suis inquiète d'Eugénie. Elle a un mal de gorge qui lui fait cracher le sang. » — « *19 décembre.* — M. de Coppens est arrivé ici vendredi 12. J'ai été bien contente de le voir… Il a servi avec distinction. On voulait le faire gouverneur des forts de la Séo d'Urgel pendant l'occupation. Il a refusé. On lui a offert Girone. Il a refusé aussi. Il a mieux aimé revenir auprès de sa femme. »

78. L'ami que Lamartine amènera à Bergues avec lui en 1831. Du Rozoir le qualifie : « Un jeune administrateur déjà éprouvé par une longue fidélité. »

79. Où le maire Gaspard s'apprêtait à le fêter, et où il coucha dans la sous-préfecture de la rue du Jeu-de-Paume tout récemment installée.

feuillage en face du vieux beffroi, « un amphithéâtre, où se pressait toute l'élite des dames » en toilettes brillantes. Elles poussaient des cris de joie, toutes debout, agitant leurs mouchoirs.

Voilà donc où Eugénie fut présentée à Charles X « sous son nom de Lamartine ». Bernard de Coppens n'eut son avancement qu'un peu plus tard ; en janvier 1829, il fut nommé lieutenant-colonel d'état-major, mais se fit mettre en disponibilité pour soigner sa santé. Il ne devait plus jamais reprendre de service actif. Désormais, presque continuellement, il restera en Flandre avec sa femme et au milieu des siens. Les relations entre Hondschoote, Paris et Mâcon seront fréquentes. Eugénie recevait des visites des membres de sa famille, par exemple de sa tante, Mme de Vaux, si aimée de sa mère[80]. Au passage, Mme de Vaux allait chez Alphonse à Paris prendre ses commissions pour sa sœur. Rien ne dit que Mme de Lamartine elle-même ne soit pas retournée à Hondschoote. Eugénie allait de temps en temps à Mâcon. Elle prenait son frère au passage à Paris et terminait son voyage avec lui[81].

À quel moment se formula nettement le projet de trouver en Flandre pour Alphonse le corps électoral que l'on cherchait pour lui de tous côtés ? Ce dut être surtout après que la Révolution l'eût rendu libre. Eugénie dut prendre peur aussitôt de le voir retomber dans son désœuvrement. La tentative de 1831 ne fut peut-être pas la première.

J'ai lieu de croire qu'il fut déjà question d'un projet électoral pour Lamartine à Dunkerque en 1830. Si je le dis, ce n'est pas que je m'en remette aux dates qu'il a lui-même indiquées dans des récits postérieurs, car il a fait des confusions. Il nous dit par deux fois[82] qu'il s'était rendu en Angleterre *en 1830*, et qu'en y allant il avait traversé la Flandre, et « ébauché une candidature prématurée, mais assez heureuse ». Il ajoute qu'il s'était de nouveau arrêté en Flandre *pour les élections* après « quelques mois » passés en Angleterre. Or, *en 1830*, les dates connues permettraient diffi-

80. Mme de Vaux va notamment à Hondschoote en 1828 : « Mme de Vaux part ce soir pour Hondschoote. » (Lettre de Lamartine du 14 octobre.) — Mme de Lamartine disait de sa sœur : « la douceur angélique et la vertu surnaturelle sans effort ». *Manuscrit de ma mère*, p. 57.

81. « Si Eugénie est ici le 22 je l'emmènerai. » (Lettre d'octobre 1828.)

82. *Lamartine par lui-même*, édit. de 1863, et *Tribune de M. de Lamartine*, t. I.

cilement de placer ce voyage[83]. 46

Je me persuade qu'il n'y eut pas de voyage en Angleterre en 1830, mais seulement en 1831, aux dates que j'ai pu fixer.

Ajoutons ceci : *les élections de 1830* sont les dernières élections de la Restauration ; les premières de la monarchie de Louis-Philippe sont celles de juillet 1831. Une chose a pu créer la confusion des souvenirs de Lamartine : c'est qu'il y eut à Dunkerque, en 1830, une élection partielle, et que le nom de Lamartine, comme candidat, y fut prononcé. J'ai entre les mains une lettre d'une femme distinguée, qui vivait à Dunkerque à cette époque, Mme Dupouy[84], et j'y trouve la preuve presque formelle de cette première candidature. Sa lettre est tout entière consacrée à raconter ses souvenirs de la religion saint-simonienne et surtout de Michel Chevalier, son premier propagateur à Dunkerque. Elle l'a connu dans les bizarres attitudes et l'illuminisme extatique de sa première jeunesse et elle le nomme le Père Michel. Il avait séjourné peu de temps à Dunkerque, mais y avait fait plusieurs adeptes[85]. Or Mme Dupouy dit positivement : « C'est à lui que vint la première idée de faire nommer M. de Lamartine 47
à Dunkerque. »

On ne dira jamais assez sur combien d'hommes et d'événements du dix-neuvième siècle le mouvement saint-simonien exerça une action. Malgré des amitiés saint-simoniennes, Lamartine ne fut jamais de la religion de Ménilmontant. Mais sa manière de concevoir la politique en a bien reçu quelque empreinte. Proudhon a dit : « Les saint-simoniens ont

83. Paris, 21 septembre 1830. Milly ou Mâcon 12, 16, 21 octobre, 4, 19, 27 novembre, 13, 25 décembre. Il y a une autre objection. Ce voyage en Angleterre se caractérise par la visite à Talleyrand, ambassadeur. Or, à l'automne de 1830, Talleyrand n'était pas encore à Londres.

84. Collection Benjamin Morel. — J'ai déjà parlé de M. Dupouy. Mme Dupouy était la fille du général comte Corbineau et veuve en premières noces de M. Bourdon, le fondateur de la plus grande maison de commerce de Dunkerque. (Sur M. et Mme Dupouy, voir *Bulletin de l'Union Faulconnier*, 1904, p. 128-129.)

85. Un de ses partisans passionnés, M. Jean-Joseph Carlier, devint un des meilleurs amis de Lamartine. Je trouve des documents émanant de M. Carlier dans un précieux dossier de pièces saint-simoniennes qui est à la Chambre des députés. — Il est à noter que les contemporains reprochèrent à Lamartine ses accointances saint-simoniennes. Il n'ignorait peut-être pas la tentative de 1830 ce rédacteur du journal *ultra* la *Mode* qui lui criait en 1831 : « Briguez la papauté chez M. Saint-Simon ! »

passé comme une mascarade. » C'était les juger sommairement. Renan disait : « Ils ont mis du mysticisme dans les affaires. » Au seuil d'un siècle qui allait transformer le monde par le mouvement des capitaux et l'esprit d'entreprise, ils ont poétisé la finance et l'industrie. C'est ce que faisaient au même moment quelques-uns des écrivains les plus originaux ; Balzac en a construit une littérature épique. Ne rencontre-t-on pas, dans le même ordre d'idées, Lamartine, rêveur d'affaires s'il en fût, et qui s'y est ruiné, avec les cotons d'Ischia, la culture de Pianozza, les vignes du Mâconnais, les négoces d'Amérique, les grands défrichements d'Asie Mineure ? La conception des grandes affaires, la conquête du monde par l'activité humaine, sont bien parmi les motifs qui le jetaient dans la politique, très en avant sur son époque par ses imaginations financières, par son intelligence du progrès. Il sera l'orateur passionné des budgets, des conversions, le prophète des chemins de fer. Ce côté de l'homme échappe à ceux qui voudraient s'en tenir au poète ; mais la poésie n'a-t-elle rien à y voir ?

Il ne me déplaît pas de noter cette fraternité du début avec le jeune saint-simonien, le futur grand homme d'affaires, le futur économiste Michel Chevalier.

Retenons donc pour certaine l'intervention du Père Michel au début de 48
la carrière politique de Lamartine. Elle se place en 1830. Voici, en effet, ce que nous savons de la vie de Michel Chevalier à cette époque : tout jeune, à peine sorti de l'École polytechnique, il passa sept à huit mois de l'année 1830 comme ingénieur des mines d'Anzin. C'est alors qu'il vint à Dunkerque, y connut les commerçants du port, Jean-Joseph Carlier, qui était courtier maritime, les Dupouy, Benjamin Morel. En novembre, il quitta le Nord et alla à Paris diriger le *Globe*[86]. Mme Dupouy ne l'avait plus jamais revu à Dunkerque ; elle ne l'avait retrouvé qu'à Paris lors de son procès, où elle avait été moitié riante, moitié émue, contempler « sa belle tête de christ ».

86. Le *Globe*, journal des saints-simoniens, n'a pas semblé faire grande fête à Lamartine, mais celui-ci est toujours resté personnellement attaché à Michel Chevalier. Il écrira de lui en 1845 : « Nous sommes des hommes de même sang, de la même race intellectuelle, de ceux à qui la politique des âmes devrait appartenir. » — On verra plus loin comme Chevalier appuiera de nouveau Lamartine à Dunkerque en 1839.

Le moment de l'intervention de Chevalier pour Lamartine est donc presque limitée à l'année 1830. On peut préciser davantage. C'est en partant, en novembre, qu'il dut proposer son candidat. En effet un fait assez rare rendait à ce moment une réélection nécessaire. Brusquement, par suite d'un chagrin domestique, M. Benjamin Morel, député de Dunkerque, se résolut à renoncer à la vie publique. Quelques mois seulement le séparaient de sa dernière élection, obtenue à une belle majorité[87].

La démission et l'élection partielle qui s'ensuivit prirent tout le monde au dépourvu. Les candidats tardèrent à se produire ; puis ils parurent en 49
nombre et avec confusion[88]. Le nom de Lamartine avait été prononcé. Un numéro de la *Feuille d'annonces* rapproché de la lettre de Mme Dupouy ne laisse aucun doute à cet égard[89]. Il ne s'agit pas d'un simple bruit. Le journal fait nettement allusion à une candidature projetée, et il ne veut pas du candidat ; il lui oppose ce reproche qui sera souvent reproduit plus tard : « il est étranger au pays ». La *Feuille* lui rend d'ailleurs hommage : « Nous respectons, dit-elle, ce sentiment qui dit à l'homme que des talents le rendent digne de briguer une fonction dans laquelle il peut faire un noble usage de ses forces. »

Peut-être Lamartine allait-il arriver, planter son drapeau, et notre histoire électorale avait un chapitre de plus… Mais la question ne fut pas posée. Une touchante manifestation de tous les partis d'une ville entière fut faite auprès de M. Benjamin Morel pour le supplier de rester député. Il se laissa attendrir. Il se décida, dit-il, « à surmonter ses affections personnelles ». Le 20 décembre 1830, il fut réélu à l'unanimité de 226 votants, et il resta député de Dunkerque pour quelques mois encore.

Cette petite histoire n'est pas hors de propos, pour faire apercevoir l'état moral du pays de Dunkerque. Mais elle fera comprendre qu'au printemps de 1831 M. Gaspard attendit en vain, et que M. Morel ne mît pas plus

87. Élection du 23 juin 1830 : Benjamin Morel, 214 voix, élu ; Ferrier, ancien directeur général des douanes, 159 voix.

88. Notamment M. Colombier-Batteur, maire d'Esquelbecq. On rencontre déjà là le nom de quelques-uns des candidats que Lamartine retrouvera devant lui.

89. Numéro du 8 décembre 1830. — Lamartine n'est pas désigné par son nom, mais on ne peut guère s'y tromper.

d'empressement à solliciter un nouveau mandat.

V. — EUGÉNIE. — LES COPPENS

Lamartine ne fut pas candidat en 1830. Mais on voit qu'au printemps de 1831, l'idée de sa candidature n'était pas chose si neuve qu'elle le parut à l'indolent sous-préfet. Elle était en puissance depuis le mariage de sa sœur, depuis le voyage de sa mère, depuis surtout que sa sœur et son beau-frère étaient venus régulièrement habiter Hondschoote. Qu'Eugénie eût plu dans son pays nouveau, cela ne fait pas de doute. Comme dit son frère, elle charma les hommes du Nord. Car les hommes du Nord se laissent charmer, et gardent le charme au cœur. Elle-même s'était vite attachée à son nouveau pays, si lointain, si différent du sien. Quand sa mère vint la voir dans « sa chère ville d'Hondschoote », comme elle dit, elle la trouva parfaitement heureuse. À vrai dire, comme il convient à une bonne mère, elle découvrit bien quelques petites critiques à lui faire sur son « ton avec sa belle-mère, qui n'était pas aussi doux qu'il devrait être ». Ces délicates observations furent très bien reçues, « car Eugénie a un cœur excellent et un esprit bien distingué ». C'étaient des nuances de sentiment que la mère faisait comprendre à sa fille. Eugénie pouvait regimber parfois à sa bonne et un peu tumultueuse belle-mère ; mais ce n'était rien. Elle avait un haut sentiment du devoir ; c'était une chrétienne pieuse, comme sa mère. Et puis son ménage était heureux. Elle adorait son mari. Elle ne trouvait le temps long que quand il était loin d'elle, retenu par ses devoirs militaires. Dans ces moments-là sa mère pense à elle un peu tristement. Quand Bernard revient, elle écrit dans son cahier : « Eugénie est fort contente ! » La belle-mère apprécie beaucoup son gendre, un brave, un modeste, mûri jeune encore par ses campagnes déjà longues, dont une à la Grande Armée. Elle dit : « je l'aime beaucoup ».

Aussi, elle est tranquille sur le compte d'Eugénie, qui tempérait par la vertu une nature que nous concevons toute pareille à celle de son frère. Pareils, les traits du visage ; l'âme plus pareille encore : « Peut-être, dit sa mère, donne-t-elle un peu trop à l'esprit et à l'imagination. Cela lui ôte l'intérêt des choses réelles dont il faut nécessairement s'occuper, exalte ses nerfs et nuit au calme de son âme. Mais tout cela se rectifiera avec

la raison aidée de la religion. Elle cherchera moins à s'élever dans ces hauteurs métaphysiques. » Voilà qui complète bien le portrait. C'était un esprit très cultivé, épris de hautes lectures, de poésie, de pensées philosophiques.

Son caractère était tout pareil aussi. Elle se laissait aisément emporter, avec une sincérité passionnée, vers un sentiment excessif et une expression aussi excessive. On sait l'exagération usuelle et l'hyperbole verbale de son frère ; il n'a pas eu un rhume dans sa vie qui ne fût mal de mort ; toute chose était pour lui joie céleste ou douleur d'enfer ; un jour, partant 52
pour un voyage banal, il dit que sa souffrance est « mille fois pire que la mort ». Le tout avec verve, sincérité et grâce. La sincère et gracieuse Eugénie sentait et parlait de même.

Elle sera la seule qui, en tout temps, et jusqu'aux jours douloureux même de la misère finale, restera complètement l'égale de son frère, libre avec lui, lui tenant tête s'il laissait paraître quelque faiblesse, le querellant quelquefois, assez pour connaître de tendres réconciliations. Elle était celle qu'il aimait le plus. Il y a sur tout cela des souvenirs délicieux chez Lacretelle qui l'a connue vieille. « Quand nous voulions, dit-il, revoir le grand profil de Lamartine, dénudé par l'âge, nous allions la chercher (Eugénie), dans la retraite où elle vit noblement avec les souvenirs d'une grande gloire fraternelle, et d'une grande fortune perdue… Elle a conservé le charme affectueux qui faisait partie du trésor de Lamartine. »

Nous retrouvons aujourd'hui la même image dans la mémoire des êtres chers qu'elle a laissés après elle : devenue grand'mère, Mme de Coppens avait encore ses yeux ardents, son air de noblesse, sa bonté obligeante, — et son langage excessif. Elle avait des mots favoris que les petits enfants connaissaient bien, et c'était : « effroyable… admirable… tout ou rien… mort ou vif ».

Ces mots-là, c'était l'écho de sa jeunesse passionnée, tout animée de la joie du mouvement. Agir, c'était sa vie : agir pour la carrière militaire de son mari [90], — pour la carrière politique de son frère, c'est toujours agir. Elle mettait au-dessus de tout le désir d'exercer une influence autour 53

90. Mme Delahante en 1829 la voyait venir à Paris pour courir les bureaux afin d'obtenir une garnison plus favorable.

d'elle. N'est-ce pas tout l'esprit d'Alphonse ? Que le terrain soit petit, soit grand, peu importe ; qu'il s'agisse d'Hondschoote, de Bergues, de Paris, de la France, de l'Europe, de l'Empyrée, — il leur faut agir, plaire et vaincre ! Ils peuvent connaître des abattements incroyables : jamais l'immobilité, l'ennui, le dédain.

Mais, en vérité, quelle force surhumaine avait donc mis des âmes de poètes lyriques dans toutes les poitrines de cette famille ?

Pour commencer, l'empire d'Eugénie s'exerçait sur la famille de son mari et ce que Lamartine nomme la « clientèle » des Coppens. Le mot est juste. Mme de Lamartine nous a déjà montré, dans ses traits principaux, cette grande et active famille, attachée au port de Dunkerque longtemps avant la conquête de Louis XIV. C'est le type achevé de ces familles du commerce de grande mer qui associèrent leur fortune à la dure fortune de la ville maritime, — famille féconde en hommes hardis, à moitié marchands, à moitié corsaires, violents parfois et prompts aux querelles, mais toujours loyaux, travaillant tous les jours à défendre la patrie et à l'enrichir. Alliés aux grands corsaires patriotes, les Tugghe, les Bart, habiles marchands, mais s'honorant dans leur ville par la gratuité des fonctions municipales [91], les Coppens se sont élevés peu à peu à une haute situation 54
de fortune. Ainsi que la plupart des commerçants de Dunkerque, ils ont porté leurs désirs vers la propriété rurale. Elle pouvait les conduire à la noblesse.

En 1749, Jacques-Josse Coppens, époux de Marie Bart, achetait la seigneurie d'Hondschoote [92]. On voit encore son portrait en pied, grave et digne, en habit de soie et en perruque, dans la grande salle de l'hôtel de ville [93]. C'était un grand personnage. En 1768, le roi le nommait chevalier de Saint-Louis et les termes de la commission montrent les rares mérites que l'on se plaisait à récompenser chez ceux de son nom ; tout d'abord

91. Bibliothèque Nationale (Mélanges Colbert, t. 146, f° 426-427) : lettre de Philippe Coppens à Colbert, datée du 10 décembre 1667, où il se dit « un des premiers échevins de ceste ville ».

92. Qui avait longtemps appartenu à l'illustre famille noble des Pays-Bas, de Horne.

93. Avec ses armoiries parlantes, « d'azur à trois petites coupes d'or » (*Kop*, au pluriel *Koppen*, veut dire, en flamand : *coupe*).

on saluait en lui un neveu de Jean Bart[94]. Il vivait avec quelque magnificence. À Hondschoote, il possédait deux demeures, une maison de ville, située sur la grande place, et un château, aux portes de la ville ; il avait mis sept ans entier à le bâtir, et à le faire décorer de magnifiques peintures. Du château, en 1831, il ne restait plus rien que les jardins, avec la pièce d'eau poissonneuse et le vivier dont nous a parlé Mme de Lamartine[95].

Jacques-Josse (1711-1783) était le propre grand-père de Bernard-Jacques, 55
l'époux d'Eugénie de Lamartine. Pour se figurer l'étendue de l'influence de la famille, il faut savoir le nombre et la dispersion des membres. Quand on parcourt, deux siècles en arrière, la généalogie des Coppens, on rencontre çà et là des mentions comme celles-ci : « Vingt-deux enfants… cinq fois marié, etc… » — C'était le temps où l'on aimait en Flandre à vanter, comme un mérite des défunts le nombre de leurs enfants ; les riches faisaient peindre de ces tableaux, comme Mme de Lamartine en a encore vus, où un père et une mère (ou des mères), sont agenouillés derrière les groupes bien alignés de leurs fils et de leurs filles ; les pauvres se contentaient de l'inscription laudative : « Ils ont procréé en légitime mariage N… enfants ! »

Les Coppens en avaient procréé en foule ; ils avaient des parents de tous côtés[96]. Ils avaient des terres partout, des fermiers entretenus dans une continuelle familiarité par des mœurs cordiales et simples, des amis innombrables, souvent réunis dans la bonne convivialité flamande.

Le baron Laurent, neveu de Jacques-Josse, celui qui a mené à Dunkerque
Mme de Lamartine[97], Coppens de Noortlandt nous présente une des fi- 56

94. « … Issu d'ancêtres qui nous ont donné, à nous et aux rois nos prédécesseurs, des preuves réitérées de leur zèle pour la patrie et de leur attachement à notre service. C'est à leur soin et à leur activité que le commerce de la Flandre doit le progrès qu'il a eu. » — (Publié par M. Em. Mancel dans le *Bulletin de l'Union Faulconnier*, 1904, p. 22.)

95. Tout cela a disparu aujourd'hui. Des vieillards du pays se rappellent encore avoir, dans leur jeunesse, patiné sur le vivier Coppens.

96. Voir un résumé de leur généalogie (*Appendice* II).

97. Né et mort à Dunkerque (1750-1834). — 1774, échevin de la ville. 1780, procureur du roi à l'amirauté. 1790, président de l'administration du département du Nord. 1791, député à la Législative (siège au groupe des Feuillants). Incarcéré pendant la Terreur. An VIII, administrateur du département du Nord. An IX, maire de Steene. An X, membre de

gures les plus considérables de la région. Deux fois député, on l'a vu sans cesse sur la brèche pour défendre Dunkerque qui réclamait son port franc, mais pour défendre aussi à l'occasion Bergues contre Dunkerque. On lui savait de grandes relations dans tout le pays, à Lille, et à Paris aussi car il y passait ses hivers.

À chaque pas, dans l'histoire du pays, on rencontre les Coppens comme de constants bienfaiteurs [98]. Piers écrit en 1833 : « Toute cette famille est chérie et respectée pour ses vertus et pour sa bienfaisance. »

C'est dans ce milieu familial que s'est formé, en 1831 (et peut-être déjà en 1830), le petit complot des candidatures de Lamartine. Il était bien ourdi, dans une trame serrée de famille ancienne, unie, puissante, populaire, par la main d'une jeune femme ardente, intelligente, objet de l'admiration tendre de tous ceux qui l'entouraient.

Bernard était peut-être le plus populaire des Coppens : « Il plaît à tout le monde, disait sa belle-mère, par sa bonté, la simplicité de son caractère, et sa belle et honnête figure. » Il suivait en tout la volonté d'Eugénie, et cette volonté était toute-puissante.

Bien vite elle a été entourée à Hondschoote, à Bergues, à Dunkerque de chauds amis, je dirais presque, de partisans. Dès son arrivée dans le pays elle s'était mise, presque sans y penser, à faire une propagande d'en- 57
thousiasme autour du nom et des œuvres de son sublime frère. De sorte qu'Alphonse était devenu un dieu pour tous ceux qui aimaient Eugénie. — Et qui ne l'aimait ?

Il n'y a pas de doute : *Dux femina facti.*

Dès lors on aperçoit comment les choses se sont passées : Lamartine va

---

la Chambre de commerce du Nord. 1807, conseiller général. 1810, président du tribunal des douanes. 16 décembre 1814, baron. 1815-1818, député. (Adresse à Paris, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, et à Dunkerque, 2, rue de Séchelles, puis 2, rue Royer). Il était à la fois l'oncle de Bernard de Coppens (époux d'Eugénie de Lamartine) et son beau-frère, ayant épousé en premières noces sa sœur aînée. Il était le beau-père du baron de Kenny, longtemps maire de Dunkerque.

98. À la veille même du jour où commence cette histoire, je rencontre un don de deux maisons et quatre hectares de terre « aux hospices de Bergues » par M. Bernard de Coppens et Madame, née de Lamartine (Piers).

en Angleterre en 1831. Il se détourne un peu de sa route pour aller voir sa sœur à Hondschoote. Fut-ce par hasard, ou les Coppens lui firent-ils signe ? Je n'en sais rien. Il résume plus tard les choses en trois mots : « L'arrondissement de Dunkerque cherchait un député ; je cherchais des électeurs… je brûlais d'entrer dans la vie politique… » C'est bien la vérité, encore que nous ignorions à quel moment précis la tentation prit forme.

Il arrive à Hondschoote un des premiers jours de mai[99], sur la grande place rectangulaire au centre de laquelle l'église dresse son élégante flèche. Sur la gauche de la place sa voiture s'arrête, et il est reçu — avec quels transports de joie ! — dans une maison, qu'il connaît déjà, à haut pignon flamand, l'ancienne maison de ville de Jacques-Josse de Coppens[100].

Quelle animation, quelle vie il apporte avec lui ! Eugénie et sa mère débordent de bonheur. On reprend la bonne vie cordiale et conviviale qu'on a menée, neuf ans plus tôt, avec Mme de Lamartine, promenades, visites, 58
réunions, dîners. On convoque, comme vous pensez, pour fêter l'hôte adoré, parents, voisins, amis, et, comme vous pensez aussi, l'hôte adoré les charme. Pour commencer cependant, on ne leur parla d'aucun projet. Lamartine a l'air de dire qu'il ne songeait à rien lui-même. J'en doute un peu. En tout cas, c'est bien évidemment à la suite des réunions amicales d'Hondschoote que l'idée de la candidature se précisa. Le choix même des convives semblait fait avec quelque intention pour la préparer. Elle se précisa très vite.

Le 10 mai, c'est chose arrêtée. Lamartine s'occupe à prévenir les journaux, car, en pareille matière, c'est le premier point. Pour les journaux de Paris, il écrit la lettre que j'ai dite à Aimé Martin. En même temps il écrit à Dunkerque pour ceux de l'arrondissement.

Au premier rang des invités admis à le célébrer, Lamartine avait vite distingué une jeune femme d'une rare distinction d'esprit, enthousiaste de

99. Ou un des derniers d'avril. Il est difficile de préciser. Il avait annoncé à Virieu sa visite à Lyon pour le 10 avril environ (lettre du 24 mars). Après cette visite, il avait bien dû tarder quelques jours encore avant de partir pour l'Angleterre.

100. Aujourd'hui encore, quoiqu'elle soit bien défigurée, on distingue la maison des Coppens, entre les autres maisons de la place, par sa forme et son élévation.

ses vers, et pleine de foi en son génie, Mme Caroline Angebert, femme du commissaire de la marine de Dunkerque. C'était une amie intime d'Eugénie, — et Eugénie savait bien ce qu'elle faisait en l'appelant dès la première heure [101].

Mme Angebert fut un des plus précieux appuis de la candidature, non pas auprès des électeurs qu'elle ne connaissait guère, mais à Dunkerque par des relations mondaines et littéraires. Car elle avait formé autour d'elle un cercle de tout ce que la ville comptait d'intelligences ; et comme elle 59
faisait des vers et écrivait des nouvelles, rare aubaine pour les journaux de la ville, les journaux et les imprimeurs comptaient avec elle. Aussi, le 10 mai, elle est la première à qui Lamartine fait part de sa décision. Le 13, il va déjeuner chez elle à Dunkerque avec un autre ami de la première heure, M. Ferrier, directeur des douanes. Il leur recommande le secret le plus complet pour quelques jours, mais en partant pour l'Angleterre, il leur laisse une ébauche de sa profession de foi.

L'affaire était lancée. Le 15, veille de son départ, Lamartine pouvait écrire à son ami Virieu : « Je suis empoigné ! » Il est ravi de la Flandre : « C'est l'*ultima Thule !* » mais c'est aussi « le plus bel arrondissement de France » !

VI. — LE PLUS BEL ARRONDISSEMENT DE FRANCE 60

Il s'était un peu emballé ; mais il ne s'était pas trompé tout à fait. Ce fait reste : en quinze jours, dans un pays où l'amitié ne se donne pas à tout venant, dès l'abord, par une sorte de coup de foudre, il s'était fait des amis inébranlables. Or quelle que fût la renommée des siens, leur zèle, ils n'eussent point suffi à obtenir cela.

Ce fut aussi une affaire personnelle.

Quel était ce corps électoral auquel, du premier coup, Lamartine s'était presque imposé ?

101. Sur Mme Angebert, sauf quelques renseignements empruntés à la *Feuille d'annonces*, tout ce que l'on lira ici est dû à la précieuse correspondance récemment communiquée à M. Léon Séché par M. Léouzon-Leduc, petit-fils de Mme Angebert (*Les amis de Lamartine*, 1911). — Voir *Appendice* II.

C'est un corps électoral censitaire. La récente loi en avait assez largement étendu la base. « Les lois électorales, a dit Lamartine, sont les dynasties de la souveraineté nationale[102] ! » — Admettons, si l'on veut, que le souverain avait un peu changé. Le changement était moindre pourtant que de Charles X à Louis-Philippe. Il ne restait pas moins que l'électeur de- 61
vait faire preuve de quelque bien au soleil. Il y avait un dicton flamand : se tapant sur le ventre pour faire sonner son gousset, l'électeur devait pouvoir dire :

— *K'hebbe ze, de gulden !* — (je les ai, les écus[103]) !

Cependant la réduction du cens avait amené, dans la région qui nous occupe, un changement notable : c'est l'adjonction des fermiers, presque entièrement écartés par la loi précédente. Ils forment plus de la moitié des électeurs ; sur cinq cents (en chiffre rond), je compte 268 cultivateurs, presque tous des fermiers. Le corps électoral est d'ailleurs tout à fait agricole ; j'y trouve 81 propriétaires, presque tous ruraux, et 42 maires qui sont pour la plupart des cultivateurs, 10 industriels exerçant de petites industries agricoles (meuniers, tordeurs d'huile, etc.). Il ne reste plus que cent places pour les industriels proprement dits (briquetiers, faïenciers, etc.), les armateurs et commerçants du port de Graveline, les officiers ministériels, les médecins, pharmaciens, fonctionnaires, officiers[104].

À peine apparaît l'industrie dans ces campagnes. Le commerce y est modeste. Les petites villes flamandes, lorsqu'elles sont devenues françaises sous Louis XIV, ont perdu leur ancienne vie commerciale. Hondschoote se souvient à peine du temps où elle était le centre de la fabrication des étoffes de laine dites les *sayes*[105], où elle comptait dix-huit mille com- 62

102. Discours du 15 février 1842. — De par la loi du 29 avril 1831, les éligibles ont trente ans, payent 200 francs de contributions directes au lieu de 400 (par eux ou par leur femme, en quelque lieu que ce soit du royaume). Les électeurs ont vingt-cinq ans et payent 100 francs (au lieu de 200). — La loi ajoutait certaines *capacités* (membres de l'Institut, officiers dans certaines conditions, etc…)

103. Abbé Lemire, *L'Abbé Dehaene et la Flandre.*

104. Les listes électorales de cette époque n'existent plus ; ces documents sont mis *au pilon* tous les dix ans. Heureusement il reste parfois les listes du jury, toutes semblables sous le régime de la loi de 1831. Celle que j'ai consultée est aux archives de Bergues.

105. La maison de ville des Coppens, à Hondschoote, est l'ancienne *Halle aux Sayes*, que Jacques Josse avait aménagée à son usage.

muniants, où elle avait des comptoirs de marchands d'Italie. Bourbourg n'a jamais repris sa gloire des temps anciens depuis les pillages du dix-septième siècle. Bergues, qui a été jadis presque une capitale, est devenue la calme et pittoresque ville de marchés agricoles que nous connaissons. Elle avait encore sa petite industrie : à chaque coin de rue, on entendait le claquement régulier des métiers de tissage à la main [106]. Mais c'est encore là une industrie rurale, qu'alimentait le lin des plaines flamandes. Wormhoudt n'a jamais été ville forte ni ville d'industrie. Gravelines avait alors son port très ensablé. Soit démantelées, soit enserrées encore dans la noble ceinture de leurs remparts, les vieilles villes fortes commerçantes ne sont plus que les chefs-lieux de prospères cantons ruraux.

La contrée était bien plus exclusivement agricole en 1831 qu'elle ne l'est maintenant. Si l'on veut trouver un caractère particulier à la classe agricole flamande, c'est son incroyable stabilité. Quand on parcourt des listes de noms de Flandre remontant presque à cent ans, on reconnaît que ces noms, en majorité, sont encore aujourd'hui portés dans les mêmes lieux. Voilà dix ans seulement, le Syndicat agricole de Dunkerque a institué une sorte d'enquête pour établir l'ancienneté des familles rurales du pays ; cette statistique d'honneur a eu pour conclusion, à l'hôtel de ville de Dunkerque, une fête qui n'était pas banale ; on y a offert des prix aux fermiers dont la famille occupait la même ferme sans interruption depuis 63
le temps le plus long. Nous eûmes là la révélation du nombre considérable de vieilles familles, vivant depuis des années, et des siècles, sur la même terre et dans le même devoir. Il y avait un fermier dont la tradition remontait au seizième siècle ; plusieurs établissaient cette noble descendance depuis le dix-septième siècle, un plus grand nombre du dix-huitième, une foule des premières années du dix-neuvième [107]. Ces familles sont anciennes, stables, nombreuses. Ce sont les *familles-souches* que rêvait Le Play.

Combien plus nombreuses encore devaient-elles être quand Lamartine entreprit de se faire connaître d'elles et aimer ! Dans ce temps-là, les plus

106. Il y a vingt-cinq ans environ que le dernier a disparu.

107. Cf. *Appendice* II. Le président du syndicat, M. Dufour de Brœuille, appartient à une de ces anciennes familles rurales. La plus ancienne est celle de M. Dehaene, maire de Wormhoudt.

importantes des familles de la culture devenaient une sorte de haute bourgeoisie rurale, prenant, dans la commune qu'elles habitaient, une sorte de seigneurie de fait. Un grand nombre de villages avaient une demeure plus belle et plus importante que les autres. Le propriétaire de cette demeure était tenu en quelque révérence. En lui parlant on l'appelait « mynheer » (monsieur) tandis qu'aux autres habitants de la commune on disait simplement leur nom [108]. Les *mynheers* devaient leur autorité à leur riche aisance de propriétaires ruraux. Ils avaient le vieux luxe flamand, les vaisselles de Chine dans les dressoirs massifs, les étains, les cuivres, les services de lourde argenterie, et même d'or pour le dessert. 64
Ils étaient le plus souvent populaires, vivant avec bonhomie, aumônieux et charitables au pauvre monde.

On voit bien qu'il ne s'agit pas ici d'aristocratie. Les nobles, résidant sur leurs terres, sont dès lors chose très rare en Flandre. Je note, comme un signe distinctif du pays, la disparition presque complète de l'aristocratie. Fort peu de nobles résidaient même avant la Révolution, et ceux-là même ont quitté le pays sans esprit de retour pour des motifs divers [109].

Cette particularité aurait dû frapper spécialement des gentilshommes comme Lamartine et les siens vivant habituellement entre la Bourgogne et le Nivernais, pays, s'il en fut, de petite gentilhommerie terrienne. Mais ils ne semblent pas s'y être arrêtés ; ce qui les frappe, aussi bien Lamartine que sa mère, c'est le confort, la propreté, l'aisance.

Le pays flamand est très prospère, on y prend soin de sa vie [110]. La vie y était calme. On circulait peu, et plus en bateau sur les canaux qu'en voiture. Cependant, depuis les vingt dernières années, les routes s'étaient améliorées et aussi les moyens de communication [111]. Le pays n'est pas

108. On citait M. Bachelier-Beke (le plus riche de tous) à Capellebrouck, M. Muchembled à Looberghe, M. Vandenkerckhove à Bollezeele, M. Blanckaert et M. Baelen à Wormhoudt, M. Debuyser à Rexpoede, etc.

109. Voir la liste des membres de la noblesse en 1789 (*Annales* du comité flamand, tome VII). Parmi les familles que nous trouvons ici en contact avec Lamartine en 1831, deux seulement figurent dans cette liste : les Zylof à Bergues, et les Coppens à Hondschoote.

110. Je note le nombre considérable de médecins, pharmaciens, officiers de santé. En 1804 il y avait dans l'arrondissement, dont Bergues était encore le chef-lieu : 58 médecins et 30 pharmaciens.

111. Bergues avait une diligence pour Ypres et deux barques pour Saint-Omer et Dun-

figé dans sa stabilité. Il est actif, gai, plein de mouvement ; il a toujours été amoureux du progrès. 65

Quant aux hommes, il n'est pas d'éloges que Lamartine n'en ait fait. Il les appelle « hommes admirables » et « hommes de bronze ». Il compare la Flandre française aux belles provinces latines que Rome a conquises, mais qui lui appartenaient d'avance par l'âme ; il dit : « C'est le *Latium* de la France ! »

En particulier il observe que les Flamands de la campagne sont remarquablement instruits ; dès le seizième siècle, le Florentin Louis Guichardin s'étonnait de voir en Flandre l'instruction populaire plus répandue que dans les autres contrées de l'Europe. Ce caractère n'a pas changé. La persistance du langage flamand fait d'eux des bilingues ; Bréal nous a dit quel développement de l'intelligence l'usage de deux langues apporte toujours avec lui.

En comparant le passé de la classe agricole flamande à son présent, que je connais bien, il me semble que son caractère et sa mentalité sont toujours les mêmes. L'oppression méthodique du système électoral de la troisième République, et les détestables malentendus que nos querelles politiques ont causés, finiront-ils par le changer et lui faire perdre ce caractère ? Je ne le crois pas. Chose bien rare dans un peuple de rudes travailleurs attachés à un gain âpre et difficile, l'âme du Flamand de race est franchement idéaliste. C'est pourquoi elle ne change pas. Le Flamand est foncièrement religieux ; un principe de foi est au fond de lui. Il est patriote ; l'amour de sa grande patrie française trouve une force dans l'amour de sa petite patrie flamande, dont il sait le passé glorieux. Les 66
usages séculaires de sa race l'attachent à la liberté. Pour commencer, il la veut pour lui-même. Il a un haut sentiment de son indépendance. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on le juge parfois méfiant. Cette observation est le plus souvent celle des fonctionnaires de passage. Voici, par exemple, le jugement du premier préfet du Consulat, Dieudonné :

« Naturellement froid et peu communicatif avec ses compatriotes, le Fla-

kerque ; Hondschoote avait un bateau pour Dunkerque et un pour Bergues ; Bourbourg avait un *cabriolet* pour Bergues et un pour Dunkerque. Il y avait, en outre, nombre de petites voitures publiques appelées *carabus*.

mand l'est bien moins encore avec les étrangers, c'est-à-dire avec les hommes qui ne sont pas de la même *ci-devant* province que lui. C'est ce qui a fait dire des Flamands qu'ils ont de l'aversion pour les étrangers… »

Le mot « aversion » est un peu fort. Ils ne sont pas plus particularistes que bien d'autres Français ; ils ont une préférence bien naturelle pour les hommes de leur sol et de leur race. Un effort est nécessaire pour vaincre cette impression ; mais on peut la vaincre, et pour toujours. Et alors sont-ils froids ? — C'est une pure légende.

Celui qui écrit ces lignes sait tout cela mieux que personne.

Il fallait donc que Lamartine eût plu, et plu du premier coup. Et il avait fallu qu'il s'en donnât la peine : cela n'est pas douteux. Il avait ce qu'il fallait pour plaire aux campagnards de Flandre : cela ne l'est pas moins. D'abord, c'était un campagnard. Qui n'a pas vécu à la campagne ne peut guère plaire à ceux qui y vivent. La campagne où il avait vécu, je l'ai dit, 67
n'avait pas la figure de la nôtre. « L'humble chaumière » qu'il aime, est

> Au bord penchant des bois, suspendue aux coteaux !

Notre « humble chaumière » est dans la plaine basse et brumeuse, au bord d'un doux canal. Mais la campagne est toujours la campagne. Lamartine est un Français de la France rurale, ce que n'a été aucun des poètes de la génération romantique, tous plus ou moins citadins et sortis des cénacles littéraires de Paris. Lui, il est « né parmi les pasteurs ». Il aime d'ailleurs la campagne autrement que pour ses images de couleurs et de lignes. Il aime l'agriculture, sur laquelle il a des idées justes ou fausses, mais appuyées d'une certaine pratique. Il comprend l'avenir de la culture, rêve de la développer, de la rendre industrielle. Sa gloire était d'être appelé : « le premier agriculteur de France[112] », — car, lyrique avant tout, quoi qu'il dise ou fasse, il lui faut toujours être « le premier ».

Sa grande joie d'ailleurs fut de tout temps de se rendre populaire à la campagne. Il faut lire les lettres de 1828 où il raconte ses petites ova-

112. Sur Lamartine cultivateur, voir un ensemble de lettres publiées dans le *Figaro* du 2 juillet 1910.

tions dans les villages de Saône-et-Loire et les cortèges qu'on lui faisait. Il vante « cette cordialité du vieux temps, et ces liens entre le pays et les honnêtes habitants du castel ». En cela, n'en doutons pas, il est très *vieille France*. La phraséologie usuelle de notre époque ne doit pas nous faire oublier ce caractère de gaieté libérale, conviviale, populaire qui était si souvent jadis celle de notre gentilhommerie rurale. C'est le portrait 68
de ses pères que Lamartine a tracé, quand il nous a décrit Joseph de Maistre « vieillard vert et jovial, plein de la verve campagnarde d'un gentilhomme de donjon ».

À lui non plus, « gentilhomme de donjon », — la « verve campagnarde » ne fit jamais défaut.

« Il se fait adorer des paysans, » dit sa mère. Quand Ozanam se promenait avec lui autour de Saint-Point, il était surpris de voir de quel air d'intime amitié les paysans le saluaient[113]. Il en prenait plus d'orgueil que des applaudissements d'un salon de Paris. Il faut avouer, dit M. Faguet, « qu'il y avait en lui de la fatuité », mais il ajoute : « dans beaucoup de générosité et de grâce ». Il aimait dire à ses amis : « Je sens assez bien l'instinct des masses. » — Et c'est peut-être ici de la fatuité, la joie que donne au poète *surhomme* la confiance qu'il met en lui-même. Mais il y a autre chose. Il a la volonté de faire du bien, un bien moral et religieux, et il le fait. Ozanam écrit encore au retour de Saint-Point : « Il a amené en ce lieu la civilisation. »

Sainte-Beuve dit de lui : « C'est un épicurien qui avait l'imagination catholique. » Il y a bien quelque peu de vérité dans ce jugement amer sur un poète religieux, qui avait commencé par l'amour de la *Nouvelle Héloïse* et l'éloge de Parny. Mais l'épicuréisme était à la surface ; il est pour les salons, les voyages, les académies. Le fond, c'est la tradition familiale et catholique de la province française. À la campagne, ce fond, qui n'était jamais oublié, reprend toute son importance, et Lamartine retrouve sa 69
vraie nature. Il a le « respect du paysan ». C'est un mot qui lui est cher. Il croit à cette force de jugement spéciale qui appartient au travailleur de la terre, et que peuvent seuls apprécier ceux qui l'ont fréquenté. Il apporte dans le respect de la famille rurale ce sentiment qu'il tient de sa

113. *Lettres*, I, p. 111.

propre famille, cet amour du foyer qu'il a tant de fois exprimé, ce respect du père « adoré comme un roi », de la mère bienfaisante à tous, de la tradition gardée fidèlement.

C'est là un sentiment profondément chrétien. Lamartine l'associe sans cesse à la pensée de la campagne. Ce qui le ravit, c'est la « pensée qui s'élève d'une chaumière à Dieu ». Un jour il a écrit à un humble correspondant villageois : « Ne vous affligez pas de votre condition d'ouvrier de la campagne… Dieu nous donnera un jour le même salaire, sans considérer si nous avons fait des poèmes ou des sillons ! — Je vous souhaite une longue vie, une honnête famille, et le pain quotidien [114]. »

Cela est fort beau. C'est dans cet esprit, j'imagine, que Lamartine aborda les campagnards des Flandres, tels que j'ai cherché à les décrire.

Il semble prouvé que, pour leur plaire, il avait, outre le désir, les qualités de fond nécessaires ; quant aux qualités extérieures, qui en doute ? Qui fut jamais plus aimable ? Il le fut toujours, jusqu'au bout, jusque dans les heures tragiques, jusque dans les heures pitoyables. D'Estournel l'a vu le soir du 24 février 1848, ayant pour chacun « toujours des choses 70
obligeantes à dire ». Dans sa misère sénile, sa nièce Valentine l'a toujours trouvé « bon, souriant, aimable, sans jamais un mouvement de colère ».

Pour Alfred de Vigny cet optimisme sans variations était aussi mensonger qu'un pessimisme de commande. « Lui, dit-il, il admire tout le monde, il adore tout ce qu'il a vu ! » Et il ajoute : « Dites lequel des deux s'aime le plus et déteste le plus ce qui n'est pas lui-même, ou Chateaubriand qui mord de tous côtés, ou Lamartine qui encense et caresse tous et toutes [115] ? »

En voyant l'attachement profond et fidèle que Lamartine a inspiré à ses amis de nos petites villes et de nos villages, je me demande si son universelle et séduisante bienveillance n'était vraiment qu'une forme d'un incommensurable égoïsme. On l'aima et l'on crut être aimé de lui. Trompa-t-il tout le monde ? Certes, il semble bien que l'égoïsme apparaisse par

114. *Figaro*. Supplément du 6 novembre 1909.

115. Lettres inédites d'Alfred de Vigny. *Revue des Deux Mondes*, 1897, t. Ier, p. 97. — Victor Cousin dit, dans une de ses lettres à Mme Angebert : « Lamartine est l'homme aimable par excellence. » (Séché.)

moments. Mais encore, est-ce bien le mot ? L'égoïsme comporte un calcul. Je ne trouve jamais rien de calculé dans l'attitude de Lamartine. Tout est sincère et spontané. Le but constant et naïvement avoué est toujours de faire triompher Lamartine. Mais encore ce but est-il très sincèrement un but de bien public, puisque sincèrement il se croit seul propre à faire le bien public.

« Mon devoir est mon plaisir ! » — c'est le mot de toute cette vie. Ce n'est 71
pas le mot d'une vilaine âme.

N'eût-il pas dû y ajouter : « Mon plaisir est de plaire ? » Et c'est ce qui précisément faisait de lui un excellent candidat. Car la vertu première du candidat c'est de savoir plaire à tous, et toujours.

VII. — LE « FABRICANT DE TERRE FERME ». LES PREMIERS AMIS 72

Voilà, dira-t-on, bien des peines pour faire voir un bon candidat dans un homme qui va se faire battre. Mais dès le premier jour il eut des amis inébranlables dont l'amitié ne devait jamais faire défaut. L'échec dans ces conditions n'était qu'un accident. La conquête était faite.

Il nous faut voir quels furent ces premiers amis. Nous aurons ainsi la liste complète ou à peu près des invités des premiers jours d'Hondschoote en mai 1831.

Et d'abord c'est le premier de tous, celui que Lamartine nous montrera, dans les cas graves, formant un « conseil de guerre » avec lui-même et sa sœur Eugénie ; celui auquel il dira plus tard : « Je pense à vous toutes les fois que je descends de la tribune, car c'est vous qui m'y avez mis le pied. »

C'est M. Jean-Louis Debuyser.

Le nom de cet homme remarquable doit être gardé de l'oubli. S'il y a dans la Flandre française d'alors une physionomie originale, c'est bien la sienne. M. Debuyser fut un grand bienfaiteur. Pour comprendre ses bienfaits, il faut se rappeler la figure matérielle de ce pays. Nous sommes 73
dans les *pays bas*. La Flandre française est partagée en deux parties bien distinctes : d'une part, en une ligne parallèle à la mer, de petites collines

basses aux pentes douces se prolongent depuis l'Artois jusqu'au loin en Belgique ; c'est la contrée sèche, jadis couverte de forêts, le Pays aux Bois (Houtland). Entre les collines du Pays au Bois et les dunes qui longent la mer, s'étale une large plaine d'alluvions, jadis recouverte par les eaux, un estuaire immense qui s'étend jusqu'aux extrémités de la Hollande. C'est la plaine flamande, plus basse par endroits que le niveau de la mer, avec des couches superposées de sable, de tourbe et d'humus, qui marquent les divers niveaux des séjours et de la retraite des eaux. C'est la terre conquise sur la mer par les efforts de l'homme depuis de longs siècles. Cette région en France, de nos jours, porte ce nom flamand francisé : les *Wateringues*. Un syndicat de dessèchement qui forme comme un petit État dans l'État, y assure l'évacuation et la distribution des eaux par un système savant de canaux et de fossés. Il donne à la culture d'excellentes terres.

[Gravure hors texte : M. Jean-Louis Debuyser]

Dante a parlé de la bataille des Flamands contre les eaux. C'est une bataille, en effet, une défense continuelle et une conquête. Le vicomte de Melun, qui était du Nord, décrivait la chose à Mme Swetchine en un mot plus moderne et non moins éloquent : « C'est ici le chef-d'œuvre de l'industrie humaine : *on fabrique de la terre ferme !* »

M. Debuyser était un des plus grands « fabricants de terre ferme ». Il a achevé définitivement le dessèchement d'une vaste poche d'eau comparable aux *polders* de la Hollande, trop basse pour s'évacuer dans les 74
canaux, la Moëre [116]. Quand elle débordait, elle menaçait tous les environs jusqu'à Hondschoote. En tout temps elle les empoisonnait. Dès le dix-septième siècle, on avait cherché à la vider. Les Espagnols, qui ne craignaient pas d'employer des artistes, témoin Rubens, pour des entreprises publiques, avaient chargé du dessèchement le peintre Venceslas Cobergher. Il avait réussi ; dans le fond du marais desséché, il avait bâti un village avec une église [117]. Mais l'eau n'avait pas dit son dernier mot. Deux ans plus tard, il ne restait plus de l'église de Cobergher que le clocher, émergeant du marais, et qui servait de repaire à des brigands aqua-

116. Le mot *moere* veut dire : marais. On l'a francisé au moyen d'un tréma. En réalité il se prononce comme en anglais le mot *moor*, qui a le même sens.

117. La première messe fut dite en 1644.

tiques.

Et il y en eut pour cent ans. En 1748, l'entreprise fut confiée à un officier du génie français, M. de Ricouart d'Hérouville. Comme Cobergher, d'Hérouville traça autour du lac un canal circulaire[118] et bâtit des moulins à vent, et des pompes pour y rejeter l'eau. Comme il avait l'âme poétique, à ces cinq pompes actionnées par cinq moulins il avait donné le nom de cinq fleuves illustres. Mais le Gange, le Rhin, le Rhône, le Pô et le Tage ne coulèrent pas longtemps. En 1770, un accident soudain fit crouler les digues, et le marais reprit ses droits. Au début du dix-neuvième siècle, l'entreprise fut recommencée par une société hollandaise[119] qui céda à 75
une autre société, française cette fois, dirigée par M. Herwyn[120]. À ce moment-là, tout était à refaire. « C'est un espace de 4 233 hectares, dit le préfet Dieudonné, submergé la plus grande partie de l'année ;… une partie peut être rangée au nombre des *étangs toujours en eau.* » Tout autour la fièvre régnait.

C'est en 1807 seulement que la société Herwyn prit pour directeur un jeune homme qu'aucune étude spéciale ne préparait à ce travail, mais avisé, soigneux et qui connaissait bien le pays. Debuyser n'avait que vingt-six ans. Il se mit à l'œuvre. Tout alla bien. Ce fut un progrès constant. Quand le centre de l'étang fut à sec, Debuyser y bâtit une maison, puis une église, une école, une mairie[121]. Ce fut un enthousiasme général. Quand Napoléon, en 1810, passa avec Marie-Louise, se rendant d'Ostende à Lille, on lui fit admirer ce travail. Dans la lutte entre l'homme et l'eau, qui est l'histoire de la Flandre, l'homme l'emportait une fois de plus. Mais la main de l'homme aussi allait tout compromettre. Ici cette affaire de travaux publics va tourner presque au

118. *Ringsloot*. — C'est encore la disposition d'aujourd'hui sauf que des moteurs à vapeur ont remplacé les moulins à vent. Le président actuel du syndicat est M. Louis Sapelier, de Bergues, dont plusieurs fois on rencontrera ici le nom ancien et honoré.

119. Dirigée par un sieur Vandermey.

120. Son nom est important dans l'histoire du pays. Pierre-Antoine Herwyn de Nevele, né à Hondschoote le 18 septembre 1753, conseiller pensionnaire de la ville avant la Révolution, député à la Constituante, nommé comte par Louis XVIII en 1815, et pair de France, mort en 1824. Mme de Lamartine l'avait bien connu.

121. Il avait attiré des habitants, en obtenant pour eux des exemptions d'impôts et diverses faveurs. Le premier fermier fut M. Mallengier. — En même temps M. Debuyser s'occupait de dessécher un autre étang, la petite Moëre.

drame.

Un jour Debuyser reçut un avis grave du général qui commandait à Dunkerque. Ordre était donné d'inonder le pays pour arrêter l'invasion étran- 76
gère. C'était en 1814. La plaine basse de Flandre peut toujours être inondée : il suffit d'arrêter l'écoulement des eaux vers la mer. Les Espagnols l'ont fait au dix-septième siècle, et plus d'une fois les soldats de Louis XIV ont marché dans la boue liquide jusqu'au ventre. Napoléon aux abois renouvela l'œuvre de destruction.

Noyer les wateringues, c'était une affaire sérieuse ; elle devenait fatale, si l'inondation était faite avec l'eau salée de la mer. Avec de l'eau douce, la ruine était moindre ; l'eau se fût, le danger passé, écoulée à la mer : il eût fallu ensuite refaire les chaussées, les digues, les fossés, tout ; mais on aurait retrouvé une terre cultivable. M. Debuyser proposa de noyer les wateringues à l'eau douce, si on voulait le laisser faire : et il y réussit, tout lui était connu, le secret des fils d'eaux et des écluses de ce pays machiné de main d'homme. Tel fut le service immense que rendit M. Debuyser.

Mais les Moëres ? C'était bien plus grave. Noyer les machines, les moulins, les maisons, l'église, c'était retomber dans les malheurs de Cobergher et de d'Hérouville ; pire encore, car jamais, dans le passé, un si joli village, une si belle culture, des champs, des pâtures n'avaient paru dans le fond du vieux marécage récalcitrant. Pour que les Moëres fussent sauvés, il ne fallait pas qu'aucun flot y entrât, pas plus d'eau douce que d'eau salée. Debuyser fit appel à tous les habitants de la région, de Bergues, d'Hondschoote, de Dunkerque même, et de tous les villages. Il établit des barrages dans tous les canaux qui pouvaient amener de l'eau au canal des Moëres. Une vaste digue circulaire fut improvisée avec le savoir 77
d'un homme habitué à la bataille contre l'eau, avec l'énergie d'une population au désespoir. On l'emporta. Le pays fut partiellement inondé, puis desséché et rendu à la culture. La poche des Moëres n'avait pas été remplie. Certes elle avait souffert ; l'eau avait suinté du sol et ne pouvait plus remonter par les fleuves de M. d'Hérouville ; il y avait eu des infiltrations dans les barrages, des fissures, aussitôt signalées par une surveillance de nuit et de jour, aussitôt bouchées par des réparations de fortune. M. Debuyser infatigable avait été partout à la fois.

La paix revenue, il avait pu remettre tout en état. En 1818, il avait obtenu une nouvelle exemption d'impôts pour les habitants : en 1826 le dessèchement était parfait. On vit couvert d'admirables moissons le vieux marais enfin vaincu, et enfin fut réalisée la devise empruntée à Virgile que d'Hérouville avait donnée à l'administration des Moëres : « Au lieu des joncs, il a mis les épis — *juncum mutavit arista*[122]. »

Le comte Siméon, préfet du Nord, écrivait au ministre : « Le dessèchement des Moëres vaut une bataille gagnée ! » M. Debuyser avait été décoré. C'est alors qu'il fit faire son portrait, où nous le revoyons encore aujourd'hui avec ses traits dignes, animés d'un œil vif et d'une bouche rieuse, dans son grand col et sa triple cravate. 78

Voilà le grand électeur de Lamartine.

On devine quelle influence un pareil homme exerçait dans les campagnes flamandes. Il était un habile cultivateur ; son gendre, M. Vandercolme, ne l'était pas moins ; celui-ci avait rendu d'immenses services en propageant le drainage[123].

C'était alors pour le nord de la France l'époque du grand développement agricole par l'emploi méthodique des engrais[124] et les bons travaux de génie rural. C'est le moment où naissent les sociétés agricoles[125], où toutes les intelligences s'appliquent à faire de la région flamande la première région agricole de la France. Nous sommes ici en présence d'une des familles dont l'intelligence et le dévouement ont le plus contribué à développer la prospérité du pays. À l'heure qu'il est, M. Debuyser est mort depuis plus de soixante ans[126] : il n'empêche que son nom n'est

122. *Georg.*, I, 8. La commune des Moëres avait, en 1802, 120 habitants, 300 en 1822, 670 en 1826, et plus de 1 000 aujourd'hui. — Parmi les hommes dont l'intelligence et les efforts ont contribué à l'œuvre d'assainissement, il ne faut pas oublier l'ingénieur en chef, dont la famille est restée si justement estimée dans le pays, M. Bosquillon de Jenlis.

123. M. Vandercolme avait fait venir d'Angleterre les premiers tuyaux de drainage et les avait posés lui-même.

124. M. Villiers du Terrage, préfet du Nord en 1830, se plaint, dans un poème un peu plat, des parfums vigoureux que les engrais humains répandaient sur la campagne flamande. On retrouvera plus loin M. Villiers du Terrage.

125. La grande société de Douai (dont le baron de Warenghien a écrit l'histoire) fut fondée en 1811, la société de Dunkerque en 1819, etc…

126. Décédé le 15 mai 1847, il est enterré dans l'église des Moëres où une inscription

pas oublié. Une personne amie, dont le grand-père était fermier à Rexpoede, entend, dans ses souvenirs d'enfance, ce nom revenir sans cesse sur toutes les lèvres : « C'était, me dit-elle, le dieu du pays. »

Il rendait toutes sortes de services, ayant tout crédit auprès des pouvoirs publics. Pour encourager les cultivateurs à s'établir dans les Moëres, il 79
employait tous les moyens, et tout lui était permis. Les cultivateurs obtenaient, par exemple, le droit de faire entrer de Belgique, pendant plusieurs mois, des porcs et des moutons sans rien acquitter à la douane [127]. Il était en très bons termes avec l'administration. Il recevait chez lui à l'occasion le préfet de Louis-Philippe comme il avait reçu auparavant celui de Charles X et celui de Napoléon.

Tel est l'homme qui, en 1822, avait mené Mme de Lamartine voir les Moëres, sa conquête, son orgueil. Il était l'ami le plus intime des Coppens et habitait une grande partie de l'année à une lieue d'Hondschoote, entouré de sa belle famille, dans le beau bourg prospère de Rexpoede. Sa maison de campagne au milieu de son joli jardin y est encore habité par son arrière-petit-fils [128] ; dans la salle à manger, où Lamartine a souvent diné, M. Debuyser avait suspendu son portrait : il est toujours à la même place.

Les premiers adhérents au complot de la candidature Lamartine en 1831 sont des amis de Debuyser, et mêlés, eux aussi, à la grande affaire des Moëres. Je veux parler surtout des De Laroyère. Ils appartenaient à une des plus anciennes familles d'Hondschoote au temps de sa prospérité commerciale [129]. Leur nom est surtout connu des lamartiniens, par Jean 80
Vaast de Laroyère, ancien chirurgien militaire, médecin à Hondschoote et maire de la ville, celui-là que Lamartine emmènera en Orient : « Médecin et poète, dit-il, et excellent homme [130]. » Charles, le frère de Jean

rappelle qu'il a administré les Moëres pendant quarante-sept ans comme directeur, président et maire.

127. Renseignements fournis par mon ami Auguste Vandenbaviere, maire de Hoymille.

128. M. Lucien Bouly de Lesdain, notaire à Dunkerque et maire de Rexpoede.

129. Cf. Vansteenberghe. *Hondschoote* dans *Bulletin de la société dunkerquoise* (1884). On trouve leur *marque* parmi celles des plus anciens drapiers de la ville.

130. M. J.-V. De Laroyère, outre sa profession médicale, exploitait un moulin à huile

Vaast, était notaire à Bergues et devint, lui aussi, maire de sa ville. Il y eut un moment où les deux frères furent ensemble maires des deux villes voisines. Dès le début, l'amitié de Lamartine avec le notaire et le docteur fut intime.

Nous savons déjà deux noms à ajouter à cette liste : celui de M. Ferrier, et celui de Mme Angebert.

M. Ferrier [131] est un homme remarquable, énergique, avisé, dont les yeux brillent, sous ses larges besicles, dans un visage jovial encadré de cheveux blancs en coup de vent et de favoris en pattes de lapin. Sorti presque du peuple, il s'est élevé assez haut, puisqu'on l'a vu, sous Napoléon, directeur général des douanes, à un moment où cette fonction était presque pareille au commandement d'une armée. De là il a gardé un attachement ardent aux doctrines économiques du premier empire. Il les a soutenues dans plusieurs écrits savants et véhéments. L'économiste Blanqui appelait Ferrier « le Zoïle d'Adam Smith et le Pindare de la Douane » ! 81

Maintenant il est vieux, un peu rentré dans l'ombre, et ne rend plus de services qu'en son pays natal. Il a accepté, pour s'occuper, d'être directeur des douanes de l'arrondissement. Il est conseiller général du canton de Bourbourg. Il a même, sous la Restauration, brigué la députation en 1829 comme candidat officiel ; il a été battu. Dès les premiers mots, il a adhéré à la candidature de Lamartine, pour assurer la revanche des idées royalistes modérées, qui sont les siennes. Il s'y donna de tout cœur.

De tout cœur, bien plus encore, s'y donna Mme Angebert ; le sentiment (le plus pur certes !) y fut bien pour quelque chose. La correspondance qu'on a publiée nous attache profondément à cette femme, jeune encore, petite, délicate et jolie, vertueuse et irréprochable, mais mariée à un vieillard et cherchant naturellement pâture pour son âme inoccupée. On sait avec quelle remarquable pénétration elle s'adonna aux études philosophiques, comme elle noua, sans le connaître, une correspondance avec Victor Cousin. Elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que l'égoïste philosophe cherchait autre chose que des satisfactions métaphysiques, et elle

dont le trafic de tourteaux le mettait en constantes relations avec les cultivateurs.

131. Sur M. Ferrier voir une excellente notice d'Alexandre Bonvarlet (*Comité flamand de France*, 1881.)

le contraignit à reconnaître, avec une respectueuse confusion, son erreur. Quel joli roman !

C'en fut un autre pour elle que l'affaire électorale de Lamartine. Dès 1823, Mme Angebert s'était tendrement liée avec Eugénie de Coppens. Elles avaient philosophé ensemble, se prêtant des livres de Locke, de Joseph de Maistre, de saint Augustin. Mais surtout Eugénie lui avait appris à aimer son frère. Cousin l'avait détachée de Condillac ; Eugénie la mena 82
aux *Méditations*. Mais comme elle aimait son frère en Dieu, la pieuse et angélique sœur, elle persuada à son amie que c'était le chemin de l'église. Mme Angebert est une convertie d'Eugénie de Coppens.

Les deux amies se voyaient sans cesse. Mme Angebert rendait souvent visite à Hondschoote ; quand Eugénie allait à Dunkerque, elle déjeunait au Commissariat de la marine. On parlait de poésie, d'idéal, de Dieu, des pauvres ; d'autre chose aussi ; on aimait rire et l'on était *gai*[132]. Enfin on parlait de Lamartine. Que fut-ce quand il arriva ! Mme Angebert n'eut d'autre idée que de le suivre, le servir, aimer ceux qu'il aimait, les suivre, les servir ; elle s'attacha à lui, à Mme de Lamartine, à tous leurs désirs, à tous leurs intérêts, avec un dévouement parfait, honnête, tendre, qui dura toute sa vie.

Tels furent les amis de la première heure. Autour d'eux bien vite se groupèrent un grand nombre d'autres amitiés.

VIII. — SUR LE « DICTIONNAIRE DES GIROUETTES » 83

« Ils ont une grande espérance, un vrai enthousiasme pour moi ! » — Il crut que cet enthousiasme était général. Pourtant il eut vite quelques doutes : « Il y a grande apparence que je serai nommé… si même je le voulais bien, j'en serais sûr… J'abandonne à la chance du destin la destinée politique. »

La nécessité l'entraînait à Londres ; une fois là, il semble bien que le plaisir le retient ; il va reprendre langue avec les grands politiques ; il dîne

132. Eugénie de Coppens n'eût pas été une Lamartine si elle n'eût pas aimé les chiens. C'est un sujet dont il est souvent question entre elle et son amie. Mme Angebert avait aussi un *Fido*.

chez Talleyrand. Tout cela le distrait un peu de ses chers nouveaux amis de Flandre, bien chers, mais si nouveaux !

D'ailleurs il n'était pas bien. Le climat flamand ne lui allait pas. Il avait « besoin de Londres » ! Trait vraiment délicieux de poète lyrique, pour qui l'imagination règle même l'impression physique de chaud et de froid.

Il est donc parti respirer à Londres. Mais il a laissé derrière lui de bons correspondants. Eugénie centralise toutes les lettres à Hondschoote[133], les fait parvenir aux amis, et se charge de leurs réponses. 84

Après les amis qu'il a chargés de le renseigner et de veiller sur sa destinée politique, il a un agent personnel, ami sûr et discret, qui joue ici un rôle très important et assez mystérieux, M. Saullay de l'Aistre[134]. C'est un ancien sous-préfet d'Hazebrouck, démissionnaire en 1830. J'attire l'attention sur lui. Voilà un homme bien oublié, car la politique, comme de tant d'autres alors, a brisé sa carrière ; mais il fut assurément brillant, lettré, charmant, plein d'esprit et de cœur. On le retrouve à maintes reprises sur la route de Lamartine : c'est un de ces amis obscurs et dévoués jusqu'à la mort, comme il en eut sans cesse ; à gauche il aura Dargaud ; nous trouvons à droite Saullay.

Saullay est Breton, jeune, actif, d'opinions très larges, mais attaché fidèlement aux Bourbons. Il est venu dans le Nord, en 1822, à la suite d'un préfet, le comte de Murat. Son préfet fit de lui un sous-préfet ; et lui réussit à faire de son préfet un député[135]. Sous la Restauration on pratiquait la candidature officielle sans se gêner, mais au grand jour et sans la nier. M. de Murat, réélu à grand'peine à la veille de la Révolution, fut invalidé au lendemain : on cria haro sur le préfet-député, sur le sous-préfet de Charles X qui l'avait recommandé aux maires par une lettre ouverte. Il y 85
eut un beau discours vertueux de Benjamin Constant. M. de Murat fut invalidé, et puis, comme son Saullay n'était plus sous-préfet d'Hazebrouck,

133. Elles mettaient quatre jours à venir de Londres.

134. Voir *Appendice* I la lettre de Lamartine à Saullay du 21 mai 1831 et les renseignements sur ce curieux personnage.

135. Le comte de Murat, ayant quitté la préfecture du Nord depuis peu, fut élu député d'Hazebrouck en 1828. Il repassa le 23 juin 1830, à grand'peine, contre M. de Queux de Saint-Hilaire, lequel remplaça ensuite M. Saullay à la sous-préfecture. Invalidé le 29 août, M. de Murat échoua en octobre.

il ne put arriver à se faire réélire.

Mais Saullay avait sa revanche à prendre. Il ne se fit pas prier pour venir à la rescousse de la candidature Lamartine. Comment y fut-il amené ? Je ne sais. Peut-être Lamartine le trouva-t-il dans le Nord, peut-être il l'y conduisit. Saullay connaissait Lamartine depuis longtemps, nous dit-on, sans doute par l'entremise de M. de Murat que Lamartine devait rencontrer à Paris dans les salons légitimistes. On apprend qu'à la fin de 1830, Saullay, en allant en Auvergne chez M. de Murat ou au retour, passa par Mâcon et rendit visite à Lamartine. Il est probable qu'ils se rencontrèrent de nouveau à Lyon en avril 1831, car nous avons vu que Lamartine y passa, et Saullay y était souvent dans la famille de sa femme. Lamartine, sur le point de partir pour la Flandre, et rencontrant un homme qui la connaissait si bien, l'emmena-t-il avec lui ? Il se peut. On devine combien Saullay avait dû garder de relations dans le Nord, parmi ses anciens collègues, les anciens députés, les fonctionnaires de tout ordre, le monde légitimiste. Je me demande parfois si ce n'est pas lui qui suggéra à Lamartine le détour par Hondschoote sur sa route en Angleterre.

En ce cas M. Saullay de l'Aistre serait le premier artisan de cette merveilleuse entreprise.

De toutes façons il était resté à Dunkerque tandis que Lamartine passait en Angleterre, et Lamartine aimait à lui envoyer, pour les faire valoir autour de lui, ses pensées politiques. La grande lettre qu'il lui écrivit de 86
Londres est fort importante.

Il correspondait aussi avec Mme Angebert. Elle s'occupait de la profession de foi, et l'avait montrée à diverses personnes [136]. Avec une grande timidité, mais une sincérité égale, elle lui soumet ses critiques. Ferrier envoie les siennes par le même courrier. Elles sont presque semblables et portent surtout sur la longueur du document. Lamartine leur répond de Londres le 27 mai ; il accepte leurs observations et en tiendra compte [137]. Il ne fut jamais susceptible.

136. Notamment à M. Dupouy, et à M. Deschodt, ancien sous-préfet de Dunkerque sous l'Empire.

137. M. Gabriel Thomas possède un texte de la profession de foi très différent du texte définitif. Il est bien probable que c'est le premier.

Une seule critique dut lui être sensible. Il avait tenu à marquer sa fidèle déférence à la monarchie légitime. Ses amis trouvaient la phrase trop affirmative. C'était là le point délicat ; Lamartine s'y tiendra sans rien céder.

D'ailleurs les nouvelles de Mme Angebert ne sont pas mauvaises. M. Ferrier promet formellement le concours de M. Dupouy, ce qui a son importance [138]. Mme Angebert a parlé à un électeur influent de Gravelines [139]. Il n'a pas d'objections graves. Saullay est moins rassurant ; il connaissait mieux les campagnes. Il y a un peu d'inquiétude dans l'air.

Au retour de Lamartine, ce sera pire. Est-ce sa visite à M. Gaspard ? Est- 87
ce celle au baron Méchin ? Je ne sais. Toujours est-il qu'il perd assurance. Le 13 juin il est revenu, le 14 il a vu Gaspard, le 16 Méchin, le 18 il écrit : « Ces jours-ci j'étais sûr du succès. Aujourd'hui des combinaisons fortes, nouvelles et inattendues rendent la chose improbable… » Et il pousse un cri d'horreur, se voyant parmi « les éclaboussures ordinaires, noirceurs, infamies, perfidies, insultes, menaces, outrages, bref tout ce qu'on rencontre toujours, du moment qu'on met la main dans ce trou de serpents qu'on appelle l'humanité, l'humanité en action, en flagrante passion » !

Ce cri est celui de bien des gens, avant et après Lamartine, qui ont eu le courage de mêler leur nom à la lutte électorale. Mais à Bergues, en 1831, que s'était-il donc passé ? On s'en rend un peu compte en lisant même l'incolore *Feuille*, que Mme Angebert ne gouvernait pas à son gré. En somme, tout n'allait pas seul, comme Lamartine l'avait rêvé. D'abord, il s'aperçut bien que sa besogne électorale n'avait pas été menée suffisamment à fond. Excellent candidat, il avait conquis les cœurs dans le canton de sa sœur et les cantons limitrophes. Mais il est un certain « lointain canton » dont il a peur. Je pense bien qu'il y avait deux « lointains cantons », celui de Bourbourg et celui de Gravelines, où on ne l'avait pas vu suffisamment.

Il y avait bien autre chose, et un danger plus grave. Une objection était

138. On sait déjà que Michel Chevalier avait acquis à Lamartine la sympathie de M. et Mme Dupouy. — M. Ferrier était leur parent.

139. J'ai tout lieu de croire qu'il s'agit de M. Jean-Charles Torris, dont il sera question plus loin.

soulevée contre Lamartine, colportée, développée, grossie : il était l'ennemi du gouvernement ; il était *carliste*.

L'objection frappait les esprits. Elle éveillait la vigilance de l'administra- 88
tion préfectorale, si même elle ne venait pas tout droit de la préfecture. C'est de quoi Lamartine ne s'est pas avisé ; il pensait bien que le chef du gouvernement, Casimir Périer, n'eût pas donné ordre de le combattre, tout au contraire. Mais Périer n'était pas prévenu, — la candidature ayant été improvisée. Lamartine, honnêtement, avait bien été se présenter au préfet et au sous-préfet ; mais pouvait-il compter à brûle-pourpoint, et sans ordres reçus, sur leur bonne volonté, dans une affaire où les partisans même du nouveau gouvernement dénonçaient un danger ?

C'était demander beaucoup.

Tâchons de nous figurer cette administration qu'il avait devant lui.

M. Gaspard, le sous-préfet, n'était pas né à Dunkerque [140] ; mais il y était depuis son enfance et peut passer pour Dunkerquois de mœurs et de caractère. Il avait fait le commerce, mais sans grand succès. Dès longtemps, sous l'Empire et la Restauration, il appartenait à l'administration municipale, d'abord adjoint, puis maire [141]. Ces fonctions étant alors à la nomination du pouvoir central, on remarquera que Gaspard avait été nommé adjoint par Napoléon, maire par Charles X et sous-préfet par Louis-Philippe.

Une pareille variation n'avait rien dans ces temps-là que de parfaitement 89
normal. Ces acceptations successives de tous les pouvoirs, sont choses qui nous font un peu rêver à distance ; elles surprenaient moins alors. Les révolutions de la France ont mis les consciences à un régime qui ne leur fut pas salubre. Mais quoi ? — On connaît ce pamphlet de la Restauration qui porte le titre de *Dictionnaire des Girouettes*. Les variations des girouettes sont hautement blâmables, quand elles sont orientées vers de

140. Né à Brest en 1767. Veuf avec deux enfants. Nommé sous-préfet, sur la recommandation de Benjamin Morel, le 23 août 1830. En a remercié M. Guizot personnellement par une lettre qui se trouve à son dossier.

141. Il était adjoint en 1813 (Almanach de Dunkerque). Il fut maire de 1827 à 1830. Cf. dans le *Bulletin de l'Union Faulconnier* (tome XIV, mars 1911), l'étude de M. Durin sur Dunkerque de 1814 à 1830.

belles places et de gros profits : mais je me sens plein d'indulgence pour les petites girouettes, qui tournent dans un rayon étroit. On en vient presque à les louer. Sans elles, on peut se demander où en serait le pays et qui l'aurait administré ? À chacune des sautes de vent, quelques braves gens sont restés en place pour empêcher le bateau de chavirer tout à fait.

Il ne semble pas d'ailleurs que les fonctionnaires fussent accoutumés, comme ceux d'aujourd'hui, à exercer une autorité avant tout politique et électorale. Il s'en faut aussi que la centralisation administrative fût aussi complète qu'elle l'est devenue. Certes, c'était déjà la machine du premier Empire, l'outil de nivellement qui nous comprime encore. Mais nous l'avons perfectionné ; je crois qu'il a mis du temps à prendre toute la précision sèche et automatique qu'il a maintenant. On avait gardé, quarante ans après 89, quelque chose des habitudes relâchées et paternes de l'administration de l'ancien régime.

Aussi nous pensons rêver quand nous voyons quelles furent les mœurs des fonctionnaires à la fin de la Restauration et pendant les premiers mois de Louis-Philippe. Plusieurs de ceux que j'aperçois devant moi 90
étaient originaires du pays qu'ils administraient. C'est là une situation que nous ne connaissons plus guère. Étant du pays, ils y restaient sous une qualité ou une autre, avec une sorte d'inamovibilité. Le sous-préfet de Dunkerque de Charles X, Coffyn-Spyns, avait été maire de la ville et député de l'arrondissement avant que d'être sous-préfet. À la révolution de Juillet, il commença par assurer l'ordre et convoquer pour cela la garde nationale, d'accord avec M. Gaspard, maire de la ville, le même avec lequel, trois ans plus tôt, il s'était concerté pour recevoir dignement Charles X. Après cela M. Coffyn-Spyns fut révoqué, malgré une lettre pleine de déférence envers le nouveau gouvernement, parce qu'on ne pouvait cependant pas garder pour sous-préfet de M. Laffitte celui de M. de Polignac ; mais il eut pour successeur son ami Gaspard, son collaborateur de la veille et de l'avant-veille, ancien maire de la ville, comme lui-même l'avait été. Coffyn-Spyns s'était donc rangé dans l'opposition, mais avec quelle sagesse, et Gaspard s'était mis en devoir de le refréner — avec quelle mansuétude !

M. Saullay, le sous-préfet d'Hazebrouck, y avait mis plus de verdeur que son collègue et ami de Dunkerque. Il avait donné sa démission, et af-

firmé, en un langage très digne, sa fidélité à l'ancienne monarchie, et l'impossibilité de prêter serment. Mais il était resté à son poste jusqu'à la fin d'août, pour maintenir l'ordre et accomplir jusqu'au bout son devoir envers la population. Il avait attendu son successeur, M. de Queux de Saint-Hilaire. Il le connaissait bien, ayant eu le plaisir de le combattre, 91
à Hazebrouck, comme candidat de l'opposition. D'ailleurs c'était un ancien collègue : de Queux avait été sous-préfet de Dunkerque, révoqué, et devenu alors candidat libéral et député contre son cousin Coffyn-Spyns, qui du fait était devenu son successeur à la sous-préfecture.

Voilà sans doute le type de ces carrières panachées spéciales à l'époque. Il faut ajouter que M. de Queux de Saint-Hilaire fut le modèle parfait du fonctionnaire paternel tel que je l'ai défini. On parla longtemps des soirées de la sous-préfecture d'Hazebrouck, où venaient des gens de tous les partis, de toutes les classes de la société, réunis dans la fraternité des sirops, des verres de bière et des échaudés[142].

Toutes ces allées et venues de gens qui se connaissaient et ne se voulaient pas de mal, me semblent indiquer une grande douceur de mœurs. Que ces choses-là sont donc loin de nous !

Pourtant M. Gaspard s'alarma. Il ne prit pas la chose au tragique, parce qu'il n'était pas homme à rien prendre au tragique : la chose n'était pas dans ses cordes, M. Gaspard étant un administrateur compétent. La nature spéciale du territoire, la situation, le caractère de la population, font de l'arrondissement un coin de France très particulier. Il n'est pas donné à tout fonctionnaire de s'y débrouiller heureusement. M. Gaspard, calme, pacifique, avec plus de tact peut-être que d'ouverture de caractère, s'y était fait une situation populaire. Il s'appliquait à n'effaroucher personne. 92
Il n'était pas homme à suggérer à son préfet des mesures extrêmes[143]. Mais il s'arma. Le préfet, d'ailleurs, n'était pas, lui non plus, un foudre

142. M. de Queux de Saint-Hilaire, de noblesse saintongeoise, était fixé en Flandre par son mariage.

143. Le préfet faisait grand cas de lui. Il écrit au ministre en 1831 : « La sous-préfecture de Dunkerque est la mieux dirigée du département. M. Gaspard est un homme judicieux et estimé à juste titre. Il est fâcheux qu'une goutte cruelle le retienne souvent dans son lit. L'activité de son esprit n'en souffre pas… Son arrondissement jouit d'une tranquillité parfaite. »

de guerre. Je trouve cette annotation qui le peint tout entier, écrite de sa main au coin de certaines lettres qu'il recevait de ses subordonnés : « Calmer. » Les lettres qu'il annotait ainsi n'étaient point celles de M. Gaspard.

Alexandre-Edme baron Méchin[144] aimait fort le calme, ayant vu beaucoup de révolutions. Ce n'est pas tout à fait le premier venu. Il tient une des bonnes places dans la longue suite de fonctionnaires distingués, dont notre grand département a été favorisé par tous les gouvernements successifs. Que n'a-t-il vu ? Fils d'un commis à la guerre, il est entré dans l'administration au moment même de la Révolution. Il l'a servie, comme beaucoup d'autres, en bon fonctionnaire. Il a suivi Fréron en mission dans le Midi en 1795[145] ; après cela le Directoire l'a envoyé commissaire à Malte en 1798 ; en route pour s'y rendre, un jour, à Viterbe, il aurait subi un sort fâcheux avec sa jeune et charmante femme sans le secours du cardinal évêque de la ville. Ensuite il fut à Naples comme commissaire près de l'armée française. Enfin il figure dans la fournée des préfets de l'an VIII[146], ces habiles gens qui surent faire vivre en paix la France, tan- 93
dis que Napoléon conquérait l'Europe. Méchin figure dans ces curieuses listes que Beugnot dressait pour Lucien Bonaparte et que Clarke retouchait avec malveillance. « C'est, écrivait Clarke, un homme immoral, un intrigant. » Mais Beugnot lui trouvait : « des connaissances en administration, de l'esprit, de la probité » ; et il ajoutait : « il a fait des sacrifices à la Révolution ; il a souffert pour elle… » Cette note-là était un peu une clause de style mais indispensable : c'était le temps où l'on devait toujours parler de la Révolution, tout en s'occupant de l'enterrer.

Méchin en somme était de ces administrateurs qui avaient reçu de l'ancien régime la tradition du métier et qui s'y étaient perfectionnés sous l'Empire. Il devait vivre assez vieux pour voir tomber Louis-Philippe après avoir vu tomber Louis XVI. Il est bien clair qu'il n'était pas d'un type à plaire beaucoup aux légitimistes ; il figure naturellement au *Dic-*

144. Né à Paris le 18 mars 1772, mort le 20 septembre 1849.

145. Il a laissé un mémoire sur les raisons qui faisaient renaître la réaction.

146. Dont Étienne Dejean a tracé une si vigoureuse image dans son beau livre : *Un préfet du Consulat. Jacques-Claude Beugnot.* Page 56 : Mouvement préfectoral du 28 pluviôse an VIII.

tionnaire des Girouettes. Il est aussi dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, et dans les cruels souvenirs de l'impitoyable Frénilly. Napoléon l'avait fait préfet des Landes, puis de la Roer, de l'Aisne, du Calvados[147]. C'est là que 1814 vint le surprendre. Il se serait fait aisément aux événements du jour, puisqu'il avait accueilli le duc de Berry à Caen en avril, lui avait donné à dîner à la préfecture et l'avait même harangué chaleureusement[148]. On le révoqua cependant en novembre et, dès lors, il fut prêt à acclamer 94
Napoléon au retour de l'île d'Elbe. Frénilly, qui l'avait vu à Caen, le retrouva préfet à Rennes pendant les Cent-Jours. C'était « ce coquin de Méchin », dit-il. Au fond il l'aimait assez ; il s'amusait à lui entendre raconter des histoires souvent un peu poivrées, « avec grâce, car le drôle a de l'esprit ». Plus tard, à Reims, au sacre de Charles X, Frénilly retrouva à côté de lui « ce coquin de Méchin, qui devenait fontaine de joie et de tendresse ».

À cette époque-là, Méchin était député de l'Aisne, et siégeait à gauche. « Pendant treize ans, écrit-il[149], j'ai siégé entre Casimir Périer et Alexandre de Girardin… j'ai été un des six orateurs que comptait le côté gauche dans un temps néfaste ! » Aussi, malgré qu'il eût été « fontaine » au sacre de Reims, il va sans dire que la révolution de 1830 fut loin de l'affliger. Qui n'a devant les yeux, par l'étonnant récit de Chateaubriand, le cortège de Louis-Philippe, sur son cheval blanc, le 30 juillet, du Palais Royal à l'Hôtel de Ville ? Derrière le roi, venait Benjamin Constant « dans une chaise à porteurs ballottée par deux Savoyards », — et, voyez donc : « MM. Méchin et Viennet couverts de sueur, marchent entre le cheval blanc du monarque futur, et la brouette du député goutteux, se querellant avec les deux crocheteurs pour y garder les distances voulues. »

Enfin préfet du Nord, vieux déjà et revenu de bien des choses, le baron Méchin s'exprimait sur sa carrière agitée en termes qui ne manquent 95
pas d'une certaine noblesse. Car, après tout, quelque critique qu'un cœur

147. Où il avait failli périr dans une émeute.

148. Voir les numéros du *Moniteur* des 9 et 10 avril 1814. Méchin « salue l'aurore de paix et de bonheur qui luit sur la France », — et crie à pleins poumons : « Vive Louis XVIII ! »

149. Ces passages, comme ceux cités plus bas, sont extraits d'une lettre que je possède de Méchin, adressée à Benjamin Morel.

délicat, formé à l'école d'une ancienne tradition, celui de Lamartine par exemple, pût faire d'une pareille inconstance, il y a bien à dire : une vie ainsi ballottée peut se justifier par certaines raisons de bien public aux yeux de celui qui la mène. Méchin ne s'excuse pas d'avoir servi tous les maîtres ; il s'en vante :

> J'ai donné mes jours à la patrie. Sur soixante-trois années, j'en ai consacré presque quarante-cinq à la servir dans une succession de missions et d'emplois de quelque importance ; je l'ai servie, sous Louis XVI, sous la République, sous le Consulat, sous l'Empire et sous Louis-Philippe : je l'ai défendue sous Louis XVIII et Charles X.
>
> La patrie n'est jamais absente, et, quelle que soit la forme de son gouvernement, elle a le droit de compter sur ses enfants. La foi politique est comme la foi religieuse. Elle vit et se perpétue, quelles que soient les puissances qui la protègent ou la persécutent…

Cette profession de foi d'un fonctionnaire-type de cette génération finit, ainsi qu'il convenait, par un petit épilogue littéraire : « Ajoutez à ces titres, quelques œuvres littéraires, mes recueils d'arrêtés actifs, et, mon Juvénal[150] sous le bras, voilà mon bagage pour la postérité. »

Voilà le sceptique convaincu, aimable, éclectique, que Lamartine trouvait devant lui. Et ce n'était certes pas ce qu'on a appelé dans d'autres temps un préfet « à poigne ». Mais ce n'était pas non plus un préfet trop bien- 96
veillant. Il n'aimait pas les carlistes et ceux-ci ne l'aimaient pas non plus. Leur petite feuille de Lille, la *Boussole*[151], lui appliquait des phrases ronflantes sur « les proconsuls impériaux ». Nous verrons que les élections de Lamartine ne lui firent jamais plaisir.

IX. — APRÈS « QUARANTE ANS DE TOURMENTE »

La peur de l'administration et celle d'une foule de gens, dans cette première année du règne de Louis-Philippe, c'était de retomber dans une nouvelle révolution. Or l'hypothèse n'était pas une absurdité. Thureau-Dangin, dans le sobre et émouvant premier volume de son histoire, a tracé un tableau saisissant de l'effarement qui régnait alors dans tous les esprits. Il semblait à beaucoup que la grande Révolution se continuait : on aurait dit que la Terreur, malgré quelques accalmies, n'avait jamais cessé. Je suis frappé de voir cette impression toute semblable chez deux hommes bien différents l'un de l'autre : « Quarante années de tempête », dit Chateaubriand ; — « Nos quarante années de tourmente », écrit presque au même moment Balzac [152].

Le Trésor était à la veille de cesser ses paiements. Le pouvoir, flottant aux mains molles de Laffitte, la folle popularité de Lafayette, n'arrêtaient pas le peuple avide de crimes. L'émeute dans la rue était devenue l'état normal ; jamais, depuis les jours de la guillotine, on n'avait vu foule aussi sanguinaire que celle qui hurlait : « À mort ! » autour du Luxembourg, 98
pendant le procès des ministres de Charles X, celle qui menaçait de tout piller parce que Montalivet avait arraché les victimes à sa fureur par la fuite, et qu'on ne lui avait pas donné le sang promis. Que l'on pense encore aux journées de Février, au pillage de l'archevêché, qui arrachait de si cruelles larmes à Marie-Amélie [153].

Ce fut le désordre en bas, et en haut une confusion complète de tous les partis et de toutes les opinions. « Il y a des coups de vent dans toutes les bannières », disait Sainte-Beuve. Vigny, triste et clairvoyant, écrivait dans son journal : « Le trône ne s'appuie ni sur l'appel au peuple ni sur le droit de légitimité : il est sans appui. » Personne ne savait que faire. Chateaubriand écrivait à J.-J. Ampère : « Où est ma place [154] ? » Rémusat interrogeait : « Doit-on s'établir dans ses conquêtes ou conquérir

150. Dans une vague pensée sans doute de comparer Charles X à Néron, Méchin avait fait une traduction des satires de Juvénal.

151. En voir la très rare collection à la Bibliothèque de Lille.

152. *Mémoires d'Outre-Tombe. — Le Médecin de campagne*, 1832.

153. « Quand la croix est abattue, tout autre sentiment devrait se taire. »

154. 18 juillet 1831.

l'inconnu ? »

En somme, on avait peur d'une catastrophe extérieure ou intérieure. En septembre 1830, Molé avait dit à Lamartine : « Nous sommes perdus…, l'anarchie nous débordera au dedans, la guerre au dehors. » Et au même moment Royer-Collard voyait au gouvernement de la France « le feu en haut et en bas ». Bertin aîné disait à Mme Récamier : « Les affaires publiques sont tout à fait désespérées [155]. » Montalembert écrivait à Cornudet (1832) : « Louis-Philippe est perdu. » Le roi laissait échapper ces mots : « Je serais parfois tenté de quitter la partie et de mettre la clef sur 99
la porte [156]. »

Il n'est pas douteux que l'admirable Casimir Périer, pour si peu de vie qu'il ait eue devant lui, a su faire quelque chose de solide avec des matériaux ruinés. Les élections de juillet 1831 étaient sa première tentative : qui pouvait savoir ce qui allait en sortir ? « L'assemblée future, écrivait Balzac, est grosse d'une révolution. » C'était l'opinion générale.

Si l'on se met pour un instant dans la peau d'un préfet de 1831, on conçoit assez bien que sa première pensée dut être le danger de révolution, danger à droite, danger à gauche, — « le feu en haut et le feu en bas ». Du côté des républicains, à Dunkerque et à Bergues, il y avait peu à craindre. Mais les carlistes ? M. Gaspard écrivait « les opinions carlistes sont inoffensives et impuissantes ». — C'était avant la candidature de Lamartine. Mais maintenant ?

On s'alarma. Y avait-il lieu ? Et d'abord : y avait-il en réalité un mouvement carliste dans les cinq cantons ruraux du collège de Bergues ? C'est ici l'occasion de jeter la sonde et de voir quel état d'esprit la suite de nos révolutions avait laissé dans un coin de France.

Rien de violent dans l'opinion des Flamands. Pour la plupart, ils ont vu passer, sans en être la cause eux-mêmes, les événements, et sont restés remplis, pour leur pays, du désir de l'ordre et de la paix. L'âge des électeurs qui vont voter là est une indication. J'ai sous les yeux la liste des vingt-cinq électeurs les plus jeunes et des vingt-cinq plus âgés du 100

155. Cité par Lacombe (*Berryer*).
156. Mémoires du docteur Ménière, 1832.

collège de Bergues en 1831[157]. Les plus jeunes sont nés en 1805 ; leur enfance a été nourrie des angoisses des dernières guerres de l'Empire ; ils ont vécu les années de répit de la Restauration, si calmes et si prospères dans les provinces. Mais les plus vieux ? Ce sont les témoins des « quarante années de tourmente ». Six sont nés en 1750 ou auparavant, deux en 1743[158]. Ils ont vu passer sur leur tête ces incroyables années, dont notre génération s'efforce chaque jour à comprendre l'énigmatique histoire. La Terreur était moins loin des électeurs de 1831 que n'est de nous la guerre de 1870. Il faut nous représenter l'état d'âme de gens qui avaient réellement vécu ces événements-là, ou en avaient reçu au moins les répercussions effrayantes dans le fond reculé de leur province.

Pour Dunkerque et la campagne flamande, il ne semble pas que ces grands changements aient soulevé dans la masse des courants bien marqués, dans le sens de la Révolution, de l'Empire ou de la Royauté. Chacun des gouvernements à son tour paraît avoir rencontré les enthousiasmes successifs que l'on rencontre partout, mais aussi des résistances spéciales. Le pays flamand était prospère sous l'ancien régime et a bien plus perdu que gagné à la Révolution. Cependant, en 1789, le mouvement de réforme avait été assez vif[159]. 101

La résistance ne commença, comme ailleurs, que par la Constitution civile du clergé. Le pays était foncièrement catholique. Le clergé fut fidèle en grande majorité, et la persécution dure : on était dans la sphère d'action de Joseph Lebon. La Terreur sévit. Ce fut la *Conquête jacobine*, décrite par Taine : elle laissa dans les esprits de durables souvenirs. Plus d'un, parmi les votants de 1831, était des victimes de 1793 : j'en rencontre un qui avait vu piller et ensuite brûler sa maison[160]. Tous avaient

157. *Appendice* II.

158. Le plus âgé de tous est M. Ph. Olyve, le beau-père de M. Ch. de Laroïère.

159. Bergues, avant la Révolution avait une école de musique, une académie de dessin, un collège d'enseignement classique avec 120 élèves. Tout cela disparut. Le préfet Dieudonné écrit judicieusement, dans sa statistique, en 1805 : « Le mouvement qui a détruit a été plus fort que celui qui a réédifié ! »

En 1789 les réclamations portaient surtout sur les vieux usages de l'échevinage flamand, que Louis XIV avait respectés comme des libertés, et qui, avec le temps, avaient pris l'aspect d'abus.

160. M. Sapelier de Bergues.

été témoins de scènes de violence ou même de carnage : la municipalité de Bergues deux fois incarcérée [161], les villages effarés, les églises menacées de démolition ou transformées en greniers à fourrages, les prêtres fugitifs, cachés et cherchés dans les demeures, massacrés s'ils étaient saisis [162]. À Bergues, à Hondschoote régnaient despotiquement des comités montagnards [163].

Cependant on était sur une frontière menacée. Là, plus qu'ailleurs, la Révolution profite du lustre de la défense nationale, qui n'efface pas les crimes dans les mémoires, mais les atténue. Dunkerque, sentinelle avancée de la France, prise, déprise, reprise dix fois aux âges précédents, Dunkerque où palpite aujourd'hui encore l'âme des vieux corsaires, fut mena- 102
cée encore une fois par l'invasion anglaise. Il y a une suite de beaux faits d'armes populaires que couronne la victoire remportée à Hondschoote, au pied du vieux moulin dont la souche se profile encore sur le ciel.

Ces souvenirs de patriotisme ardent vibraient encore dans les ovations de l'an XI en l'honneur de Napoléon consul [164]. L'Empire fut accepté avec joie ; c'était l'ordre et la sécurité, avec la gloire. Mais ce premier amour ne fut pas durable. Les souvenirs heureux de l'ancienne monarchie n'étaient qu'assoupis dans les cœurs. Ils se réveillèrent dans les dernières années de Napoléon, si cruelles pour le peuple par les terreurs de la conscription. Dans toute la France il y eut des réfractaires ; au pays flamand ce furent par endroits des insurgés. Entre Hazebrouck, Cassel, Béthune, dans une partie de la Flandre, dans le pays dit de l'Alleu, il y eut une révolte générale. Le 22 novembre 1813, que l'on a appelé le « Lundi des bâtons », tous les conscrits entrèrent dans Hazebrouck avec d'énormes gourdins et assiégèrent la sous-préfecture ; leur chef Louis Fruchart, monté sur un cheval de labour, criait : « Je veux combattre pour Louis XVII [165] ! »

161. La seconde fois avec le maire Bouchette, ancien constituant, un des promoteurs de la Révolution dans le pays.

162. L'abbé Dezitter, curé de Crochte, reconnu dans la rue à Bergues, fut fusillé sur place.

163. Qui, faute d'occupation plus nuisible, s'amusaient à changer les noms de toutes choses et de tous lieux. 8 septembre 1793.

164. Bergues, découronnée alors de sa sous-préfecture au profit de Dunkerque, avait gardé de cette visite de l'an XI un souvenir plus amer.

165. Sur la « Petite Vendée de la forêt de Nieppe », et le *Stokken Maendag* d'Haze-

La chute de l'Empire fut accueillie avec enthousiasme. Dunkerque disputa à Calais l'honneur de recevoir Louis XVIII à son débarquement. 103
Nous trouvons l'expression la plus pure des sentiments de l'époque dans les documents qui nous restent du vieux Coppens. Il avait donné quelque peu, on l'a vu, dans la révolution, rempli des fonctions sous l'Empire. Mais, comme bien d'autres, il avait senti renaître ses affections natives au retour des Bourbons, se rappelant ses souffrances sous la Terreur et ses longues prisons. Il avait été l'un des délégués de Dunkerque, auprès du roi, en Angleterre, pour lui annoncer que, spontanément, les premiers, les habitants de la ville « avaient arboré le drapeau blanc[166] ».

Si le sentiment public avait pu flotter dans les crises précédentes, il fut impétueux et unanime dans la résistance, quand Napoléon revint de l'île d'Elbe en 1815. Fruchard et ses bandes avaient repris la campagne autour de Béthune occupé par des troupes royalistes[167]. À Dunkerque, le commerce fut suspendu, les boutiques fermées. Cet état d'esprit de la Flandre maritime était si connu que d'Estournel conseillait à Louis XVIII « de gagner Dunkerque et d'y rester tant qu'il voudrait ».

Coppens raconte qu'il résista à « quelques égarés[168] » qui le pressaient de rejoindre Napoléon. Il resta fidèle, et la ville comme lui, en grande majorité : « Sire, écrivait-il ensuite au roi, deux fois vos fidèles Dunkerquois, 104
entourés des baïonnettes de l'usurpateur, ont donné à Votre Majesté les preuves d'un dévouement qu'aucune ville n'a surpassé. Dans les cent malheureux jours de votre éloignement, la présence des fédérés et celle d'un régicide[169], commissaire extraordinaire de police, n'ont pu contenir une population désespérée, qui, dans l'excès de sa fureur a arraché et déchiré par lambeaux le fatal drapeau tricolore !… Dans plusieurs vil-

brouck, voir *Union Faulconnier*, t. V, p. 493 (art. de Harrau). Sur l'histoire de l'opinion à Dunkerque, voir dans le même recueil déjà cité l'excellent article de M. Durin.

166. Coppens rappelait ces services et d'autres, dans un mémoire adressé au roi et une lettre à la duchesse d'Angoulême, pour obtenir le titre de baron (12 novembre 1814).

167. N'oublions pas que dans Béthune alors servait, comme officier royaliste, Alphonse de Lamartine.

168. Il n'avait pas à chercher bien loin les « égarés ». Son gendre même le baron Kenny se rallia à Bonaparte pendant les Cent-Jours, pour revenir ensuite aux Bourbons.

169. Il s'agit d'un certain Choudieu, ancien conventionnel, envoyé à Dunkerque pour y écraser l'opposition royaliste et qui y exerça un vrai despotisme.

lages de l'arrondissement le drapeau blanc n'a pas cessé d'être arboré ; des habitants en étaient les gardiens à l'entrée des portes des clochers. »

Pourtant, sous la Restauration, il se forma un parti d'opposition libérale assez vive[170]. Elle comptait quelques hommes populaires, M. Dupouy, les Lemaire, M. Benjamin Morel. Ils eurent l'opinion pour eux. En 1830, aux élections du 22 mai, après la dissolution prononcée par le ministère Polignac, M. Benjamin Morel, député sortant de la circonscription alors unique, se réclamait de ce groupe d'opposants, dit des 221, dont le triomphe allait amener la chute de la monarchie légitime. L'administration le combattit vivement : elle avait choisi un candidat que l'on pouvait bien difficilement qualifier d'*ultra*, un ancien fonctionnaire de l'Empire, M. Ferrier, qui devait dans la suite devenir pair de France de Louis-Philippe. Ce royaliste si peu marqué fut combattu, ainsi qu'il convenait, avec cet arsenal d'arguments alors de mode : la crainte de l'ancien régime des droits féodaux, de la restitution des biens nationaux. Et il fut battu.

Mais parce que M. Benjamin Morel fut des 221, soutint ce combat et remporta cette victoire, il n'en faut pas conclure qu'il voulût renverser la dynastie. Il s'en fallait de beaucoup ! Ainsi que tant d'autres il fut surpris des conséquences démesurées qu'eut l'opposition des 221. Cette impression de surprise fut celle encore plus de ses électeurs. Par suite de circonstances que l'histoire commence à peine à apercevoir, la première Révolution s'était faite simultanément partout, et n'avait surpris personne. Au contraire, la Révolution de 1830, a surpris tout le monde. Dans le coin de pays que j'étudie, jamais mouvement ne fut moins désiré, ni même moins prévu. Comment eût-on pu s'y attendre ? En soi, vu de loin et sang-froid, il apparaît, il faut en convenir, comme une absurdité. Car, mettant à part quelques groupes isolés, personne ne voulait alors de la République ; à peine y songeait-on. Et donc ? Dans combien d'esprits entra aisément l'idée de tout bouleverser pour régler quelques démêlés des Chambres et du pouvoir ? Elle y entra si difficilement que la plupart mirent longtemps à s'y faire. Quelques-uns, de droite et de gauche, ne s'y firent jamais.

170. Elle eut pour organe à Dunkerque le *Carillon*, pamphlet plutôt que journal, que rédigeait avec talent un Parisien nommé Vaissier.

Mais, en ce temps de fréquentes convulsions, la faculté de s'étonner était un peu émoussée. En 1830, la surprise fit vite place à la peur. Il y avait lieu d'avoir peur : on avait encore tout proche le souvenir des sociétés révolutionnaires et de la tyrannie des *clubs*. À Dunkerque un *club* s'était ouvert, la *Société des amis du peuple*. En septembre, — la révolution n'avait pas 106
deux mois, — M. Benjamin Morel montait à la tribune de la Chambre, et très bravement demandait la dissolution de cette dangereuse association. Le pays flamand lui en sut un gré infini. Le premier mouvement de ce pays, dans les cas graves, est un mouvement de bon sens. Avant tout il fallait songer à l'ordre, à la sécurité.

L'ordre, la sécurité, c'était le roi Louis-Philippe. Aussi, très vite, l'opinion lui revint. Un Dunkerquois écrit : « La satisfaction de voir la crise menaçante se réduire à un changement dans la personne du souverain, fait accepter rapidement le fait accompli[171]. » On avait tout craint ; on ne perdait que Charles X. On se trouvait sain et sauf, et l'on ne voulait pas ébranler un pouvoir qui signifiait du moins la fin du danger de mort. Je ne doute pas que quelque contre-coup de ces impressions du pays n'ait été jusqu'au cœur de Louis-Philippe ; ce sentiment du salut public, et l'énergie qu'il mit à le consolider, sont sans doute, dans l'histoire, sa gloire, — et son excuse.

Il y eut en tout cas très peu d'enthousiasme. Rien n'est plus rare au pays flamand qu'une chaude explosion de l'« esprit de Juillet », et cela est remarquable dans un pays qui, sous Charles X, votait avec l'opposition. Je ne trouve guère que des exemples isolés de passion politique ; j'en cite un, qui est pittoresque, et nous révèle un de ces *curés patriotes* chers à Béranger. La *Feuille* imprime[172] : « M. Vanneuville, curé de Volckerinckhove, *dont les opinions sont favorablement connues*, ayant remarqué, sur 107
quelques croix plantées dans le cimetière de la paroisse, des ornements représentants des fleurs, telles que tulipes par exemple, a cru y trouver quelque ressemblance avec les fleurs de lys, et, *n'écoutant que son dévouement à l'ordre de choses établi*, il les a fait disparaître à ses frais, sans

171. V. Derode, *Histoire de Dunkerque*.
172. 23 mars 1831. — Volckerinckhove est une commune du canton de Wormhoudt.

consulter l'autorité civile [173]. » Le curé de Volckerinckhove [174] n'était pas seul dans ces sentiments ardents. La *Feuille* nous en révèle un autre, que malheureusement elle ne nomme pas : « Dernièrement un digne ecclésiastique a bien mérité de la chose publique en prêtant son confessionnal à des gardes nationaux qui manquaient de guérites !… »

Ces manifestations sont exceptionnelles. En Flandre, au lendemain de la révolution, le sentiment général c'est qu'il faut s'arranger pour vivre. Les fidèles de la légitimité eux-mêmes n'y mirent pas d'obstacle violent. J'en ai pour exemple le cas de M. Dehau de Staplande, maire démissionnaire de Bergues. Le *Carillon* l'attaque, l'accuse d'avoir manqué à son devoir en désertant au moment du danger. Il se défend dans la *Feuille* et très fermement, il ne cache pas son attachement aux Bourbons et sa douleur de la révolution : la preuve en est dans sa démission. Mais il n'a pas quitté sa mairie sans assurer l'ordre et la transmission du pouvoir. Il a agi avec correction vis-à-vis du nouveau pouvoir. Il affirme que le drapeau tricolore a été arboré par son ordre sur le beffroi de Bergues le 8 août, et 108
dès le 3 août sur l'Hôtel de Ville. Que pouvait-il faire de plus ?

En face de royalistes aussi sages, les libéraux n'avaient pas brutalement triomphé. Lamartine écrivait à Virieu : « Mon élection sera le produit d'une alliance entre les royalistes modérés et les libéraux très élevés et à manche très large du pays, le tout renforcé de trois cents électeurs des campagnes qui ne veulent pas plus que moi qu'on abatte les croix des églises. » L'état des esprits était bien tel. Je dirais presque, en écartant la question dynastique, qu'il est resté tel jusqu'à nos jours. Certes les événements récents ont créé de tous côtés des passions politiques plus excessives et plus dominatrices ; mais il reste au fond, aujourd'hui comme alors, une opinion générale moyenne « à manche large », voulant la paix et la liberté : d'aucuns penchent plus à droite, d'aucuns plus à gauche ; mais la plupart veulent le respect réciproque des opinions et des croyances, le travail, le bien public. On peut troubler momentané-

173. L'autorité civile n'aurait pu qu'approuver ; le roi venait lui-même de supprimer la fleur de lys, dit un de ses fidèles serviteurs « à son tort éternel et à son éternel regret ». (Trognon, *Vie de Marie-Amélie*, citée par Thureau-Dangin.)

174. Ce curé était connu d'avance par certaines excentricités. (Voir par exemple la *Feuille* du 26 mai 1830.)

ment cette opinion : on l'a fait plus d'une fois. Jusqu'à présent, elle est toujours revenue à son équilibre stable.

L'équilibre se rétablissait après la crise de 1830. Pouvait-il cependant n'y avoir pas de résistance ? Pouvait-il n'y avoir pas de regrets, alors que les événements de tous les jours venaient les raviver ? Pour nous rendre la couleur des circonstances, il suffit de feuilleter les collections des journaux du temps — 12 janvier 1831 : « Marché pour la nourriture, le service, le blanchissage au fort de Ham. *Total* : 966 francs par an… » Les ministres de Charles X sont encore sous les verrous : voilà pour les royalistes. — 109
Pour les catholiques : la *Feuille*[175] remarque avec insistance que la procession de la Fête-Dieu s'est faite « comme de coutume ». et même qu'un détachement du 22e de ligne y assistait. Et, certes, nous n'en pourrions pas dire autant aujourd'hui ! Mais on venait d'arracher et de briser le crucifix dans le prétoire du tribunal[176].

Les images du présent étaient assez menaçantes. Les images du passé étaient encore bien proches. Dans l'Hôtel de Ville, à Bergues, le buste de Louis XVIII, couronné d'immortelles, est resté dans une niche jusqu'en février 1831[177]. Lamartine aurait presque pu le voir.

X. — L'HOMME SOCIAL 110

Voilà à quel degré on pouvait dire que les électeurs étaient carlistes. — Et Lamartine ? L'était-il ?

Les origines royalistes de Lamartine sont bien connues. Une récente recherche montre sa famille de moins ancienne noblesse qu'il ne se le figurait ; mais c'est le cas d'une foule de bonnes familles, si on les passait au crible ; la sienne est d'ailleurs ancienne encore, et bien apparentée, toute imbue du loyalisme usuel de la vieille gentilhommerie. Tout ce qu'il avait pu connaître des générations précédentes était attaché fidèlement à l'ancienne monarchie. Son oncle, l'aîné du nom, a été député de la noblesse aux États généraux, et s'est retiré ensuite dans ses terres ;

175. 1er mai 1831.

176. Un des juges (que nous retrouverons plus tard parmi les concurrents de Lamartine) se défendra fort plus tard d'être l'auteur de cet attentat (M. Buffin).

177. Piers.

son oncle l'abbé vit non loin de là. Ce sont ses oncles, riches et influents sur la famille, qui ont empêché qu'on songeât à lui faire servir Napoléon. On les définit comme « royalistes parfaitement paisibles, mais tout à fait irréconciliables ».

Son père, M. de Prat, n'était guère différent. On sait qu'il vécut très vieux et que son fils l'adorait. En défendant Louis XVI, au 10 août, aux Tuileries, il avait été blessé et sauvé seulement par miracle de la mort. « Il partageait mon amour pour les Bourbons », écrira son fils[178]. C'est ce père 111
qui l'avait élevé dans le souvenir des grandeurs de l'ancienne France et dans l'horreur de la Révolution violente :

> De l'échafaud des rois il nous disait l'histoire !

Toute la vie publique de Lamartine, jusqu'à 1830, est royaliste. Si nous ignorions les faits, nous en retrouverions la série, presque au complet, dans les articles publiés à Dunkerque en 1831 contre le candidat[179]. En 1814, dès que le roi est entré, Alphonse de Lamartine a porté l'épée : « il s'est fait inscrire aux gardes du corps », écrit sa mère, « comme tous les jeunes gens de la noblesse et de la bourgeoisie royaliste ».

En 1815, il accompagna Louis XVIII jusqu'à la frontière[180] ; puis il s'enferma avec les dernières troupes fidèles dans Béthune, assiégée par les troupes de Napoléon ; ensuite il gagna la Suisse, non sans dangers. Plus tard, il servit la royauté dans la diplomatie.

Toutes ses premières amitiés sont légitimistes. C'était Aymon de Virieu, c'était Xavier de Vignet, qui devint son beau-frère, et qui était le neveu de Joseph de Maistre. L'influence de cet original penseur fut grande sur la jeunesse de Lamartine. Il fréquenta encore dans l'intimité Mathieu de Montmorency, et ce charmant cardinal duc de Rohan, qui le reçut souvent à la Roche-Guyon. La *Feuille* lui reproche surtout l'amitié de M. 112
Genoude, l'écrivain légitimiste si connu par ses ardeurs téméraires[181].

178. Dans *Lamartine par lui-même*.

179. La *Feuille d'annonces* est bien renseignée ; les informations assurément lui venaient de Paris.

180. Il servait dans la compagnie du prince de Poix ; n'oublions pas que, dans la même garnison fidèle, c'était Alfred de Vigny, mousquetaire rouge.

181. Elle prétend que Genoude avait fait les frais de la première édition des *Méditations*.

Lamartine a été le poète des salons légitimistes, de la presse de droite. Il a chanté les grandes joies de la monarchie des Bourbons, la naissance du duc de Bordeaux, le sacre de Charles X. Il a été pensionné sur la cassette royale.

Ce sont là choses parfaitement véritables. L'erreur était d'en tirer des conclusions excessives.

La famille de Lamartine appartenait à l'opinion légitimiste modérée ; elle avait eu, comme tant d'autres, à souffrir de l'animosité de ceux que l'on appelait alors les « ultra » ; ils rendaient en 1819 à Mâcon la vie si impossible à M. et à Mme de Prat, qu'ils devaient se « sevrer » de leur société ordinaire. « Nous nous contentons, écrit Mme de Prat, d'être fidèlement attachés aux Bourbons, sans perdre pour eux notre sang-froid, notre justice et notre âme… Mon mari dit qu'il a donné son sang aux Bourbons au 10 août, qu'il est prêt à le leur donner encore ; mais qu'il ne donnera pas son bon sens aux fureurs de leurs partisans… Les ennemis des Bourbons ne paraissent pas moins injustes. Entre ces deux partis ici, nous sommes écrasés, proscrits, suspects. » Tout semblables à ceux de la mère sont les sentiments du fils. Partis excessifs, passions personnelles, à droite comme à gauche, c'est la maladie dont la France souffre depuis la Révolution, et dont elle souffrira à travers tout le siècle. Lamartine en a pris l'horreur depuis son enfance. 113

Royaliste de sentiment et d'honneur, il a vu de bonne heure se relâcher les liens de son attachement au gouvernement de la Restauration. Ce qui l'en a détaché, c'est la réaction violente qui suivit les Cent-Jours, ce qu'il a appelé la « Terreur dorée », ce sont les royalistes exagérés de sa province. « Il y a longtemps, écrit-il en 1819, que les *ultras* m'appellent libéral, et les libéraux *ultra.* »

Et puis, les Lamartine, comme beaucoup de gentilshommes, reçurent de la Restauration une certaine déception. Quand enfin il eut obtenu une place, longuement sollicitée, Alphonse en vint tout naturellement à établir une balance entre la mesquinerie de ses occupations de secrétaire d'ambassade et l'immensité de la gloire dont il vivait inondé. À Paris, quand il passait, il était entouré d'une foule d'écrivains et de journalistes qui l'encensaient à l'envi : la plupart appartenaient aux partis avancés. Il

avoue que cet entourage a été, un instant, jusqu'à lui inspirer des tentations « de demander au parti de l'opposition une popularité de mauvais aloi ».

Mais il avait résisté à la tentation. Pour mesurer son loyalisme et sa sincérité il faut suivre sa conduite des premiers mois de 1830. Polignac, qu'il connaissait personnellement, lui fit offrir par Genoude le poste de secrétaire général des Affaires étrangères ; il refusa « au nom de sa conscience de royaliste ». Il ne voulait pas faire partie, même dans un poste secondaire, du ministère qu'il croyait fatal à la monarchie. On sait comme ensuite Polignac le fit venir à Paris, et lui proposa le poste de ministre à Athènes, dans la Grèce délivrée. Puis, tandis que Lamartine attendait à 114
Aix les suites de cette proposition, la révolution éclata.

Il donna sa démission.

« J'avais déploré, écrira-t-il plus tard, la faute et la chute des Bourbons. J'avais déploré plus haut encore l'usurpation de famille. »

Tel est l'état très libéral, très modéré, très large de ses convictions politiques et de ses traditions.

Deux choses seulement lui étaient impossibles : renier la dynastie déchue, servir la dynastie nouvelle. Cela, il ne le fit jamais.

Il y avait encore autre chose. Personnellement il n'aimait pas Louis-Philippe. Il semble que bien des attraits eussent dû le rapprocher de la maison d'Orléans. Sa mère était née à Saint-Cloud chez le duc d'Orléans[182] : « Elle y fut élevée, dit-il, avec le roi Louis-Philippe… participant aux mêmes leçons et aux mêmes jeux. » Elle resta toute sa vie attachée aux d'Orléans[183], et fort triste que son fils ne le fût pas. À ses débuts à Paris, Alphonse trouva vivants les souvenirs de sa mère dans le monde orléaniste ; quelques salons de ce monde l'accueillirent, tels celui de la duchesse de Broglie, de Mme de Sainte-Aulaire, et celui-là même de la duchesse d'Orléans[184].

182. Née Alix des Roys, fille de M. des Roys, intendant général des finances du duc d'Orléans, et de Mme des Roys sous-gouvernante des enfants d'Orléans.

183. Surtout à Madame Adélaïde.

184. En 1819, il lit au Palais-Royal sa tragédie *Saül*.

Mais ces heureuses relations furent vite troublées. En 1823, il rimait, sur commande, pour Charles X, le *Chant du Sacre*, une œuvre qui n'était pas pour ajouter à sa gloire, et dont il a écrit : « C'est l'horreur des horreurs ! J'en ai eu cent louis et la honte ! » Mon Dieu ! c'était trop dire. Il y a pire dans le genre de la littérature officielle, et ce n'est pas, à beaucoup près, ce que Lamartine a écrit de plus mauvais. — Mais le poème médiocre eut quelque influence sur l'histoire : il brouilla Lamartine avec Louis-Philippe. Mme de Lamartine, avec un grand chagrin, a conté l'anecdote : comment le duc d'Orléans exigea d'autorité la suppression d'un passage du poème où il voyait une allusion trop claire au régicide et à Philippe Égalité ; comment Lamartine, prêt à céder à une prière, refusa de plier devant un ordre. Les vers incriminés restèrent. Le duc d'Orléans ne pardonna pas. 115

Il marqua sa rancune par un affront. Peu de temps avant la révolution, Lamartine étant allé un soir au Palais-Royal, le prince lui tourna le dos. Goûtez, songeant à l'avenir, l'esprit dans lequel il commente l'aventure : « Le duc d'Orléans, dit-il, affectait de ne pas connaître un homme *qui passait avec raison pour royaliste.* » Et il conclut : « Le Palais-Royal est une maison où l'on a honte de ses amis *quand ils sont royalistes.* »

Cette antipathie personnelle s'ajouta aux fidélités de son cœur pour lui faire détester la révolution de 1830. Car il la détesta. Il ne sait pas trouver contre elle d'expressions assez fortes. Il dit : « Je n'ai jamais éprouvé une plus profonde tristesse qu'en voyant s'écrouler une monarchie honnête, seul et dernier espoir de réconciliation entre les Français des différents âges. »

L'avenir de la monarchie nouvelle lui apparaît comme « un abîme sans fond, et l'éternel ondoiement du chaos ». En y songeant il se sent « triste comme les destinées du pays ». Il dit tout ouvertement à Molé : « Je ne suis pas suspect de partialité pour ce règne ; je ne l'aime pas. » 116

En résulte-t-il qu'il voulût le combattre et le détruire ? Non pas. Son entrevue même avec Molé, et la forme même de sa démission au lendemain de la révolution de Juillet, sont bien caractéristiques de sa situation morale. La démission est un acte de convenance vis-à-vis du gouvernement tombé, non pas une protestation contre le gouvernement nouveau. Il ne

s'en va pas en claquant les portes comme Chateaubriand. Il tient beaucoup à faire savoir à Louis-Philippe et à Madame Adélaïde qu'il n'est pas un ennemi de leurs personnes ni de leur gouvernement. Seulement l'honneur lui défendait de se rapprocher de leurs personnes ou de servir leur gouvernement. Il était « résolu à ne jamais prendre place parmi les courtisans ou les serviteurs de la dynastie nouvelle » ; mais bien décidé, en même temps, à ne pas rendre impossible la vie à un pouvoir qui assurait l'ordre et la paix.

Pour l'instant il ne compte en rien sur les Bourbons : « Je suis convaincu, écrit-il en confidence, qu'ils ont librement, gaiement et volontairement perdu la France, et que, le bon Dieu la leur remît-il dix fois dans la main, dix fois et mille fois ils la reperdront. » Il les aime pourtant ; il ne dira jamais comme Vigny : « Je n'ai plus de cœur. Je ne suis pas fâché qu'on me l'ait ôté ; il gênait ma tête… » Non. Son cœur reste intéressé. Toujours, en toute circonstance, il prit hautement la défense de l'ancienne monarchie. S'il avoua parfois les fautes qu'elle a commises, ce fut, comme il dit : « Avec la déplorable amertume d'un homme qui découvre des bassesses 117
à sa famille, et qui les révèle. »

Vivre dans l'avenir, et rester fidèle au passé ; voilà ce qu'il prétendait : — concilier le point d'honneur et le patriotisme. Était-ce une chimère ? Peut-être. S'il y eut une chimère dans sa vie, la voilà. On sait où elle l'a conduit.

On pouvait prendre les choses autrement. Mme de Montcalm, sa vieille amie, lui disait : « Je ne puis souffrir l'espérance, elle empêche la résignation. » Si Lamartine s'était laissé aller à ce pessimisme doux, ou bien à l'amer pessimisme de Vigny, les destinées de la France eussent été bien changées.

Mais il aimait l'action par-dessus tout : « J'ai fait, dit-il, mon devoir en donnant ma démission. Je ferai dans l'occasion ce que mon devoir de citoyen français m'impose. » Et il se mit à chercher des électeurs.

Il dira plus tard : « Où en serions-nous si tous les royalistes avaient fait comme moi ? »

Ils faisaient autrement.

De ce moment-là date ce malheur, jamais assez déploré pour le pays : la retraite absolue de la vie publique de l'aristocratie presque entière et d'une part considérable de la bourgeoisie cultivée. On ne calculera jamais ce que coûta à la France, à sa vie, à son avenir, à sa gloire, cet effacement de tous les éléments de conservation et de tradition. La retraite absolue fut le mouvement premier du parti légitimiste presque entier. Aux élections de juillet 1831, presque aucun légitimiste ne posa sa candidature, à cause de la formalité du serment. Berryer, qui, presque seul, s'y résigna, et seul fut élu, reçut les attaques des organes *ultras*[185]. C'est alors, 118
je pense, que, pour qualifier ceux qui l'attaquaient, il prononça pour la première fois le mot : « émigrés à l'intérieur ».

Et cependant, si Berryer voulait entrer dans la place, c'était pour y rendre toute vie politique difficile au gouvernement usurpateur. Lamartine l'appelait « l'éloquent et impossible Berryer », — et voulait tout autre chose. Il n'aime pas plus que lui les d'Orléans, ne les fréquente pas plus que lui, ne vise pas plus que lui à tirer d'eux des avantages personnels. Mais il a par-dessus tout le sentiment des dangers du pays[186], danger de guerre, danger d'émeute. « Laisserons-nous, dit-il, piller, brûler et égorger le pays et l'Europe parce que nous aurions préféré un autre gardien sur le seuil ? » Et il ajoute : « Tout plutôt que l'anarchie. »

Les mains, quelles qu'elles soient, auxquelles le pays est remis, il les veut fortes et habiles. Et il prétend réaliser ce jeu délicat : « *soutenir* le gouvernement quoi qu'on ne voulût pas le servir ». — Programme difficile à maintenir dans la France du dix-neuvième siècle, où les oppositions de droite et de gauche tour à tour se sont montrées si souvent destructives et anarchistes — car nous avons aisément tous l'esprit jacobin ! Programme plus difficile encore à faire comprendre ! Or, c'est ce qu'il y a de plus nécessaire ; on vit, dans la politique, au milieu d'hommes que font agir des intérêts et des passions, et qui, en dehors de ces passions et de 119
ces intérêts, ne comprennent pas grand'chose.

Il était plus difficile que jamais de faire comprendre quelque chose aux gens, dans l'*imbroglio* qui suivit la révolution de Juillet.

185. Tel le *Courrier de l'Europe* où écrivait alors Balzac.

186. Il a un souvenir personnel des violences soulevées par la révolution de Juillet en Mâconnais. Il a dû fuir et se cacher.

Il est manifeste que Lamartine, à son entrée dans la politique, ne fut pas compris. Il ne le fut pas des amis qu'il avait près du gouvernement. Car il en avait de très chers et les garda malgré la politique. C'était Molé, Montalivet. Avec Thiers, l'amitié dura peu, mais fut vive au début. Thiers lui écrivait au lendemain de sa démission : « Que vous êtes heureux d'être vaincu ou pour mieux dire de vous croire vaincu, car vous êtes à nous et non à eux. Je ne cesse de parler de vous à Molé. J'en parle à toute la terre. Si j'avais le pouvoir, vous seriez où votre nom et votre esprit commandent que vous soyez. Mais cela sera ![187] »

Et cela ne fut pas ; M. Thiers lui-même n'avait pas compris. Ce qui devait de jour en jour augmenter dans le cœur de Lamartine, c'était l'amertume des souvenirs, plutôt que l'attrait pour le pouvoir. Presque au jour même où il reçut la lettre de Thiers, il eut, pour manifester ses sentiments, une occasion tragique : le procès des ministres de Charles X.

Pour les sauver, la Chambre des députés avait eu le courage presque héroïque de voter une motion contre la peine de mort : après les émeutes sanguinaires qui s'en étaient suivies, le 17 et le 19 octobre, le ministère, pris de peur, avait mis au *Moniteur* une note piteuse, pour répudier toute idée d'abolition de la peine de mort. Lamartine écrivit alors contre la peine de mort cette longue pièce enflammée, de circonstance, qu'il appela : les *Iambes* de 1830.

Elle fit du bruit, et il la paya cher. Elle lui fit manquer une élection à Mâcon, où sa candidature était déjà posée [188]. De cette candidature manquée à Mâcon est résultée en grande part l'accusation de carlisme qui lui fit manquer Bergues.

Mais il ne conquit pas pour cela la faveur des légitimistes. À l'heure où la gauche le repoussait, on ne le comprit pas plus à droite.

187. *Lettres à Lamartine*, 26 septembre 1830. — Il ne faut pas oublier que Thiers, à ce moment, était candidat à l'Académie française. Cf. une autre lettre de janvier 1832.

188. Je n'entreprends pas l'histoire, compliquée, des élections de Lamartine à Mâcon, depuis le désir que lui exprima Martignac en 1829. — En 1831, en même temps qu'à Bergues, Lamartine fut candidat et battu de peu de voix à Toulon. (Sur cette candidature voir *Mercure de France*, article de M. Caussy, 1908.)

Il disait aux conservateurs de droite révoltés : « Vous enfoncerez dans la boue la planche que le sort vous tendait ! » Ce n'était pas exalter beaucoup le gouvernement de Louis-Philippe que de limiter son rôle à celui d'une « planche ». Mais on ne voulait pas de « planche ». Il est remarquable de constater dans cette élection, où Lamartine va succomber sous l'accusation de légitimisme, combien fut malveillante à son égard la presse légitimiste. La *Boussole* de Lille imprime sa profession de foi sans réflexion. À Paris, on ne se contente pas de ce silence dédaigneux. De sorte que nous assistons à ce spectacle curieux :

À gauche, le *Courrier Français* souhaiterait voir à Lamartine « un peu moins de talent comme poète, et un peu plus de fermeté comme homme 121
politique », et proclame : « Il est impossible qu'il obtienne les suffrages des amis de la liberté ! » Puis, le scrutin clos, il le qualifie nettement de « carliste[189] ».

À droite, dans ce même mois, il entend un concert d'attaques. « La *Gazette* est une furie », dit-il. Genoude lui-même était impuissant à le défendre. Il importe de rappeler sa polémique avec la *Quotidienne*[190], engagée aux derniers jours, les plus agités, de sa période électorale. L'organe royaliste y montra contre lui, dans l'ingéniosité véhémente des insinuations, une savante mauvaise foi, qui n'a guère été dépassée. À la question tant débattue du serment, elle arrive à emmêler je ne sais quelle accusation de bas intérêt personnel ; c'est contre quoi Lamartine réclame trop justement : son « intérêt » eût été au *Château*, près du roi et des ministres, où chacun le désirait, non dans les chances d'une candidature d'opposition ! La *Quotidienne* rompt la discussion, où elle n'a rien à voir, argue-t-elle, car « la candidature de M. de Lamartine est tout à fait en dehors de l'opinion royaliste ».

Dédaigneusement elle renvoie M. de Lamartine chercher ses appuis dans les colonnes de l'*Avenir*. C'est la feuille de pousse hardie et récente, nourrie d'admirables pensées et de rêves, l'*Avenir* de Lamennais, de Lacordaire, de Montalembert. La *Quotidienne* n'a pas reçu la profession de foi

189. 24 juin et 11 juillet 1831. Les renseignements du *Courrier* sur l'élection sont tout à fait erronés. — Le *Globe* (saint-simonien) est à la glace ; après la profession de foi, il ajoute ces seuls mots : « M. de Lamartine n'a pas de chances d'élection. » (22 juin.)

190. 21 juin, 6 juillet 1831.

de Lamartine : « Nous la trouvons, dit-elle ironiquement, dans l'*Avenir*. » 122
Les relations de Lamartine avec l'*Avenir* ont été fort exagérées. Il n'y a jamais écrit. L'*Avenir* sembla prendre peu d'intérêt à sa candidature de 1831[191]. Sa politique en somme différait fort de celle des amis qu'il avait à l'*Avenir*. Il était d'accord avec eux dans leurs tendances sociales et pour cette cause du peuple « que je porte, disait-il, dans mon cœur, depuis que je pense[192] ». Mais il était bien plus royaliste qu'eux[193].

En matière de politique religieuse, il était aussi libéral qu'eux, mais bien moins ultramontain. Au total il était bien plus homme de gouvernement qu'eux, et bien moins homme d'opposition. Disons tout : il était aussi bien plus pratique.

Il est vrai que la politique de Lamartine devait être nécessairement chimérique *a priori*, par cela seul qu'il était poète ! Cela a été répété à satiété tout le long de sa carrière. Ses adversaires de Dunkerque ont commencé à le chanter en 1831, et ne cesseront pas[194].

Qu'est, en réalité, la politique que Lamartine proposait aux électeurs, telle que nous la trouvons dans sa profession de foi, et, encore mieux peut-être, dans la lettre à M. Saullay ? Exposée ici pour la première fois, elle est en somme toute semblable à celle que Lamartine soutiendra 123
jusqu'à la fin de sa carrière : elle se développera : elle variera peu. Dépouillons-la d'une phraséologie un peu flasque : elle se réduit à un résidu de conservatisme assez sage et de libéralisme tempéré, avec un goût dominant pour l'ordre et l'autorité. Le mot « politique sociale », que Lamartine commence à produire à cette époque, et dont il abusera, a donné lieu à des confusions. Il n'y a rien dans Lamartine qui touche au *socialisme*[195]. Il entend, je pense, par politique *sociale*, une politique qui se dégage des personnes, pour ne viser qu'au bien collectif de tous.

191. En somme le seul appui sérieux de la presse parisienne qu'ait eu Lamartine en 1831, c'est celui du *Journal des Débats* rédigé alors par son ami Aimé Martin. Mais le *Journal des Débats* ne pénétrait guère dans les provinces reculées.

192. Chambre des députés. Discours du 27 janvier 1833.

193. Malgré quelques paroles éloquentes sur l'anniversaire du 21 janvier, on peut dire que l'*Avenir* en prenait à son aise avec les vieilles traditions bourboniennes.

194. J'ai dit, dans ma *Préface*, ce qu'il faut penser de l'accusation de « poésie » contre la politique de Lamartine.

195. À peine une certaine tendance à l'*étatisme*.

Il exprime presque la même chose dans cette formule : « La politique n'est que *fait*. » — La politique sociale est pratique et fondée sur le bon sens. Mais voici peut-être où paraît un peu de chimère : cette politique ignore les passions.

Peut-il y avoir une politique qui ne tient pas compte des personnes ? Ils voudraient le croire ces quelques braves gens qui, de génération en génération, poursuivent ce généreux effort : servir leur pays sans s'asservir au gouvernement non plus qu'à l'opposition ! — Disons tout : l'effort de Lamartine lui-même ne réalisait pas tout à fait cet idéal, car au premier point : aimer la France, il ajoutait tout bas celui-ci : n'aimer point Louis-Philippe.

Dans une politique destinée à assurer le bien de tous, Lamartine ne comprenait pas seulement la volonté du bien matériel. Il prétendait encore au bien moral. Il ne le vit jamais que dans la morale de l'Évangile. Sa politique a un caractère religieux. Je n'entame en rien la discussion tou- 124
jours ouverte sur l'histoire religieuse de Lamartine et ses variations[196]. Je définis sa politique. Comme sa tradition familiale et son inclination personnelle lui avaient donné une âme royaliste, que les événements ne modifieront jamais tout à fait, de même elles lui avaient donné une âme chrétienne. Il vient de dédier ses *Harmonies* : « À la génération qui a gardé Dieu dans son cœur ! » Il s'indigne de voir imposer à la vie publique du pays cette rature de toute idée religieuse, cette laïcisation méthodique de la parole, des gestes, des signes même, que notre génération a vu porter à leur comble. « La prière est morte », dit-il, et encore : « L'ombre de Dieu fait peur à certains hommes. »

Lamartine s'est défini « presque toujours chrétien par le cœur et d'imagination[197] ». En politique il le fut toujours ; effaçons « presque » ! Ce qui est assuré en tout cas, à ses débuts, c'est que sa politique parut religieuse et chrétienne à tous les témoins. Écoutons ce que dit de lui à ce moment même un observateur aussi précis que Sainte-Beuve : « Il ne conçoit les transformations de l'humanité, même la plus adulte, que sur le terrain

196. J'aurai à en dire un peu plus à l'occasion des élections successives. En 1831 la question religieuse est à peine posée par voie d'allusions.

197. Toutes ces phrases sont prises du *Voyage en Orient*. — Le sentiment chrétien de Lamartine est un des éléments de sa répulsion contre la révolution de 1830.

de l'héritage du Christ[198]. »

XI. — LES MÉCONTENTS

Il ne semble pas qu'il y ait autre chose dans la politique de Lamartine au moment où nous sommes.

Elle était faite pour plaire finalement aux Flamands de la campagne, bons citoyens, amoureux d'ordre et de paix, bons chrétiens qui ne voulaient pas « voir renverser les croix ». Ce qui ne leur déplaisait pas non plus, c'était l'indépendance du candidat. Si chimère il y avait, elle leur agréait. « Être un homme neutre… se dégager des partis exaspérés… ne connaître ni dépendance ni opposition systématique », — ce sont là des formules qui répondent à leur jugement et à leurs mœurs d'esprit, et qu'ils ont toujours, jusqu'au jour d'aujourd'hui, approuvées de leurs votes.

Mais est-il surprenant que quelques-uns des politiques de la région et surtout des villes aient conçu quelques alarmes ! On leur accordera bien que quelques doutes restaient. Après tout, ce Lamartine ne se prononçait ni pour ni contre le gouvernement. On ne savait pas, en fin de compte, ce qu'il pensait. Mais, en revanche, on savait bien ce que pensaient ses amis, les premiers champions de sa candidature. Or ce n'étaient pas des amis du pouvoir ! 126

Voilà le docteur De Laroière. Il ne nous a pas laissé ignorer, dans son *Voyage en Orient*, ses sentiments sur le gouvernement de Louis-Philippe qui, dit-il, a déchaîné sur la France « des ambitions qui se croisent » et qui « ne songe qu'à défendre son existence ». Il n'aime d'ailleurs pas les révolutions : en passant à Marseille, le nom de la ville lui rappelle la *Marseillaise* dont le chant « a fait l'effroi de son enfance ».

Et le vieux baron de Coppens ? Il avait figuré dans bien des positions diverses durant les événements des « quarante ans de tourmentes » ; mais ce que l'on apercevait surtout en lui, c'était le baron de la Restauration et le député de la *Chambre introuvable* ! De toutes parts les anciens candidats blancs venaient à la rescousse ; M. Ferrier se multipliait ; — M. de

198. « Toujours en vue de la croix, au pied de l'indéfectible mystère. » (*Portraits contemporains*, 1832.)

Murat, député d'Hazebrouck, invalidé, envoyait Saullay. Tous les vaincus de la veille cherchaient une revanche.

Et auprès d'eux ? — Sous roche s'agitait tout un monde de fonctionnaires mécontents. Voilà ce qui tourmente le plus l'administration préfectorale. Les fonctionnaires, ceux que la révolution a laissés en place, ont gardé au cœur pour la plupart le regret de l'ancien régime : ils ne marchent pas ; bien plus, ils renâclent. À l'annonce d'une lutte, la sous-préfecture sent bien qu'elle ne tient rien dans la main[199].

À chaque pas, dans ce récit, on rencontrera les noms de fonctionnaires trop indépendants et les plaintes de l'administration à leur sujet. Dès 127
l'abord, on a vu la candidature de Lamartine se comploter sous le toit du Commissaire de la marine, avec la connivence du directeur des douanes. Le procureur royal et le receveur particulier sont du complot. Encore ceux-ci y mettent-ils quelque discrétion.

D'autres y vont plus carrément. Un de ces fonctionnaires, un des plus modestes, mérite une mention à part, parce qu'il a joué un rôle notable dans les élections de Lamartine. C'est M. Hubert Delabaere, receveur de l'enregistrement à Bergues, un personnage vraiment figuratif de la vieille bourgeoisie flamande. D'abord il me représente ce trait typique des mœurs d'alors, la pratique simultanée de métiers divers, ce que j'appelle le *cumul flamand*. En même temps qu'il tenait le bureau de l'enregistrement, il gérait des propriétés rurales comme mandataire des propriétaires. Je ne pense pas qu'un pareil cumul pût être toléré aujourd'hui. Alors, il soulevait bien quelques critiques, mais on n'osait pas l'interdire.

Les gérants de propriétés ont joué et jouent encore un grand rôle dans la contrée, où tant de propriétaires habitent au loin. Le gérant, receveur ou mandataire, reçoit en flamand populaire ce nom, *Mayant*[200]. M. Delabaere gérait une foule de propriétés ; il gérait tout le pays ; il était le mandataire type ; à la campagne, on lui donnait par excellence ce nom :

199. J'en vois un symptôme curieux dans les gémissements continuels des correspondances administratives sur le peu de popularité de cette institution (le principal ressort du règne !) : la garde nationale. Les élections sont faites par des « minorités déplorables » !

200. Sur l'étymologie de ce mot, voir *Appendice* II.

De Mayant[201]. Intermédiaire universel entre les propriétaires et les fer- 128
miers, ce sexagénaire aimable, spirituel, cordial, avisé, plein de bonhomie rusée, avait la confiance de tous. C'est chez lui que les gens venaient prendre langue, se mettre d'accord, causer, savoir les nouvelles. Au moment où la loi électorale venait d'admettre les fermiers au droit de vote, ce fonctionnaire d'un ordre particulier devait avoir un crédit politique tout spécial. On disait, comme en proverbe : Delabaere fait ce qu'il veut des électeurs du canton de Bergues !

Naturellement il n'était pas en bonne odeur à la sous-préfecture. Elle gémit sur son compte à toute heure. C'est, dit-elle, un « royaliste forcené ». Rien de moins vrai : *forcené*, ce petit vieillard méthodique et prudent ? Il n'y a pas, à proprement parler, d'*ultras* dans ce bon pays sage : M. Delabaere n'en est pas un, car il n'aurait aucune influence. Ils n'en sont pas non plus, tous ces fonctionnaires. M. Dekytspotter, procureur du roi, M. Kesner, receveur particulier, M. Leurs, percepteur à Bollezeele, ces notaires, greffiers, huissiers, et tant d'autres gens revêtus d'un caractère officiel, que nous trouvons autour de Lamartine. Des *ultras* ? non pas ; mais la Révolution ne leur a point plu ; elle les a surpris, inquiétés ; au fond de leur cœur, ils gardent un souvenir affectueux à la monarchie légitime. Voilà tout. Ce sont d'ailleurs des gens pacifiques, ennemis du désordre, de très braves gens. Mais, il n'y a pas à dire, ils n'ont pas « l'esprit de Juillet » !

En théorie les fonctionnaires étaient libres de leurs opinions. Dans une fort belle circulaire sur les élections, du 26 juin 1831, Casimir Périer écrit : « Les fonctionnaires publics ne sont pas responsables de leurs votes de- 129
vant l'autorité. » — Cela n'impliquait pas une grande indépendance vis-à-vis des candidats du gouvernement. La Restauration en avait eu d'officiels ; la monarchie de Juillet en avait d'officieux. Elle s'occupait de les soutenir, surtout au moyen des journaux. Un souci de l'administration d'alors semble être de bien *inspirer* les journaux. Dans une lettre où le préfet veut défendre contre toute critique le sous-préfet de Dunkerque,

201. Un autre M. Delabaere, son frère, fonctionnaire des finances à Dunkerque, fonda aussi un cabinet de gérance qui, occupé après lui par M. Faveau, son gendre, et aujourd'hui par M. Mahieu, est resté un des plus considérables de la région. Ce Delabaere eut aussi des relations avec Lamartine.

il dit au ministre : que peut-on reprocher à M. Gaspard ? « Le *Journal de Dunkerque*, et la *Feuille d'annonces* ont toujours été, jusqu'à ce moment, rédigés dans un bon esprit » (1833). À Lille, le journal de la préfecture (le *Nord*), qu'elle inspirait directement et distribuait souvent gratuitement, désignait les candidats agréables. Quoique les mœurs fussent plus douces qu'aujourd'hui, il eût pu en cuire à un fonctionnaire de combattre ouvertement un candidat sacré par le *Nord*.

Comment M. Delabaere, encore qu'il ait mis au supplice plusieurs sous-préfets, comment les autres fonctionnaires ses amis ne tombèrent-ils pas sous les coups de leurs chefs hiérarchiques ? Ils en prenaient à leur aise. On verra Mme de Coppens, par l'entremise de Mme Angebert, solliciter cette faveur du receveur particulier : un congé de quelques jours pour M. Constant Hovelt, percepteur à Hondschoote et homme fort influent. — pour qu'il puisse battre la campagne en faveur de Lamartine. Qu'en pensait M. Gaspard ? *Quid* le baron Méchin ? Ils trouvaient la chose un peu forte ; et voilà tout. — C'est parce que l'administration n'a jamais avoué qu'elle combattait Lamartine.

Seulement elle avait peur. Le danger de mort était si près de son fragile gouvernement ! — Voyez donc ici comme le danger paraissait présent. Quel groupe ! D'abord, quelques royalistes avérés ; ensuite quelques fonctionnaires récalcitrants, — qui donnaient la main à des fonctionnaires démissionnaires.

Voyez ce bouquet :

Voici M. de Staplande, maire démissionnaire de Bergues, M. Coffyn-Spyns, sous-préfet démissionnaire de Dunkerque, M. Saullay, sous-préfet démissionnaire d'Hazebrouck, Bernard de Coppens, officier en demi-solde presque démissionnaire, — tous serrés autour de ce diplomate démissionnaire, Alphonse de Lamartine !

C'était proprement ce qu'on a appelé en d'autres temps un *syndicat de mécontents*.

Devant un pareil spectacle, l'administration et les amis du gouvernement trouvèrent que c'en était assez. À la question du jour : « Lamartine est-il ou n'est-il pas légitimiste ? »

« Il l'est ! » répondirent-ils.

XII. — « HENRI V OU PHILIPPE Ier »

La profession de foi parut le 15 juin, cinq jours après que Lamartine fut revenu d'Angleterre. Il l'avait retouchée suivant les indications de Ferrier et de Mme Angebert. Elle parut d'abord dans le *Journal de Dunkerque*[202].

La collection de ce journal, qui a soutenu Lamartine dans sa première élection, nous fait défaut en partie. Je ne sais si nous y perdons grand'chose[203].

Il est peu probable que le *Journal* soit sorti du ton de la profession de foi et de deux ou trois pièces, que nous possédons, favorables à Lamartine. Par contre la *Feuille* nous donne l'attaque, et elle nous donne aussi la réponse à l'occasion, car elle accepte les « articles communiqués ». C'étaient les mœurs de la presse provinciale d'alors. La *Feuille* publiait tout ce qu'on voulait, sans se faire prier, persuadée, dit-elle, « que la presse doit se rendre l'écho de tous les sentiments honorables » !

N'abusons pas des citations de la *Feuille*, dont le style filandreux mérite peu la postérité. Mais il faut avouer qu'appliqué à Lamartine, ce style n'est pas sans quelque saveur. D'ailleurs une partie de la rédaction émane de la sous-préfecture ; les articles « communiqués » sont parfois de Lamartine lui-même ; le plus souvent de quelqu'un des siens, de Mme Angebert surtout.

C'est ici que cette charmante amie peut rendre les services les plus signalés et en même temps les plus modestes. Elle est préposée à la presse et à l'imprimerie ; c'est elle qui reçoit les « morceaux » à faire composer ; c'est elle qui corrige les épreuves. « Vous êtes mon *prote !* » lui écrit le sublime ami, très gentiment. Elle est ravie. En même temps il lui envoie des

202. Mme Angebert avait reçu un mot de Mme de Coppens la priant de faire paraître le document dans les journaux et de « le dater d'Hondschoote le 15 juin 1831 ». — (Il s'agit du document qui commence par les mots : « Une lutte décisive… » Lamartine, on l'a vu, en avait écrit la première version du 10 au 15 mai.) — La *Feuille* le publia quelques jours plus tard.

203. Tous les journaux de Dunkerque ne paraissaient que deux fois par semaine, et ce n'est en tout que trois ou quatre numéros que nous avons à regretter.

nouvelles, car elle en a fort peu ; la ville est, ici plus qu'ailleurs, séparée radicalement de la campagne.

M. Gaspard avait sollicité du préfet une mesure qui lui semblait favorable à l'action administrative : la convocation des électeurs, non pas à Bergues où il les craignait plus indépendants, plus chez eux, — mais à Dunkerque où il les aurait tenus mieux dans sa main. Avant même la candidature de Lamartine, dès le 2 mai, M. Gaspard avait suggéré cette mesure de prudence. Mais l'approche du danger le pressant, le 7 juin, il insiste ; contre Lamartine, la réunion à Dunkerque lui semble une « nécessité ».

La *Feuille* lui fait écho ; elle dit : « Quelques personnes paraissent imbues de l'idée que les deux collèges de l'arrondissement se réuniront dans la ville chef-lieu. » Elle s'efforce, non sans altérer un peu la vérité, de 133
prouver que le trajet, pour la plupart des électeurs, ne serait pas plus long vers Dunkerque que vers Bergues. « C'est au roi, dit-elle, qu'il appartient de fixer le lieu ! »

Il fixa Bergues, et pour cause.

Il fallait être bien Dunkerquois, comme le fut Gaspard, pour n'avoir pas deviné que son projet soulèverait la colère vive de Bergues si récemment découronnée de son ancienne primauté. Le 12 juin, dans une délibération conçue en bons termes, le conseil municipal de Bergues réclamait son droit ; elle avait été votée à l'unanimité, l'intérêt berguois ayant primé tout intérêt politique. À ce moment-là il n'y avait pas de maire, le gouvernement n'ayant pas osé remplacer encore M. de Staplande ; mais l'adjoint qui a signé en tête la délibération, M. de Meezemaecker, riche propriétaire appartenant à une ancienne famille de robe, représentait dans le pays l'opinion la plus favorable à la Révolution ; il était particulièrement hostile à Lamartine.

Le conseil municipal d'Hondschoote, présidé par le docteur De Laroière, prit aussi une délibération ; il y joignit une pétition couverte de signatures.

En même temps que la lettre de M. Gaspard, le baron Méchin reçut les protestations. Il vit bien qu'elles étaient générales, que les adversaires de

Lamartine y prenaient part autant que ses amis. Le 16 juin, il fit jouer la télégraphie optique pour assurer au ministre qu'il ne voyait pas inconvénient, « tout bien considéré », à faire voter à Bergues[204]. 134

Le *Moniteur* du 19 fixe le lieu à Bergues « dans la grande salle de l'Hôtel de Ville[205] ».

Cette question est tranchée : « Il n'est plus question, dit la *Feuille* du 22, que de savoir s'il se présentera des concurrents appartenant au pays, pour disputer à l'honorable aspirant la candidature qu'il brigue… » Tout, en effet, était là ! On manquait de concurrents ; mais on les cherchait désespérément. Si « l'honorable aspirant » avait espéré être seul, il perdit vite cette illusion.

La *Feuille* désigne plusieurs concurrents possibles par voie d'allusion ou d'invite. C'est M. Dupouy, M. Paul Lemaire, déjà nommés ; un autre encore : M. Archdeacon, agent de change à Paris[206]. En comparant les dires de la *Feuille* avec la correspondance du sous-préfet, on s'aperçoit de ceci : le sous-préfet a si peu l'assentiment de ces diverses personnes, qu'il ne sait pas encore bien lui-même dans laquelle des deux circonscriptions il convient de les présenter. Pour commencer, M. Lemaire a refusé la candidature dans la première, et M. Dupouy dans la seconde. M. Archdeacon a esquissé un projet dans la seconde, avant d'aller se faire battre dans la première.

En attendant de savoir qui elle va défendre, la *Feuille* fourbit à tout hasard ses armes contre Lamartine. Dès le premier jour elle soulève contre lui les deux reproches sur lesquels va rouler toute la discussion : Lamartine 135
est étranger au pays[207] ; — Lamartine est *carliste*. Les deux accusations se développent à l'aide d'un seul et même argument : c'est la candidature à Mâcon, malheureusement posée, puis insuffisamment retirée. Dès lors avait commencé pour Lamartine le tiraillement entre son pays natal et

204. Archives nationales.

205. Les élections censitaires ont beaucoup de rapport, dans les détails du scrutin, aux élections sénatoriales que nous devons à la Constitution de 1875. Combien le résultat de celles-ci serait souvent différent si le vote avait lieu loin de l'œil administratif !

206. Issu d'une de ces anciennes familles irlandaises, que la persécution protestante a fixées à Dunkerque après la mort de Charles Ier.

207. Je cite, comme type, l'article de la *Feuille* sur ce point. Voir *Appendice* III.

son pays adoptif, Mâcon et Bergues. Dans une lettre du 10 juin, il recommandait instamment à Virieu de prendre soin que personne ne parlât de Bergues « aux Mâconnais ». Et il aurait bien voulu également que l'on n'eût pas parlé de Mâcon aux Berguois.

Encore qu'on n'en fût pas aux fils spéciaux et aux téléphones, les nouvelles pourtant trouvaient moyen d'arriver. Mâcon n'ignorait pas, je pense, ce qui se passait à Bergues, et Bergues savait assez des nouvelles de Mâcon pour les interpréter de mauvaise foi. On en tirait deux notions que l'on s'efforçait d'inculquer aux électeurs : premièrement, Lamartine est candidat à Mâcon ; si vous le nommez, il vous abandonnera. Et deuxièmement, Lamartine est *carliste !*

Dès le 22, avec l'attaque, nous trouvons, dans la *Feuille*, la réponse de Lamartine en *communiqué*. J'y reconnais sa main, sans erreur, je pense, ne fût-ce que par l'emploi du mot « national » qui est bien de son style de l'époque :

> M. de Lamartine n'accepte de candidature que dans notre arrondissement. S'il était nommé dans plusieurs, il opterait pour celui où il a fait ses démarches officielles. 136
>
> Et si, sans sa participation, on songeait à lui dans le département de Saône-et-Loire, cette affaire, loin d'être une affaire de faction ou de parti exclusif, ne pourrait être appuyée que par une fusion des hommes les plus honorables et les plus *nationaux* de son pays natal.

Le 25, la *Feuille* a le consentement de deux candidats : M. Charles Archdeacon, et un certain M. Rotty, avocat à Douai. Elle loue en M. Archdeacon « ses principes constitutionnels, ses connaissances, la solidité de son caractère ». Mais elle est bien obligée de reconnaître qu'il n'est pas beaucoup plus indiqué que M. de Lamartine : « Il habite Paris depuis un grand nombre d'années », gémit-elle. Quant à Rotty, elle a « le regret de ne pas le connaître, » et craint « que les électeurs n'en sachent pas davantage ». Elle ne veut pas contrister ces candidats, et craint de « les décourager ». Mais elle est obligée de reconnaître que Lamartine « a des chances nombreuses ».

Elle voudrait pouvoir s'y résigner, et elle va, ce qui est énorme, jusqu'à « rendre hommage au grand talent de M. de Lamartine, et à ses *principes honorables* » !

Nous pouvons nous donner une idée des articles publiés dans le *Journal de Dunkerque* pour soutenir Lamartine, puisque le plus important a été tiré à part, distribué à profusion, reproduit et développé en flamand. Je ne sais si Lamartine l'a écrit lui-même, et j'en doute. Mais, du moins, il l'a envoyé lui-même le 25 juin à Mme Angebert, en la priant de le faire imprimer dans les deux journaux. L'article est intitulé : *Lettre d'un électeur de Bergues*[208], et a pour but de répondre surtout à une des deux accusa- 137
tions. La *Feuille* avait maintenu qu'il manque à Lamartine « une qualité essentielle, la confraternité de mœurs et d'intérêts ». L'*Électeur* répond : « Sa famille possède trois propriétés rurales dans les cantons d'Hondschoote et de Bergues ; son frère[209] et sa sœur habitent constamment Hondschoote… » Il dit encore : « Le mot *étranger* appliqué à un député est un non-sens, parce qu'un député est un homme qui concourt à faire les lois politiques du pays », et non « les lois de telle ou telle localité ».

La *Feuille* réplique longuement, mais dans une forme si polie encore et si modérée qu'on dirait vraiment qu'elle n'a pas de candidat sérieux à soutenir. C'est à tel point que l'*Électeur de Bergues* la remercie dans une nouvelle lettre qu'elle insère le 2 juillet. Jusqu'à cette date tout va bien, et Lamartine reprend confiance. Il écrit, vers le 20, à Mme Angebert : « J'ai l'assurance d'une forte majorité royaliste et libérale par tous les hommes influents des cantons de Wormhoudt et de Bourbourg. » Et c'était presque tout dire, car Bergues et Hondschoote lui étaient acquis. Encore le 25 juin : « Tout va assez bien », et le 30 : « Tout va bien ».

Mais pour s'apercevoir que tout ne va pas si bien, il suffit de continuer la lecture de la *Feuille* du 2. Ce même numéro contient une foule de pièces

208. Il suffit à Lamartine que Drouillard l'imprime dans sa *Feuille* (et c'est ce qu'il fit, en effet, en y donnant une verte réplique) ; mais il veut que Vanwormhoudt, après l'avoir inséré dans le *Journal* du 28, le tire à part à 1 000 exemplaires. — *L'Électeur de Bergues* signe G. D. Ces initiales sont sans doute imaginaires. — L'adaptateur flamand fut sans doute un des De Laroière, pour ce document comme pour la profession de foi.

209. L'usage du pays flamand est de dire « frère » pour « beau-frère ». — Cet idiotisme suffirait à me faire croire que le document n'a pas été rédigé par Lamartine. Voir *Appendice* III.

sur l'élection. Deux pages, en caractère minuscule, y sont entièrement 138
consacrées[210]. C'est d'abord un article court, annonçant formellement la candidature Archdeacon : « Nous apprenons que, dès ce moment, il n'est pas sans espoir de lutter avec avantage contre M. de Lamartine. »

Cette nouvelle avait pu être vraie quelques instants ; elle était déjà devenue inexacte[211].

La *Feuille* reprend encore l'histoire de la candidature à Mâcon. On lui a transmis un numéro de la *France nouvelle* du 17 juin qui annonce, comme probable à Mâcon, le succès de M. de Rambuteau, malgré la candidature de M. de Lamartine, « appuyée par la faction carliste ». Elle le cite et le commente, mais fait suivre son article d'un démenti *communiqué*, à peu près sur le modèle de celui que j'ai cité plus haut. On voit l'accusation reparaître de jour en jour, et de jour en jour le démenti.

Après ces vétilles, la *Feuille* aborde plus largement la lutte. Elle attaque Lamartine en face et allonge une immense diatribe, pour laquelle elle s'est mise en frais extraordinaire de style et d'érudition, de mythologie, d'histoire, mais aussi de violence. Cela ne ressemble plus en rien à la fadeur usuelle de la *Feuille*. La tisane se tourne en vinaigre. Il y a du nouveau.

Le point de départ de l'attaque est cette phrase que Lamartine a insérée 139
dans le *Journal de Dunkerque* : « Je suis un homme nouveau, et ce sont de tels hommes qu'il faut à la France nouvelle. Ceux qui font les révolutions dans les États n'en doivent pas être les législateurs. »

Voilà qui ne pouvait suffire comme adhésion au gouvernement ! Les amis du pouvoir se fâchent. Ils disent hautement à Lamartine, « malgré l'estime qu'ils lui portent », qu'ils n'ont pour lui, politiquement, que « répugnance ». Ils laissent de côté les reproches secondaires, tel que celui d'être étranger. Ils ne croient pas à sa neutralité, qui n'est qu'un masque, et le somment de s'expliquer.

210. Il y a bien aussi un article favorable ; il vient d'Hondschoote, d'où Lamartine, le 30, avait envoyé à Mme Angebert « deux articles différents pour les deux journaux ».

211. Je suppose que la sous-préfecture engageait M. Archdeacon à se présenter contre Lamartine pour l'empêcher de se présenter à Dunkerque-ville, — ce qu'il finit par faire. Il n'avait d'ailleurs aucune chance d'aucun des deux côtés.

Lamartine ne s'était pas attendu à être pris ainsi à partie ; sa correspondance nous montre qu'il comptait d'abord sur les voix des royalistes ; mais il avait pensé y unir celles des « libéraux loyaux », et arriver au bout de la campagne sans avoir dû ni adhérer à la nouvelle dynastie, ni renier l'ancienne.

Mais on lui portait un défi formel.

Après coup, dans une lettre du 8 juillet, il a raconté la chose. « Les libéraux, dit-il, ont exigé pour leur adhésion une phrase sur la dynastie, textuellement rédigée… » La *Feuille* nous donne la forme même de cette sommation. Elle rappelle avec acrimonie le passé royaliste du candidat, elle déclame contre les dynasties déchues[212], et finit par cette question nettement posée :

« Henry V ou Philippe Ier[213] ? 140

« Jusqu'à un entier éclaircissement de ce doute, permettez-nous de nous en tenir à l'estime que nous vous portons, et même au regret de ne pouvoir vous compter parmi les nôtres ! »

Il y eut autre chose que l'article du journal. Une délégation d'électeurs se présenta à Hondschoote, — une « ambassade », dit Mme de Coppens, — pour signifier à Lamartine un *ultimatum* et le sommer d'affirmer au moins son dévouement à la dynastie.

Il ne voulut pas accepter une question ainsi posée : « J'ai refusé par un sentiment d'honneur, et leur ai répondu que : dire que j'étais dévoué au maintien de la dynastie nouvelle, c'était dire implicitement que j'étais dévoué à l'exclusion de l'ancienne, chose qui ne m'allait pas et *que je ne ferais jamais.* »

Sur son refus, il pensa d'abord que ses ennemis étaient « véritablement défaits ». Il se trompait. La chose a inspiré aux amis du pouvoir la volonté ferme de trouver un candidat influent et notable pour enrayer la popularité de Lamartine. Voulant le trouver, on le trouva. Et même cela ne tarda pas. Qui sait si le concurrent n'était pas déjà trouvé au moment où

212. Détail bien dunkerquois : c'est moins à Charles X qu'on en a et aux Ordonnances qu'à Louis XIV, « qui laissa Dunkerque démantelé et son port comblé ».

213. Remarquer cette forme : « Philippe Ier » et non « Louis-Philippe ».

l'« ambassade » vint porter le défi, auquel on se doutait que Lamartine ne pouvait répondre ?

L'affaire chauffait. Le petit « conseil de guerre » se tenait à Hondschoote en permanence. On y veillait, on y délibérait. M. Debuyser se mettait en route, parcourait le pays, envoyait des agents. Il envoyait des nouvelles ; Lamartine lui répondait. 141

Trois petits billets, écrits à la hâte dans le feu de la lutte, gardés pieusement par les descendants de M. Debuyser[214], nous montrent Lamartine dans le feu électoral. Il ne néglige rien, courses, visites, démarches, distributions d'imprimés, ni même, car nous sommes en Flandre, bonnes et copieuses tournées de chopes. Il ne lésine pas sur la dépense. « Disposez de tout ce que vous jugerez utile en argent, bière, voitures ».

Il se multiplie, va, vient. C'est un candidat comme vous ou moi, et il oublie d'être olympien !

Naturellement, comme toujours, il se dit malade. « J'ai la fièvre, » est le refrain de toute sa vie. Je crois bien qu'il lui restait quelque paludisme de son pays natal[215]. En tout cas il avait la fièvre de l'âme. Qui ne l'a en pareil cas ? Il faut avoir passé par là pour savoir ce qu'est l'énervement des derniers jours d'une élection disputée.

D'ici, de là, de moment en moment, il reçoit une bonne impression, ou bien une mauvaise. Ce sont des bruits, vrais ou faux, des confidences, des « indiscrétions[216] ». Il avait surtout peur qu'on lui détournât les électeurs de la campagne. À Bergues, il avait des adversaires ; mais les amis étaient compacts ; on le connaissait bien. Hondschoote restait inébranlable, « Hondschoote, dira-t-il, le modèle de concorde et d'harmonie entre les citoyens[217] » ! À Bourbourg et à Gravelines, il était peu connu, 142 mais la situation était acquise et ne pouvait changer dans les villes. La

214. Voir *Appendice* I.

215. Le paludisme était alors habituel dans Saône-et-Loire et la Nièvre. Un détail ferait croire que Lamartine avait bien la fièvre, c'est que Béranger à toute force voulait lui faire prendre du quinquina.

216. Lettre de Mme de Coppens à Mme Angebert.

217. Discours prononcé à Rexpoede en 1834. Voir plus loin.

campagne pouvait, par contre, se laisser impressionner par cette force d'ordre et de discipline conservatrice que l'on attribue volontiers à l'administration. Le 30 juin, un mot de Debuyser lui a donné un mauvais son de cloche. Il voit hésiter des hommes qui d'abord lui avaient fait bon accueil : à Bollezeele, M. Vandenkerckhove, le *mynheer* de l'endroit, à Wormhoudt, un grand cultivateur M. Vitse, son gendre très estimé de tous, le docteur Morael. Il y a encore un autre médecin, un « petit docteur » qu'il espère reconquérir.

« Espérances et incertitudes, écrit-il le 1er juillet à Debuyser, nous vivrons ainsi jusqu'à jeudi ! »

Le lendemain 2 juillet, nouvelle lettre à Debuyser. C'est bien une autre affaire : « Voilà, monsieur, une péripétie nouvelle ! » Les adversaires ont trouvé un homme ! — « Ils ont eu recours, racontera-t-il à Virieu, aux derniers moyens. Ils ont décidé l'ancien député à leur prêter son nom pour me combattre. Il l'a platement fait, et s'est présenté ! »

Au moment même donc où paraissait la *Feuille* qui recommandait M. Archdeacon, le 2 juillet au matin, Lamartine apprenait la candidature de M. Paul Lemaire. Il n'y comprend rien ! Il espère que les électeurs n'y comprendront pas davantage. Mais il s'alarme et il a bien raison, car tout est changé.

M. Lemaire était assurément le concurrent le plus dangereux que Lamartine pût rencontrer. D'abord il était député sortant [218]. Peu importait qu'il 143
eût été député du département et non de Dunkerque ou de Bergues. Cela n'empêchait pas que le pays le considérât comme son député.

Cette qualité de député sortant importe en Flandre maritime plus que partout ailleurs. On y aime les serviteurs en place, non pas par une paresse d'esprit qui se réfugie dans l'apathie d'un éternel *beati possidentes*, mais par un sentiment honorable de justice et de fidélité. « Pourquoi le changer ? Il n'a rien fait de mal ! » — C'est encore le dicton électoral de nos campagnes.

218. J'ai dit comment M. Paul Lemaire avait été élu, en 1830, député départemental.

M. Paul Lemaire, pour commencer, était donc député sortant. Il était colonel de la garde nationale et grand propriétaire rural. Ce sont des titres sérieux. Ajoutons que ce n'était pas le premier venu.

Il s'est laissé présenter « platement », dit Lamartine, et c'est d'ailleurs la seule parole d'acrimonie que le dépit lui ait arraché contre son concurrent. Elle est injuste. M. Lemaire n'a rien de « plat ». C'est une figure d'assez haut relief, au contraire. Il n'a d'ailleurs aucune ambition personnelle, pas plus que Dupouy, que Benjamin Morel, que tous ces hommes de souche dunkerquoise que nous rencontrons sur notre chemin. Vivre chez eux, y jouir de considération et d'autorité, y trouver après le travail le repos de la vie de famille, la cordiale société de leur ville, tel est l'idéal du commerçant dunkerquois de cet âge. Il faut faire auprès de chacun d'eux une pression assez vive pour les décider à la vie publique ; quand ils en ont accepté le fardeau, ce n'est que pour un temps ; ils aspirent vite 144
à se voir déchargés. On peut être assuré que si M. Lemaire se laissa imposer un nouveau mandat, ce fut par un sentiment de devoir, de conviction, ou, si vous voulez, de passion politique.

Il n'était plus jeune, étant né en 1768 ; les années de sa vie avaient été assez chargées pour qu'il pût désirer la retraite. Il est le fils du général républicain André-Joseph Lemaire, dont le nom est gravé à Paris dans les listes de l'Arc de triomphe, et il a été son lieutenant dans les plus rudes guerres de la Révolution.

André-Joseph[219], le père du futur concurrent de Lamartine, était né d'une honnête famille d'artisans. Enrôlé volontaire en 1754 au régiment de Condé, il avait pris son congé en 1770, et s'était retiré à Dunkerque ; il y donnait des leçons d'escrime. Un jour le désir lui prit, comme à beaucoup d'autres à Dunkerque, de faire fortune tout en servant sa patrie ; le voilà lieutenant sur un navire (comme on disait) *monté en course*. Deux ans il fait le dangereux métier de corsaire, courant l'ennemi anglais ou fuyant devant lui, se laissant prendre quelquefois, souvent vainqueur avec un riche butin. Sur tous les navires qu'il monta, l'*Épervier*, l'*Espérance*, la *Charmante*, André-Joseph Lemaire avait près de lui, comme mousse, matelot, lieutenant, un enfant hardi, bientôt un

219. 1738-1802.

homme, son fils Paul. Il fit le commerce, ramassa une fortune honorable, acheta des terres, devint notable bourgeois.

Mais la Révolution trouva le vieux soldat prêt pour la guerre. En 1789, 145
André-Joseph est capitaine de la garde nationale, puis commandant. En 1792, se forme dans la garde nationale une troupe de « volontaires nationaux » pour aller à la frontière ; c'est cette troupe qui défendra la région et la ville pendant cette période agitée, jusqu'à la campagne de 1793 et la venue du général Houchard. André-Joseph se distingua. Le 6 novembre 1792, la ville de Dunkerque, en fête, lui offrait une épée d'honneur pour avoir battu l'ennemi au bourg de Rousbrugghe[220]. L'année suivante il fut général de brigade ; 1794 le vit deux fois blessé et général de division.

À l'armée, comme jadis sur les bateaux corsaires, Paul Lemaire suivait partout son père. Un peu plus tard, le général, las de cette tardive reprise de vie militaire, payé d'ailleurs d'ingratitude, prend une retraite définitive. Ses chefs aimés avaient été Pichegru et Moreau[221]. Le jeune Paul Lemaire était particulièrement cher à Moreau, qui l'avait emmené en Hollande et écrivait de lui à son père : « Il est impossible de donner trop d'éloges à son talent et à son intelligence[222]. »

Si j'ajoute que Paul Lemaire avait quitté le service en même temps que 146
son père, et avait repris une carrière pacifique d'homme d'affaires et de bon commerçant, il semblera qu'une pareille vie ne fût pas sans originalité. Par moments le soldat reparaît en lui. Quoique son passé républicain et le souvenir de ses chefs ne fût pas pour l'attacher à Bonaparte, il voulut cependant saluer le général vainqueur. En l'an XI, quand le premier Consul vint visiter Dunkerque, on forma dans la ville une escorte de cavaliers. On vit chevaucher autour de lui plusieurs des bourgeois que

220. Le bourg même où trente ans plus tard Mme de Lamartine recueillera les douloureux souvenirs des grandes luttes. — L'épée du général Lemaire est aujourd'hui entre les mains de M. Julien Lemaire, fils de M. Gustave Lemaire, conseiller général du Nord et maire de Dunkerque, petit-fils de M. André Lemaire, représentant du peuple en 1848, arrière-petit-fils de M. Paul Lemaire. — Je dois à M. Julien Lemaire la plupart des renseignements, si honorables pour sa famille, dont j'ai fait ici usage.

221. La famille Lemaire a conservé cinquante-six lettres de Pichegru et dix de Moreau.

222. Un ordre de Moreau du 1er prairial an II autorise Paul Lemaire à servir comme lieutenant auprès de son père. On voit la signature du jeune aide de camp près de celle du père sur la capitulation de Berg-op-Zoom (1795).

cette bourgeoise histoire nous a fait rencontrer : Coffyn-Spyns, Benjamin Morel, Charles Archdeacon. En tête de l'escadron caracolait Paul Lemaire [223].

Sous la Restauration, Paul Lemaire et son frère, l'avocat Laurent, sont nettement dans l'opposition libérale [224]. Son élection de député départemental en octobre 1830 marque bien sa nuance politique. Ce fut une élection partielle, causée par la démission d'un député royaliste intransigeant qui ne voulait pas prêter serment à Louis-Philippe. M. Paul Lemaire avait été un des premiers adhérents de la Révolution de 1830. Il n'y a rien de bien surprenant à voir qu'il se laissa persuader du danger de la candidature de Lamartine, et arracher son consentement à une candidature improvisée.

147

Ce fut d'ailleurs un vrai petit complot. La *Feuille* n'en sut rien ! Pourquoi ? C'est un minuscule problème d'histoire locale, qui ne sera jamais tiré au clair. Importerait-il qu'il le fût ? — Tout ce que je sais, c'est que Drouillard, imprimeur de la *Feuille*, s'enferrait pour M. Archdeacon, pendant que chez la veuve Weyns, on faisait tirer, en faveur de M. Lemaire, un factum virulent, signé : *Un Électeur de Bergues*. Encore un ! Les électeurs de Bergues avaient bon dos ! Le *factum* pour Lamartine avait été écrit *peut-être* par un véritable électeur de Bergues, mais pour l'appel en faveur de M. Lemaire, il y a gros à parier qu'il a été écrit à Dunkerque et qu'aucun Berguois n'y est pour rien.

Je gagerais aussi que M. Lemaire n'y fut pour rien non plus. Il est bien vraisemblable que ce galant homme avait livré son nom à ses amis, sans se mêler autrement de l'affaire. On verra qu'il ne fera même pas l'effort d'aller à Bergues le jour de l'élection. Il aurait mieux fait de jeter les yeux sur la feuille imprimée contre son adversaire. Car, si Lamartine a eu tort de dire que Lemaire s'est laissé présenter « platement », — il a bien raison, en revanche, lorsqu'il s'écrie : « Ils ont imprimé un tas d'horreurs ! »

223. Cf. P. Nancey, le premier consul à Dunkerque (tir. à part des *Mémoires de la Société dunkerquoise*).

224. En 1827, M. Gaspard, maire, et M. Coffyn-Spyns, sous-préfet, font un procès au *Carillon*. M. Laurent Lemaire plaide pour le journal d'opposition.

La *Feuille* avait déjà lâché des mots qui n'étaient pas très courtois, comme « politique d'hermaphrodite ». Le papier distribué passe même cette mesure. On y trouve d'ailleurs peu de chose que l'on ne connaisse déjà ; ce sont les accusations connues, relations avec la monarchie déchue, amitiés royalistes, poèmes royalistes, et tout ce que nous savons[225]. Je note un seul trait nouveau : on dénonce à la basse jalousie démagogique Lamartine l'aristocrate, « l'homme du *grand monde* ». Cette attaque porte son certificat d'origine. Il ne vient pas de la campagne. Ces choses-là sentent la ville d'une lieue[226]. 148

La discussion a pris une mauvaise allure.

XIII. — LA « RÉPONSE À NÉMÉSIS » 149

Le jour de l'élection approche. Il est venu. Les dernières heures devaient être agitées, ainsi qu'il arrive quand une élection est disputée, et que le succès, chacun le sent, tient à une différence de quelques voix déplacées. C'est une vraie fièvre. Nous en avons l'image dans une dernière lettre d'Eugénie de Coppens à Mme Angebert. Elle ne veut pas tout à fait perdre espoir, mais les pointages sont mauvais[227]. Elle est surtout occupée de consoler d'avance son ardente amie, de lui prêcher la « résignation », de lui assurer qu'Alphonse « ne s'affectera pas ».

Lamartine a gardé toute sa vie, du souvenir de ces heures dernières de sa première élection, une émotion physique très vive. Il en a raconté l'histoire à plusieurs reprises[228]. Les détails varient un peu, car, avec le temps, la mémoire fléchit ; mais le fond reste le même. Dans sa première lettre d'Hondschoote, il avait, en riant, jeté l'expression anglaise : *hustings*. Il la répète à la veille de l'élection, et alors elle est plus juste. Ce sont bien 150

225. Que veut-on dire en affirmant que Lamartine a failli être le « candidat de M. de Polignac aux élections de 1830 » ? — Quand il « faillit » être candidat en novembre 1830, il y a beau jour que Polignac était tombé.

226. Lamartine a connu ce sentiment d'envie démocratique à Paris, de la part de Béranger par exemple.

227. « On a de bonnes nouvelles de Wormhoudt et de Watten. » — Cela voulait dire qu'elles n'étaient pas bonnes de toutes parts. Lamartine dit qu'il ne comptait pas sur plus de 162 voix.

228. Dans ses lettres contemporaines, dans sa *Tribune* en 1849, en 1864 dans son *Lamartine par lui-même*.

les violences tumultueuses des scrutins anglais.

Le candidat se voit discuté sous tous les aspects : « Les orléanistes me combattaient comme légitimiste, les républicains comme orléaniste… » Personne ne le combattait comme républicain ; il ajoute : « les indifférents comme poète ». C'est ce dernier point qui l'agaçait le plus : « *Poète !* dit-il ; le mot devint l'injure banale. » Le mot le poursuivra dans toute sa vie politique.

Il s'efforçait pourtant de tenir au moins la discussion dans les bornes de la courtoisie. Le 6 juillet, le jour même de l'élection, il faisait encore paraître un appel très digne pour répondre à certaines calomnies :

> C'est aujourd'hui le grand jour des élections. C'est le moment où chaque opinion concentre ses forces et porte à ses adversaires des coups souvent plus forts que justes. Nous n'avons eu que peu de scandales à déplorer en ce genre dans les luttes actuelles, les candidats étant, des deux parts, des hommes trop honorables et trop dignes d'une mutuelle estime pour se servir d'armes indignes d'eux. Nous regrettons seulement que la chaleur d'une opposition armée de préventions injustes ait allégué, contre M. de Lamartine, des antécédents inexacts et quelques faits absolument controuvés ; il n'a pas voulu descendre jusqu'à réfuter les bruits absurdes que l'ignorance seule de son caractère pouvait faire répandre sur son compte. Il a bien fait. — Quel que soit le jugement que les électeurs auront à prononcer aujourd'hui sur ses opinions politiques, son caractère et son honneur individuel sont trop constatés pour avoir besoin de défense [229].

151

Il était trop tard pour faire entendre cet appel. On a vu quel était le ton de la polémique. Mais Lamartine a parlé de faits plus graves, de violences, de désordres matériels, de pression éhontée, de menaces même contre ses partisans, — menaces assez graves pour que plusieurs d'entre eux soient restés chez eux et n'aient point voté. Il dit que l'on avait fait venir à Bergues toute une populace, de Dunkerque et de ses environs. Il a pu

229. Article communiqué. *Feuille d'annonces*, 6 juillet 1831.

exagérer un peu la chose ; elle n'a rien en elle d'improbable. Il ne faut pas croire qu'une élection censitaire fût nécessairement calme. Une foule qui ne prenait pas part au scrutin pouvait fort bien prendre part à la bagarre.

La question de savoir si l'élection du 6 juillet 1831 fut tumultueuse à Bergues, n'est pas indifférente. Car c'est toute l'histoire de la *Réponse à Némésis*. Puisqu'une bagarre électorale a pu retentir dans une grande âme sonore en un des beaux chants de notre poésie, tâchons de nous figurer cette bagarre.

Regardons Bergues un instant. La douce ville ne semble guère faite pour le drame. C'est la fleur modeste de la Flandre française. Sa figure, un peu surannée, rappelle un glorieux et antique passé. Elle est assise depuis des siècles au pied de la colline [230] qui lui a donné son nom, et où se dressent encore les tours de l'abbaye de Saint-Winoc qui jadis faisait sa renommée. Elle paraît riante, gracieuse et pacifique. Lorsqu'on l'approche, par les grasses pâtures qui l'entourent, on découvre, derrière les remparts délabrés de brique rose, que baignent dans les douves une eau dormante, 152
ses gentilles maisons à toit rouge, toutes serrées les unes contre les autres comme dans un nid. Au-dessus se dressent le clocher de l'église, et un peu plus loin, profilé sur le ciel, le beffroi, noble et élégant, prêt à sonner, comme autrefois, le carillon des fêtes et le tocsin des libertés.

Les rues sont encore bordées, çà et là, de vieilles demeures à pignons [231]. Deux places, reliées par une courte rue, sont au centre de la ville. La grande place, oblongue, légèrement en pente, a le beffroi à l'une de ses extrémités, et à l'autre l'Hôtel de Ville.

Sauf les lundis, jours de marché, la ville est silencieuse, solitaire, plutôt somnolente. Le lundi, le peuple des champs y vient avec les grands chariots aux bords recourbés selon la forme traditionnelle ; il est gai et animé, mais calme, courtois, ami avant tout de la paix. Il est capable pourtant de s'animer ; la foule flamande n'est pas apathique ; la colère peut la saisir, ou bien l'enthousiasme ; et surtout quand il s'agit d'élections, le sang peut lui monter à la tête. La vieille ville peut revivre un moment les querelles municipales de jadis.

230. Le mont vert *Groeneberg*, sur lequel, dit la légende, les thiois adoraient Wotan.
231. Il en restait en 1831 bien plus qu'aujourd'hui.

Quelque mouvement de ce genre se préparait-il à Bergues, pour l'élection du 6 juillet ? Toujours est-il que Lamartine le crut. Il était à Hondschoote le 5 juillet, où il n'avait que des amis. Le 6, il a tenu à venir à Bergues, parce qu'on lui avait dit qu'il y aurait du danger. Cela lui ressemble bien. Comme il arrive pourtant, on avait exagéré : danger était un gros mot. Mais il y avait de l'agitation dans l'air.

[Gravure hors texte : Bergues en 1828. — D'après le tableau de Bonington] 153

La journée commença par un mauvais symptôme. Balzac nous a dit, dans le *Député d'Arcis*, quelle importance avait l'élection du bureau ; c'était le pronostic presque sûr de l'élection. Le bureau provisoire était nommé, la veille de l'élection, par la préfecture ; il présidait à l'élection du bureau définitif, élu par les vingt plus âgés et les vingt plus jeunes électeurs. Lamartine avait eu le plaisir de voir figurer dans le bureau provisoire son ami Hubert Delabaere. Mais le bureau définitif, composé surtout des cantons de Bourbourg et de Gravelines, était entièrement hostile. Les choses allaient mal.

À Bergues, Lamartine s'était établi, afin d'être plus près du scrutin, à l'*Hôtel de la Tête d'Or*[232], juste en face, presque à portée de voix de l'Hôtel de Ville, dans le haut de la Grande Place. Ses amis allaient et venaient et le tenaient au courant des événements. La foule, nombreuse et bruyante, grossissait sans cesse. On criait, on se bousculait sous les fenêtres de la *Tête d'Or*. La garde nationale maintenait l'ordre : « Elle avait peine à me défendre », dit Lamartine.

Tout ce peuple lisait, discutait des feuilles imprimées ou manuscrites, répandues en profusion depuis la veille pour ou contre des candidats, circulant de main en main, glissées sous les portes suivant une habitude qui existe encore : « De quart d'heure en quart d'heure, dit Lamartine, on m'apportait des feuilles… » Et l'on comprend que cela, pendant le tumulte du dehors, excita ses nerfs. 154

Enfin voilà qui mit le comble. « À la fin de la matinée », on lui apporte

232. Lamartine désigne la maison où a eu lieu la scène fameuse sous le nom d'hôtel de la *Tête d'Or*, ou bien d'hôtel de la *Poste*. À cette époque les deux n'en faisaient qu'un. La grande poste avait son siège à la *Tête d'Or*. Ces renseignements me sont donnés par M. Vandewalle, patron actuel de l'hôtel.

une feuille où était imprimée une pièce de vers. C'était une ode enflammée, outrageante, injuste, que le pamphlétaire Barthélemy avait insérée dans la gazette rimée la *Némésis*, qu'il faisait paraître à Paris. L'ode avait été imprimée à part, à Dunkerque, sur une feuille volante [233]. On la distribuait par centaines sur la place. Tout le monde la lisait, assure Lamartine ; et l'effet était déplorable.

Est-il vrai, ou bien Lamartine s'est-il figuré que, parmi les papiers électoraux distribués ce jour-là à Bergues, celui de la *Némésis* ait eu la première importance ? Je ne le sais pas. J'ai dit, et je le montrerai encore, combien les vers, à cette époque en Flandre, étaient goûtés et rencontraient de lecteurs. Ceux de Barthélemy étaient alertes, clairs, ronflants. Il n'est pas dit que les vers n'aient pas agi alors sur le suffrage restreint, comme aujourd'hui les chansons sur le suffrage universel.

Quoi qu'il en soit pourtant des électeurs, Lamartine, quant à lui, ressentit cette attaque-là plus que toutes les autres, non parce qu'elle était plus odieuse ou plus injuste, mais parce qu'elle était en vers. On lui parlait sa langue : cela lui fouetta le sang. Il fallait qu'il répondît, et il répondit en effet. — « Je pris la plume, dit-il, et j'écrivis d'une seule haleine. » — Le beau poème aurait donc jailli ainsi tout armé de sa tête échauffée par l'orage, là, à l'auberge, à Bergues, aux cris de la foule ivre et folle. Cela est beau et dramatique. Et cela doit être vrai en partie. 155

On a plusieurs textes de cette ode admirable. Le plus ancien, qui porte déjà la marque de retouches et de remaniements, est daté d'Hondschoote, 10 juillet, quatre jours donc après l'élection. Un autre est daté du 12. Il était naturel que le poète ne laissât pas à l'ode la date même du jour de la lutte ; c'était lui ôter déjà son caractère de pièce de circonstance. Toutes les retouches successives ont de même le dessein évident de lui donner une expression plus générale, moins directement inspirée de la colère du premier moment [234].

233. J'ai vu une de ces feuilles dans la collection de M. Louis Bouly de Lesdain. — L'ode avait paru dans la 13e livraison de la *Némésis* (3 juillet 1831).

234. Mon ami Gabriel Thomas possède, dans son admirable collection, trois textes de la *Réponse à Némésis* dont deux de la main de Lamartine. Ces précieux documents nous font voir comment Lamartine savait après coup manier, mûrir, généraliser l'expression de sa pensée politique. — Mais ils mériteraient surtout une étude attentive de critique

Mais tout cela ne prouve pas que cette colère n'en ait pas été la première cause, qu'il ne soit pas né du contre-coup de la bagarre, dans la petite chambre de la *Tête d'Or*, — et que Bergues donc n'ait rien à y voir.

Les deux villes qui ont eu ensuite l'honneur d'élire le grand poète, peuvent se disputer celui d'avoir vu naître un de ses poèmes les plus éloquents. Elles ont, je pense, des droits égaux, toutes deux, à faire valoir. Bergues a donné l'excitation et a eu le premier jet. Hondschoote a donné au poète la paix et le loisir pour la mise au point définitive.

Heureuse bagarre, en somme, qui a fait jaillir un chef-d'œuvre !… Mais quelle bagarre, après tout ? Les documents administratifs n'en parlent pas. M. Gaspard en a-t-il écrit à M. Méchin ? Peut-être. En tout cas je 156
ne retrouve rien au dossier qu'un rapport officiel, par lequel il annonce l'élection, « sans incidents », de M. Dupouy dans le VIe arrondissement (Dunkerque), et de M. Lemaire dans le VIIe arrondissement (Bergues). Tout s'était « régulièrement passé ».

Sans doute cela voulait dire qu'il n'y avait eu ni coups ni blessures ; quelques cris injurieux ne sont pas des « incidents » pour une administration dont le candidat est élu ! — Il est assez « régulier » que, dans une ville, un soir d'élections, on fasse un peu de bruit, et qu'on ait une chope de trop dans la tête. Il est « régulier » aussi que le candidat battu et hué prenne la chose au tragique quelque peu, et dans son imagination excitée, tourne en grosse émeute un simple *charivari*. Ce qui est moins ordinaire, c'est qu'il en fasse le sujet d'un poème ; voilà un « incident » imprévu dont vraiment M. Gaspard ne pouvait informer son chef ; car il ne se doutait certes pas que la soirée du 6 juillet 1831, à Bergues, fût une date de notre histoire littéraire.

Mais la *Feuille* va nous montrer qu'il y eut bien, ce fameux soir, quelque désordre. L'enthousiasme de la victoire s'était un peu prolongé, jusqu'à tourner en vacarme. On ne peut pas crier « Vive l'un ! » — c'est une loi des foules — sans crier « À bas l'autre ! »

Un peu après midi, le résultat avait été proclamé :

littéraire, pour établir la preuve du travail minutieux et prolongé auquel, à cette époque de sa vie, Lamartine soumettait ses vers et son style. — M. Léon Séché, dans son dernier livre (*Lamartine et ses amis*), en a donné un aperçu sommaire.

Inscrits	473
Votants	381
Majorité absolue	191
M. Lemaire (Paul)	198 élu.
M. de Lamartine (Alphonse)	181
Voix perdues	2

[Gravure hors texte : Hondschoote. — Hôtel de la Tête d'Or, à Bergues] 157

On acclama ! on vociféra ! Sur le moment même un groupe se forma pour partir à Dunkerque et y féliciter M. Paul Lemaire. Mais la masse de la foule resta sur la place et finit par s'exciter au point de former un cortège vers Dunkerque, avec la musique, et un « fort détachement de la garde nationale ». Derrière allait toute cette populace tapageuse qu'on avait fait venir de Dunkerque, et qui s'en retournait, fortement abreuvée, — musique en tête.

Il est bien certain que tous ces mouvements ne se firent pas sans que de vigoureuses aubades aient été données sous les fenêtres de l'hôtel, où l'on savait que se tenait le candidat malheureux décidé à tenir bon et à ne pas prendre la fuite. Pour sûr, il avait la plume à la main.

Enfin le tumulte cesse ; toute la foule s'est mise en route. Lamartine part enfin, lui aussi, retourne à Hondschoote. Il y paracheva, comme consolation et poétique vengeance, la *Réponse à Némésis*. Neuf jours plus tard, c'est d'Hondschoote qu'il envoya l'ode à Montalembert, en lui disant : « Je vous ai promis quelques vers de moi pour l'*Avenir*. En voici que je vous prie d'y insérer, si vous les en trouvez dignes. C'est une réponse à une satire de la *Némésis*, qui a été répandue ici à profusion, et m'a réellement enlevé le peu de voix qui m'ont manqué [235]. »

L'*Avenir* imprima ses vers. Il eût mieux fait de le soutenir au cours de 158

235. Lettre citée par le P. Lecanuet dans son beau livre sur Montalembert. Elle est datée du 15 juillet 1831. La *Feuille* de Dunkerque (23 juillet) reproduisit l'*Ode à Némésis* (qu'elle date du 12 juillet) d'après l'*Avenir*. À Hondschoote, pendant les jours qui suivirent l'élection, Lamartine eut des préoccupations de famille : la générale Gigault, belle-mère de sa sœur, mourut le 9 juillet.

sa lutte. Émile de Girardin, qui s'y connaissait, regrettait qu'il n'y ait pas eu de campagne de presse à Paris[236]. Il avait raison. Cela se passa trop sans tambour ni trompette. Sur la grande scène politique, on s'aperçut à peine de cette élection manquée[237].

XIV. — LA POLITIQUE RATIONNELLE

159

Lamartine n'avait eu de soutien, et il n'eut de regrets, que parmi les braves gens du pays flamand, dont il avait su gagner le cœur. C'est à eux, en somme, qu'il jeta le dernier cri de ses strophes enflammées :

> Rome, les dieux, la liberté !

C'est tout juste ce qu'il écrivait, en prose, au docteur De Laroière : « L'honneur, la religion, l'intelligence, et l'amour d'une liberté réelle[238]. »

Dans sa première forme, le poème finissait par ces vers :

> … Je sais que le temps est fidèle au génie,
> Et mon cœur croit à l'avenir !

Est-ce exagérer que d'y voir une allusion à sa situation électorale ? Non, car la *Réponse à Némésis* n'est qu'une pièce électorale. Or tout n'était pas fini par l'échec du 6 juillet : un avenir était ouvert.

Cet échec, au pays flamand, fut une surprise et une douleur. Dans son *Remerciement* aux électeurs[239], Lamartine parle d'adieux touchants, de 160
mains serrées, de larmes. Tous ces traits doivent être littéralement vrais.

236. Dans une lettre où il remercie Lamartine de lui avoir donné, pour son *Journal des connaissances utiles*, un article sur les curés de campagne.

237. Sainte-Beuve n'en parle même pas dans ses *Portraits contemporains* qui sont de 1832.

238. Voir *Appendice* I.

239. Voir *Appendice* III. — Il envoie son *Remerciement* à Mme Angebert le 9 juillet, pour le faire mettre dans les journaux. Il a reçu d'elles « de belles consolations ». — Il lui dit : « Voici mes adieux à vos admirables Flamands. Je les aime jusqu'à l'enthousiasme ! Ils se sont fidèlement conduits. »

Il avait acquis des amitiés ardentes. La moitié des électeurs s'était donnée sans retour. « Ils me sont dévoués à pendre », écrivait-il. L'autre moitié, en grande partie, lui serait venue aussi, s'il lui avait donné seulement le temps. Il avait été trop vite en besogne. On ne voit pas dans nos campagnes, comme dans les villes, le triomphe rapide et passager d'un candidat ; on n'y connaît point les *boulangismes*. Il leur faut un peu de temps pour se livrer. La séduction de Lamartine se continua et s'étendit après la défaite. La renommée de son charme gagna de proche en proche. Et il arriva aussi qu'à la réflexion bien des gens reconnurent, dans sa politique large et patriotique, celle qu'il leur fallait. Ils s'aperçurent que son drapeau en fait était leur drapeau. Il eut plus de partisans au lendemain qu'à la veille de l'élection, chose qui paraîtrait improbable en tout autre pays que ce pays raisonneur et sensible.

Lamartine s'en aperçut dès le surlendemain de l'élection. C'est le 8 juillet qu'il écrit : « J'y repasserai quand je voudrai, à la première occasion. » Ce n'est pas vaine fanfaronnade. « Les libéraux modérés rougissent déjà. » Cela est vrai aussi ; ils ne mirent pas longtemps à s'apercevoir que faire de Lamartine un carliste *ultra*, dans le genre de M. de Genoude, c'était aller un peu loin. La revanche était certaine. 161

Mais il y avait plus. L'occasion de la revanche semblait prochaine. Un des premiers à regretter l'issue du scrutin du 6 juillet fut l'honnête homme qui y avait laissé engager son nom, M. Paul Lemaire. Il était peu friand de la politique. Dès le lendemain de l'élection, le bruit courait déjà que M. Lemaire ne garderait pas longtemps son mandat. Dans la lettre déjà citée du 8 juillet, Lamartine semble informé de ses intentions : « J'aurai la généralité (des électeurs), dit-il, à la première vacance, *c'est-à-dire dans deux mois.* »

C'est assurément en vue de cette éventualité que Lamartine prolongea son séjour à Hondschoote pendant près d'un mois. Elle ne se réalisa pas aussi vite qu'il l'avait cru. M. Paul Lemaire dut subir la pression de ses amis, du sous-préfet qu'une nouvelle lutte tentait peu ; il se décida à aller prendre possession de ses fonctions. La *Feuille* du 30 juillet informait ses lecteurs que la veille, 29 (tout juste le premier anniversaire de la révolution), les deux députés de Dunkerque, MM. Dupouy et Paul Lemaire étaient tous les deux montés dans la diligence, afin de se rendre à Paris

pour la session parlementaire.

Alors seulement Lamartine se décida à quitter la Flandre[240]. Il partit brusquement, sans aller revoir ses amis, et en donnant cette raison, pour lui classique : « J'ai la fièvre. » Il écrit ses adieux le 2 août à Charles De Laroière et à Mme Angebert ; le 6 il est à Paris. Une affaire, électorale aussi, l'y appelait, et il devait s'en occuper, bien qu'il n'y attachât 162
pas grande importance. Tandis que l'on se battait pour lui à Bergues, des amis dévoués, je l'ai dit, l'avaient présenté aux électeurs à l'autre bout de la France, à Toulon. Il n'y avait échoué que de quelques voix ; les violences de la lutte et la pression contre lui y avaient été telles que la Chambre sans hésiter venait d'invalider son concurrent. À cette époque, les Chambres invalidaient quelquefois des membres de la majorité. Il parle déjà de cette affaire dans sa lettre au docteur De Laroière. Il y revient dans une lettre à sa sœur Eugénie de Coppens, qu'il lui écrivait le 7 août pour lui annoncer son arrivée à bon port à Paris, et pour envoyer son tendre souvenir à tous les bons amis d'Hondschoote[241].

Cette lettre à Eugénie marque la fin des premières opérations électorales. Lamartine n'y pensa plus de quelque temps.

Il passa quelques jours à Paris. Il y jouit du succès qu'a eu la *Réponse à Némésis*. Tout le monde en parle, mais cela ne lui suffit pas. Il va voir Casimir Périer, qui lui exprime beaucoup de sympathie et le regret sincère de son échec. Il trouve les mêmes sentiments près de M. Barthe, le garde des sceaux. Ces gracieuses paroles n'étaient pas pour panser sa blessure. La Chambre était en session ; la tribune, là, près de lui, vibrait, mais non de ses accents. Il prit la fuite, et, après huit jours de Paris, il ren- 163
tra à Saint-Point. Il n'y rencontra point le repos. La politique ne pouvait pas le lâcher ; il avoue à Virieu qu'elle le tenait trop fort pour lui laisser la liberté de faire des vers. Comme pour s'entretenir d'ailleurs dans l'agitation du mois de juillet, il avait emmené avec lui un de ses compa-

240. Voir *Appendice* I la lettre d'adieu que Lamartine adressa d'Hondschoote à Charles De Laroière et celle qu'il adressa de Paris à Eugénie de Coppens.

241. Il envoya de Paris à Hondschoote un paquet d'exemplaires de la *Réponse à Némésis*. Mme de Coppens s'occupa de les répandre et on envoya à Mme Angebert.

gnons de la lutte de Bergues, Saullay de L'Aistre. À Saint-Point, l'ancien sous-préfet royaliste rompait des lances avec le radical Dargaud, qui lui trouvait naturellement le jugement faux, quoique aussi beaucoup d'esprit[242].

Lamartine, ne pouvant *verseggiare*, voulait écrire quelque chose en prose, pour épuiser sa verve débordante. Il entreprit d'expliquer sa pensée politique, non pas aux contemporains qui ne veulent pas de lui, mais aux hommes qui, « dans deux cents ans », désireront le comprendre. De là naquit cette importante brochure écrite sous le coup encore de la défaite du 6 juillet, et qui est intitulée *la Politique rationnelle*[243]. Elle renferme la formule politique qui sera presque invariablement celle de toute sa vie.

La langue et les images, sans nul doute, ont vieilli. Je ne les trouve pas plus redondantes que dans nombre de documents politiques écrits à la même époque.

Le point de départ de sa *Politique rationnelle*, c'est son échec électoral : « Je me suis présenté à la France avec le dévouement d'un fils… Elle n'a pas voulu de moi. » Malgré tout il gardera au cœur ces deux volontés, 164
la fidélité à l'ancienne monarchie, et le désir simultané de vivre avec sa patrie : « Pour nous, royalistes constitutionnels, hommes de fidélité et de liberté à la fois… deux devoirs sont écrits sous nos yeux : l'un de conscience, servir le pays ;… l'autre d'honneur,… rester en dehors de l'action immédiate et des faveurs du gouvernement,… ne pas adorer la victoire, ne pas se glisser, avec la fortune, d'un palais dans un autre, ne pas renier notre premier culte, nos affections de berceau. »

D'ailleurs Lamartine ne se laisse pas aller à des attaques qui seraient injustes contre la nouvelle dynastie « imposée, dit-il, par la nécessité ». Il tient à ce mot *nécessité*, et le répète souvent. J'aime sa formule sur Louis-Philippe, une des plus favorables, sinon bienveillantes, que l'histoire puisse lui appliquer : « Roi par le fait de la nécessité, innocent de sa propre élévation, malheureux peut-être de sa propre élévation. »

Le programme un peu vague que Lamartine développe dans sa brochure

242. Mémoires de Dargaud.

243. Datée de Saint-Point, 25 septembre 1831. (Paris, Gosselin, octobre 1831.) Elle a paru d'abord dans la *Revue Européenne*.

est, avant tout, un programme d'ordre à l'intérieur et de paix au dehors avec un sentiment de démocratie évangélique. La seule réforme grave qu'il envisage résolument, c'est le suffrage universel[244] ; et cela, pour l'époque, nous paraîtrait audacieux, si nous ne savions que le principe du suffrage universel avait été déjà, depuis des années, accepté par plusieurs hommes considérables du parti légitimiste. 165

La Politique rationnelle se termine par une de ces tirades poétiques chères à la littérature du moment. Serait-ce une lettre politique des environs de 1830, si on n'y trouvait pas un peu de ce rêve de bonheur parfait et d'humanité idéale, un peu de ce *messianisme* qui a fait toutes nos révolutions successives ? Il y fallait donc aussi l'apparition d'un messie, d'un héros sauveur ; ce n'est plus le héros de la guerre et de la conquête, mais le héros de la politique, vivant et agissant sur l'humanité, la gouvernant dans les principes religieux de la justice et de la liberté. — « homme complet de l'intelligence et de la vertu, Bonaparte de la parole, ayant l'instinct de la vie sociale et l'éclair de la tribune,… palpitant de foi dans l'avenir… Christophe Colomb de la liberté, capable d'entrevoir l'autre monde politique… et de nous y conduire par la persuasion de son éloquence et la domination de son génie… ».

Ce Bonaparte, ce Christophe Colomb, — c'eût été Lamartine, — si Bergues avait voulu ! Tout ce qu'il explique dans *la Politique rationnelle*, c'est du passé ; c'est du conditionnel. C'est ce qu'il *aurait* dit et c'est ce qu'il *aurait* fait. Mais à présent, rejeté loin de son rêve brisé, il va reprendre ce projet de voyage en Orient interrompu, quatre mois plus tôt, par l'aventure électorale. « Inutile à mon pays, je vais chercher les restes de l'histoire. »

Il n'était pas encore parti.

Cependant, sa brochure écrite, il la rejette avec dédain. Elle n'a eu aucun succès, ni n'en pouvait avoir. « Elle est tombée sur le ventre ! » Il constate, avec un peu d'amertume, qu'une brochure de Chateaubriand, parue alors, a fait plus d'effet que la sienne[245]. Il ne s'en étonne pas. « Ce 166

244. Il ne l'admettait qu'avec la restriction d'une élection à deux degrés. Ce système avait été celui de M. de Villèle. — On n'oublie pas que le plus puissant promoteur du suffrage universel au début fut Genoude.

n'est rien, écrit-il à Mme de Girardin ; la politique, il ne faut pas l'écrire ; il faut la faire en chair et en os ! » Et il ajoute : « J'y renonce faute d'électeurs. »

DEUXIÈME PARTIE (1832-1839)

I. — « CONSTANTINOPLE AVANT ! »

Les électeurs étaient là. Tout ce qui venait de leur héros manqué leur allait droit au cœur. Si la brochure a fait partout *fiasco*, elle a été lue en Flandre avidement [246]. Elle a été critiquée, et plus que Lamartine n'aurait voulu. Mais elle n'y a pas passé inaperçue. La *Feuille* se déride. Elle ne se fait pas prier pour insérer la *copie* « communiquée » qu'on lui apporte à la louange de Lamartine. Elle en imprime deux fois. Le 9 novembre, c'est un extrait très élogieux du *Messager des Chambres* ; elle le fait précéder de quelques lignes, qui, après la récente polémique, paraissent une vraie amende honorable. La *Feuille* s'aperçoit qu'elle a eu tort de combattre un candidat qui avait bien quelque mérite : « Cet illustre écrivain, dit-elle, s'était fait connaître jusqu'alors par un talent admirable en poésie et en littérature : il paraît qu'il n'est pas moins recommandable sous le rapport des connaissances politiques.

« Il paraît » et « recommandable » sont des perles !

Le second article (12 novembre) [247] a une conclusion tout électorale qui mérite attention :

> Il voit de haut la question de la légitimité, et… sa noble franchise sur ce point litigieux est de nature à écarter toutes les défiances que sa candidature ici avait fait surgir. Sachons le reconnaître : on a pu se méprendre sur les vraies opinions de M. de Lamartine, mais le temps, qui dissipe l'erreur, amène

245. Deux brochures de Chateaubriand, qui se font suite l'une à l'autre, parurent cette même année : 1° *De la Restauration et de la Monarchie élective*, 24 mars ; 2° *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*.

246. Voir notamment Piers.

247. L'article est bien probablement de Mme Angebert. Lamartine le trouvait meilleur que sa malencontreuse brochure et l'écrivait à l'auteur. Mme Angebert en avait fait un autre pour le *Journal de Dunkerque*.

> aussi parfois *l'occasion de la réparer*. Un jour s'avance peut-être où mieux connu, mieux compris, M. de Lamartine trouvera… des amis politiques… parmi ceux-là même qui furent ses plus chauds adversaires…

N'est-il pas clair que quelque projet se combinait à Bergues ? Peu s'en fallut que le voyage en Orient ne fût une seconde fois, et peut-être pour toujours, différé.

Lamartine avait passé dans son pays natal la fin de 1831 et les premiers temps de l'année suivante. En février 1832 il était à Mâcon, et parlait toujours de partir en Orient. Cependant il y avait bien sous roche quelque affaire électorale. Il écrit : « Je refuse une députation pour laquelle je suis vivement sollicité. Il me faut Constantinople avant ! » Il l'eut, en effet ; mais pour un peu la députation eût précédé. Il s'agissait encore de 169
Bergues, ou déjà de Bergues, comme on voudra l'entendre[248]. On va voir dans quelle limite il est vrai de dire qu'il « refusa » la députation.

Au moment où il écrivait ces mots, son beau-frère, Bernard de Coppens, était à Mâcon depuis déjà quelque temps. Il y était venu causer d'élections, et, de là, il entretenait une active correspondance avec les amis du Nord, avec l'excellent Debuyser, et aussi (le croirait-on ?) — avec M. Gaspard, le sous-préfet.

Bien des choses s'étaient passées depuis les élections du 6 juillet. D'abord M. de Coppens s'était attaché définitivement à son pays natal[249]. Aussitôt les habitants d'Hondschoote l'avaient prié d'accepter la mairie. Le docteur De Laroière avait un bon prétexte pour lui céder la place : il partait en Orient avec Lamartine. Coppens hésita un peu : la situation de la ville était médiocre, avec de grands travaux à exécuter et peu d'argent. Et puis Coppens, militaire convaincu, éprouvait une « répugnance » à s'enfoncer dans « les embarras d'une administration civile ». Un souvenir de la récente lutte électorale et de l'attitude peu franche, sinon hostile, du sous-préfet ne l'engageait guère à accepter. Mais on avait fait appel

248. Voir la lettre de Bernard de Coppens à M. Debuyser. *Appendice* IV.

249. 30 octobre 1831. Démission définitive du lieutenant-colonel de Coppens. (Archives de la Guerre.)

à son dévouement pour sa ville ; sa femme n'avait pas eu de peine à lui faire envisager un autre intérêt qui leur était cher à tous deux.

Quelque chose d'ailleurs était changé aussi à la sous-préfecture et il le 170
fallait bien, car la nomination des maires appartenait alors au gouvernement. La conversation de Lamartine avec Casimir Périer n'avait pas été sans frapper l'esprit du grand ministre. Il vit l'utilité d'attirer Lamartine et d'en faire un serviteur utile de sa politique. On nous rapporte que la lecture de *la Politique rationnelle* acheva de le séduire. Ces intentions ministérielles furent assurément communiquées à l'administration. M. Debuyser, ayant été rendre visite à M. Gaspard pour le gourmander, il vit que c'était inutile : le sous-préfet était si bien disposé qu'il consentit à écrire lui-même à Coppens, chez Lamartine à Mâcon, pour le prier d'accepter la mairie d'Hondschoote. Il lui jurait que la « bonne harmonie » régnerait entre lui et la sous-préfecture. Coppens gardait un doute : « La suite seule me prouvera, dit-il, si l'expression des sentiments de M. Gaspard a été sincère. » Mais il se décida à accepter.

M. Debuyser comptait sur Bernard de Coppens pour presser son beau-frère et lui faire dire qu'il accepterait éventuellement une nouvelle candidature. Il s'expliquait sur les conditions de l'échec, et il espérait qu'elles ne se reproduiraient pas[250]. Le tout serait de savoir s'il y aura élection prochaine. Que M. Lemaire doive se démettre, n'est pas douteux. Mais quand ? — Lamartine, personnellement, s'est renseigné à Paris, et a fait tâter le terrain par les amis qu'il a à la Chambre. On lui a dit que M. Le- 171
maire ne voulait pas donner sa démission avant le congé annuel d'été que l'on nomme l'*intersession*[251]. C'était bien loin. Coppens demande à Debuyser s'il a recueilli à Dunkerque d'autres impressions sur les projets de M. Lemaire ? Non. Mais l'ami prévoyant voulait, à toute aventure, avoir le consentement ferme de Lamartine, — et qui sait ? l'empêcher peut-être de partir.

250. Il croit que tout le mal est venu des violences dont Bergues a été le théâtre. Chose curieuse : il voudrait que Lamartine obtienne, par ses relations avec Périer, que le prochain scrutin eût lieu à Dunkerque, et c'est tout juste la mesure que la sous-préfecture sollicitait et sollicitera encore par hostilité contre Lamartine. M. de Coppens sur ce point n'était pas de l'avis de Debuyser.

251. Lettre du 8 octobre 1831.

Lamartine hésitait ; il nous paraîtra souvent indécis en matière électorale. C'est chose si naturelle ! — Il croit que ses amis se font des illusions, que le succès est douteux. Ses mauvais souvenirs sont trop récents. Debuyser a grande confiance ; Coppens un peu moins. Mme Angebert est dévorée de zèle ; Lamartine l'a invitée à venir le voir, et elle est venue. Elle a été gratifiée du don d'un chien, et on a causé politique. Elle continue à écrire et croit à l'avenir. Saullay vient et revient sans cesse. Quelle tendre amitié entre Lamartine et ses amis de Flandre !

Cela a traîné pendant des mois. En novembre 1831, Lamartine avait affirmé qu'il n'attendait plus pour partir que la fin « de la peste et du choléra ». Il annonçait que ce serait pour février. Mais à aucun moment les projets électoraux n'avaient été tout à fait abandonnés. En décembre, Mme Angebert avait encore proposé un projet d'article, et Lamartine lui avait répondu : « Je doute qu'il faille l'insérer, même le cas de la démission échéant… J'ai écrit à Mme de Coppens en ce sens. Je ne refuserais pas peut-être, par respect pour la Providence, mais je ne solliciterai 172
pas [252]. »

Pourtant il ne partait toujours pas. Il est bien clair que, sans se l'avouer peut-être à lui-même, il attendait quelque chose. Il ne pouvait pas ignorer que le gouvernement, à ce moment même, exerçait sur M. Lemaire une douce et honorable pression : le 28 janvier 1832 une ordonnance royale le nommait maire de Dunkerque. Il ne paraît pas probable que Casimir Périer eût nommé le concurrent heureux de Lamartine, sans l'assentiment de celui-ci. Au contraire une haute fonction municipale [253] était un honneur fait pour couvrir dignement la retraite du député, fait aussi pour l'engager à la retraite [254]. On aura peine à douter des intentions favorables du gouvernement, si l'on remarque que le même décret, signé Casimir Périer, qui nommait Lemaire à la mairie de Dunkerque, nommait Coppens à celle d'Hondschoote. C'est pour causer de tout cela que Coppens est venu à Mâcon en février.

252. Lettre du 11 décembre 1831. — À ce moment-là M. Saullay est à Saint-Point.

253. À laquelle M. Lemaire tiendra fort. Il fut renommé maire en 1834, et le resta jusqu'à sa mort (1844).

254. Les deux fonctions de maire et député pouvaient difficilement être cumulées. — M. Lemaire ne put être installé dans sa mairie que plusieurs mois plus tard, après son retour de Paris.

Mais M. Lemaire ne démissionnait pas. La *Feuille* du 31 mars nous fait savoir qu'il a « obtenu un congé pour se reposer en famille » ; mais elle pense « qu'il ne quittera pas Paris avant l'adoption du projet de loi sur les primes en faveur de la pêche à la morue ». Et Lamartine ne partait toujours pas.

Les raisons de son retard ne sont plus la peste et le choléra : c'est surtout 173
la santé de sa fille ; mais cette pauvre santé ne sera guère meilleure alors qu'il se mettra en route. Ce qui le retient, c'est bien toujours la Flandre : il ne cesse pas de discuter l'éventualité d'une candidature, il ne renonce pas tout à fait : il se tient à des formules vagues. « Je ne me mettrai pas sur les rangs », dit-il le 13 mars ; si on l'y met, il « protestera » ; si finalement on l'élit, il « acceptera ». Quand il dit plus nettement : « Je décline toute candidature », je crois entendre : « Je décline d'attendre plus longtemps. » — Et en fait il attend.

Il a d'ailleurs à résister aussi à la popularité qui commence à l'assiéger dans son pays natal. Mâcon voulait le nommer colonel de la garde nationale [255]. Il refusa l'offre, mais elle l'enthousiasma. Il en triomphe auprès de son ami Virieu. Il lui dit : « Ce peuple me veut, moi, démissionnaire pour les Bourbons, écrivain religieux, royaliste ! » Et il lui demande : « Où en serions-nous, si chaque royaliste intelligent, dans chaque commune, avait tenu ma conduite rationnelle ? »

Les gens de Saône-et-Loire ne voulaient pas seulement de lui comme colonel. Quelques-uns le voulaient comme député, dans une élection partielle qui était en vue. Mais il en parle avec dédain : ce sera « une élection de café et de cabaret à Tournus ». — « Il leur faut, ajoute-t-il, un jacobin ! »

Voilà donc dans quelle situation nous l'apercevons au printemps de 1832 : les amis de Dunkerque le réclament comme partisan modéré et résigné du pouvoir ; les cabarets de Tournus le réclament comme jacobin ; et il 174
s'écrie : « Moi, royaliste ! » — Mais comme d'ailleurs il était candidat dans l'âme, il se laissa porter dans Saône-et-Loire, et il eut encore, avant que de partir, une petite élection par raccroc le 12 juin. Seulement n'étant ni jacobin, ni homme de cabaret, il échoua piteusement.

255. Le fait ne fut pas ignoré à Dunkerque. La *Feuille* l'annonça.

N'est-ce pas dire que, si les chances s'étaient précisées à Dunkerque par la démission de M. Lemaire, il se serait laissé faire aussi, et n'aurait pas eu « Constantinople avant » !

Mais le mois de mai 1832 apporta un nouveau poids dans la balance des projets de Lamartine : ce malheur national, la mort de Casimir Périer. La tentation de jouer la grande partie avec ce grand patriote qu'il aimait, était pour beaucoup dans son désir de réparer le premier échec électoral. Périer mort, comme la partie était moins belle ! Cet événement, j'en suis convaincu, mit fin pour Lamartine à une longue tergiversation. Il partit enfin, croyant mettre fin pour toujours à son *imbroglio* électoral, quitter la politique, faire retour à la poésie.

Le 20 juin, il était à Marseille[256] ; le 10 juillet, il mettait à la voile sur son brick l'*Alceste*, avec sa femme, sa fille, ses amis. Il avait été fêté, au départ, par le joyeux peuple de Marseille. Cinquante personnes l'avaient accompagné au port. Il était au comble de l'allégresse et de la gloire, et ne songeait guère à ses bons électeurs.

Un pourtant d'entre eux le suivait, le docteur Jean-Vaast De Laroière. 175
Nous lui devons un récit du voyage en Orient, fort sobre et sans prétention[257]. C'est une tradition, dans sa famille, que le docteur fut amené à écrire ses souvenirs de voyage par la surprise que lui causèrent ceux de son célèbre compagnon : il se demanda s'il était bien vrai qu'on eût vu et fait tant de choses, et il voulut en dresser procès-verbal. Il ne semble pas que le récit du docteur apporte beaucoup d'*errata* à celui de Lamartine. Mais il précise bien des choses.

La fidèle et sincère Flandre, sous les traits du docteur, suivait les pas du poète dans sa mirifique et rutilante croisière.

Au loin aussi, elle veillait sur lui. Le vieux baron de Coppens avait prié son ami l'amiral Lapierre, qui commandait la *Lamproie* dans les mers

256. Après avoir écrit un dernier mot à Eugénie, et adressé son « tendre adieu » à Mme Angebert. Il leur envoyait en même temps les vers qu'il avait lus à l'Académie de Marseille.

257. Paris. Debécourt, 1836, in-8°. Il est assez curieux de penser que le compagnon d'abord choisi par Lamartine et que remplaça le digne docteur, n'était autre qu'Eugène Sue.

d'Orient, de lui envoyer des nouvelles[258]. L'amiral suit les voyageurs à la piste et entend souvent parler d'eux. Il les manque de quelques heures à Nauplies en juillet. Le 4 août suivant (1833) il écrit : « Lamartine est toujours au pied du Liban ; j'espère aller dans peu à Bairouth, et j'irai le voir. »

La *Feuille* publie des nouvelles et reproduit un fragment de lettre[259]. Piers, dans son *Histoire de Bergues*, publie quelques phrases bien plus intéressantes. Piers n'est pas des partisans de la première heure : il s'est félicité de l'élection de Lemaire et il regrettera sa démission. Mais il a 176
été conquis par celui qu'il appelle « le vertueux philosophe ». Il cite des lettres que Lamartine a écrites, « du fond de la Syrie », à des amis du Nord[260]. C'étaient des lettres de doctrine. On croirait lire encore *la Politique rationnelle*. Écoutez ceci :

« Mettons la seule raison et la seule morale chrétienne dans les lois. »

Et ceci : « Nul homme n'est capable de sauver maintenant l'humanité ; mais tous feront le salut de tous. Il faudrait chercher le bien sous tous les noms et sous toutes les formes. »

Et encore ceci, par où l'on voit que non seulement Lamartine pensait à ses électeurs flamands, mais qu'il priait pour eux : « J'ai prié pour vous et pour tous mes amis au tombeau du Sauveur du monde. — Je reviendrai, j'espère, en septembre 1833. »

II. — LE ONZIÈME CANDIDAT 177

Cependant, le 20 juin 1832, le jour même où Lamartine arrivait à Marseille pour s'y embarquer, M. Paul Lemaire envoyait sa démission de député de Bergues au ministère de l'Intérieur. Mais on n'en parla pas. Sans doute la préfecture pria M. Lemaire de garder le silence pour quelque

258. Bibliothèque de Dunkerque. Dossiers Coppens.

259. D'après le *Garde national* de Marseille. Cette lettre, datée du 12 novembre, est semblable, à quelques mots près, à celle que Lamartine, à la même date, écrivait à Virieu.

260. Les fragments de Piers sont empruntés à deux lettres, l'une du 6 septembre 1832 et l'autre du 12 novembre. Ce sont justement les dates des deux lettres écrites d'Orient à Virieu, dates évidemment de deux jours de départ du courrier pour la France. Un des fragments de Piers se retrouve dans une des lettres récemment publiées à Mme Angebert.

temps. Lamartine était parti ; on ne pensait plus à lui ; mais on n'avait pas de candidats. Cette difficulté à trouver des candidats, sous le régime de la loi de 1831, est peut-être un des éléments de l'histoire politique de cette période.

Près de cinq mois plus tard seulement, la *Feuille* rompt le silence. Elle annonce la retraite de M. Lemaire et suggère un candidat. « C'est un devoir pour la presse d'aller chercher dans sa retraite l'homme modeste qui ne se montre que lorsque ses services peuvent être utiles à la chose publique, qui… » — Je passe toutes les qualités « constitutionnelles » de cet homme modeste qui doit être « le défenseur zélé de l'ordre public et des institutions qui s'y rattachent… et fixer sans secousse ni sans convulsion les destinées du pays ». Elle le trouve dans la personne d'un général en retraite, vieux militaire fort estimé à Dunkerque, le maréchal de camp Thévenet[261]. 178

Le ton de la *Feuille*, dans ce premier article électoral, et ses métaphores même sont inspirés par un certain sentiment d'alarme. La France, dit-elle, doit vaincre « le parti qui s'acharne à démolir les constitutions existantes, dans la vue de leur substituer le chaos, l'anarchie ».

Est-ce le parti royaliste ou le parti républicain ? Je ne sais. En tout cas, les craintes que manifeste la *Feuille* étaient bien celles de l'administration préfectorale. La correspondance qui concerne cette élection, bien plus complète que pour l'élection précédente, nous fait connaître quels étaient en 1832 les grandes préoccupations du gouvernement.

Pour être moins sanglante que l'année 1831, l'année 1832 ne fut guère moins agitée. C'est le moment où Louis-Philippe disait au docteur Ménière : « L'émeute est dans la rue ; les assassins se relayent pour me tuer. »

Périer, sachant que tout le mal provenait des sociétés secrètes, avait ordonné dans tous les départements une enquête sévère pour découvrir les sociétés politiques ramifiées, ce qu'il appelait les « associations nationales ». L'enquête fut continuée après lui et poursuivie pendant plu-

261. Né à Dunkerque le 25 novembre 1773, il y mourut en 1846. Il avait épousé Mlle d'Arras d'une des meilleures familles de la ville. Il était colonel de la garde nationale et conseiller municipal.

sieurs années ; ses résultats pour le Nord sont encore là dans des liasses qui offrent de curieux documents sur l'histoire du département. Mais les sociétés révolutionnaires atteignent peu l'arrondissement de Dun- 179
kerque.

M. Gaspard semble les ignorer. S'il ne croit pas au danger révolutionnaire, il croit fort en revanche au danger carliste. Il ne se trompait pas tout à fait. Très peu de royalistes, tel Berryer, et j'ajoute, tel Lamartine, avaient tenté au grand jour la fortune électorale ; un grand nombre agissait dans l'ombre. Les convulsions du pays ranimaient leur espoir de restaurer, par tous les moyens, la monarchie légitime. On juge combien fut surexcité cet espoir par une nouvelle, d'abord chuchotée, puis devenue certaine : la mère d'Henri V l'enfant du miracle, la duchesse de Berry, cachée par de fidèles partisans, était en France.

On constate, dans les lettres que j'ai eues sous les yeux, quelle peur régnait dans toute l'administration. Au commencement de juin, les lettres de Gaspard au préfet sont presque quotidiennes. On a signalé un navire « parti d'un port de Vendée à destination de Dunkerque » ; — la duchesse de Berry peut bien y être cachée. On prend des mesures ; on organise une surveillance de jour et de nuit, pour empêcher la fuite de « la duchesse de Berry et de ceux de ses complices… qui pourraient tenter de quitter la France par la frontière du Nord ».

Ce plan bizarre ne sort pas de l'imagination de M. Gaspard. Il y avait eu en réalité quelques allées et venues de royalistes à la frontière du Nord ; mais, chose singulière, on reprochera plus tard à M. Gaspard de ne les avoir pas assez strictement surveillés ; et le pauvre homme ne songe pas à autre chose. Il renforce la police, exige un contrôle très étroit des pas- 180
seports à la frontière, l'arrestation de tous les voyageurs qui n'en étaient pas munis. Il stimule les maires au zèle[262]. D'ailleurs l'agitation règne dans toutes les sous-préfectures. Elles transmettent aux préfets les papiers séditieux que l'on fait partout circuler, que l'on glisse la nuit sous les portes : quelquefois c'est simplement une caricature du roi, la *poire couronnée*. Ailleurs ce sont de petites feuilles manuscrites. Elles portent

262. Le nouveau maire de Bergues, M. de Meezemacker (nommé le 9 mars 1832) inspirait toute confiance au sous-préfet par son zèle « constitutionnel ».

ces mots :

> Vive *Henri V* notre bien-aimé !
>
> Courage, amis de notre jeune roi, portons toujours notre cœur sur notre front et ne rougissons jamais de notre opinion devant le monde. Disons sans peur que nous ne regarderons jamais Louis-Philippe comme notre roi, que nous n'avons pas cette bassesse d'âme de regarder pour roi un usurpateur d'une couronne appartenant à un orphelin.
>
> Fi ! Fi !! nous ne le voulons pas, et jamais nous ne cesserons de dire :
>
> *À bas Louis-Philippe, roi de la crapule de Paris !*

Ces mots violents ne se répétaient pas seulement autour d'Hazebrouck dans le pays de la petite Vendée de 1813. À Bergues, deux jeunes gens sont poursuivis pour avoir porté en public des rubans verts fleurdelysés [263]. À Dunkerque, en janvier, au théâtre, un acteur populaire, le sieur Berteché chantait dans un vaudeville [264] un couplet où il est question 181
d'Henri IV et où le roi est supposé dire :

> Mon pauvre peupl', eh ben, comment qu'ça va ?

Le public l'acclama longuement au cri de : « Vive Henri V ! »

En juin, M. Gaspard signale un fait plus grave et qui a fait du bruit. Dans un cabaret du port de Dunkerque qui a gardé cette enseigne significative : *la Chaloupe royale*, un groupe de sous-officiers de la garnison s'est réuni pour souper. Plusieurs avaient servi jadis dans la garde. L'un proposa de boire : « *à la santé du roi Henri V* ». Ce fut un enthousiasme frénétique. On improvisa un drapeau blanc avec une serviette et on lui fit cortège tout autour du cabaret.

263. MM. Vankempen, de Bergues, et Vienne, d'Estaires. La Cour d'assises les acquittera en janvier 1833. — Ces divers traits sont empruntés tantôt à la *Feuille*, tantôt aux lettres de M. Gaspard.

264. Il jouait le rôle du *Couvreur* dans un vaudeville intitulé : *Pierre le couvreur*.

Après la mort de Casimir Périer et le court ministère de M. de Montalivet, les affaires avaient été remises, le 11 octobre, au maréchal Soult, qui représente le parti de la résistance et prétend continuer l'œuvre de ses deux prédécesseurs. Mais M. Thiers avait accepté le ministère de l'Intérieur pour en finir avec la duchesse de Berry et les menées légitimistes. Le ministère n'avait pas autre chose en vue pour l'instant.

Mais, après la capture de la duchesse de Berry (7 novembre), la récente alarme a laissé une impression trop vive pour être dissipée. L'esprit de l'administration est tourné surtout contre les candidatures royalistes. Encore deux ans après, le préfet Méchin écrira qu'il est partout et toujours « menacé de candidatures légitimistes ».

Telles sont les circonstances où nous pouvons voir manœuvrer dans les 182
dessous, en un coin de France, la candidature officielle. À vrai dire elle est encore dans l'enfance de l'art et le jeu n'est pas fameux. Avant peu d'années, on saura faire mieux. L'effort, pour l'instant, consiste surtout en deux choses : ou bien importation de candidats agréables imposés par la pression administrative ; — ou bien encore mieux candidature de fonctionnaires.

Ce travail réussit médiocrement à Dunkerque. Il est vrai de dire que l'outil n'était pas remis en des mains bien énergiques. M. Gaspard proteste, à l'occasion, de son zèle, avec la grandiloquence pesante qui lui est propre, mais de telle façon qu'il semble toujours se défendre contre quelque reproche possible. « Dépositaire de l'autorité, je suis et je serai toujours prêt à me sacrifier, s'il le faut, pour résister à l'anarchie, et pour assurer l'exécution pleine et entière des lois conservatrices d'institutions qui nous promettent, avec l'exercice d'une sage liberté, le développement successif de la prospérité publique. »

C'est possible. Mais, en 1832, il ne sut pas « se sacrifier » assez pour trouver un bon candidat. Que faisait-il de juin à novembre ? Pourquoi avoir tenu secrète la démission de M. Lemaire, puisque ce n'était pas pour préparer un candidat ? Ne cherchons pas plus outre. Mais puisqu'il nous est donné, suivons jour par jour le développement d'une affaire électorale entre Paris, Lille et Dunkerque de novembre 1832 à janvier 1833. Si le lecteur ne prend pas assez plaisir à connaître ces minces incidents, qu'il y

ajoute quelque ragoût en songeant à la joie que les gens d'alors auraient eue de les connaître. Et puis, au dénouement, comme *Deus ex machina*, 183
nous aurons Lamartine.

Et d'abord hommage à la *Feuille*. Elle fut la première à annoncer la démission de M. Lemaire. Elle en a parlé le 12 novembre, et c'est le 22 seulement que le ministère de l'Intérieur donnait avis au préfet de la vacance du siège. M. Méchin en écrit à M. Gaspard le 26, et ce dernier, le 27, répond à son préfet. Il ne sait rien de rien ! La *Feuille* a bien proposé le général Thevenet, vivement poussé par M. Benjamin Morel, son parent ; mais le général a écrit aussitôt au *Journal de Dunkerque* qu'il décline toute candidature. M. Gaspard est d'avis qu'il serait bien heureux qu'on pût faire revenir le général sur son refus, mais voilà tout. Et le temps se passe. Le 7 décembre, le baron Méchin récrit à son apathique subordonné. Il l'engage à « donner tous ses soins » à cette élection, laquelle est, selon lui, « importante ». Il a lui-même reçu la visite d'un candidat pour lequel il montre quelque sympathie : c'est un monsieur Guinard, ancien membre du Tribunat et du conseil des Cinq-Cents[265]. Le candidat lui paraît acceptable, encore qu'il ait un fils qui a « des opinions folles ».

La réponse de M. Gaspard, du 8, nous montre qu'il s'est enfin mis en quête. Mais il lui arrive ce qui ne peut manquer d'arriver lorsque aucun bon candidat ne se rencontre : ils sont légion ! Le baron Méchin n'en connaît qu'un. M. Gaspard en a cinq : il a d'abord M. Guinard, déjà 184
nommé. Puis M. Hippolyte Hovelt, avocat à Dunkerque et appartenant à une très ancienne famille. Vient ensuite M. Buffin, juge au tribunal ; il a l'appui de M. Paul Lemaire, député sortant. Le quatrième est M. Lelièvre, capitaine de génie, qui représente, comme beaucoup d'officiers, l'opinion avancée, le *mouvement*. Le cinquième est M. Benoît de Baillon, conseiller à la cour de Douai et beau-frère de M. Hovelt[266]. Né à Dunkerque, d'une

265. Guinard (Joseph), né à Villepreux (Seine-et-Oise), député aux Cinq-Cents (an VII) pour le département de la Lys. Adhère au coup d'État du 18 brumaire, et devient directeur des droits réunis dans le Nord (an XII). — Son fils, fougueux carbonaro, incarcéré dans le procès d'avril 1835, puis exilé, ne rentra qu'en 1848.

266. 1789-1872. Conseiller auditeur à la cour de Douai, 1819. Conseiller, 1829. Démissionnaire, 1844. Avant d'entrer dans la magistrature, M. de Baillon avait vécu dans la Louisiane. Une de ses propriétés était cette ferme à l'aspect antique, véritable curiosité archéologique, le Blaeuw-Huys, à Herzeele (canton de Wormhoudt).

vieille famille de commerçants, M. de Baillon y séjournait tous les ans et avait de grandes propriétés dans l'arrondissement ; c'était certainement le candidat le plus sérieux de tous. Mais M. Gaspard ne croyait à la chance d'aucun. Deux autres personnes attireraient bien plus l'attention des électeurs : c'est d'abord un ancien maire de Bergues, appartenant à la noblesse du pays, mais chaudement rallié au gouvernement de Juillet, M. Zylof d'Obigny ; et c'est ensuite le général Thévenet. Par malheur on n'a pas pu les décider.

M. Gaspard proteste de son zèle, que Méchin peut-être avait un peu mis en doute : « Il ne dépendra ny de moi, ny de mes soins, ny de mes démarches que le choix du nouveau député ne réponde aux désirs du gouvernement. » Mais il estime que « l'ordonnance de convocation pourra seule retirer *(sic)* l'apathie des électeurs ».

L'ordonnance, convoquant les électeurs pour le 7 janvier 1833, parut le 185
9 décembre[267]. Elle ne « retira » pas l'apathie des électeurs ; mais elle secoua celle de l'administration. C'est que le ministre de l'Intérieur lui-même s'est ému ; il se plaint de rester sans nouvelles au sujet de cette élection. Le 12 décembre il en écrit au préfet. Le gouvernement d'ailleurs a son candidat ; il le fait connaître à M. Méchin qui, le 24 décembre, en informe M. Gaspard. Ce candidat, c'est un riche banquier israélite, le fondateur d'une dynastie d'hommes politiques et d'hommes d'affaires qui jouera un rôle à travers tout le siècle ; c'est M. Bénédict Fould[268].

Nous touchons ici, je pense, au véritable candidat officiel. Dans ses difficultés financières du début, le nouveau gouvernement se trouva lié à la haute banque par des liens très serrés. Il fallait une circonscription à M. Fould : on le promenait déjà depuis quelque temps de candidature en candidature, sans succès. Il se présentait avec l'appui d'un des ministres, M. d'Argout, dont il était l'ami personnel. — Un mot sur M. d'Argout : ministre du Commerce avec Périer, un peu auparavant de la Marine avec Laffitte, un peu plus tard de l'Intérieur, ancien serviteur d'ailleurs de Charles X, il fut à la fin de sa vie serviteur de Napoléon III. M. d'Argout

267. Ampliation en est envoyée au préfet le 10 décembre.

268. 1792-1858. Il finit par être élu à Saint-Quentin en 1833, puis réélu, après invalidation en 1834, député jusqu'en 1842. Ne pas confondre avec son frère Achille-Marius qui n'entra dans la vie publique qu'en 1842.

me paraît présenter, dans cette époque de politiciens, une des figures les plus falotes de politicien *quand même*[269]. Il attachait la plus grande importance à la candidature de son ami Fould. 186

M. Gaspard eut le tort de ne pas prendre plus au sérieux le désir de M. d'Argout. Dans sa lettre du 16 décembre il en parle légèrement. Les chances de M. Fould sont « nulles ». Personne ne le connaît. Il est, dit-on, propriétaire dans le département ? Oui ! Mais dans l'arrondissement d'Avesnes ! Qu'il aille donc se présenter à Avesnes ; car à Dunkerque il échouera, ainsi d'ailleurs qu'il a déjà échoué à Lille en 1830. M. Gaspard raille ! Il lui en cuira.

Cependant, il revient à ses candidats. Tout considéré, M. Guinard est encore le meilleur. Il y a un nouveau candidat, M. Colombier-Batteur, maire d'Esquelbecq ; il a peu de chances. Ne pourrait-on pourtant décider le général Thévenet ? M. Gaspard suggère au préfet une démarche pour y arriver : ne serait-il pas possible que M. Thiers sollicitât une lettre personnelle du maréchal Soult au candidat récalcitrant ? Le général y serait sensible, car il a jadis servi sous les ordres de Soult.

D'ailleurs, pas plus qu'en 1831, M. Gaspard ne se fait de bile. Il garantit toujours son arrondissement, *ne varietur* : « Ce qui en tout état de cause doit donner une entière sécurité, est le bon esprit que professe la grande majorité des électeurs de notre arrondissement. Ils n'éliront jamais qu'un homme entièrement dévoué à la monarchie constitutionnelle. » 187

Tant mieux !

Mais rien ne se dessine. On peut être surpris que M. Colombier-Batteur, que nous avons vu déjà et verrons encore paraître sur cette scène électorale, n'y apporte pas plus de chances de succès. C'était le plus grand propriétaire terrien du département[270]. Il vivait, avec sa belle et nom-

269. Qui ne connaît « Ici d'Argout ! » — l'appel impérieux de Guizot pendant une séance de la Chambre, et la chanson qui s'ensuivit :

Non, non, d'Argout, vous n'êtes pas un chien !

M. d'Argout (Apollinaire-Antonin-Maurice) avait commencé sa carrière comme pair de France en 1819. Il la termina en 1859 comme gouverneur de la Banque de France.

270. Ayant acheté en 1816 aux Béthizy, héritiers, par les Guernonval, de la famille de Pardieu, toutes les terres de l'ancien marquisat d'Esquelbecq.

breuse famille, dans ce délicieux vieux château d'Esquelbecq, charmant avec ses tours, son magnifique jardin à la Sanderus, les eaux de l'Yser qui baignent ses murs. Il était très charitable et donnait du travail à tout le pays[271]. Pour comprendre ses insuccès renouvelés, il faut croire que le grand industriel lillois ne s'était pas bien adapté au pays agricole flamand. Mais quelles qualités électorales fallait-il donc à Lamartine, qui s'y était, si rapidement, assuré une prise si solide ?

Cependant M. d'Argout ne renonce pas à son banquier parisien. Il fait écrire encore au préfet par M. Edmond Blanc, son secrétaire. Il n'admet pas de défaite. M. Fould est « un riche capitaliste, sincèrement dévoué à notre trône constitutionnel ; sa nomination serait vue avec plaisir par tous les amis de l'ordre et de la paix, et le gouvernement y trouverait une nouvelle sanction des principes politiques qui ont déjà reçu de la France des marques si éclatantes d'adhésion ». M. Thiers intervient aussi ; il informe le préfet que, suivant le désir de Gaspard, il a prié le maréchal 188
Soult d'écrire au général Thévenet ; mais il a peu de confiance dans la démarche ; si elle échoue, il insiste pour qu'on prenne M. Fould, « riche banquier dont les opinions sont conservatrices ». Car il faut avant tout « un nouveau défenseur du système politique dont nous attendons l'affermissement définitif des institutions de Juillet ».

M. Gaspard est désolé, il s'épanche dans le sein du baron Méchin. Que le ministère n'a-t-il fait connaître plus tôt « l'homme de son choix ! » Maintenant il est vraiment trop tard ; il n'y a vraiment pas moyen de faire avaler le candidat de M. d'Argout.

— On aurait dû me le dire ! — gémit, dans Balzac, le sous-préfet d'Arcis.

On reste aux six candidats, ou plutôt aux huit candidats, avec M. Zylof d'Obigny et le général Thévenet, qui après tout n'ont pas dit leur dernier mot. Il y en eut un neuvième, muni, lui aussi, de la recommandation d'un ministre ; c'est M. Villiers du Terrage[272]. M. Guizot, ministre de l'Instruc-

271. Il a fait notamment défricher, autour de son château, une vaste futaie. Les siens ont pu regretter le beau bois, mais le défrichement augmentait les terres arables et faisait vivre des centaines d'ouvriers. (*Feuille d'annonces*, 22 février 1832.)

272. 1774-1858. M. Villiers du Terrage a servi la République, le Consulat et l'Empire dans le service des subsistances, puis comme secrétaire du Ministère de la police. Tour à tour, il fut préfet, conseiller d'État, pair de France (1837). Ses poésies ont deux éditions :

tion publique, qui ne se dérangeait pas pour rien, a écrit spécialement au baron Méchin. Il porte à M. Villiers du Terrage une « amitié véritable », et pense qu'« il serait difficile de nommer un homme plus éclairé, plus expérimenté, plus capable de bien servir la bonne cause ». C'était la vérité. On n'arrive pas à distinguer les traits exacts de tous les candidats 189
qui passent sous les verres de cette lanterne électorale. Mais Villiers du Terrage est une figure caractéristique. Il est d'une famille qui a donné plusieurs bons serviteurs à la France ; il en fut un, en particulier, dans cette région du Nord, puisqu'il a dirigé la police des ports de la Manche pendant le blocus continental. Ancien fonctionnaire impérial, devenu préfet de la Restauration, il a été encore sous Louis-Philippe quelque temps préfet du Nord avant Méchin.

Il ne faut pas en vouloir à M. Villiers du Terrage s'il a donné aux souvenirs de sa vie la forme rimée, suivant un travers du temps, et si les vers ne sont pas fameux. Ses souvenirs ont pourtant leur intérêt. Ils le ramènent souvent dans la région flamande, qu'il a bien connue. — Mais laissons M. Villiers du Terrage. Il ne fait que paraître et disparaître. Ayant eu l'esprit de comprendre qu'il n'y avait rien à faire pour lui, il s'effaça discrètement, et se contenta dans la suite de dédier des vers à M. de Lamartine. Il est pourtant notre neuvième candidat.

Voici le dixième : M. Bachelier-Beke, maire de Capellebrouck, honnête homme et riche cultivateur, dont j'ai fait tantôt le type des honorables *mynheers* des villages flamands. Il est poussé par quelques électeurs du canton de Bourbourg.

Hélas ! en annonçant ce dixième au préfet, dans sa lettre du 25 décembre, M. Gaspard est bien forcé d'en annoncer un onzième encore, auquel il n'avait pas songé, pas plus cette fois-là que la première. Pas plus que lui n'y avaient songé M. Méchin à Lille, et à Paris M. Thiers. Encore moins M. d'Argout.

Ce onzième était Alphonse de Lamartine.

1° 1834. Sous le titre *Loisirs d'un magistrat* ; 2° 1836, sous celui-ci : *Poésies morales et historiques*. — Je possède la lettre de Guizot au baron Méchin en faveur de Villiers du Terrage (*collection Morel*).

III. — UNE « ÉLECTION DE FAMILLE »

« Ce fut une élection de famille », — a dit plus tard Lamartine. C'est vrai. Il attribue surtout le succès à Bernard de Coppens. « L'influence de mon beau-frère, dans ce pays où il était aimé, avait ramené à mon nom toute cette contrée. » J'ai dit comment Bernard était devenu maire d'Hondschoote[273]. On avait fêté chaudement son installation, après qu'il fut revenu de Mâcon. « Des jeunes demoiselles élégamment décorées avaient présenté, au nom des dames de la ville, une riche écharpe au maire, suivi d'un compliment analogue à la circonstance. »

Il fut le maire modèle. On l'adorait. Des souvenirs que j'ai encore recueillis, après quatre-vingts ans passés, à travers deux générations, montrent quelle était sa popularité. Ce qui reste à cette distance, en Flandre, pour honorer la mémoire d'un homme, ce n'est pas tant le souvenir de grands bienfaits ; mais c'est l'image de tel geste de bonté, de 191
bienveillance, de simple familiarité. Le lendemain de la *ducasse*, M. de Coppens sortait de chez lui : il voyait sur le pas de sa porte tel cabaretier de la grand'place, occupé à réparer le désordre de la veille, muni du balai et du torchon, armes de la propreté flamande. « Eh bien ! disait M. le maire, avez-vous *bien fait* hier ? » — C'est-à-dire : la recette a-t-elle été bonne ? — Voilà qui n'est rien pour vous, lecteur parisien. En Flandre, ce geste, ce mot, restent vivants après tant de temps passé, et l'on ajoute, en les racontant, cette exclamation qui dit tout : « Ça, c'était *un homme !* »

Mais l'influence personnelle de Bernard de Coppens ne suffit pas à tout expliquer. L'affaire pour Lamartine ne fut pas seulement affaire de famille. Les amitiés qu'il avait liées étaient bien à lui, et telles que ni la défaite, ni l'absence n'avait pu les relâcher. D'autres, d'abord hésitantes, s'étaient affirmées. Le cercle s'élargissait et s'étendait au delà de la sphère d'action des Coppens. M. Gaspard se trompe lorsqu'il écrit que Lamartine n'a d'amis qu'à Hondschoote et à Bergues[274]. Il a dès à

273. Un mois auparavant il avait été élu, à l'unanimité, chef du bataillon de la garde nationale (27 décembre 1831). Un peu après, un autre membre de la famille, Laurent, fils du baron, était nommé chef de bataillon cantonal à Pitgam (janvier 1832).

274. Là étaient, en effet, les tout premiers amis : les deux De Laroière, Debuyser et Bray, son beau-frère, Delabaere, Staplande, les deux adjoints d'Hondschoote Vercamer

présent M. Morael à Wormhoudt, M. Leurs à Bourbourg, et M. Torris à Gravelines — et combien d'autres.

« Temps idyllique, dit quelqu'un, où cinq cents propriétaires pouvaient métamorphoser un homme absent en député[275]. » C'est une image inexacte. 192

Les cinq cents propriétaires (dont trois cents étaient fermiers) s'étaient vus peu à peu rejoints par une idée qui faisait son chemin. La candidature en réalité n'avait jamais cessé. Les amis de Lamartine l'ont bien senti, lorsque tout à coup, dans le désarroi qui régnait, ils se sont brusquement décidés à user du consentement conditionnel que Lamartine s'était laissé arracher avant de partir.

Le 25 décembre, ils se démasquèrent. Le 26, ils faisaient imprimer ce joli appel anonyme aux électeurs, que je publie[276]. Mme Angebert faisait marcher les journaux. Debuyser prévenait dans les villages. L'élection était faite.

M. Gaspard s'en doute. D'abord il n'a pas son candidat. Le 25, de bon matin, le général Thévenet vient en grand mystère à la sous-préfecture. Il est tout surpris d'avoir reçu une lettre du maréchal Soult. M. Gaspard l'est moins ; mais sa ruse n'a pas réussi. Le général Thévenet est ému, mais ne cède pas. Décidément Lamartine a la partie belle.

Les nouvelles ont été transmises à Paris par le baron Méchin. Elles n'ont pas fait de plaisir au ministre de l'Intérieur. Quel ministre ? M. Thiers ? — Non pas. Admirez ici la mauvaise chance de M. Gaspard. Pendant ces mois-là, les ministres de Louis-Philippe changent à tout bout de champ ; c'est un continuel chassé-croisé. M. Thiers, certes, eût jugé la chose avec plus de calme ; mais le jour même où M. Gaspard annonçait la candidature de Lamartine, le 25 décembre 1832, M. Thiers prenait les Travaux publics, et passait l'Intérieur à qui ? au patron de la candidature Fould, 193
à M. d'Argout. J'ai vu au dossier deux lettres de M. d'Argout, qui n'est pas content. La première, très amère, est adressée au préfet ; la seconde,

(Winoc) et J.-B. Cornette, le receveur municipal Salomez, Pierre-Jean Ackein, orfèvre, capitaine de la garde nationale et Désiré Ackein, son frère, porte-drapeau.

275. Charmant article dans le *Temps* du 20 juin 1909.

276. Voir *Appendice* IV.

courte, rude, de la veille même de l'élection, est adressée au pauvre Gaspard, auquel son grand chef a voulu laver lui-même les oreilles[277].

Le sous-préfet est blâmé de n'avoir pas su barrer passage à un candidat « *carliste* ».

Ces lettres, toutes qualifiées « confidentielles », nous révèlent le sentiment vrai du gouvernement d'alors à l'égard de Lamartine. Casimir Périer n'est plus là, et avec lui a pris fin une des tentatives de réconciliation nationale. L'aventure de la duchesse de Berry a dirigé tout l'effort du pouvoir contre l'opposition de droite. Lamartine n'est plus qu'un simple « carliste ». C'est faute de le pouvoir et non de le vouloir qu'on ne le combat pas utilement. Mais du moins on se gardera bien de lui marquer même la plus banale bienveillance. Il faut lire le journal officieux du préfet. Sur le refus du général Thévenet, le *Nord* exprime, dans son numéro du 1er janvier, un regret mélancolique ; après quoi il énumère tous les candidats que nous connaissons, jusques et y compris M. Fould et M. Villiers du Terrage. Il honore Lamartine de cette seule phrase : « M. Lamartine de l'Académie française, qui voyage en Orient, est proposé par ses amis. »

Cela frappe d'autant plus qu'à Dunkerque, la *Feuille*, lâchant la sous-préfecture, prône hautement Lamartine, et fustige ses concurrents les candidats fonctionnaires : 194

> La nomination de cet honorable citoyen présente d'autant plus de garantie qu'on a la certitude qu'il n'est point homme à se produire pour obtenir des places, et l'on ne pourrait en dire autant de bien d'autres qui n'aspirent à la députation que pour se procurer des emplois ou des honneurs.

Le 7 janvier 1833 arriva. Il faisait un froid vif et la terre était couverte de neige. C'est ce qui explique le petit nombre des votants ; les électeurs éloignés restèrent chez eux.

Le bureau fut meilleur qu'en 1831. On y reconnaît bien deux concurrents de Lamartine. Mais l'un, M. Lelièvre, avait retiré sa candidature, et l'autre,

277. *Appendice* IV.

M. Colombier-Batteur, n'était pas bien acharné. En revanche Lamartine a plusieurs amis[278].

Quatre seulement des onze candidats que j'ai énumérés obtinrent des voix dans le scrutin :

Inscrits	473
Votants	349
Majorité absolue	175
MM. Alphonse de Lamartine *de l'Académie française*	196 voix. Élu.
De Baillon	80
Colombier-Batteur	60
Guinard	13

La joie fut générale. Piers rapporte que Lamartine, en partant, avait dit (à qui ? je ne sais) : « Puissent les cœurs et les esprits généreux étouffer les passagères discussions dans le sentiment de leur commun devoir. » 195
Et par le fait, dit Piers, « les préventions injustes disparaissent chaque jour parmi les hommes droits qui désirent le bien de la patrie ». Aussi tout le monde est heureux de l'élection.

La *Feuille* oublie ses vieilles critiques et reconnaît en M. de Lamartine les sentiments « constitutionnels » les plus rassurants. Le *Journal de Dunkerque* s'écrie : « Honnête homme et député reconnaissant, il se souviendra toujours des électeurs qui l'ont rappelé dans sa patrie ! » La poésie locale s'en mêle. M. Gouttière termine ainsi des strophes dithyrambiques :

> Son génie est pour nous une heureuse espérance !

On reproduit partout et l'on se passe de mains en mains un article de la *Revue de Paris* : « Remercions, au nom des Lettres, le collège de Bergues, qui a compris qu'il y avait quelque gloire pour une ville à être représentée par une des intelligences les plus élevées de l'époque. »

Et Bergues assurément était justement fière, et fêtait de loin son poète, son député, son grand homme ; Hondschoote était en liesse ; c'était fête

278. M. Decarpentry, maire de Gravelines, est président ; et M. de Staplande est secrétaire.

chez tous ces braves gens, Debuyser, les De Laroière, tous les amis de la première heure, fête et débordement de fête dans la maison Coppens.

L'administration était moins fière. Le *Nord* ne se permet aucune réflexion : « M. de Lamartine, le poète célèbre, qui voyage en Orient, vient d'être nommé député par le collège électoral de Bergues, à une grande majorité. » Et c'est tout.

Un fait venait aggraver l'humeur de la préfecture. 196

Piers met le doigt sur la plaie avec naïveté : « Le 7 janvier ! dit-il. Ce jour est remarquable par l'entrée dans le département du Nord du roi des Français qui vient fermement assurer la tranquillité de ses sujets par le triomphe du régime légal ; ce même jour M. de Lamartine est devenu député ! »

M. le baron Méchin ne dût pas goûter la saveur de ce rapprochement. Louis-Philippe commençait alors ces voyages dans les départements, qui contribuèrent à consolider son trône, tant son esprit, son tact, sa bonne grâce, non moins que la vue de sa belle et gracieuse famille, attiraient et retenaient les sympathies. Cuvillier-Fleury nous fait voir quel bien on attendait du voyage dans le Nord qu'il appelle « voyage militaire[279] ». À Douai où le général Jacqueminot le recevait, à Lille où le baron Méchin avait tout préparé de son mieux[280], on se flattait d'avoir réconcilié le haut commerce à la Révolution et rallié bien des royalistes têtus. Les fêtes avaient été splendides. La reine Marie-Amélie était venue rejoindre le roi à Lille, pour y recevoir avec lui leur fille la reine des Belges[281] et fêter le jeune royaume ami, né depuis si peu le long de notre frontière.

Le roi avait quitté Paris le 6 pour arriver le 7 à Lille. La première nouvelle qu'il y apprit dut être l'élection de Lamartine. « Sous peu de jours, avait écrit M. Gaspard félicitant le baron Méchin, vous allez être à même de recevoir de la bouche de notre digne roi les témoignages, etc. » — Je doute 197
que le « digne roi » ait donné un bon « témoignage » pour l'élection du 7.

279. *Souvenirs.*

280. Il n'avait pas réussi à chauffer la préfecture. Au retour, on raconta à Cuvillier Fleury que les princesses avaient grelotté.

281. Mariée à Léopold Ier le 8 août 1832.

En effet les « carlistes » de Lille, si froids en 1831, avaient pris feu pour Lamartine dans ce cas récent. Ils saluaient son élection comme un triomphe. Il faut lire la *Boussole*, le petit journal royaliste, qui réussit pendant deux ans, malgré quelques éclipses, à se maintenir à Lille[282]. La *Boussole* fait métier d'attaquer le préfet et de tourner en ridicule son journal. Cette fois elle s'en gausse à cœur joie. Car le *Nord*, pour combattre Lamartine, assez lourdement, s'était cru autorisé à lier l'élection de Bergues au voyage du roi.

« Cette élection, avait-il dit, faite pour ainsi dire sous les yeux du monarque, lui prouverait la sympathie du département pour la révolution de Juillet ! » — Et la *Boussole* de lui répondre : « Pauvre orateur, qui ne s'aperçoit pas que chaque jour son auditoire diminue ! »

Comme suite à cette polémique, on devine sur quelle mode la *Boussole* chantera l'élection :

> Cette fois, nous l'espérons, le libéralisme ne criera pas à la brigue, à la captation des suffrages. M. de Lamartine voyage en Orient. Il est allé chercher, dans la Terre Sainte, de nouvelles inspirations pour cette poésie toute chrétienne qui s'est révélée à nous comme une voix du ciel au milieu de notre époque d'indifférence et d'athéisme, et sur cette Terre Sainte, si loin de notre atmosphère de misérables intrigues et de honteuses ambitions, le poète chrétien apprendra que des suffrages qu'il n'a pas recherchés viennent de l'appeler à la Chambre. 198
>
> Circonstance bien remarquable ! L'élection de M. de Lamartine a eu lieu dans ces mêmes provinces que la révolution revendique plus particulièrement pour son apanage et au moment même où la royauté de Juillet y vient parader et chercher un semblant de popularité. C'est en présence de cette marche triomphante de la *royauté des barricades*, que les électeurs d'une petite ville de Flandre ont choisi pour

282. Alors que la préfecture interdisait d'autres feuilles telles que le *Légitimiste* et le *Précurseur*.

leur représentant le chantre des *Méditations*, le Poète de la légitimité !

Ce ne fut pas seulement à Lille, mais à Paris que les légitimistes fêtèrent comme un succès l'élection de Bergues. Assurément ils allaient un peu vite en besogne ! Mme Delahante, qui connaissait bien le fond des choses et l'état d'âme de Lamartine, écrit cette phrase amusante [283] : « Ne voilà-t-il pas tous les journaux *ultras* qui applaudissent à la nomination de M. Alphonse ; je crois qu'ils seront attrapés ! »

Mon Dieu ! Dans la suite des jours, tout le monde, à droite comme à gauche, aura lieu d'être plus ou moins *attrapé*. Mais je pense qu'en janvier 1833, le plus « attrapé » fut encore, malgré sa douce philosophie, M. le baron Méchin, lorsqu'il eut pour mission d'apprendre au roi Louis-Philippe que les électeurs de Bergues venaient d'élire l'auteur du *Chant du Sacre*.

IV. — « SUPER FLUMINA »

199

Et lui, l'élu, quand et comment apprit-il l'élection ? Ah ! c'est une bien triste histoire.

Pendant que le tripotage électoral se tripote entre Lille, Paris, Dunkerque, que le ministère chauffe le riche banquier ou prône le vieux fonctionnaire, que les notoriétés locales se pressent sans arriver sur le devant de la scène, — Lamartine est au loin ; il est sur la mer ; il visite les villes saintes, les illustres montagnes, Jérusalem, le Liban, Baalbeck ; il ne pense à rien, ne se doute de rien ; il rêve ; il plane.

Sa sœur a pensé pour lui ; elle sait bien qu'il est prêt à descendre, et que le vrai rêve, pour lui, le rêve suprême, c'est le gouvernement des hommes. Quel bonheur de préparer à son frère adoré et sublime cette surprise unique : après les délices du voyage enchanté, l'accomplissement du désir inassouvi de toute sa jeunesse, de toute sa vie ! Comme l'ardente

283. *Souvenirs de Mme Delahante*, p. 340. — Mme Delahante, au sujet de l'élection de 1833, se demande : « M. de Prat est-il content ? » Nous ne savons pas la réponse. Mais il y a lieu de croire que le vieux gentilhomme royaliste eut toujours foi en son fils.

sœur a dû y songer dans le mouvement de son action, avec l'aide et l'appui de son bon, tendre, simple mari, le bon frère d'Alphonse ! Pendant qu'avec les amis de Flandre ils tramaient leur honnête complot, quel tableau ils ont dû se faire du bonheur qu'ils préparaient ! Enfin celui en qui 200
ils croyaient, en qui croyaient autour d'eux tant d'âmes chaudes et sincères, enfin il allait poser le pied sur les degrés du pouvoir, où son génie, enfin, allait monter et régner, pour le bien de la patrie et des hommes.

Quel retour ! Quel triomphe ! — Et quelle nouvelle à lui envoyer ! Eugénie avait réclamé le droit d'écrire elle-même à Alphonse. De quelle main frémissante !

Hélas ! la pauvre sœur ! Les pauvres amis ! — Ils ne pouvaient pas savoir que, le 6 décembre à Beyrouth, Julia, la fille unique, était morte et qu'il ne devait plus y avoir de joie complète en ce monde pour les parents infortunés.

Lamartine nous a raconté comment il apprit, sur les flancs du Liban, le vote des électeurs de Bergues. C'était trois mois et plus après l'élection. Le lieu, la date et la circonstance nous sont indiqués dans le *Voyage en Orient* avec une précision que ce livre confus ne présente pas toujours.

Après le funeste jour du 6 décembre, M. et Mme de Lamartine, anéantis par le coup, restèrent quelque temps à Beyrouth, sans savoir que faire ni que devenir. Leur brick, l'*Alceste*, ne devait venir les reprendre qu'au mois de mai. Leur compagnon, le docteur De Laroière, était tombé lui-même gravement malade ; il avait peine à reprendre à la vie [284]. On peut se figurer quel hiver les malheureux passèrent dans cet exil et cette douleur. Les nouvelles qu'ils pouvaient donner ou recevoir étaient rares et 201
irrégulières [285]. Ils étaient isolés du monde.

Après une longue stupeur, un peu de force était revenue. Il faut vivre. Lamartine avait promis un livre à son éditeur. Le pauvre grand homme, mercenaire toute sa vie de son imprévoyance, devait faire face à son échéance. Il lui fallait encore visiter Damas et le Liban. Comme il arrive,

284. Dans une lettre à sa tante de Villars, Lamartine recommande qu'on ne parle pas à Eugénie de la maladie du docteur, afin de ne pas alarmer sa famille à Hondschoote.

285. Ils recevaient en janvier des lettres de novembre. — La nouvelle de la mort de Julia ne fut annoncée dans la *Feuille* à Dunkerque que le 27 mars 1833.

ce devoir fut un bienfait pour lui. Par la sublime beauté des monts, des arbres géants, la couleur du ciel, la poésie superbe de la vie orientale, l'étrange majesté des ruines, son imagination se réveille : on sent que la muse est toujours vivante. Quelques-unes de ses pages sur le Liban sont parmi les plus belles que l'on connaisse de lui. Une des plus débordantes est celle où il peint, à son retour de Damas, sa halte au-dessus de Hamana, en vue des vallées de la Cœlésyrie, le 9 avril 1833. C'est le premier point en descendant des montagnes d'où il aperçoit la mer. « Tout paysage, a-t-il dit, où la mer n'entre pas n'est pas complet. » À celui-ci donc, rien ne manque. Assis sous les cèdres immenses, Lamartine rêve, ému de gratitude, envers la nature, et, avant de redescendre, salue d'un dernier adieu « ces montagnes de pierre, de poésie et de ravissement ».

C'est maintenant que la vie, que les hommes vont reprendre possession de lui et le ramener à la réalité, c'est-à-dire à sa douleur.

« On m'amène un courrier… », dit-il dans le *Voyage en Orient*… Mais j'aime mieux aller chercher le récit qu'il a écrit seize ans plus tard. On 202
y voit sous quels traits romantiques la scène lui était restée à l'esprit, comment, vers la fin de son extraordinaire carrière politique, il se représentait le jour poétique et douloureux, où cette carrière s'était ouverte devant lui[286].

« Je voyais de loin un cavalier arabe monter, au pas essoufflé de sa jument, les rampes rocailleuses… Arrivé près de moi, il descendit de cheval, fouilla dans sa ceinture, en tira une lettre, la porta à son front en me saluant…

« Ma sœur, Mme de Coppens, m'annonçait ma nomination de député par les électeurs de sa chère ville d'Hondschoote et de Bergues. »

Pauvre Eugénie ! Qu'avait-elle prévu ? Le Liban, le courrier, l'Arabe, le message de la terre parvenu en plein ciel ? Oui, tout cela. Mais ce qu'elle n'avait pas prévu, c'est le cri qui accueillit le message :

286. Préface à *la Tribune de M. de Lamartine*, dans les œuvres complètes de 1849. — Les contemporains s'étaient représenté l'aventure sous une forme plus pittoresque encore. Dans une brochure contemporaine une vignette, que je reproduis ci-contre, représente Lamartine caracolant à cheval dans les ruines de Baalbeck, chapeau haut de forme en tête, et recevant le pli électoral d'un Arabe d'opéra-comique.

« Affliction nouvelle ajoutée à tant d'autres ! »

Sur le moment, Lamartine ne pouvait pas comprendre que l'amour de sa sœur, la fidélité de ses amis de Flandre, lui apportaient le seul remède que son cœur blessé pût espérer, un motif d'action, d'enthousiasme, de vie. Pour l'instant, c'est une douleur plus amère, un calice qu'il voudrait à tout prix écarter.

[Gravure hors texte : À l'instant, son voyage est interrompu ; il retourne là où le devoir l'appelle. — Lamartine reçoit sa nomination de député de Bergues] 203

Pourtant il hésite peu. La lettre dans les mains, le front bas, les yeux humides, il murmure :

« J'irai ! »

Jamais, je pense, dans les souvenirs de ceux qui ont couru les chances électorales, n'a pu se rencontrer l'image d'une élection aussi *poétique*. Si Lamartine n'en fit pas de vers, c'est que vraiment la veine des poèmes de circonstance était en lui tarie.

Cependant avec une patience attentive ses bons électeurs attendirent sa venue, sans manifester aucun mécontentement de sa lenteur, sans cependant le perdre de vue jamais.

Songez qu'ils ont passé plus d'un an sans avoir de député[287].

Dans sa douleur, il prit peu de soins pour donner de ses nouvelles. Il prolongea, au contraire, les étapes du retour, tantôt reprenant à la vie, tantôt se laissant aller aux portes de la mort. Un jour, dans un village bulgare, il va jusqu'à dicter ses dernières volontés, demandant à être enterré le long de la route, sous une pierre où l'on graverait ce seul mot : Dieu !

Il avait espéré un instant être dispensé du devoir amer. Le 15 juin, il

287. Élu le 7 janvier 1833, Lamartine ne fut validé et ne put prêter serment que le 24 décembre — À son arrivée il trouve une lettre de Mme Angebert, qu'elle lui avait adressée à la Chambre. — Il y répond bien tristement le 1er janvier 1834. (« Votre lettre m'a trouvé à mon poste. »)

écrivait de Constantinople : « Je désire vivement qu'une dissolution de la Chambre me dispense, sans qu'il y ait de ma faute, d'aller pérorer à 204
froid sur les vanités du siècle, qui ne m'intéressent plus ! » Son espoir fut vain, car la dissolution ne se fit que dix mois plus tard.

Dunkerque l'attendait toujours. La *Feuille* parle de lui de temps en temps. Il revient ; il approche ; il est en France, — le 11 octobre à Strasbourg, — le 18 à Bourg, — puis à Mâcon. Il laisse Mme de Lamartine à Monceau, et part pour Marseille. « Notre illustre poète n'est point au terme de ses douleurs. Il va remplir un triste et pieux devoir et réunir aux objets chéris qu'il a perdu les restes d'une fille qui était sa seule espérance[288]. » Au retour de Marseille, il reste à Monceau. Il n'approche pas de Paris, ni des humains. Il laissera passer encore l'hiver, sans aller en Flandre remercier ses amis émus, fiers, respectueux.

Mais il veut y aller. Il n'admet pas d'excuse ni de délai trop long. J'en ai une preuve touchante. C'est l'histoire de la cloche de Rexpoede[289]. On n'a pas oublié le nom du bourg où avait sa maison de campagne le premier ami flamand de Lamartine. Pour fêter l'élection et en perpétuer pieusement le souvenir, M. Debuyser avait eu une idée gracieuse, bien faite pour plaire au poète des cloches de village. On n'attendait pour baptiser une cloche neuve que le retour joyeux du parrain ; d'avance on avait fait graver son nom, avec la date 1833.

Mais l'année s'était écoulée sans que le parrain fût venu. Parmi les premières lettres qu'il reçut au retour, il en était une de M. Debuyser, et une autre du maire de Rexpoede, M. Deprey. Elles étaient pleines d'effu- 205
sions affectueuses. Ses amis n'exigeaient pas sa présence ; ils l'excusaient d'avance : M. Debuyser lui proposait de le suppléer comme parrain pour la cérémonie du baptême. Mais, voulant associer tout le peuple à son deuil, comme une famille, on lui demandait de vouloir bien permettre que le nom de Julia, l'ange qu'il avait perdu, fût gravé sur le bronze, au lieu du nom d'Alphonse.

Cela, il ne le voulut pas : la blessure était encore trop vive. Mais, par contre, il répondit qu'il tenait à être présent lui-même à la fête pieuse.

288. 2 novembre 1833.
289. Voir *Appendice* IV.

Les électeurs flamands voyaient approcher la fin de leur veuvage.

Il leur a dit :

« J'irai ! »

V. — LES MUSES DU DÉPARTEMENT

206

Comment va-t-il trouver la Flandre ? Bien des choses assez notables s'y sont passées, dont il faut maintenant prendre quelque idée.

D'abord la conquête est définitive ; elle s'est achevée sans lui. Tout le monde est à lui, ou ceux qui ne le sont pas ne disent rien. Conquête politique, familiale, personnelle, sans doute ! Mais ce n'est pas tout. C'est aussi une conquête littéraire. Voilà ce qu'il faut expliquer. Dans l'élection de 1831, les Lettres ont paru plutôt ennemies, avec la *Némésis*, avec le nom de « poète » lancé comme une injure. Mais cela montre du moins que la matière littéraire occupait fort les esprits, beaucoup plus qu'aujourd'hui, je pense. Il faut reconnaître, pour rendre complet ce tableau d'histoire provinciale, que Lamartine eut aussi en Flandre son petit royaume littéraire, qui va s'établir et s'assurer de jour en jour.

Nous y avons déjà vu Mme Angebert. Elle y présente une figure à part. Lamartine adorait le rôle de confesseur intellectuel, et sa charmante amie de province méritait tout son intérêt. Il était surtout curieux de ses pensées philosophiques, en quoi il avait bien raison [290]. C'est là, mais là seule- 207
ment qu'il a pu reconnaître en elle « une rare supériorité d'esprit, d'âme et de talent ».

Ses lettres aussi ont dû lui plaire : elles sont tout à fait remarquables. C'est là que Lamartine a pu la trouver « écrivain à un degré éminent » — en forçant un peu la note ; — ce n'est pas dans ses œuvres littéraires. Il est bien clair qu'il aurait voulu lui voir faire autre chose que ses honnêtes vers aux métaphores un peu difficiles, ses modestes nouvelles voilées de pseudonymes. Il ne lui dissimulait pas qu'elle valait mieux que cela. Il l'engage à sortir « d'une modestie stérile ». Il lui dit : « Écrivez pour moi ! » et ajoute (à vrai dire) « et pour le public ». Elle écrivait surtout pour Drouillard et pour Vanwormhoudt.

290. « Surtout, lui écrivait-il en 1831, faites-moi confidence de votre philosophie. »

C'était pourtant une femme très distinguée.

L'histoire littéraire, ou si vous voulez, poétique, de nos provinces françaises n'a guère été faite. On la trouve insipide. En y regardant, cependant, on s'aperçoit qu'elle jette parfois une lueur sur notre histoire littéraire générale. Balzac, qui a pensé à tout, y pensa à plusieurs reprises, et surtout dans sa *Muse du département*. En somme les muses départementales furent bien pour quelque chose, au départ, dans la formation de Lamartine lui-même. Eût-il sitôt fait des vers, s'il n'en avait vu faire autour de lui à tout le monde ?

En aucun temps peut-être ni aucun pays, autant de gens n'ont fait des vers qu'en France à la fin du dix-huitième siècle et à l'entrée du dix-neuvième. « Mon père », dit Lamartine, « avait écrit des vers de société 208
heureux dans sa jeunesse [291] » : et il se garde bien d'en sourire. Lui-même a commencé par les « vers de société ». Les spécimens que nous avons sont bien mauvais. Mais le grand poète n'a-t-il pas continué, toute sa vie, à faire par occasion de mauvais vers, dans le style des « vers de société » d'autrefois, vers d'album, vers de romance ? Il y aura toujours en lui, à de certains moments, quelque chose de « troubadour ». Héritier des versificateurs mondains de l'ancienne France, il les a singulièrement distancés, mais non sans retomber, à son heure, du sublime le plus incontestable dans la fadeur provinciale. Je ne pense pas blasphémer : j'aime et j'admire. Je vois ici une des causes les plus assurées de la spontanéité, qui est un mérite spécial de Lamartine. Qu'il soit sublime ou qu'il soit fade, il reste toujours lié, en quelque chose, à sa classe sociale et à son temps. Ce que j'aime en lui au-dessus des autres grands poètes de son âge, c'est que d'eux tous il est le moins « homme de lettres ». Lamartine n'a jamais tout à fait rompu avec la province lettrée de son temps. N'oublions jamais qu'il avait fait ses débuts à l'Académie de Mâcon !

Aussi plus qu'aucun autre, le député de Bergues était à même de captiver ses modestes confrères, les lettrés de son nouveau département. Ceux-ci étaient légion. De nos jours il n'y a plus de rimeurs provinciaux ; ils ont tous pris langue à Paris ; ils sont plus habiles, en tout cas plus

291. « On connaît de lui (de M. de Lamartine le père) des impromptus pleins de délicatesse. » (Falconnet.)

avertis que ceux d'autrefois ; leurs productions sont plus rares, en tout 209
cas plus discrètes. Celles d'alors étaient extraordinairement abondantes. Rien ne se faisait sans vers, dans les familles, les réunions, les associations diverses. Voici, par exemple, une société d'agriculture[292], la plus ancienne du département, agricole en principe, mais s'intitulant aussi « des sciences et belles-lettres ». Ses fondateurs ont le goût des humanités classiques, si général dans la bourgeoisie française avant la Révolution ; les procès-verbaux de la société sont remplis de dissertations littéraires, dont quelques-unes ne manquent pas d'agrément[293].

Aux fêtes que donnait la société, il y avait toujours une poésie au programme. Ne souriez pas : un des morceaux qui furent lus à la séance annuelle, morceau dont la société garde dans ses archives le précieux autographe, portait la signature d'une jeune fille inconnue : *Marcelline Desbordes*. Elle aussi, c'était une muse de département !

Dans les cantons flamands, le goût littéraire avait un caractère spécial. On parle flamand encore de nos jours dans nos campagnes[294]. Mais nous ne savons plus guère aujourd'hui que par souvenir, quelle veine de poésie entretenait jadis le goût de la littérature flamande[295]. Ce goût existait 210
encore çà et là du temps où parut là-bas Lamartine. Le culte des lettres flamandes et surtout du théâtre se conservait en divers lieux dans les sociétés dites *Chambres de rhétorique*. Il y avait une Chambre à Hondschoote, et une autre à Bergues, toutes deux très anciennes[296]. Elles figurent dans

292. Nous avons une excellente histoire de la société de Douai fondée en 1805 par le préfet Dieudonné, grâce à M. le baron de Warenghien. — Voir aussi le travail si complet de H. G. de Hauteclocque : *La Seconde Restauration dans le Pas-de-Calais* (Mémoires de l'Acad. d'Arras, années 1906 et suiv.)

293. Le président, captif sous la Terreur, n'avait emporté dans sa prison, comme réconfort, qu'un Horace et les *Pensées* de Pascal.

294. L'histoire du pays et sa langue sont bien gardés par notre savant *Comité flamand*.

295. Je ne voudrais pas dire que tout goût a disparu de la littérature flamande. J'ai connu encore un lettré flamingant fort instruit, M. Blanckaert de Zegerscappel. Mais le cas devient rare.

296. Les membres de celle de Bergues se nommaient les *Rowaerts*, c'est-à-dire les bons *viseurs* (de *rowen*, viser). Elle avait récemment produit des poètes assez renommés et notamment l'avocat Debruyne qui avait traduit en flamand *Hamlet* et *Othello* d'après Ducis. Bouchette, qui le détestait, disait : « Il ne rêve que comédie et comédiens. » Bergues avait un imprimeur, M. Barbez. — Wormhoudt avait un poète renommé, M. Delassus, lequel en

les rapports administratifs dressés de 1832 à 1835, à la suite de l'enquête sur les sociétés qu'avait ordonnée Casimir Périer. On les mentionne avec un peu de dédain, comme des réunions où « on s'amuse à jouer la comédie et à faire des vers flamands ». Et l'on dit qu'elles sont en décadence [297]. Il n'empêche qu'on y versifiait encore vigoureusement et qu'on y maintenait à la mode les muses et le Parnasse. D'ailleurs, Bergues ne dédaignait pas les lettres françaises. Au moment où baissait la renommée de la vieille Chambre de rhétorique, une nouvelle *société littéraire* se fondait ; elle avait soixante membres, chiffre assez beau pour une ville de six mille âmes.

À Dunkerque, certaines maisons étaient de vrais centres littéraires. M. Benjamin Morel était le fils de ce Dominique Morel dont le frère, à Ca- 211
lais, avait hébergé Rousseau fugitif. Il a toujours eu le goût des lettres et des arts. Je le trouve en correspondance avec des peintres, Heim, Lamy, Delaroche, le sculpteur David d'Angers, des gens de lettres, Henri Monnier, Balzac.

Moins parisien que M. Morel, mais plus passionné des lettres voici M. Jean-Joseph Carlier, le courtier maritime, ancien ami de Michel Chevalier. C'est le producteur le plus surabondant en vers ainsi qu'en prose. Dans sa jeunesse, il a fait florès dans les sociétés poétiques de Dunkerque, le *Salon littéraire*, le *Petit couvert de Momus* ; il finira dans le calme labeur des sociétés d'archéologie.

M. Carlier adorait la musique ; il a fait représenter de sa façon des opéras-comiques. Il répondait ainsi au goût des Dunkerquois, mélomanes passionnés. En l'an XI, à la fameuse visite du premier consul et de Joséphine, après une journée de parade, de cortèges et de revues, le soir, une réception intime réunissait l'élite de la ville autour des augustes époux. Pour les distraire, des dames touchèrent du *piano-forte* ; Mme Kenny, née de Coppens, épouse du maire, chanta à ravir, et M. Faulconnier [298] récita des vers de circonstance. En 1833 et en 1834, Paganini vient donner des séries de concerts à Dunkerque. On en fut fou !

1835, âgé de quatre-vingts ans, dans une fête flamande, à Eecke près de Cassel, récitera un poème de cent vers. (*Feuille d'annonces.*)

297. En 1834 celle d'Hondschoote n'a plus que six membres et celle de Bergues vingt.

298. Descendant de l'historien de Dunkerque.

Telle était la mode à Dunkerque. Il faut voir combien de fois les journaux, parmi les nouvelles locales, les cours des marchés et quelques doigts de politique, font place à des nouvelles de lettres et d'art, combien de fois 212
ils impriment des poésies.

Car il y a une école poétique, et des poètes dunkerquois. C'est sur eux que la présence de Lamartine va exercer une grande influence. Je mets à part Mme Angebert — qui le connaissait dès longtemps, lui prenait des épigraphes, lui dédiait des strophes, avant même de l'avoir pour dieu. — Le chef de l'école locale est plutôt M. H.-A. Gouttierre[299]. Cet honnête aède et ses imitateurs suivaient tranquillement jusqu'alors l'école de leur jeunesse. Leurs maîtres, auxquels on les voit emprunter leurs épigraphes, et dont ils imitent les formes, c'est l'abbé Delille, c'est tout au plus Parny. Ce petit monde de rimeurs, au passage du grand enchanteur, sent passer le vent qui courbe tout. Gouttierre ne se lasse plus de citer le maître, de le louer, de le pauvrement imiter. En 1837, il produira un énorme morceau de prose rythmée (qu'il dédiera à Lamartine), — tout à fait lamartinien, au talent près, et imité de quelques pièces des *Harmonies*, non des meilleures. Ce poème, la *Tempête*, nous donne du moins un renseignement : « Combien de fois, dit Gouttierre,… alors que l'illustre *auteur des Méditations* errait sous le ciel d'Orient, j'appelais les secours de la Providence sur le vaisseau qui le portait, *et qui dut me porter aussi !* »

Donc pour un peu H.-A. Gouttierre, le *poète dunkerquois*, aurait été, lui aussi, du voyage ! S'ils se fussent laissés faire. Lamartine eût emmené 213
tous les gens du pays ! Il était si aimable pour ses petits confrères ; et puis il aimait tant leur encens !

Dans l'école dunkerquoise, Gouttière et Mme Angebert représentent les classiques. Il y a aussi des poètes plus *avancés*[300], des *hugolâtres*, qui de Paris reçoivent l'influence du jeune romantisme, curieux d'images outrées et de tours de force rythmiques. Ceux-ci mêmes reçoivent l'action

299. M. Gouttierre, connu sous le nom de « poète dunkerquois », était propriétaire d'un petit château à Bierne, près de Bergues. Il professait au collège d'Armentières. Il raconte que son enfance s'est écoulée dans un antique château dominé d'une haute tour et entouré d'une forêt. Cette définition ne peut convenir qu'au château d'Esquelbecq.

300. Les principaux du groupe *avancé* sont trop modestes. Ils signent F…y, et A. F.

de Lamartine : la chose est amusante à observer. En tout cas c'est après son passage que l'on voit surtout pulluler ces divers essaims poétiques. Sa longue absence semble surtout les exciter, par la pensée qu'il est allé en Orient, chercher la grande source de poésie. On dirait qu'ils veulent le suivre. Ils sont avec lui sur le Liban. Son élection lointaine les exalte.

Je lui trouve à la campagne même un jeune disciple fervent, Brasseur de Bourbourg. Celui-là est un vrai Flamand flamingant, passionné pour la langue de ses pères ; il croit, comme les vieux Flamands de jadis, que le flamand est la langue mère, et qu'au Paradis terrestre Adam et Ève n'en avaient pas d'autre pour converser ensemble[301]. Vers ses vingt ans, le jeune Brasseur, l'été, dans la ferme de son oncle Muchembled, à Looberghe, rêvait en pensant à Lamartine et écrivait d'immenses poèmes dramatiques sur l'Orient. 214

Dans l'entourage immédiat de Lamartine en Flandre, tout le monde était plus ou moins poète : M. Saullay faisait des vers, le docteur De Laroière en faisait en Orient avec Lamartine[302]. Car Lamartine ne décourageait personne ; qui sait combien de poètes de toutes les parties du monde lui montraient ou lui envoyaient des poèmes, et de combien de louanges il les a tous, sans exception, couverts ?

Cependant parmi les *poetæ minores* de son école dunkerquoise, il en est un qui mérite une mention spéciale, parce qu'il joue, dans la carrière de Lamartine, un rôle assez important. C'est Laurent de Coppens[303]. Il versifiait avec passion. On a deux recueils imprimés de ses poèmes[304] ; leur mérite n'était pas tel qu'il pût les défendre de l'oubli ; cependant sa culture littéraire est supérieure à celle des poètes locaux. Il a vu Paris,

301. 1814-1874. — Brasseur de Bourbourg devait plus tard se faire un nom comme voyageur et érudit par ses études sur le Mexique et l'Amérique centrale. Il a un jour tenté de prouver l'analogie du flamand avec la langue *Quiché*, des indigènes du Guatemala.

302. Le poème intitulé : *Vers écrits au lazaret de Semlin en 1833 au retour d'Orient*, a été reproduit dans le *Bulletin de la Société dunkerquoise* (1858) en même temps qu'un fragment philosophique en vers.

303. 1806-1878. Après les diverses tentatives politiques dont je parlerai, Laurent de Coppens devint préfet de la Creuse en 1848. C'est par sa descendance et par une branche établie à la Martinique que l'antique nom de Coppens se perpétue. — M. Séché a confondu Laurent de Coppens avec son cousin Bernard, beau-frère de Lamartine.

304. Les *Algues*. Les *Gouttes d'eau*. Dunkerque et Paris, 1836.

cela se sent, et cotoyé des cercles littéraires ; il peut prendre rang, sans trop de désavantage, parmi les innombrables épigones du romantisme. Il en a les travers, donnant un peu trop dans le *fatal*, et aussi dans les *gondoliers*. Cependant il a du mouvement, et, parfois, du charme. Il connaît les poètes de l'époque. Lamartine tout d'abord, mais aussi Béranger, et l'admirable Auguste Barbier.

Le plus souvent son goût n'est pas dans l'esprit de Lamartine : il abonde volontiers dans ce satanisme sensuel et désespéré dont maint petit romantique faisait ses délices, en attendant qu'un d'entre eux vint immortaliser par le génie cette matière aisément démodée. Mais Lamartine l'a conquis, et je dirais presque converti.

Laurent vivait, mâchant l'amer remords d'une jeunesse romantiquement désordonnée, se damnant et se suicidant en imagination. Il voit Lamartine arriver, dans son pays natal, près des siens, dans sa famille, comme un messager du ciel. Désormais il ne voit plus que Lamartine au monde. Sur un volume de vers qu'il lui dédia il inscrit ces mots :

> À Dieu la prière !
> À toi la poésie !

Au poète, dans sa pensée, il allie sa sœur. Il lui a voué une sorte de culte mystique et de passion respectueuse. Les vers, enflammés de lyrisme, où il a chanté Eugénie, sont ses meilleurs. Un jour, il s'agit d'une dame, qu'il nomme Églantine, et qui arrive à Hondschoote pour y vivre. Laurent lui crie :

> Églantine, ta vie est belle !
> Vivre pour Eugénie et mourir auprès d'elle ;
> Qui ne donnerait en retour
> Sa vie au monde et sa vie éternelle ?

Il nous décrit Eugénie, telle qu'il la voyait à Hondschoote en 1832.

> Son regard azuré, timide
> Et sa voix souffrante et rapide

. . . . . .
Sa chevelure longue et blonde.

Vers le soir, les cheveux dénoués sur le dos, Eugénie sortait de chez elle et traversait le coin de place qui la séparait de l'église. En la voyant passer si belle, si pure, Coppens murmure :

Je cherche des ailes ! — Je crois
Qu'une auréole est sur sa tête.

Il se demande si elle ne va pas s'envoler,

… s'échapper un jour,
En laissant une longue trace
De son passage parmi nous ?

Tel était, et ainsi sentait le jeune poète hondschootois ; il avait fait des vers avant le passage de Lamartine ; mais il en fit surtout à sa suite ; et je pense bien aussi qu'il s'enflamma pour la politique, parce que Lamartine brûlait de ce feu-là. Pourtant ils n'avaient pas les mêmes idées ni les mêmes intentions. Mais qui sait encore ? La confusion de l'époque est telle qu'on a bien du mal souvent à démêler entre les âmes les dissemblances et les ressemblances. Coppens, à son début, devançait tellement Lamartine dans les conceptions sociales et républicaines, que Lamartine ne l'a jamais rejoint. Mais ils étaient d'accord pour n'aimer pas le gouvernement de Juillet, et pour vouloir sauver la France.

Si divers que ces deux hommes pussent être, il y eut entre eux quelque amitié. Laurent, tout ambitieux qu'il fût, n'a jamais combattu Lamartine ; il s'en fait honneur. Il l'a soutenu même ; il l'a vu avec joie établir, dans le pays flamand, l'empire de sa haute popularité. Quand Lamartine triomphait, il semblait à Laurent de Coppens triompher lui-même. Et en réalité il ne triompha jamais autrement[305].

Voilà bien encore une conquête poétique.

305. Lamartine avait des illusions sur son jeune confrère. Il lui attribuait, avec exagération, une grande part dans sa fortune politique. (Voir plus loin l'élection de 1838.)

VI. — LA « VIGIE »

Laurent de Coppens voulait exercer une action et jouer un rôle. Son vieux père, qui l'adorait, peut-être jusqu'à l'aveuglement, n'avait d'autre pensée que de faciliter ses désirs. Son désir, en 1832, fut de fonder un journal : il le fonda. Ce fut la *Vigie*, qui parut pendant trois ans, coûta beaucoup d'argent, agita passablement le pays, et soutint Lamartine, tout en professant des idées bien différentes des siennes. C'est là l'événement capital de Dunkerque pendant que Lamartine était en Orient : l'apparition d'un journal qui prétendait à une certaine tenue politique et littéraire[306].

Ce fut un coup pour la vieille presse dunkerquoise. Le lecteur sait déjà en quoi elle consistait : une vieille feuille de cours de marchés, de renseignements commerciaux, qui s'était adjoint depuis quelques années, irrégulièrement, un peu de rédaction politique et littéraire, c'était la *Feuille d'Annonces*; une autre feuille, guère plus rédigée, et de même modèle à peu près, lui faisait depuis peu concurrence : c'était le *Journal de Dunkerque*[307]. 219

Ces deux publications vieillottes cherchaient à ce moment même à se rajeunir. Le jeune Brasseur de Bourbourg cherchait à donner au *Journal* une forme plus littéraire. La *Feuille* aussi a des velléités. J'y note l'infusion d'un nouveau sang poétique. Elle donne dans les curiosités romantiques, les rimes étranges, les formes difficiles[308]. Encore un peu, elle va se mettre à la mode, agrandir son format, quitter son vieux nom qui sentait le relent des comptoirs de commerce. Les *Annonces*? La *Feuille*? — Elle s'appellera la *Dunkerquoise*[309]. Mais elle est encore la vieille *Feuille*,

306. Une collection complète de la *Vigie* a été offerte récemment à la Bibliothèque de Dunkerque par M. le baron de Coppens de Nortlandt, fils du fondateur de la *Vigie*.

307. On les appelait communément du nom de leurs imprimeurs : *La Feuille de Drouillard* et le *Journal de Van Wormhoudt*. Je parle de l'état de la presse de Dunkerque en 1832 et ne fais pas mention de diverses tentatives ébauchées dans le passé pour l'améliorer. L'histoire de cette presse a été très bien racontée par Jean-Joseph Carlier. (*Annales du Comité flamand.*)

308. Voici un exemple, que je crois inédit, de cette curiosité connue, la rime de douze syllabes :

O fragiles Hébreux, allez ! Rebecca tombe !
Offre, agile zèbre, œufs, — à l'Érèbe hécatombe !

309. Cette transformation eut lieu seulement en 1834.

et la *Vigie* la renvoie insolemment à ses faits divers et à ses réclames de remèdes suspects !

La *Vigie* est née de l'ambition d'un jeune prote d'imprimerie, Charles Lallou[310], qui a su inspirer confiance à Laurent de Coppens et exciter ses désirs de publicité. Dans son premier numéro (27 avril 1833), elle annonce un but modestement littéraire : « Quelques amis des lettres et des sciences se sont proposé la publication de ce journal. » On y met la littérature à la première place. Lorsque, par aventure, Lamartine fera 220
encore quelques vers, la *Vigie* les recueillera avec avidité[311]. Elle célèbre son élection du 7 janvier surtout comme élection de poète : « Honneur aux électeurs de Bergues qui ont compris qu'il pouvait exister d'autres titres à la députation que le privilège d'être né propriétaire ou d'être devenu rentier[312]. » Elle compte que le grand poète exercera une action politique égale à son génie poétique, « sans cependant s'attendre lui voir renouveler les miracles d'Orphée ».

Je doute que tout dans la *Vigie* pût être du goût de Lamartine, même au point de vue littéraire, ne fût-ce que le feuilleton ! Il fallait être singulièrement au courant de certaine littérature pour publier, en 1833, à Dunkerque, les fragments d'un livre à peine achevé d'imprimer à Leipzig l'année précédente ; et quel livre ! Les *Mémoires de Casanova.* Admirez avec quelle candeur ce document suspect est annoncé aux lecteurs : « La chasteté de la *Vigie* nous oblige à déclarer aux dames que ce n'est point un livre pour elles[313]. »

Et la politique ? On devine malaisément ce qu'elle pouvait être en lisant la liste d'actionnaires que le journal a dû insérer, suivant la loi, pour garantir son cautionnement. Nous y trouvons les légitimistes les plus notables du pays : M. Coffyn-Spyns, l'ancien sous-préfet, M. de Coppens, le beau-frère de Lamartine et avec lui ses amis personnels, les champions de l'élection de 1831, M. Debuyser, et M. Vandercolme, son gendre. C'est, 221

310. Lallou était prote dans l'imprimerie Veuve Weyns, la plus ancienne imprimerie de Dunkerque (fondée en 1750).

311. On y trouve par exemple en 1834 les vers : « Aux enfants de Mme Léontine de Genoude » qui seront dans les *Recueillements*.

312. Cette phrase est empruntée à l'*Artiste* de Paris.

313. Je dois à la vérité d'ajouter que les fragments insérés sont choisis avec discrétion.

dira-t-on, le groupe de la famille Coppens ; son adhésion peut être attribuée au désir de ne pas déplaire au jeune Laurent ; et puis, l'élection récente de Lamartine n'avait pu se faire évidemment sans nouer certaines alliances ; on ne devait pas s'étonner trop, après le succès de janvier, de se trouver côte à côte en avril avec des hommes dont on ne partageait pas toutes les convictions : des *constitutionnels* purs comme M. Vigoureux, notaire et maire de Bourbourg, Benjamin Morel, l'ancien député, et Dupouy, le député actuel de Dunkerque[314]. Mais la liste d'actionnaires comprend des hommes de nuance politique bien plus foncée ; des républicains notoires[315].

Laurent de Coppens lui-même passait pour républicain. Or c'est lui, bailleur de fonds et principal rédacteur, qui donnait au journal la direction. Il eut sans doute quelques démêlés avec des amis. J.-J. Carlier, toujours ardent pour toutes les entreprises littéraires, lui avait donné son appui au début, et avait même suggéré le titre du journal : la *Vigie*. Il ne nous a pas caché qu'il se brouilla avec Coppens, dont il trouvait l'allure un peu vive[316]. Mais il ne l'arrêta pas. Le journal se défend mollement d'être républicain. Mais, suivant la mode du moment, il se révèle républicain en se montrant bonapartiste.

Le 27 avril, on lit une adresse des gardes nationaux de Bergues à *Louis-Philippe, roi des Français*, pour protester contre l'intention que l'on prêtait à Marie-Louise, l'ex-impératrice, de refuser à la famille Bonaparte les armes de Napoléon. 222

« Sire, disait l'adresse, à la France seule il appartient de recueillir cette part de l'héritage d'un héros… Soldats du drapeau tricolore, souffririez-vous que l'épée d'Austerlitz devint la proie des inquisiteurs de la Sainte-Alliance, et pour prix des tortures qu'ils infligèrent à cet Empereur qui fut l'élu du peuple ?… etc. »

Il parut peu probable que cette prose enflammée fut l'œuvre des paci-

314. Je remarque que les documents électoraux de janvier 1833 sont imprimés chez Charles Lallou, le futur imprimeur de la *Vigie*.

315. Comme le capitaine du génie Lelièvre.

316. Carlier, revenu des exaltations de sa jeunesse, tendait déjà à devenir l'excellent conservateur libéral que tout le monde a connu à la fin de sa vie.

fiques gardes nationaux de Bergues. On soupçonna de l'avoir composée leur lieutenant-colonel Laurent de Coppens. Il en convient de bonne grâce dans la *Vigie* du 30 :

> Il est vrai que, dimanche 21 avril, au banquet qui a été offert par la garde nationale du canton de Bergues à M. Parmentier, colonel, et à moi, la proposition que j'ai faite de réclamer pour la France l'épée de Napoléon a été accueillie par un mouvement d'enthousiasme général. Il est vrai que j'ai remis un projet d'adresse… etc.

Hors du petit groupe des républicains et des bonapartistes, on se demande à qui le journal pouvait plaire, — et s'il pouvait plaire à quelqu'un. Plaisait-il aux carlistes en attaquant sans décence la duchesse de Berry ? Aux catholiques ? Le 30 juillet, il remarque que le drapeau tricolore n'a été déployé sur le catafalque au service pour les victimes de juillet, ni à Saint-Martin de Bergues, ni à Saint-Éloi de Dunkerque, et s'écrie : « Il est donc vrai que les trois couleurs ne peuvent sympathiser avec la sacristie ? » — Quant aux constitutionnels, n'en parlons pas : le gouvernement 223
est tous les jours sur le gril.

Qu'en disaient les actionnaires ? La *Feuille* prétend que la *Vigie* perd de jour en jour ses appuis de la première heure. Mais ce n'est pas bien sûr. Il semble qu'ils n'ont pas bougé [317]. Pour qui étudie de près cette époque étrange cela n'a rien de bien extraordinaire. Il suffisait aux mécontents que leur journal eût une allure d'opposition. Cela paraît extraordinaire surtout de la part des légitimistes, auxquels il semble que les souvenirs de la République et de l'Empire n'eussent dû rappeler que l'échafaud de la place de la Nation et les fossés de Vincennes. Ils n'en étaient plus là : « Le plus ardent monarchiste, aujourd'hui, fait le démocrate, » dit Vigny. Dès le lendemain de la révolution, la *Gazette de France* avait proclamé l'alliance des extrêmes. On avait vu M. de Genoude fonder un journal républicain (la *Nation*) pour faire campagne avec la *Gazette*. Qu'avait la *Vigie* de plus surprenant ? — « Pourquoi, disait Berryer, attaquer ces germes d'alliance entre des esprits trop longtemps séparés ? » Et en termes plus

317. Tant que l'imprimerie Lallou existera, elle aura la clientèle de tous les notables du pays et des bonnes œuvres. En province, ces choses-là ont leur importance.

vifs les républicains disaient aux carlistes : « Si nous n'avons pas le même paradis, nous avons le même enfer ! »

C'est encore Chateaubriand qui nous représente le mieux ces inexplicables attitudes. Il perpétue, pour nous, l'image de la confusion morale de cette époque, *capharnaüm* des cœurs et des esprits. Il est prêt à tout contre les partisans de Louis-Philippe, « ces écornifleurs de gloire, de courage et de génie » ! Jusqu'où n'alla-t-il pas ? Au convoi de Carrel, à la 224
souscription pour la *Tribune*. Il me tombe sous les yeux une lettre qu'il a écrite à Mlle de Fontanes[318] et j'y lis ceci : « Tout le monde n'adore-t-il pas Bonaparte à cette heure ?… Le royaliste dit : « C'est celui-là qui savait gouverner ! » Le républicain s'écrie : « C'est celui-là qui était la source de toutes les libertés ! » Le militaire répète : « C'est celui-là qui nous rendait maîtres à Vienne, à Berlin, à Moscou ! » Il semble à Chateaubriand que c'est là un état d'esprit naturel « après trois révolutions ».

« En France, dit Balzac, il se forme des produits politico-chimiques, où les lois des affinités sont renversées. » — Pour combiner ces bizarres alliages, les partis d'opposition avaient certains terrains communs où ils se rencontraient par habitude. Il y avait des thèses d'opposition chères à la fois à tous les partis. C'était, par exemple, la peine de mort. Elle occupe, et très spécialement dans le Nord, les journaux de droite comme de gauche. On la combat au nom de la pitié ; on montre les passions sanguinaires de la foule surexcitées, on signale les erreurs judiciaires possibles.

Jamais les causes célèbres n'ont été plus à la mode. Il en est plusieurs, dans la région, qui alimentent abondamment les polémiques de la *Feuille* et de la *Vigie*. C'est, par exemple, le procès de deux acteurs parisiens, Marck-Delaval et Armand, accusés de l'assassinat d'une femme, dans les dunes, près de Dunkerque ; leur innocence avait de nombreux partisans. 225
Une fois condamnés, on les ramena en charrette de Douai à Dunkerque ; au passage de Bergues, la foule voulut les voir à toute force, et, comme ils feignaient de dormir, on avait escaladé la charrette, on les avait bousculés, on avait été jusqu'à les tirer par les cheveux[319].

318. Dans le *Musée des familles*.

319. La discussion continue jusqu'en février 1833 où la *Feuille* publie un article de M.

Il y eut une autre affaire où l'on mêla la politique. C'est celle du nommé Demey, de Cassel. Quand il quitta la prison de Douai, les journaux du *mouvement* publièrent en sa faveur une lettre du futur constituant Anthony Thouret, qui signait « prisonnier républicain ». Victor Hugo, sollicité, avait écrit à M. de Cruzy, chef du bureau des grâces, et celui-ci avait répondu : « Autant que vous, monsieur, je désire qu'on abolisse la peine de mort… je ne connais qu'un homme qui le désire plus que vous. C'est le roi ! » — Cependant Demey est parti pour la guillotine — innocent ! — Thouret n'en doute pas ; — il a été sublime. Son dernier mot fut : « Remerciez pour moi M. Victor Hugo[320]. »

La question de la peine de mort est devenue purement politique. Commencée contre la guillotine politique, dont si proches étaient les atroces souvenirs, la campagne avait été continuée contre toutes les guillotines. J'ai dit comme Lamartine s'y était lancé et ce qu'il lui en coûta ; la thèse lui fut toujours chère.[321] Tout cela est naturel. Ce qui l'est moins, c'est 226
que, commencée chez les descendants des victimes de la Terreur, la lutte contre la guillotine se continuât chez les descendants des terroristes. Mais c'était pour les républicains, ne l'oublions pas, le meilleur des instruments pour combattre le gouvernement de Louis-Philippe, et le contrarier dans la répression des émeutes et des attentats de chaque jour.

L'état des esprits à Dunkerque en 1833 n'était qu'un aspect de l'état général des esprits de la France. Cette confusion, à son retour, ne dut pas surprendre beaucoup Lamartine, lui qui avait vu tant de révolutions successives, lui qui, en 1815, ballotté par un de leurs tourbillons, avait exhalé sa rage contre Napoléon en écrivant à Carnot une lettre républicaine. Il s'accommoda assez aisément de l'aventure. Il n'aimait pas les Bonaparte. Il craignait encore la République. Il n'aurait pas fondé la *Vigie*. Il blâmait

Colombier-Batteur. Sur cette même affaire voir *Bulletin* de l'Union Faulconnier.

320. Demey était accusé de l'assassinat d'une vieille femme. — La *Feuille* cite la lettre de Thouret d'après le *Libéral* du Nord. — Il est fort douteux qu'Hugo eût voulu soutenir une thèse politique, lorsqu'il écrivit son *Dernier jour d'un condamné* en 1829. Mais cet écrit avait fait de lui le type des adversaires de la guillotine.

321. Voir, par exemple, l'explication qu'il donna à d'Estourmel du dessein de ses *Girondins* : dégoûter le peuple de la guillotine, et lui apprendre, — puisque des révolutions sont encore nécessaires, — à les faire sans verser le sang.

assurément son excessive liberté d'allures, ses blasphèmes politiques et religieux. Mais enfin elle existait, elle l'acclamait. Il s'en servit.

Ce n'est pas qu'il approuvât l'alliance des royalistes et des républicains. Il la blâma même très fort à l'origine. Mais enfin il l'accepta comme une nécessité. Elle devait le mener loin ! Il l'expliquait par des souvenirs tirés des révolutions d'Angleterre : « Les cavaliers vaincus, dit-il, se firent les plus logiques des républicains ! »

N'était-il pas lui-même un « cavalier vaincu » ?

VII. — DEUX VICTIMES

227

L'année 1833 est, à la surface, la plus calme qu'ait connue encore le gouvernement de Juillet. La politique d'autorité et de conservation sociale, qui est celle du cabinet, maintiendra cette paix apparente jusqu'au printemps de 1834. Dans la région du Nord, on peut à ce moment-là constater deux phénomènes parallèles : progrès dans l'énergie de l'action administrative ; — progrès dans l'organisation des oppositions coalisées. Tout coup porté à l'opposition de gauche soulève les protestations de l'opposition de droite. On sent cela en lisant la *Boussole* de Lille. Elle n'est pas toujours en attaque contre le préfet ; elle le point souvent, mais parfois l'oint. Là où elle met toutes ses pointes dehors, c'est quand le préfet publie quelque circulaire contre les partis de désordre, quand, par exemple, il écrit à ses fonctionnaires : « Vigilance et fermeté : vigilance sans tracasseries, fermeté sans injustices. Point de ménagements hors de saison. Protection est due à tous : confiance n'est due qu'à ceux qui l'inspirent et la méritent… »

Un pareil langage est une menace. Le gouvernement veut se défendre. Contre qui ? Chacun se sent désigné. Cependant, le gouvernement n'a 228
pas tort. Les émeutes ne sont pas loin. L'équipée de la duchesse de Berry n'est pas loin non plus. Les fonctionnaires reçoivent, de jour en jour, des ordres plus sévères.

Le ministre de l'Intérieur est M. d'Argout. Il le sera jusqu'au moment où les graves menaces du printemps de 1834 forceront M. Thiers à reprendre le gouvernail et à reléguer d'Argout au second plan. Il ne semble pas que M. d'Argout eût la main légère. Sa situation d'ancien légitimiste lui faisait

l'épiderme sensible aux dangers *carlistes*. À Dunkerque, nous le voyons prendre une mesure soudaine, que les contemporains s'expliquèrent mal.

En rentrant, après deux ans dans l'arrondissement qui l'a élu député en 1831, Lamartine y constatera dès l'abord deux grands changements. Il trouvera en plus la *Vigie* ; — et il trouvera en moins M. Gaspard.

Le bon et pacifique sous-préfet a encouru la disgrâce de son ministre. Le 7 août 1833, une Ordonnance royale transférait M. Gaspard (Melchior-Balthazar) de Dunkerque à Saint-Omer (Pas-de-Calais). La nouvelle fut accueillie par tous et de tous côtés, avec stupeur et indignation. Pour une fois, la *Feuille* et la *Vigie* sont d'accord. Cette dernière, le 13 août, jette feu et flamme ; elle tient la disgrâce comme un affront pour la population : M. Gaspard a été nommé adjoint par Napoléon en 1815, et il est « un sous-préfet de Juillet » !

J'ai vu au dossier de M. Gaspard les protestations de la population ; c'est un spectacle édifiant. Toutes les opinions y prennent part. Il semble que ce vieux brave homme, courtois à tous, réservé et un peu sournois, évi- 229
tant ou tournant toutes les difficultés, avait trouvé moyen de réunir tous les suffrages. On loue sa connaissance de « toutes les localités, et des besoins tout spéciaux du pays ». Avec lui, tout s'arrangeait, vite et sans ennui. On voit protester le maire de Dunkerque, ancien député, M. Paul Lemaire, avec lui le conseil d'arrondissement, puis d'innombrables habitants de tous les cantons de l'arrondissement. On trouve naturellement beaucoup de libéraux, Benjamin Morel, Dupouy, De Meezemacker, maire de Bergues, Zylof d'Obigny, quelques-uns des concurrents de Lamartine, Colombier-Batteur, Bachelier-Beke ; mais les amis de Lamartine protestent aussi, Laurent Coppens, M. Bouly de Lesdain, président du tribunal.

Mais voilà qui est plus fort : le baron Méchin, préfet, n'a pas même été consulté ! Il ne cache pas au ministre qu'il est tout à fait désolé. Il lui transmet une réclamation signée des élus du pays, du pair de France général comte Guilleminot, l'homme le plus considérable du département. Ils font savoir au ministre que M. Gaspard ne pourra certainement pas se rendre à Saint-Omer, « à cause de son âge avancé et de ses infirmités », — à cause aussi de son manque absolu de fortune. Ils ne cachent pas leur

mécontentement. La mesure leur paraît « inattendue et inexplicable… Il n'est pas douteux que les intérêts de l'arrondissement auront à en souffrir ». Cette brusque et injuste décision « pourrait laisser dans beaucoup d'esprits cette triste pensée que le zèle et les services ne préservent pas toujours d'une disgrâce ». 230

L'affaire a pris un caractère émouvant. Sur les instances du préfet, Gaspard a fini par consentir à aller du moins jusqu'à Saint-Omer, examiner *de visu* la situation. Il n'y a trouvé qu'un motif de plus pour refuser, qui aurait levé toutes ses hésitations s'il en avait eues encore. Le sous-préfet, disgracié lui aussi, qu'il devait remplacer, M. Gengoult, l'attendait, sur le pas de la porte de la sous-préfecture, avec sa femme et ses onze enfants, tous baignés de larmes !

Voilà un cas singulier. Quelle raison soudaine avait pu décider M. d'Argout à passer ainsi par-dessus la tête de préfet, députés, pair, tous amis du pouvoir, pour frapper un vieux serviteur fort docile ? Les raisons sont pauvres, que M. d'Argout donne — dans des lettres qualifiées « très confidentielles », — au général Guilleminot et au baron Méchin : « Je m'étonne, écrit-il au préfet le 20 août, que vous ne vous soyez point expliqué un des principaux motifs… Vous n'ignorez point combien le port de Dunkerque exige de surveillance de la part des autorités… » Or, M. Gaspard, à cause de sa santé, n'a pas l'autorité voulue. Voilà bien un prétexte. La surveillance du port de Dunkerque avait-elle tout d'un coup des exigences nouvelles ?

M. d'Argout avait un autre prétexte, qu'il mettait en avant dans les conversations particulières. Nous le découvrons dans une pièce postérieure de plusieurs mois. C'est une lettre d'avril 1834, signée par tous les députés du Nord, et destinée à réclamer en faveur de Gaspard une pension qui le mette à l'abri du besoin et le dédommage d'une injuste disgrâce. Cette lettre porte entre autres signatures celles-ci : *Al. de Lamartine, député du Nord.* Le ministre de l'Intérieur auquel 231
elle est adressée n'est plus M. d'Argout, mais bien M. Thiers. Aussi les signataires ne se privent pas de dire ce qu'ils pensent des procédés de M. d'Argout : « Si votre prédécesseur, disent-ils à M. Thiers, avant de se hâter de prendre cette décision, eût recueilli des renseignements auprès de M. le préfet du Nord… il eût sans doute reculé… » Ils ajoutent

que le déplacement de M. Gaspard n'avait qu'un « motif spécieux ». — Nous allons donc le savoir enfin ! — « Eût-il été fondé (ce motif), il eût suffi d'un simple agent de police envoyé pendant deux à trois mois à Dunkerque pour suppléer au *défaut de surveillance reproché* à M. Gaspard *à l'égard de quelques intrigants légitimistes*, qui se rendoient de Dunkerque en Hollande ou en revenoient[322]. »

Voilà donc les raisons de M. d'Argout. On n'a pas oublié le zèle déployé par le pauvre Gaspard au moment où l'aventure de la duchesse de Berry rendait toutes les craintes possibles. Y eut-il quelque nouveau motif de crainte en 1833, alors que le préfet du département lui-même ne se doutait de rien ? C'est peu vraisemblable.

Si l'on a suivi ce récit, on devinera d'autres motifs. Je ne doute pas, quant à moi, que, victime des rancunes ministérielles de M. d'Argout, M. Gaspard (Balthazar-Melchior) n'ait été mis en disgrâce pour avoir laissé élire Lamartine !

232

Coïncidence singulière : le successeur de Gaspard, M. Randouin, sous-préfet de Blaye, nommé par ordonnance royale du 14 août 1833, était, lui aussi, une victime des fantaisies de M. d'Argout et de l'ardeur de son zèle anti-*carliste*.

L'histoire de M. Randouin se rattache à l'entreprise de la duchesse de Berry. N'oublions pas (pour ce qui concerne Lamartine) ce fait, qui est un élément important de sa carrière politique : Lamartine était hors de la politique, et hors de la France, pendant les jours où la duchesse de Berry fut en campagne, puis en captivité, à l'heure où l'émotion agita tous les vieux cœurs légitimistes, où Berryer risqua tout, où Chateaubriand cria : « Madame, votre fils est mon roi ! » — Lamartine ne se fût-il pas agité, lui aussi, s'il eût été là, n'eût-il pas tout risqué, et eût-il pu s'empêcher de crier ? Mais il était en Orient. Il ne reviendra qu'après la crise, après le calme revenu, juste à point pour prêcher la *Politique rationnelle*.

L'aventure, en tout cas, lui procura un sous-préfet qui ne l'aima pas.

322. M. Gaspard obtint enfin une pension de 1 500 francs, et en remercia M. Thiers par lettre du 12 juin 1834.

On sait les dates : la duchesse de Berry, arrêtée à Nantes le 6 novembre 1832, emmenée de Bretagne à bride abattue, arrivait à Blaye le 7 novembre, et y était enfermée dans la citadelle. De cette histoire si connue, retenons ceci seulement : l'arrestation de la princesse fut l'œuvre personnelle de M. Thiers ; il s'était fait donner, dans le cabinet Soult, le ministère de l'Intérieur *réduit aux seules attributions de police* : il voulait 233
réaliser l'arrestation que le ministère précédent n'avait pas su faire. Cela avait pour lui une importance politique de premier ordre : l'incarcération à Blaye en avait plus encore ; certains pensaient que la captive pouvait être promptement reconduite à la frontière : M. Thiers préférait la garder, et reparaître devant les Chambres avec cet argument : la perturbatrice sous les verrous.

Pour cette besogne politique, il lui fallait des agents politiques.

Le sous-préfet de Blaye lui offrait sans doute toutes garanties. M. Randouin n'ignorait rien de ses intentions. Plus tard dans sa carrière, il ne manquera pas de se réclamer de cette collaboration. « Mon nom, écrira-t-il à M. Thiers, s'est trouvé associé à l'acte le plus éclatant de la politique du gouvernement. » C'était ce qu'on appelait un vrai sous-préfet « de Juillet », et non pas, comme tant d'autres, une de ces anciennes créatures de la Restauration entrées, par des voies plus ou moins droites, au service du nouveau pouvoir.

Il était né en 1795 auprès de Paris, dans la petite ville de Corbeil. Son père qui y fut notaire, s'était passionné pour les idées de la Révolution, et avait joué dans sa ville un certain rôle[323]. Quelque chose de ses idées et de la mode du temps se retrouve dans le prénom qu'il avait donné à 234
son fils. Dunkerque était prédestiné aux prénoms pittoresques. Le futur successeur de Balthazar-Melchior Gaspard se prénommait Androphile Randouin. Il avait été clerc de notaire à Paris sous la Restauration, et

323. On le trouve secrétaire de l'administration du district de Corbeil en 1795, et secrétaire de la *Société populaire régénérée des amis de la liberté*. Il mourut en 1815, faisant par intérim fonction de sous-préfet pour Napoléon. — Il avait trois frères qui s'engagèrent tous trois au début des guerres de la Révolution et se distinguèrent par leur bravoure : deux moururent au champ d'honneur. (Les archives de Seine-et-Oise ont tout un dossier concernant les Randouin.) La famille d'honorable bourgeoisie était originaire des environs d'Étampes.

avec la jeune basoche de son époque il avait donné vivement dans les idées de l'opposition.

Il avait collaboré au *Journal des Débats*, et, comme tant d'autres alors, lancé des brochures politiques contre le gouvernement. Nous avons plusieurs de ces brochures, écrites entre 1827 et 1830[324]. Elles avaient fait quelque bruit : celle de 1827 valut à l'auteur d'être loué par M. de Salvandy dans une autre brochure du même moment ; Randouin y est cité comme un martyr, pour la difficulté qu'il avait eu à trouver un imprimeur[325].

Cette littérature des brochures libérales de la Restauration nous semble aujourd'hui chose presque incroyable. Elle a un langage absolument anarchique, ne prêche que révolte, émeute, refus d'impôt, indiscipline militaire. Elle ne doit pas nous suffire à porter des jugements sur les auteurs : c'étaient bien souvent des bourgeois, au fond, conservateurs. Si M. Randouin nous paraît outré, lisons la brochure de M. de Salvandy, que le hasard a mis sous nos yeux : il compare M. de Villèle à Tibère, tout simplement !

Presque tous ces pamphlétaires exaspérés, à quelques mois de là, sous 235
Louis-Philippe, vont devenir des champions de l'ordre. M. Randouin, pour obtenir sa sous-préfecture, se vante d'avoir fait partie, avec M. Guizot, de la société *Aide-toi*. Comme sous-préfet il se verra chargé d'enquêter sur les méfaits de cette même société. Car ainsi alla le monde en France au dix-neuvième siècle ! M. Randouin tire aussi avantage de ses brochures. L'une d'elles « a mérité la haute faveur d'être placée dans la bibliothèque particulière de Sa Majesté ». Il en fit hommage à M. de Montalivet, dans une lettre où il dit avoir eu « l'honneur de combattre le despotisme renversé[326] », où il rappelle ses brochures précédentes « dont deux ont paru sous la censure », et qu'il a fait distribuer à deux

324. J'ai eu sous les yeux à la Bibliothèque nationale deux brochures : 1827. *Avis aux électeurs sur la dissolution de la Chambre des députés.* — 1830. *De l'état des partis en France.*

325. *Que feront-ils ?* Un examen des questions du moment, par N.-A. de Salvandy. (Paris, Sautelet, 16 octobre 1827.) — M. de Salvandy, marié à Corbeil à la fille du grand industriel Oberkampf, connaissait la famille Randouin.

326. Il était « combattant de Juillet » et mettait parfois sous sa signature : « Chasseur de la Garde nationale, 2e légion, compagnie Dupaty. »

mille exemplaires. Il serait en mesure de « soumettre » à M. le ministre les lettres encourageantes qu'il a reçues à leur sujet « de MM. Laffitte, Benjamin Constant, Périer, Chateaubriand, Bertin de Vaux, ainsi que du général La Fayette[327] ».

Autre chose que son passé politique aida M. Randouin à entrer dans l'administration. Il avait contracté une alliance dans une famille d'illustration napoléonienne, ce qui n'était pas alors pour lui nuire dans le monde orléaniste. Il avait épousé Mlle Berthier, fille du général César Berthier, et nièce du prince de Wagram.

Il devint sous-préfet. Le discours qu'il prononça le 17 juin 1831 en prenant possession de la sous-préfecture de Blaye, est un bon modèle de 236
l'éloquence administrative de l'époque ; il exalta « la liberté constitutionnelle, fille irréprochable et pure de ces grandes journées, dont une fête nationale doit consacrer bientôt le glorieux anniversaire ». Il vante « cette brave garde nationale », dont il « s'honore » d'avoir à Paris « partagé les travaux ». Surtout je retiens la véhémence avec laquelle il maudit la monarchie déchue. « Ami de la liberté par conviction, mes faibles efforts l'ont défendue contre le gouvernement insensé qui la détestait… »

Voilà l'homme qu'il fallait à Blaye, au moment que l'on sait. Il avait la confiance de ses chefs. Le 5 novembre 1832, deux jours avant l'arrivée de la captive, et alors que la prison était prête, — M. de Preissac, préfet de la Gironde garantissait Randouin à M. Thiers, comme un fonctionnaire « plein de mérite,… unissant à beaucoup de zèle beaucoup de tact et beaucoup de raison », — propre enfin à une mission délicate. Il semble d'ailleurs que M. Randouin ait accepté cette mission avec joie. Le préfet lui avait fait entrevoir l'avantage qui en résulterait pour son avenir administratif[328]. M. Randouin ne cachera pas d'ailleurs la récompense qu'il en espérait. Il dira, en 1846 : « Le but que je poursuis depuis quinze ans est une préfecture ! » — Et comme cette préfecture mettra très longtemps à

327. La surprise serait de trouver Chateaubriand dans cette liste, s'il ne nous avait habitué à tout.

328. Dans la note de M. de Preissac à M. Thiers, il est clair que le préfet recommande M. Randouin pour un prompt avancement : « Il est très propre à remplir des fonctions supérieures… il mérite la confiance et l'intérêt du gouvernement… il a épousé la fille du général César Berthier. »

venir, il rappellera souvent ses services de Blaye : « C'est moi qui ai reçu la prisonnière, écrira-t-il à M. Thiers : c'est moi qui ai signalé à la France 237
entière son arrivée et son incarcération ; c'est moi qui ai pris et exécuté vos ordres pendant le mois le plus difficile de la captivité. c'est-à-dire pendant le temps que vous avez dirigé le ministère de l'Intérieur. » Il n'a pris aucun repos, il a fait des rondes toutes les nuits pour inspecter les postes et les factionnaires. Aussi, il est la bête noire des légitimistes. Il se vante de l'effet produit par sa proclamation, le jour de l'incarcération : « Les carlistes l'appellent mon acte d'accusation… ; mon nom est attaché à la captivité de la duchesse de Berry ; ma tête… est vouée à l'échafaud par les carlistes dans des lettres anonymes. »

Tout pouvait remplir d'espoir le cœur de M. Randouin. Il multipliait les preuves de son zèle. À la fin de l'année lui arriva la nouvelle de la prise d'Anvers, la première gloire militaire du règne de Louis-Philippe. Il organisa une grande fête, et prononça un beau discours, si beau, qu'à Paris on l'inséra au *Moniteur*[329]. Mais le lendemain, le même *Moniteur* contenait un document moins beau : une ordonnance royale qui mettait M. Randouin (Androphile) en disponibilité, et lui donnait pour successeur M. Marchand-Dubreuil[330].

Que s'était-il passé ? — Qui aurait dû le savoir, sinon le préfet de la Gironde, le comte de Preissac ? — Il n'en savait pourtant rien, pas plus que 238
n'en saura, six mois plus tard, sur la révocation de M. Gaspard, le préfet du Nord, baron Méchin. Et qui donc était le ministre qui mettait ainsi, par coutume, les sous-préfets à pied, sans en prévenir seulement leurs chefs hiérarchiques ? M. Thiers ? Non pas. — En janvier à Blaye, comme en août à Dunkerque, c'est toujours M. d'Argout. M. Randouin le savait bien et l'écrira plus tard à M. Thiers : sa disgrâce vint d'un « changement ministériel ». À la fin de 1832, M. Thiers, sa besogne politique dûment achevée, en avait eu assez de ses fonctions de police. Il ne voulait pas « être le Fouché de cette monarchie ». Il prit les Travaux publics, et re-

329. La date de la prise d'Anvers est le 29 décembre 1832 — Du discours de M. Randouin (*Moniteur* du 5 janvier 1833), il faut retenir ces phrases : « Il est doux d'embrasser l'autel de la patrie quand il est couronné de lauriers !… » Parlant de l'opposition de droite, il dit : « Nous répondrons par deux mots qui résument admirablement dans leur concise énergie la décrépitude du Carlisme et la vitalité de notre Révolution : Anvers et Blaye ! »

330. Qui entra en fonctions le 19 janvier 1833

passa la main à M. d'Argout. J'ai dit que celui-ci l'avait lourde.

Comme fera M. Méchin, M. de Preissac s'étonne : il n'a eu qu'à se louer du « zèle, de la capacité, du dévouement » du sous-préfet congédié « qui sera certainement regretté ». Cela n'empêche que le coup était porté. Pourquoi ? M. Randouin le savait, lui, car il se défendit comme un beau diable. S'il y avait faute de sa part, combien elle nous paraît vénielle ! À quel degré de crainte et de rigueur le ministère de l'Intérieur en était-il venu ? M. Randouin raconte tout dans un mémoire qui est un document curieux : on l'accusait d'avoir fait remettre à la duchesse de Berry, par le colonel Chousserie qui commandait à Blaye, je ne sais quelle brochure politique dont le titre avait « piqué la curiosité de la princesse » ; et après cela, il avait, disait-on, informé de la chose, par une lettre, l'auteur de la brochure. Il se défend du crime avec force. La brochure ? Il ne l'a même pas lue ; il la croyait inoffensive. Il en connaît l'auteur ? Oui, mais il ne l'a 239
même pas vu depuis deux ans ; il ne pouvait se douter de sa « déviation politique ». Il avoue donc lui avoir écrit sans penser à mal, pour le remercier de sa brochure, et lui avoir dit que la brochure était aux mains de la captive, qui l'avait demandée. Mais voilà ! Sa lettre de remerciements est tombée aux mains de M. de Salvandy, alors député de la majorité ; celui-ci (pourtant un ancien ami !) « a joué le mystérieux, a fait des demi-confidences, et a accrédité dans les salons le bruit d'une correspondance contre nous ».

Il n'en fallut pas davantage. Seulement M. Randouin disgracié eut bec et ongles, ce que ne devait pas avoir M. Gaspard. N'ayant pu rien obtenir à l'abord, il quitta Blaye, avec sa jeune femme et ses deux enfants, dont l'un à la mamelle, et s'en alla dans son pays, à Corbeil. Là il était connu et populaire. Il n'eut pas de peine à intéresser l'opinion. C'était un temps où l'on aimait les manifestations ; le soir de son arrivée, aux premiers jours de février, un peuple nombreux se presse sous les fenêtres de sa maison. On crie : « Vive Randouin ! Vive le sous-préfet de Blaye ! Vive le bon patriote ! »

Si bien que le ministre s'en inquiéta. Le préfet de Seine-et-Oise fit un rapport. Mais M. Randouin trouva auprès du pouvoir de bons avocats, dans les grandes dames impériales de la famille de sa femme. Son dossier, à travers toute sa carrière, est plein de lettres de Mme la générale Berthier

et de Mme la princesse de Wagram. Elles firent valoir les excuses de M. Randouin, ses mérites. D'une préfecture pour lui, le gouvernement ne voulait pas entendre parler[331]. Du moins on pouvait lui donner la 240
sous-préfecture du pays natal, de Corbeil, l'arrondissement où se trouvait situé Grosbois, l'admirable château des Berthier. Là il aurait vécu en magistrat paterne et populaire, gouvernant ses amis, ses parents, ses propres concitoyens[332]. M. d'Argout trouvait encore cela trop doux. Cependant il ne pouvait indéfiniment résister à tant d'instances. Il fallait trouver une place ; ce n'était pas difficile : il y avait celle de M. Gaspard. Il peut paraître singulier que M. d'Argout ait remplacé un sous-préfet disgracié pour manque de zèle anti-carliste, par un autre disgracié pour le même motif. Mais il savait bien ce qu'il faisait. Il ne doutait pas que l'ancien sous-préfet de Blaye voudrait prendre sa revanche.

En nommant M. Randouin à Dunkerque, il n'est pas probable en tout cas qu'il ait pensé faire plaisir à Lamartine.

VIII. — PRÉPARATIFS DE BATAILLE 241

Cependant Lamartine est revenu. Ses amis du Nord exultent. La *Vigie* vante d'avance sa politique. Dans un article où il est question de tout, mais surtout de la peine de mort, elle prédit que Lamartine ne se fera pas « l'obscur défenseur de mesquins intérêts, l'adroit entremetteur de faveurs mendiées ». Non, non : « C'est l'homme de l'avenir, le prophète d'une civilisation nouvelle. » Et la *Vigie* embouche une trompette glorieuse, dont l'accent n'est pas pour nous déplaire ; il résonne encore dans le cœur flamand :

> France du Nord, combien tu dois être fière d'avoir adopté sa gloire !… Qui ne se sentirait fier d'avoir donné accès à Lamartine à la tribune nationale ? C'est nous, habitants d'une petite ville de province,… qui aurons cette gloire !

Assurément cela valait bien une petite montée au Capitole !

331. Cela était dur, son successeur à Blaye, M. Marchand-Dubreuil ayant déjà sa récompense, la préfecture de l'Ain.

332. Lettre du 14 juillet 1833.

Mais lui ? — Pauvre prophète ! Le 5 novembre, à Monceau, il écrit : « J'ai vécu ! Je ne désire que le repos et le silence, et, malheureusement, il faut peut-être que j'aille m'asseoir sur un banc politique quelques mois ! » — Voilà comme il se préparait à ce tourbillon vertigineux de quinze ans. 242

Cependant il se décide, et dès lors se donne tout entier. Mais il est « tout triste » à la besogne. Que faire d'ailleurs ? Des questions délicates se posaient dès l'abord. Le gouvernement lui fit des avances. Il a raconté la démarche que tenta près de lui, dès son arrivée, M. Thiers. Lamartine ne lui manifesta aucune hostilité, mais signifia nettement son intention de n'aller point à la cour. Il veut persister dans son « indépendance énigmatique[333] ».

Lamartine entra pour la première fois à la Chambre le 23 décembre 1833. On se rappelle cette entrée ; il y eut quelque sensation. Le hasard avait voulu que le nouveau député ait paru d'abord dans la salle côte à côte avec le général La Fayette. La gauche en profita pour lui faire grand accueil. Mais il s'assit au banc le plus rapproché qu'il put trouver de l'extrémité droite de l'hémicycle[334].

Bergues étant désormais représentée, je ne noterai plus de l'histoire politique de Lamartine que ce qui a rapport à son histoire électorale. C'est assez instructif sans y rien ajouter.

L'administration avait les yeux sur lui, car les élections générales n'étaient pas bien éloignées. Le 14 février 1834, le ministre — c'était encore M. d'Argout, — faisait demander au préfet des renseignements sur l'état des esprits dans son département. C'était déjà une lettre de rappel. Il est à croire que M. Méchin fit son enquête doucement, à sa 243
coutume. Et nous avons vu que M. d'Argout était un ministre pressé. Le 17 mars pourtant, le préfet finit par poser des questions précises au sous-préfet de Dunkerque : « Veuillez me faire connaître l'impression qu'ont pu produire dans votre arrondissement les derniers discours de M. de Lamartine. Ont-ils fortifié ou atténué sa candidature ? »

333. J'imagine que ce mot, resté dans la mémoire de Lamartine, était de M. Thiers.

334. Il aurait voulu avoir la première place à droite, du premier banc à droite. Elle ne devint vacante que le 16 juin 1842. Il la réclama à la questure en disant : « Elle est l'objet de mon ambition depuis dix ans. »

Il est facile de se rendre compte que les discours de Lamartine n'avaient pu que plaire à ses électeurs et étaient loin d'avoir « atténué » sa situation.

La session de 1834 dura cinq mois et quelques jours. C'est la fin de l'existence de la Chambre de 1831, et la fin du ministère Soult, le dernier des cabinets purement conservateurs. On sait comme le vote d'une loi restrictive sur les associations réveilla l'émeute à Paris, et surtout à Lyon, la répression sanglante qui s'en suivit, les tumultes, les procès. Lamartine prit souvent la parole dans cette courte session : il y apparaît comme un ferme soutien du principe d'ordre, d'autorité, de conservation sociale ; bien plus, il est nettement ami du ministère, et l'appuie utilement dans plusieurs circonstances [335]. Il a souvent comme adversaires Berryer et ses amis de droite, plus souvent encore les groupes de gauche, auxquels il manifeste un souverain mépris.

Cela n'empêche pas qu'en bien des circonstances il commence à marquer son large libéralisme, ses préoccupations sociales, et surtout, bien nettement, son absolue indépendance du pouvoir. À l'occasion, la révolution 244
de Juillet recevait de l'orateur de médiocres compliments ; il la décrit « téméraire et forte au jour du combat. — timide et petite après la victoire ». Il dit encore : « Nous sommes cette partie du pays qui n'avons ni désiré ni salué avec joie cette révolution, mais qui la subissons sans murmurer. »

Ce style-là n'allait pas à l'administration. Quand je compulse la correspondance préfectorale de 1834, j'aperçois vite que la question dominante continue à être la peur du *carlisme*. Lamartine ne faisait rien pour diminuer cette peur. Il ne craignait pas de dire sa pensée tout haut sur les événements du siècle. Elle était franchement légitimiste. Le 6 février, il défendait la mémoire des insurgés vendéens dans une « orageuse improvisation », et écrivait à son père pour solliciter les félicitations du vieux défenseur de Louis XVI. Le 25 avril, il s'indigne que l'on veuille donner la croix aux soldats qui ont suivi Napoléon au retour de l'île d'Elbe, « à ces hommes, dit-il, qui ont porté l'insurrection de la gloire dans vos dé-

335. Les exemples les plus notables sont : la discussion de la loi sur les associations ; ses discours pour l'ajournement des pétitions tendant à l'extension du droit de suffrage (12 avril, après les émeutes de Lyon) ; sur l'Algérie (3 mai) ; pour les crédits additionnels de la guerre. Lamartine fut surtout ministériel le 1er avril dans la discussion sur les États-Unis.

partements incertains ! » — Ce jour-là, il tient à dire et il dit bien haut : « Je parle au nom de mes commettants ! »

Au fond il ne crut jamais au gouvernement de Louis-Philippe et ne lui prévit *jamais* d'avenir. À qui en prévoyait-il ? C'est plus difficile à dire. En 1830 et 1831, la république lui avait fait une peur affreuse. C'était un enfer. En 1834, il a fait un pas vers elle ; mais toute la droite l'a fait avec lui. Il n'a pas évolué seul. Le parti royaliste a vu, avec l'insuccès de la duchesse de Berry, s'éloigner toute perspective d'action prochaine. Chateaubriand disait : « C'est une monarchie tombée ; il en tombera bien 245
d'autres ; nous lui devons notre fidélité ; elle l'a. » — Il y a bien de cela dans le sentiment de Lamartine. Un jour Berryer lui disait, parlant du retour des Bourbons : « S'il y a quelque chance, elle n'est plus à vue d'homme ; elle est à un horizon inconnu. » Ainsi on s'habituait à considérer comme une alternative acceptable les deux faces de l'opposition. C'est en 1834 que Lamartine écrit ces mots : « Quand nous aurons la majorité, nous ferons une restauration passable, ou une république rationnelle. »

Mais il ne mentionne même pas cette troisième hypothèse : nous nous accommoderons du gouvernement de Louis-Philippe. Il ne le combat pas ; il le soutient même. Mais il n'y croit pas. Et puis il ne le fréquente pas. Il n'allait pas « au château ». Louis-Philippe ne pouvait pas essayer sur lui, comme dit Thureau-Dangin, « sa familiarité câline et expansive ». — Mais ce n'est pas tout. Il ne fréquentait même ses ministres que pour les relations strictement officielles. Le fait qu'un de ses amis personnels fût ministre de Louis-Philippe suffisait pour qu'il cessât momentanément de le fréquenter. « Quand le duc de Broglie, écrira-t-il plus tard, se jeta dans la dynastie Orléans-Égalité pour se débarrasser de la dynastie de saint Louis et de Louis XVI, je cessai d'aller chez lui, de peur de sembler désavouer mes fidélités monarchiques. » Mais quand Louis-Philippe, trop aisément, eut accepté la démission de ce ministre, gentilhomme « fidèle mais indépendant », Lamartine alla lui rendre visite.

Cela est typique. « J'adore l'indépendance, disait-il, mais j'ai horreur de l'opposition. »

Il n'y avait rien dans tout l'ensemble de cette attitude qui pût déplaire aux électeurs qui le suivaient pas à pas dans la carrière. Son attitude leur convenait-elle aussi bien, à un point de vue qui leur était particulièrement cher, celui de leur foi catholique ? Rien ne m'en fait douter. Sans trancher aucun problème, ni vouloir définir, mieux qu'on ne l'a encore fait, l'histoire religieuse de Lamartine, j'ai dit, en parlant de la première élection : la politique de Lamartine est d'intention profondément religieuse.

Si elle l'était en 1831, le reste-t-elle en 1833 et les années suivantes ? Assurément. Cependant, la question se pose. On prétend que l'état d'âme de Lamartine a changé complètement entre ces deux dates. Un critique ingénieux a exercé un sagace examen sur les manuscrits du *Voyage en Orient*, et y a remarqué des retouches méthodiques tendant à atténuer les expressions trop nettes de pensée chrétienne[336]. Cette constatation curieuse a confirmé certaines impressions déjà courantes ; Petit de Julleville avait dit : de 1832 à 1834, Lamartine a perdu la foi. M. Doumic l'a répété récemment. La question ne me paraît pas bien posée : on ne perd que ce qu'on a : si l'on veut appeler foi, le catholicisme intégral, la pratique religieuse, je pense que Lamartine ne l'avait pas plus en 1832 qu'en 1834. Les retouches du *Voyage en Orient* prouvent tout au plus que, jeté dans la vie publique, il eut la petite faiblesse littéraire de rendre plus vague 247
son vocabulaire religieux. Mais il en a laissé subsister la plus grande partie sans aucunement y toucher. D'ailleurs, même avant la correction, le livre contenait plus d'une page de vague évangélisme et de religiosité mal définie. Toute l'œuvre contemporaine de Lamartine en est pleine. C'est l'heure où *Jocelyn* s'achève et se prépare pour la publication, où prend déjà forme, dans l'esprit du poète, l'énorme *Chute d'un ange*, dont le railleur Doudan dira : « M. de Lamartine m'a l'air de se préparer bien des rétractations pour le jour de sa mort ! » — Il s'en préparait, à n'en pas douter.

Son esprit sortait d'une atmosphère catholique et en a toujours gardé le souffle ; mais cette atmosphère n'était pas sans mélange du vent de la

336. Maréchal. *Le véritable Voyage en Orient de Lamartine*, 1908.

philosophie du dix-huitième siècle, de Rousseau et du *Vicaire savoyard*. Après son entrée dans la vie publique, le mélange peut-être s'augmente ; mais il n'est pas nouveau. Lamartine restera toujours de désir assez catholique pour revenir finalement mourir, sans effort ni déplacement sensible, dans la foi de son enfance ; mais au cours de sa route il restera toujours assez flottant pour déborder aisément les confins de la foi. En somme, il en sera toujours à l'état qu'avait reconnu, dès sa jeunesse, sa clairvoyante mère : « Sa religion trop libre et trop vague me paraît une religion de sentiment. »

Je ne crois pas qu'on ait eu raison de croire à une évolution religieuse, ni surtout de l'attribuer à l'influence de Lamennais révolté contre Rome. On a montré, et c'est certain, que Lamennais eut sur Lamartine une influence d'imagination, lui fournit des idées, des images, des matières poé- 248
tiques. S'il eut une influence d'âme, ce fut à l'heure où il ramenait tant d'hommes à la foi, où Lamartine l'appelait le « Pascal ressuscité ». Il est très possible que les courtes périodes de pratique religieuse de Lamartine aient été dues à Lamennais. Mais Lamartine le suivit à peine jusqu'à l'*Avenir*, point du tout jusqu'aux *Paroles d'un croyant*, qui lui parurent « du Babeuf divinisé ».

Lamartine avait sa manière de concevoir la religion, qui n'était pas très orthodoxe, mais qui n'était nullement celle de Lamennais. Ajoutez qu'en ces matières il était plein de prudence. Les catholiques du Nord ne pouvaient rien trouver en lui qui les inquiétât aucunement. Se sont-ils aperçus seulement de ses flottements d'âme ? Peut-être, à de courts instants. Mais si peu ! En novembre 1836, on lira dans la *Dunkerquoise* : « Voici M. de Lamartine mal en cour de Rome ; la dernière liste de livres défendus, publiée par la Sacrée Congrégation de l'Index, repousse *Jocelyn* et le *Voyage en Orient*. » Comment cette note n'eut-elle pas d'écho au pays flamand, si régulièrement et solidement catholique ? Je ne sais. En fait je ne vois pas qu'aucune discussion pour ou contre Lamartine sur le terrain catholique ait été soulevée. Les Flamands ne virent Lamartine que sous l'aspect d'un catholique, au langage, à l'attitude catholiques, entouré d'une famille et d'amis absolument catholiques. À la tribune, ils ne lui entendirent tenir que le langage d'un catholique. Les discussions religieuses d'ailleurs avaient alors cette seule forme, la réclamation de

la liberté, qui devait, jusqu'en 1848, par les triomphales campagnes des Montalembert et des Lacordaire, donner aux catholiques une si extraordi- 249
naire popularité. Sur ce terrain, les catholiques trouvaient Lamartine en parfait accord avec eux. Les plus beaux discours de sa première session furent ceux qu'il prononça le 8 et 10 mai 1834 pour la liberté de l'enseignement. Ils furent très goûtés en Flandre. Certains accents étaient faits pour trouver le chemin des cœurs, dans ce pays où le sentiment de la famille et de la tradition ancestrale se mêle si intimement au sentiment religieux. Lamartine allait jusqu'à dire : « Tout ce qu'une famille désire, l'État doit l'admettre. »

Il fut aussi affirmatif sur la nécessité d'une foi religieuse dans la vie d'un peuple, sur la nécessité d'une Église et d'une hiérarchie. Le 26 avril il défendait des évêchés que le gouvernement prétendait supprimer. Il disait : « La loi ne sera pas athée ! Si elle l'était jamais, elle ne serait pas la loi ! Elle perdrait la sanction obligatoire sur les consciences que Dieu seul peut lui donner ! »

Les premières manifestations de Lamartine répondaient complètement au sentiment de ses commettants. Voilà ou à peu près ce que le sous-préfet de Dunkerque dut répondre au préfet, quand celui-ci l'interrogea de la part du ministre sur l'effet produit par les discours de Lamartine.

Mais qu'en pensait personnellement le sous-préfet ? On peut se rendre compte assez aisément de l'état d'âme de M. Randouin par sa situation. Il succédait à M. Gaspard, disgracié sous prétexte de complaisances *car-* 250
listes, et en réalité pour avoir laissé élire M. de Lamartine. Il arrivait, disgracié lui-même, sous prétexte de complaisances pour la dame des carlistes, — et on lui donnait à combattre M. de Lamartine !

Il n'avait pas pris son parti de sa propre mésaventure. Il croit apercevoir un joint pour la réparer, lorsqu'au printemps de 1834 M. Thiers reprend l'Intérieur à M. d'Argout. (On devine avec quelle attention ces fréquents chassés-croisés étaient suivis par les fonctionnaires.) Le 17 avril il écrit à M. Thiers, personnellement. Il rappelle sa modeste collaboration « dans une position secondaire » à la grande œuvre de M. Thiers. Il le supplie de réparer le « malentendu » qui s'en est suivi. Une circonstance s'offre,

propice. La préfecture de l'Ain redevient vacante, celle que M. Randouin aurait eu sans le fâcheux « malentendu ».

M. Thiers fut sourd : M. Randouin resta à Dunkerque, avec sa malechance. C'est un habile administrateur, un homme de bonne éducation, le mari d'une femme belle et distinguée, à laquelle il doit une bonne situation mondaine. À chaque pas cependant son avenir se trouve entravé. C'est qu'il lui tomba tous les mauvais cas qu'un sous-préfet de Louis-Philippe pouvait craindre. Il a eu la duchesse de Berry. Maintenant il a Lamartine ! Il va s'efforcer de faire au moins ce que M. Gaspard n'avait pas su, et c'est-à-dire battre Lamartine.

À l'abord, il est obligé de reconnaître que les choses ne se présentent pas bien. L'élection de Lamartine a eu pour suite l'élection de plusieurs de ses amis politiques de droite au conseil général et au conseil d'arrondisse- 251
ment. J'ai, au sujet des élections cantonales de 1833, un rapport confidentiel du préfet. La note est plutôt triste. La lutte a été vive, menée contre le gouvernement par l'action personnelle de l'ancien sous-préfet Coffyn-Spyns. À Bourbourg-Gravelines, M. Ferrier a été réélu haut la main. À Bergues-Hondschoote-Wormhoudt, le combat a été plus serré ; mais M. de Staplande l'a emporté sans peine sur le candidat constitutionnel, M. De Meezemacker. Au conseil d'arrondissement, les amis de Lamartine ne sont pas moins heureux ; c'est, à Gravelines, M. Charles Torris, juge de paix armateur, homme de bien et fort populaire [337] ; à Bourbourg, M. Vercoustre, d'une ancienne famille rurale, fort estimée ; à Wormhoudt, M. Vandenkerckhove, grand propriétaire à Bollezeele. Il y a deux conseillers à Bergues, deux amis de Lamartine, deux futurs maires de la ville, M. Minart, et M. Charles De Laroière. À Hondschoote, Bernard de Coppens refuse de se laisser porter ; mais on n'y perd rien : l'élu c'est le compagnon du voyage en Orient, le bon docteur poète De Laroière.

La préfecture qualifie les deux De Laroière et M. Minart de « légitimistes modérés ». Elle ne dit rien de M. de Staplande dont les opinions étaient trop connues. Les trois autres, quelle qu'eût été leur attitude en 1831, se rangeaient en tout cas maintenant dans le parti affirmé de Lamartine.

337. La famille de M. Torris a gardé jusqu'à nos jours cette estime et cette confiance publique à Gravelines. Le petit-fils de M. Charles Torris, M. Adolphe Torris, est conseiller général de la vieille cité maritime et ancien maire. — Voir *Appendice* II.

D'après ces récentes élections, le préfet résume ainsi la proportion pro- 252
bable des votants, dans l'arrondissement de Dunkerque :

Constitutionnels	532
Légitimistes	295
Républicains	5

On voit que le compte des républicains, aux yeux de la préfecture, n'était pas lourd. Sur les cinq, il y en avait au moins deux à Bergues, Laurent de Coppens et le capitaine Lelièvre ; ils étaient tous les deux pour Lamartine. Je ne sais pas comment M. Méchin répartissait entre les deux circonscriptions les 295 légitimistes. Mais étant donné que la seconde comptait plus d'électeurs que la première (534 contre 349), il est probable que le préfet estimait à 200 les légitimistes de l'arrondissement de Bergues. C'était exagéré.

Mais il faut dire que le mouvement légitimiste prenait ça et là une allure très vive. À Lille, on annonce les candidatures anticonstitutionnelles de Chateaubriand et de M. de Fitz-James. M. Méchin demande à son sous-préfet si l'on a fait courir à Dunkerque comme à Lille le bruit absurde de la chute de Louis-Philippe pour le mois d'août ?

Telle est la situation qui s'impose à l'attention de M. Randouin. Il ne lui apparaît pas un instant que Lamartine représente un élément nouveau dans la politique ; il n'a jamais entendu parler du « parti social ». Il a devant lui des *carlistes*, il ne connaît pas autre chose. Il est d'ailleurs habile homme. Il aurait su à merveille organiser une candidature officielle suivant la méthode et les principes qui commençaient à s'instituer. Il avait l'esprit du sous-préfet « à poigne ». S'il n'empoigna pas, ce ne fut pas sa 253
faute.

Au moment où nous sommes, à vrai dire, la candidature officielle n'était point encore avouée. On trouve même de fort belles circulaires ministérielles destinées à l'interdire. J'en rencontre une de M. Thiers (6 juin 1834). Elle signale et blâme l'acte indiscret d'un préfet, qui « a fait une circulaire pour entretenir ses administrés d'intérêts électoraux ». S'il était

interdit aux préfets d'en parler, il n'est pas moins clair qu'ils s'en occupaient en silence.

C'est le moment où l'on commence à exiger des fonctionnaires une action électorale effective. En 1831, on ne leur demandait qu'une attitude correcte. M. Méchin dans une circulaire, que cite la *Boussole*, avait dit : « Quiconque… place ses affections et son avenir ailleurs que dans l'ordre des choses que nous voulons maintenir… s'éloigne. » En 1834, il ne s'agissait plus de sentiments. C'est du dévouement qu'on voulait exiger des fonctionnaires. Pour leur imposer cela, le préfet du Nord devait éprouver quelque embarras. Il ne pouvait oublier un certain député libéral, Méchin, qui, volontiers, sous la Restauration, avait chanté le grand air de bravoure de l'opposition, contre la candidature officielle, et pour l'indépendance des fonctionnaires. Si ses discours d'alors étaient un peu effacés de sa mémoire, ils ne l'étaient pas du *Moniteur* : « S'approprier la conscience des fonctionnaires, en faire des serfs attachés à leur place, c'est à la fois une chose absurde et monstrueuse ! »

C'était cette chose « absurde et monstrueuse » que réclamait de lui le sous-préfet Randouin, quand, par exemple, il lui demandait si le par- 254
quet ne pourrait pas secouer un peu les juges de paix. Les fonctionnaires ne marchent pas, du moins comme ils devraient marcher : C'est là le grand souci de M. Randouin. Il fait appel à tous moments, et parfois avec désespoir, à l'énergie du pouvoir. Ce qu'il voudrait, c'est ce qu'on a appelé en d'autres temps « l'épuration » des fonctionnaires. Il sent une secrète connivence entre « d'anciens fonctionnaires révoqués ou démissionnaires par le fait de la révolution de Juillet, ou ingrats envers cette même révolution, qui a respecté leurs droits ! »

Le préfet ne répond qu'avec tiédeur aux exigences de son zèle.

Ce serait là le sujet principal de ses lettres, n'était sa véhémente indignation contre l'entente antiphysique, incestueuse, entre le parti légitimiste et le parti républicain, sa haine vigoureuse, pour tout dire, contre la *Vigie* et Laurent de Coppens. Il eût eu des colères moins vives s'il se fût reporté quelques années en arrière, au temps où lui-même publiait à Paris ses brochures enflammées contre la Restauration, et faisait ouvertement appel aux *ultras* pour s'unir aux libéraux avancés !

Mais il avait oublié ces choses-là, autant que Méchin ses discours !

Pour l'instant toute sa pensée se concentrait sur un seul but, combattre Lamartine, et le principal crime qu'il reproche à la *Vigie*, c'est de le soutenir :

> Pour mon compte, écrit-il, je serai soulagé d'un grand poids, quand je saurai que je ne dois pas appuyer M. de Lamartine. Un patriotisme bâtard, qui est lié avec tout le monde et avec personne, ne paraît plus de mise aujourd'hui. Il faut, après la dernière épreuve, des positions plus nettes, amies ou ennemies…
>
> La *Vigie* d'aujourd'hui, qui a le courage malheureux de voir un côté ridicule dans les scènes horribles qui ont ensanglanté la capitale, de s'attaquer encore à l'intérêt dynastique de la famille, de plaisanter sur le duc d'Orléans, de n'avoir d'indignation que contre les militaires qui ont fait leur devoir, et de pitié que contre les révoltés qui ont reçu un juste châtiment, la *Vigie* prône encore, dans ce numéro repoussant, atroce, où *le ministre vengeur des lois est comparé à Marat*[338] — elle prône son héros, M. de Lamartine !
>
> Sera-t-il en même temps candidat de la *Vigie* et du gouvernement ? — Je crois que la question ne peut plus être posée aujourd'hui !
>
> Veuillez, monsieur le préfet, revenir avec moi sur cette grave matière. Vous me trouverez parfaitement disposé à vous seconder, et je n'y épargnerai aucun soin.

Vous rappelez-vous, dans Balzac, le cri du cœur du sous-préfet d'Arcis : « Je ne pouvais pas n'avoir pas de bataille à livrer ! »

M. Randouin allait-il en avoir une ? Il ne le sut pas de quelque temps.

338. Souligné dans l'original. — Le ministre ne peut être que M. Thiers, qui a repris le pouvoir le 5 avril. Les faits sanglants auxquels il est fait allusion sont les émeutes qui ont suivi le vote de la loi sur les associations (avril 1834).

Toute la question était de trouver un candidat. On le cherchait activement entre la préfecture et la sous-préfecture. Cette recherche donna lieu, même, à un *quiproquo* assez plaisant dont voici l'origine : un bruit courut au début d'avril : la circonscription de Dunkerque-ville allait devenir vacante. M. Dupouy allait se retirer, comme avant lui M. Morel et M. Lemaire. Les notables du commerce de Dunkerque se sentaient ho- 256
norés par le mandat législatif, mais le voulaient bref et aspiraient à la retraite. Cependant M. Dupouy faisait attendre sa décision finale ; et M. Randouin cherchait un candidat à tout hasard. Il eut une idée : présenter, dans la ville maritime, un marin illustre, l'amiral Roussin, ministre de la marine.

Le préfet applaudit. « Je vois que l'idée est bonne, lui dit le sous-préfet, puisque vous l'approuvez ! » Seulement il y avait eu maldonne. Méchin avait compris que c'était contre Lamartine qu'on lui proposait l'amiral ; et il avait crié : bravo ! Mais Randouin rectifie : « C'était pour Dunkerque que je songeais à M. le ministre de la marine, pour le cas où M. Dupouy se retirerait, — et je crois que, sur ce terrain, nous aurions de belles chances de succès. » Il ajoute à la réflexion, et pour ne pas blesser son chef :

> Ce n'est pas que j'écarte la candidature de l'amiral Roussin au collège de Bergues. Je crois qu'un pareil candidat balancera plus avantageusement qu'un autre les chances de M. de Lamartine. Mais n'est-ce pas une chose délicate que d'exposer un ministre à une défaite ? Pesez cela dans votre sagesse, monsieur le préfet. Si nous jouons ce jeu-là, il faut qu'on soit bien prévenu à l'avance que l'issue est douteuse et que la lutte sera véhémente.

La « sagesse » du baron Méchin n'eut rien à « peser ». Quelques jours plus tard l'amiral Roussin, accédant au Parlement par une voie plus pacifique, était nommé pair de France. Mais il est curieux que l'idée de le jeter dans les jambes de Lamartine fût venue, même un instant, au spirituel préfet du Nord. C'est qu'il avait vraiment envie de combattre. Le 17 avril, 257
il songeait encore à prendre des dispositions de bataille. Il interroge le sous-préfet sur la question, déjà posée en 1831 : en quel lieu convoquer les électeurs ? À Bergues ou à Dunkerque ? Le sous-préfet propose natu-

rellement Dunkerque, et voyez en quels termes :

« C'est un moyen de dérouter les intrigues carlistes… et d'accroître les chances d'un succès constitutionnel. » — Tout cela, bien entendu, « si le gouvernement se décide à opposer un concurrent à M. de Lamartine » ! Le sous-préfet observe que les cantons de Bourbourg et de Gravelines ont plus facilement accès à Dunkerque qu'à Bergues. Pour Hondschoote et Bergues, « qui sont les cantons les plus hostiles », on leur fera faire un peu de chemin ; tant mieux ! — « Ils se trouveront dépaysés. » Reste le canton de Wormhoudt ; pour lui, le voyage sera un peu plus dur ; mais il est d'un « bon esprit » ; et puis les faveurs administratives le consoleront de ce petit ennui : « Nous ferons en sorte de stimuler le zèle des électeurs ! »

Donc, à Dunkerque ! Ainsi « on soustraira les électeurs aux suggestions des meneurs du parti carliste, qui sont nombreux et alertes à Bergues, et à celles de quelques adeptes républicains, qui font cause commune avec les légitimistes, et sont aussi les prôneurs de M. de Lamartine ». — Car Bergues est un vrai « guêpier ». M. Randouin transmet au préfet les justes doléances du maire, M. De Meezemacker, un vrai constitutionnel, entouré d'une coterie qui lui fait éprouver bien des déboires. Les adhérents de cette coterie ne sont pas seulement des gens indépendants, 258
comme M. de Staplande, M. De Laroière ou M. Minart. Ce sont des fonctionnaires ; voilà le pire. Il y a M. Delabaere, naturellement : « homme d'autant plus dangereux qu'il est habile et considéré ». Il y a le juge de paix, M. Caigniez ; il n'a plus qu'un an à faire avant sa retraite ; si on l'envoyait donc finir son temps dans un autre lieu « où son étrangeté lui ôterait toute influence » ? Il y a M. Taverne, le directeur du Mont-de-piété, « un franc carliste ». Il y a les administrateurs des hospices. Par contre, le notaire desdits hospices, M. Vandewynckele est entraîné par son fils vers le républicanisme[339]. Tous ces fonctionnaires sont « complices de la même intrigue ».

Il est manifeste, et très naturel, que M. Randouin, par le déploiement de son zèle cherche à se faire remarquer et bien noter, non pas seulement à

339. Le sous-préfet eût voulu voir nommer à sa place M. Chocqueel, qui venait de reprendre l'étude de M. Villeman.

Lille, mais à Paris, où il voudrait bien que M. Thiers se souvienne de lui. M. Thiers est alors au comble de sa puissance. Ses relations sont constantes avec le département du Nord, où il vient souvent, à Douai chez le général Guilleminot, à Lille où M. Dosne, son beau-père, est trésorier payeur général, et même, de temps en temps, à Dunkerque aux bains de mer. M. Thiers a produit un candidat pour Dunkerque-ville. C'est le comte Roger, gendre du général Guilleminot, et neveu du ministre des finances, M. Humann ; celui que l'on nommera plus tard Roger du Nord. Il était dès lors, et restera toute sa vie l'ami intime de M. Thiers.

Inutile de dire que M. Randouin embrassa la candidature Roger avec une 259
ardeur passionnée. C'était bien la candidature officielle, ministérielle, telle qu'il la rêvait. véhicule excellent pour rentrer en grâce et réparer le passé. Mais cela ne suffisait pas.

Il prend occasion de tout pour démasquer le groupe des amis de Lamartine comme un complot légitimiste et révolutionnaire. L'enquête sur les sociétés, que nous avons vue commencer en 1831, n'était pas encore close, et lui fournissait cette occasion. Il avait à transmettre à la préfecture les réponses des maires de canton à l'interrogatoire qui leur avait été remis[340]. Elles étaient bien apaisantes. Il n'y avait pas de quoi bouleverser l'État. « Les associations politiques, dit Randouin, n'ont point pénétré jusqu'à ce jour dans cette terre classique de l'ordre public et de l'obéissance aux lois. » — Voilà une phrase qui nous ramène presque à l'optimisme et à l'euphorie de M. Gaspard. Mais voici qui corse le menu : « Comme partout il y a des brouillons… acquis d'avance à tout système ennemi de l'ordre. » — Qu'est-ce à dire ? — « La seule réunion qui sympathise avec les républicains, c'est la collaboration du journal la *Vigie*,

340. Lettre du 6 mai 1834. Elle accompagne les lettres, instructives pour l'histoire du pays, de MM. Vigoureux, maire de Bourbourg ; Decarpentry de Gravelines, Blanckaert de Wormhout, Demeezemacker de Bergues, Coppens d'Hondschoote. Bourbourg, Gravelines, Wormhoudt ne connaissent qu'une ou deux associations pieuses, puis une Société de tir à l'arc, une musique. À Bergues, il y a une société d'archers (20 membres), une d'arbalétriers (15 membres), la Société littéraire (60 membres) et la vieille Chambre de rhétorique (20 membres) ; à Hondschoote, la Société du Saint-Sacrement (61 membres), la Confrérie de Notre-Dame (50 membres), les Oiseleurs (12 membres), la Société de Saint-Sébastien pour le tir à l'arc (12 membres), la Sainte-Barbe (10 membres), la Musique (45 membres) et enfin la Chambre de rhétorique (6 membres).

feuille dangereuse ! » M. Randouin ne connaît pas très bien la rédaction 260
de la *Vigie* ; il énumère surtout les appuis qu'elle a dans le parti avancé. Il dénonce à l'autorité un capitaine du génie, attaché à la place, M. Lebleu. Il signale le jeune avocat Vandewynckele, « jeune homme d'un républicanisme exalté », fils du notaire de Bergues, et autour de lui « quelques jeunes écervelés[341] ».

Il affirme d'ailleurs que la *Vigie* se meurt, que « ses abonnés la désertent » depuis son attitude odieuse lors des émeutes du mois précédent. — « Il est présumable qu'elle aurait déjà vécu, sans l'appui que lui donne M. Laurent de Coppens », devenu tout à fait indépendant par la mort de son père[342], et qui a pris toute la charge de l'imprimerie et du journal. Il a logé l'imprimerie Lallou dans une maison à lui appartenant ; « il a dû solder le loyer de l'appartement que l'imprimeur vient de quitter… Il est probable que les sacrifices de M. de Coppens feront vivre le journal pendant toute la lutte électorale… ».

M. Randouin résume tout par ce trait : « M. Laurent de Coppens est l'un des patrons de M. de Lamartine. »

Le préfet lisait cela ; — il soupirait ; il n'y pouvait rien !

IX. — EN TRIOMPHE 261

Lamartine s'occupait fort peu de tout cela. Ce qu'il y a de plaisant, c'est de voir la tempête faire rage dans un verre d'eau, et le grand homme apaiser tout par sa seule présence, sans avoir besoin de prononcer un bien vigoureux *quos ego*.

Nous l'avons vu en 1831 s'agiter avant que la sous-préfecture fût au courant de rien. Cette fois, la sous-préfecture, la préfecture, le ministère sont en branle avant qu'il sache seulement s'il va se présenter. Bien plus, on dirait qu'il a des doutes et des craintes. Il ne sait pas bien ce qu'il va trouver devant lui. Il écrit le 9 mai : « Je pars ces jours-ci pour le Nord,

341. Il prétend que Vandewynckele est tous les jours en relations « avec le chef reconnu du parti légitimiste, un architecte nommé Beaufort ».

342. Décédé le 3 mars 1834, le vieux baron de Coppens a eu des funérailles imposantes, où l'on a vu réuni tout le pays.

où je me laisserai porter, sans le demander ; mais j'en doute, ne voulant contenter aucun parti. »

En l'attendant, ses amis ne perdaient pas de temps. Le 12 mai, le sous-préfet écrit : « Mme de Coppens a fait hier un tour de visites à Dunkerque ;… voilà donc les premières démarches qui s'entament ! » — C'est Eugénie qui ouvre la campagne. — M. Randouin est mélancolique ; un instant, prenant au sérieux le *quiproquo* du préfet, il avait mis espoir dans la candidature du ministre de la marine, « dont la haute situation 262
et le grand nom planeraient au-dessus de l'esprit de la localité ». — Voilà qui est délicieux : c'est Lamartine maintenant qui représente « l'esprit de la localité » ! Qui lui opposer ? Un candidat « étranger » n'aurait aucune chance ; quant au pays, « il n'en fournit pas ». Cela veut dire que personne ne voulait marcher ; aucun des dix candidats de l'an précédent n'avait envie de recommencer.

« Nous restons donc en face de M. de Lamartine qui, tout en affichant des idées progressives jusqu'à l'exagération, échange des compliments avec le banc des ministres. » — Ainsi soupire le sous-préfet, et il demande à son préfet de lui dire quelle figure il doit faire quand les maires de l'arrondissement viennent lui demander des nouvelles. Car enfin un moment approche où il faudra bien sourire à Lamartine, si on est décidé à ne pas le combattre.

Je ne sais pas quel jour au juste Lamartine arriva en Flandre[343]. Ce ne dut pas être avant le 15 mai. Il y resta jusqu'à la fin du mois. Le voyage fut absolument triomphal. Les lettres que M. Doumic nous a fait connaître donnent quelques-unes des dates de la tournée, et en font voir l'activité joyeuse : 19 mai, visites à Hondschoote, après plusieurs jours de fête ; 20 mai, dîner à Armboutscappel chez Laurent de Coppens avec des officiers de la garde nationale ; 21, réunion des manufacturiers de betteraves pour causer des affaires des sucres, à Bergues, et le soir grand banquet chez 263

343. Il prononça encore un discours à la Chambre le 13 mai, un de ses discours les plus conservateurs (sur les crédits de la guerre) et que la *Vigie* du 22 loua chaleureusement. Dans le même numéro, elle annonce : « Deux célébrités de l'époque sont depuis quelques jours dans notre arrondissement, le général Guilleminot et M. de Lamartine. » — Le 3 juin, de Paris, Lamartine écrivait qu'il « arrivait du Nord » et y avait passé « vingt jours ». — Pour la suite, voir la *Revue des Deux Mondes* (1908).

Charles De Laroière. Ces palabres se continuèrent jusqu'au 1er juin[344].

M. Doumic a subi l'impression d'un contraste qui le choque, en voyant le délicat poète livré aux banquets, aux cortèges, aux discours, aux défilés de pompiers. Il lui a semblé que la campagne de 1834 était comme une préparation aux tumultes populaires de 1848. Je crois qu'il se trompe. Rien ne peut moins ressembler aux bandes grouillantes et hurlantes des grandes villes que les bonnes fêtes populaires de la Flandre. Nos Flamands ont un talent spécial pour organiser les manifestations et les cortèges ; c'est chez eux une tradition. Leurs fêtes populaires peuvent bien parfois dégénérer en quelque kermesse de Rubens ; mais c'est une autre affaire.

Quand Lamartine nous parle de ces vieilles petites villes, qui, on ne sait comment, malgré les sièges et les pillages, ont gardé quelque chose de leur figure d'autrefois, quand il nous y montre les autorités, sociétés, musiques, bannières au vent, au son des cloches, marchant au-devant de lui hors des portes, je n'ai pas grand'peine à me représenter le tableau : je vois la chose d'ici. On peut être sûr qu'il n'y eut aucun tumulte ; cela dut avoir pour commencer une certaine gravité, jusqu'après l'échange des discours de bienvenue et de remerciement ; ensuite il y eut une détente des esprits, de la bonne humeur, et ce sentiment d'hospitalité, qui est 264
celui de tout Flamand accueillant un visiteur ami dans sa ville ou son village.

Une des premières fêtes dut être le baptême de la cloche de Rexpoede, fête toute de famille[345], qui sans doute eut sa mélancolie, en réveillant les souvenirs du douloureux voyage ; mais fête religieuse, symbolique de joie : au clocher de l'église de village sonne jusqu'à nos jours une cloche qui porte ce nom : *Alphonse de Lamartine*. Elle sonna ce jour-là une volée d'heureux augure.

Ce fut un bon début. Tout alla bien ensuite. La cordialité flamande dis-

344. Je tiens pour bonne la date de 1834 donnée par M. Doumic pour tous ces faits, puisqu'il la donne d'après les autographes mêmes, sans quoi il pourrait y avoir quelque confusion avec les tournées printanières des années suivantes. Je complète d'ailleurs au moyen des journaux.

345. Lamartine, parrain, eut pour commère la femme du maire, Mme Deprey, née Dekeister. Il lui offrit en cadeau une petite pendule en bronze doré.

sipe bien des ombres. Un peu de pompe et de triomphe ont toujours plu à Lamartine, et il les a toujours amplifiés, embellis dans son imagination. Après quelques jours de tournée, je suis sûr qu'il ne put résister à la gaieté qui l'environnait, qu'il y eut même de bonnes plaisanteries échangées. Lamartine avait d'abord été le grand homme. Il devenait l'ami, et le grand homme disparaissait.

Je ne doute pas qu'ainsi se passèrent les choses, parce que la Flandre ne change pas. Quand les Flamands ont donné leur confiance à un homme, — grand homme ou non, — ils savent lui marquer publiquement cette confiance avec solennité et avec gaieté à la fois. *Experto crede !*

Mais ce qui ne peut se dire, c'est à quel point les électeurs flamands aimèrent Lamartine. Il voulait des cœurs. Il les eut à souhait. Ce n'est point ici un peuple à l'engouement banal, dont le cœur se donne à tout venant. 265
Mais quand il se donne, c'est d'abondance.

[Gravure hors texte : La cloche de Rexpoede]

Maintenant Lamartine a acquis de nouveaux amis, qu'il n'avait pas eus en 1833 [346]. Ce qui frappe le plus le sous-préfet, c'est de constater ses progrès dans le canton de Bourbourg, et dans la ville même sur laquelle l'administration avait compté le plus pour combattre Lamartine, alors qu'il en était encore question : c'est là que l'on croyait les plus sûres les « conquêtes du parti constitutionnel ». Le maire, M. Vigoureux, était un « excellent constitutionnel » ; M. Randouin l'avait sondé discrètement, et il ne lui avait pas semblé que le coup de sonde fût défavorable. En même temps, il avait fait des tentatives sur un ami de Lamartine, M. Théophile Leurs [347]. C'était un personnage d'importance, très populaire ; riche bourgeois rural, il avait été magistrat à la cour de Douai dans sa jeunesse, puis, par amour du pays natal, s'était retiré dans une belle maison de sa petite ville. Il vivait là en repos, serviable et populaire, propriétaire et cultivateur, mais en même temps avocat, inscrit au barreau à Dunkerque, plaidant bénévolement pour ses voisins, et donnant pour rien ses conseils ;

346. Notamment M. Colombier-Batteur et M. Vandenkerkhove. — La lettre du sous-préfet sur Bourbourg (25 mai 1834) fait exacte contre-partie à une des lettres publiées par M. Doumic.

347. Voir *Appendice* II.

c'est encore un type curieux de ce que j'ai appelé le *cumul flamand*. M. Leurs avait soutenu Lamartine en 1833. Randouin avait conçu l'espoir, sur quelques propos rapportés, de lui faire cette fois tourner casaque. Il se trompait bien. Il avait écrit à M. Vigoureux pour lui demander son 266
impression (défavorable, espérait-il) sur la tournée de Lamartine. Hélas ! avoue Randouin au préfet : « Vous jugerez par le ton de sa lettre s'il est sage de compter sur lui désormais pour faire opposition à M. de Lamartine ! » Et M. Leurs donc ? « Précisément ce M. Leurs se trouve le convive et le *cicerone* de M. de Lamartine pendant tout son séjour à Bourbourg ! »

Que faire ? « Ce revirement des esprits, dit Randouin, mérite d'être pris en grande considération. » Et il n'y comprend rien. Il trouve les Flamands naïfs : « des hommes modestes et bons, dit-il, sans déserter la cause du gouvernement, se laissent aller au prestige d'un grand talent et d'une célébrité ». Il reconnaît d'ailleurs l'extrême habileté de Lamartine et ses rares qualités de candidat. Son « langage », dit-il, est « séduisant et empreint de candeur » (la note est assez bien prise). Une des grandes forces de Lamartine (et c'en sera toujours une vis-à-vis de l'électeur flamand), c'est de faire preuve d'un absolu désintéressement ; il n'a pas besoin d'être député ; il n'y tient pas ; il a « l'art de présenter comme un sacrifice et un grand acte de dévouement l'acceptation d'un mandat qui excite l'ambition de tant d'autres ». — Il prend d'ailleurs « soin de ménager habilement les opinions et les sympathies ». En ce temps où il semble qu'il suffisait en général d'avoir une étiquette : opposition ou bien gouvernement, — le sous-préfet trouvait devant lui un candidat qui voulait se faire aimer d'amour. C'est une variété qu'il n'avait jamais rencontrée. « C'est une manière de brigue, dit-il amèrement, qui, pour être neuve et rare, n'en est que plus efficace. » 267

Lamartine était ravi. Il écrit à Virieu : « Mes vingt jours ont été utiles. Le département du Nord m'a compris comme un seul homme. Les royalistes sans exception se sont rejoints sur mon nom à tous les hommes de bien de toute couleur. »

Quelques-uns des discours de cette brillante campagne nous ont été transmis par la presse locale. Ils valent la peine d'être conservés. Tel le discours d'Hondschoote le lundi 25 mai, et celui de Rexpoede le

dimanche 31[348]. C'est là que l'enthousiasme était vibrant, sous les yeux des Coppens, de Debuyser, de tous les amis de la première heure ! Ce fut du délire. À Hondschoote, on dansa toute la nuit. Je suis sûr qu'Eugénie ouvrit le bal. Au banquet, par discrétion sans doute, Bernard de Coppens ne prit pas la parole lui-même. C'est son premier adjoint, M. Vercamer, qui but à la santé de Lamartine.

Les discours et les réponses me paraissent beaux et émus. Remarquez les appels solennels qu'on adresse à Lamartine : « Arrachez la France aux partis qui se la disputent », lui dit M. Vercamer. Et M. Debuyser le salue ainsi : « Vous, monsieur, qui savez si bien défendre nos droits politiques et la religion de nos pères ! »

Quelles heureuses formules Lamartine trouve pour leur définir sa politique indépendante : « Aider tous les gouvernements à bien faire, empêcher tous les gouvernements de mal faire ! » Et comme il sait bien rattacher ses sentiments à l'honnêteté flamande : « J'ai lu mon devoir dans vos consciences ! » — dit-il à Hondschoote ; — et à Rexpoede : « Vos opinions ne sont que du patriotisme, de la conscience et de la raison ; c'est 268
la morale et la probité de votre vie appliquée aux affaires publiques. »

Parmi cette harmonie universelle je ne vois guère qu'une note discordante : la polémique criarde de la *Vigie* et de la *Feuille*, les deux journaux ennemis, qui pourtant soutiennent tous les deux Lamartine. C'est justement ce qui les exaspère. Ils s'arrachent le grand homme. La *Feuille* trouve à Lamartine « des opinions nobles et consciencieuses[349] ». Elle loue ses discours parlementaires, avec seulement quelques restrictions embrouillées : « S'il n'a pas toujours voté avec des hommes d'une plus longue expérience que la sienne, ou dont les principes, qui sont aujourd'hui ceux de la majorité, ne leur permettaient pas de céder aux opinions de l'honorable député, il n'a pas moins fait preuve d'un ardent amour pour l'ordre qui consolide, et pour le progrès qui améliore. » — En voilà assez pour que le lendemain la *Vigie* triomphe : « Appelez vous donc Lamartine, pour recevoir les leçons de la *Feuille d'annonces !* » Le 31, la *Feuille* rétorque : « La *Vigie* semble vouloir nous plaisanter sur l'épithète

348. Voir *Appendice* V.

349. 28 mai 1834, le jour même où le sous-préfet recevait ampliation du décret qui fixait les élections au 21 juin.

de *candide*, dont nous nous sommes servis, parlant des inspirations de l'âme de M. de Lamartine. Nous voudrions bien que la *Vigie* nous donnât l'occasion de la lui appliquer à elle-même. Si elle n'en connaît pas la valeur, qu'elle la demande au dictionnaire de l'Académie »

On continue jusqu'au bout à se manger le nez en l'honneur de Lamartine. Vers la fin, un troisième combattant entre en lice, c'est le *Nord*. Le journal 269
officiel de la préfecture fait une campagne tout à fait active et violente et contre les républicains et contre les carlistes, dans tout le département. Il se tait longtemps sur le cas de Lamartine. À la fin, le 1er juin, il finit par l'aborder, en répondant à un article de la *Vigie*, où on lisait : « Un temps viendra où M. de Lamartine mieux connu sera l'élu de la France entière ! » Et le *Nord* dans des termes aussi confus qu'inélégants : « Nous verrons avec plaisir M. de Lamartine continuer sa carrière parlementaire. Elle lui promet plus que de la gloire, la reconnaissance publique. Mais si cette récompense est grande, elle se tient à un haut prix. Une politique nette, tranchée, est une des premières conditions du succès… Vainement on s'efforcerait d'unir à l'honneur d'avoir défendu les principes sur lesquels reposent l'ordre social, la popularité d'un jour que peut présenter une opposition qui ne présente point de système approuvable et raisonnable. »

La *Vigie* réplique au *Nord*, et du même coup attrape la *Feuille*. Celle-ci a reproduit le discours de Rexpoede et prétendu que certains l'avaient entendu sans plaisir et que la *Vigie* n'avait pas osé le louer. La *Vigie* se fâche. Elle observe, que pendant sa tournée, Lamartine a été entouré par l'administration « de défiance et d'observation, pour ne pas dire plus ». Il aurait donc dû être combattu par « toute l'artillerie de la presse dévouée ». Eh quoi ! La *Feuille* a le front de l'attaquer, elle, la *Vigie* ; elle, qui a toujours soutenu Lamartine, au temps où la *Feuille* traitait les rédacteurs de la *Vigie* de « républicains égorgeurs et Pères Duchêne ». C'est un peu fort. 270

Ce que, par contre, M. Randouin trouvait, quant à lui, plus fort encore, c'est que Lamartine, devenu par nécessité candidat toléré de l'administration, continuât à fréquenter les gens de la *Vigie*. Il ne cesse pas de signaler à ses chefs le danger de la situation. Certes, si l'on ne combat pas Lamartine, ce n'est pas la faute du sous préfet ; ce n'est pas la faute du préfet non plus. Le baron Méchin approuve tous les sentiments de son

subordonné ; il trouve une de ses lettres si intéressante, qu'il croit bien faire de l'envoyer personnellement à M. Thiers à Paris. M. Randouin est très heureux : « Je suis flatté de l'honneur que vous voulez bien faire à ma lettre sur M. de Lamartine, ainsi que du témoignage de confiance et de satisfaction que vous voulez bien m'accorder. » Il se réjouit que le ministre « soit mis à même de connaître sous quel point de vue son humble subordonné conduit le bien public » !

Ne pouvant mieux faire, M. Randouin consacre tout son effort à Dunkerque-ville, où le baron Roger rencontre deux concurrents, un des anciens adversaires de Lamartine, le juge Buffin, et M. Édouard Hovelt, que soutient la *Vigie*. Mais il a l'œil sur Bergues ; il ne perd que très lentement l'espoir de voir surgir un candidat, et de pouvoir enfin sortir de la déplorable « neutralité bienveillante ».

Les sentiments de Lamartine sur l'alliance des royalistes et des républicains sont, en théorie, nettement défavorables. Je l'ai dit. Au moment même où nous sommes (3 juin 1834), il la qualifiait de « coalition honteuse…, conciliation des passions ». En pratique, quand les coalitions se font sur notre nom, nous les trouvons excellentes. Lamartine pense diri- 271
ger celle-là vers le bien de la paix sociale. Entre ses divers appuis, il tient fort adroitement la balance égale. La *Vigie* lui rend des services, et il ne peut guère la bouder. Elle surveille la sous-préfecture : elle a protesté contre la réunion des électeurs à Dunkerque ; elle proteste contre une décision qui force les électeurs à aller chercher leurs cartes électorales, au lieu de les recevoir à domicile, — dernier petit artifice de M. Randouin pour obtenir du moins quelques abstentions.

Mais, d'autre part, Lamartine semble avoir réservé à la *Feuille* ses confidences personnelles. Elle a ses *communiqués*[350].

Le 7 juin, la première, elle publie la profession de foi que Lamartine, affirme-t-elle, lui a « adressée ». Le sous-préfet en est surpris, et en écrit

350. Le 31 mai : « M. de Lamartine a fait remettre aux directeurs de la Caisse d'épargne 100 francs en son nom et 100 francs au nom de Mme de Lamartine. Cet envoi était accompagné d'une lettre par laquelle ce partisan éclairé de toutes les idées généreuses annonce qu'il est heureux de se joindre aux efforts philanthropiques tentés en faveur des classes laborieuses dans un arrondissement qu'il a adopté. »

aussitôt au préfet. La *Vigie* cherche à expliquer la chose, affirme que Lamartine avait « préféré » envoyer directement son appel aux électeurs, et taxe la *Feuille* d'indiscrétion : mais elle enrage[351].

En somme la *Vigie* fit à Lamartine plus de tort que de bien. Il dut, je pense, autant à l'appui indiscret de ce journal qu'à la petite ruse de M. 272
Randouin, l'effet de recul qui augmenta le nombre des abstentions[352].

L'élection eut lieu le 22 juin 1834. Lamartine était absent. En partant pour Paris aux premiers jours de juin, il avait annoncé son retour pour sept ou huit jours plus tard. Revint-il ? On peut le croire, puisque la profession de foi est datée *Hondschoote, 7 juin* ; mais ce n'est pas bien sûr ; il faudrait supposer qu'il n'avait passé que trois jours à Paris. En tout cas il avait quitté le Nord avant le vote, car il lui fallait aller voter à Mâcon.

Le bureau fut tout à fait favorable : le président était toujours M. Decarpentry, les scrutateurs MM. de Staplande et Taverne, que la sous-préfecture qualifiait carlistes, le capitaine Martial Lelièvre, qu'elle qualifiait républicain, et M. Colombier-Batteur, un ancien adversaire devenu ami.

Voici le résultat du scrutin :

Inscrits	534	
Votants	271	
M. de Lamartine	257	élu
Voix perdues	14[353]	

Peu de jours après, les électeurs apprenaient avec surprise que leur député avait été élu en même temps dans la première circonscription de

351. Elle s'est un peu assagie vers la fin, sans doute sur la prière de Lamartine, jusqu'au point de soutenir à moitié à Dunkerque-ville le baron Roger, qu'elle avait d'abord attaqué.

352. Trois jours avant l'élection le sous-préfet pronostiquait 300 voix pour Lamartine.

353. À Dunkerque-ville le baron Roger était élu par 210 voix contre M. Édouard Hovelt, candidat de l'opposition, qui en obtenait 40.

Mâcon[354]. Cela donna lieu à un petit regain de discussion électorale ; car 273
une polémique avait été soulevée en Saône-et-Loire dont les échos parvinrent jusque dans le Nord. Attaqué violemment comme légitimiste à Mâcon, Lamartine avait cru devoir répliquer. La *Feuille* de Dunkerque est ravie de citer les premiers mots de la réplique : « Ce sont les républicains qui m'attaquent ! » Et elle triomphe, en résumant ainsi le langage que tient Lamartine :

> *Aux républicains*, il dit : Non, je ne suis pas votre allié, et vous le savez si bien que vous calomniez mes opinions et que vous me traitez en ennemi !
>
> *Aux carlistes*, il répond : Non, vous ne pouvez croire que je sois des vôtres. N'ai-je pas prêté serment au nouveau gouvernement de mon pays ? N'ai-je pas dit que la *nation* avait le premier droit sur ses enfants ?

À la suite de cela, la *Feuille* publie le remerciement aux électeurs du Nord[355], où Lamartine une fois de plus proclame ses désirs : « réconcilier tous les hommes de cœur et d'intelligence… marcher avec tous les hommes de bien à l'amélioration de notre système social ». Il se vante d'avoir, « dans l'admirable arrondissement de Bergues, » réuni sur son nom des « hommes d'opinions et de nuances diverses ».

C'était vrai sans l'être. Car l'entente de tous les braves gens pour le bien public, c'est une opinion aussi ; cela a toujours été l'opinion de *fond* de la Flandre. La *Feuille* est bien inspirée cette fois, lorsqu'elle résume toute l'élection par cette phrase que Lamartine a prononcée à Rexpoede : « En représentant les opinions de votre excellent pays, ce sont les miennes 274
propres que je représente ! »

C'était la vérité pure : jamais électeurs et élu ne furent en plus parfait accord.

354. Contre M. Mathieu, membre de l'Institut. — La *Feuille* du 5 juillet annonce par erreur l'élection de Lamartine dans les deux circonscriptions de Mâcon. En réalité il était ballotté dans la deuxième.

355. Voir *Appendice* V.

La *Vigie* est froide. Elle constate que « l'opinion patriote » a triomphé à Bergues ; elle chante Lamartine, mais l'hymne ne me paraît pas au diapason des enthousiasmes passés : « M. de Lamartine est un homme nouveau, qui arrive avec des idées nouvelles ; il a des vues grandes et belles, et un talent bien capable de les faire valoir… » le reste de l'éloge est surtout négatif : « Jamais l'élu de Bergues ne donnera la main aux projets contre-révolutionnaires du gouvernement. » Ensuite la *Vigie* explique le grand nombre des abstentions. Elle en attribue la cause aux tracasseries de la sous-préfecture ; mais surtout à l'accusation « calomnieuse » de carlisme, que l'on a continué à répandre contre Lamartine, et dont certains esprits n'ont pu encore se dégager tout à fait.

L'administration eut quelque peine à se consoler. Les dépêches annonçant l'élection ne se terminent pas, comme dans d'autres arrondissements, par un chaleureux : « Vive le roi ! » — Non ; c'est ici une de ces élections que M. Méchin, dans une lettre, qualifiera : « Nos échecs successifs. » Le journal de la préfecture ne sait trop qu'en dire : « L'opposition de M. de Lamartine, dit le *Nord*, a été jusqu'à présent consciencieuse et modérée. Aussi n'aurions-nous pas hésité de (*sic*) le placer dans l'opinion constitutionnelle, si les gazettes légitimistes ne s'obstinaient à le présenter comme un des leurs ; ce que du reste nous n'avons jamais cru ! » 275

Les « gazettes légitimistes » tenaient bon. À Lille, la *Gazette de Flandre et d'Artois* n'en démordait pas. Le 27 juin, le *Nord* lui répond avec plus d'esprit que de coutume (ne serait-ce pas par la plume de Méchin lui-même ?) : « Messieurs de la *Gazette* réclament comme leur appartenant l'élection de M. de Lamartine. Permis à eux de rechercher quelque consolation de leur défaite !… Laissons messieurs les coalisés[356] ramasser leurs blessés, et ne les troublons pas dans leurs devoirs pieux ! » Puis ce sont quelques phrases laudatives sur l'opinion « calme et généreuse » de M. de Lamartine.

Il n'empêche que le 1er juillet, dans son tableau général des élections de France, le *Nord* classe Lamartine, sans phrases, dans la colonne : *légitimistes réélus*[357]. Et telle était au fond, depuis M. d'Argout, et *ne varietur*,

356. On entend que cela veut dire : les légitimistes et les républicains.

357. Il définit ainsi la représentation du Nord : 12 députés. — Constitutionnels : 10. —

l'opinion de l'administration sur Lamartine.

Après cela, dans le paisible pays, l'ordre des choses reprit comme par le passé. La *Vigie* et la *Feuille* continuèrent de s'objurguer. Le sous-préfet continua à espérer. À vrai dire il n'avait pas battu Lamartine ; mais ce n'était pas de sa faute. Et puis il avait fait passer M. Roger. M. Méchin pouvait signaler à M. Thiers les mérites de M. Randouin, et son « succès lors des dernières élections ». Il demandait, sinon un avancement, 276
du moins la croix. M. Randouin, dans ses lettres de rappel fort tristes, s'intitulait « un vieux sous-préfet ». Il lui fallut vieillir encore [358].

Cependant Lamartine avait eu le bénéfice de la « neutralité bienveillante ». La chose était sûre. Le sous-préfet se voyait par le fait lié à certaines obligations. On lui recommande de bonnes relations avec la famille du député, ne fût-ce que pour se tenir au courant de ses projets. Car, après tout, il n'inspirait pas toute sécurité.

Je trouve un exemple curieux de cette surveillance deux mois déjà après l'élection. Le 10 août M. Randouin écrit : « J'ai fait hier le recrutement à Hondschoote. J'y ai vu Mme de Coppens. Elle m'a donné l'assurance que son frère, un peu souffrant, est encore à Mâcon, et qu'il n'est point venu à Paris pour l'ouverture de la session. Ainsi toutes les anecdotes auxquelles il a été mêlé par divers journaux, et que le *Nord* a cru devoir reproduire, sont entièrement controuvées. »

Quelles étaient donc ces anecdotes ? Le *Nord* du 3 août avait publié une correspondance de Paris, datée du 1er, d'après laquelle « une comédie, une sorte de cabale parlementaire » avait été montée par un certain nombre de députés légitimistes. Ayant pris par force le parti de prêter le serment exigé par la Constitution, ils s'étaient du moins concertés pour « ne pas prêter serment en présence du roi ». Les uns avaient évité d'assister à la séance royale à l'ouverture de la session ; d'autres, poussant l'ironie jusqu'à l'outrage étaient bien venus à la séance, mais s'étaient 277
retirés avec ostentation, après la lecture de la formule du serment. Ils se

Opposition : 1. — Légitimiste : 1. — Cet « un » est Lamartine.

358. Il fut décoré seulement en 1836.

réservaient de lever la main plus tard sans cérémonie et hors de la présence de l'usurpateur. Le *Nord* ajoutait : « Les députés légitimistes qu'on a vus hier à la séance royale, et qui n'ont pas répondu à l'appel de leur nom, sont au nombre de six : MM. Berryer, Blin de Bourdon, Dugabé, Hennequin, Janvier, et de Lamartine. »

Et le journal préfectoral de commenter, avec surprise et affliction, ce dernier nom ! L'idée ne lui vient même pas de dire : Ce n'est ni vrai, ni possible ! Le plus fort, c'est que le préfet ait pu croire à l'histoire et charger le sous-préfet d'aller savoir ce qu'en disait Mme de Coppens. Il pensait donc que Lamartine était capable d'un pareil geste ?

Une question plus sérieuse préoccupa un moment les esprits. Lamartine resta près de six mois avant de faire son option. Il ne se déclara pour Bergues que le 5 décembre.

Eut-il des hésitations ? Quelque bruit fâcheux en courut. Le 14 novembre seulement M. Randouin affirme au préfet qu'il a des assurances formelles. La *Feuille*, le 12 novembre, reçoit de nouveau les confidences d'*un Électeur de Bergues*. Il sait pourquoi Lamartine a tardé à se prononcer : « Nous connaissons les motifs de délicatesse qui lui font retarder sa déclaration officielle. » Mais il n'y a pas de crainte à avoir, parce que Lamartine « est homme d'honneur et homme reconnaissant ».

Enfin, le 15 novembre 1834, la *Feuille* reçoit communication des lignes 278
suivantes, détachées d'une lettre de Lamartine :

> N'ayez aucun doute sur mon option pour Bergues. Je vous en donne ma parole. Dites-le, je vous prie, à tous nos amis. Je ne conçois pas qu'ils en doutent…

X. — VERTUS ÉLECTORALES 279

Vigny a écrit dans le *Journal d'un poète* :

> Il est déplorable qu'un poète comme Lamartine, s'il s'avise d'être député, soit forcé de s'occuper des bureaux de tabac que demandent ses commettants. Il devrait y avoir des dé-

putés abstraits, députés de la France, et d'autres députés des Français !

Lamartine ne fut nullement un « député abstrait ».

Si on l'en croyait à la lettre, il ne subit jamais de ses électeurs flamands aucune exigence que Vigny n'eût pu absolument approuver : « Mon arrondissement de Bergues, dit-il, ne me demande que des défenses d'intérêts généraux. » Et il semble que cela écarte ces mille et une vétilles, services personnels, démarches, que Vigny réunit, ainsi qu'il est coutume, sous l'appellation générique : « Bureaux de tabac. »

Je veux bien que les mœurs électorales à ce sujet aient fort empiré depuis lors. Mais il ne faudrait pas croire que Lamartine ne s'occupât pas de ses électeurs, ainsi qu'on doit le faire, et jusque dans le plus menu détail.

Tout d'abord il représentait des hommes d'affaires, agriculteurs, commerçants, industriels. On a souvent remarqué combien il eut à cœur d'être un député d'affaires. Royer-Collard, dit-on, lui avait donné le conseil de s'y appliquer. Il s'en trouva bien. C'est une de ses originalités : il a conçu la grandeur, la beauté même qu'il peut y avoir dans la poursuite des intérêts matériels par un peuple travailleur, économe et entreprenant. Il s'entendait sur ce point avec quelques-uns des ministres de Louis-Philippe, — je dis des meilleurs. Le trop fameux « Enrichissez-vous » de Guizot n'était pas pour le choquer. Il n'avait pas pour les *intérêts matériels* le dédain que professaient, par exemple, ses amis du groupe de l'*Avenir*. Dans une lettre de l'époque, que cite le P. Lecanuet, Montalembert emploie cette formule exécrative : « Il faudrait que la dernière goutte de sang de 89 fût épuisée dans les veines de la France, qu'elle fût noyée dans un océan d'intérêts matériels, et plongée jusqu'au cœur dans la betterave et dans le bitume !… »

La betterave de la plaine flamande et les bitumes des constructions navales ne le dégoûtèrent pas. Il plongea dans cet océan, et y découvrit un idéal. C'est, chez certains dévots de la gloire de Lamartine, un article de foi que jamais il ne fut plus éloquent que dans son discours sur les sucres. Le bon Clovis Hugues ne manquait jamais de citer cet exemple, pour démontrer que les poètes lyriques « sont seuls capables de faire triompher

la raison pratique dans les assemblées[359]. » N'exagérons rien. D'abord le discours sur les sucres, ou même celui sur le port de Gravelines, n'effa- 281
ceront pas, quoi qu'on dise, le *Lac* ou même la *Chute d'un ange*. Et puis, encore que Lamartine ait eu raison parfois en matière d'affaires, sur M. Thiers, par exemple, qui ne voulait pas croire aux chemins de fer, il ne faudrait pas pour cela le placer parmi les premiers discoureurs d'affaires de son siècle.

Mais il s'occupa d'affaires avec sens et utilité : et il s'en occupa en vue de ses électeurs, et pour les servir dans leurs intérêts les plus *concrets*. Ils en furent heureux et très reconnaissants. Pas à pas, le député est suivi par la presse locale. La *Dunkerquoise* ne tarit pas d'éloges.

Je note : en 1835, il y a une intervention en faveur des Caisses d'épargne (celle de Dunkerque existait depuis un an). — En 1836, il y a deux interventions sur les douanes. Lamartine était libre-échangiste et combattait M. Thiers. L'agriculture française commençait à peine à se développer assez pour qu'apparût à tous la nécessité d'une protection. — En 1837, toutes les populations des places fortes sont très reconnaissantes à Lamartine d'un discours sur les servitudes militaires[360].

L'affaire des sucres dépasse toutes celles-là en importance. Nul n'ignore quel événement dans le commerce et l'industrie du monde fut le déve- 282
loppement de la culture de la betterave, et la fabrique du sucre indigène. Cet événement, dont on a célébré l'an passé le centenaire, est une conséquence de la politique napoléonienne et du blocus continental. Avant cela, qui avait jamais songé à chercher le sucre ailleurs qu'aux colonies, où pousse la canne[361] ?

En 1811, le département du Nord avait débuté par 700 hectares de betteraves. En 1824, il y en avait des milliers. Ç'avait été une folie, une rage. Mais, après le premier engouement, que de difficultés, hausses, baisses,

359. Voir l'article déjà cité du *Temps* (26 mai 1907).

360. Et il a soin de prévenir les journaux amis « pour l'effet à produire sur les électeurs du Nord ». (Notamment lettre à Aimé Martin, 6 décembre 1836.)

361. L'honneur d'avoir propagé la culture de la betterave dans le Nord revient au préfet Dieudonné et à la Société d'agriculture de Douai. (Cf. Warenghien, *op. cit.*)

fortunes, ruines ! Les fabricants gagnaient et perdaient tour à tour. Les propriétaires se méfiaient de l'*alea* de cette culture nouvelle, s'effrayaient de voir les dépenses qu'elle exigeait[362]. Quelques-uns voulaient interdire par bail la betterave à leurs fermiers. D'autres se lançaient follement dans l'aventure. Le profit espéré les poussait à « rompre les pâtures », pour les transformer en terres à labour.

Un grand nombre de familles du pays étaient engagées dans les affaires de sucre, en particulier, comme on verra, les Coppens, peut-être Lamartine lui-même. En tout cas, il poussait à la culture industrielle : « En France, disait-il, le plus mauvais emploi de la terre, c'est le pâturage[363]. »

Cependant il comprenait ceci : établir une législation sur l'industrie des sucres était indispensable. Mais c'était difficile : tout impôt sur le produit supposait une surveillance absolue de la fabrication, c'est-à-dire cet en- 283
semble de mesures, toujours impopulaires, que l'on nomme l'*exercice*. Et quel taux fixer à l'impôt ? Les coloniaux le voulaient lourd, mortel, afin de protéger les « îles à sucre ». Les cultivateurs refusaient toute taxe, et ne voyaient pas pourquoi la betterave payerait plutôt que le blé, l'herbe et les autres produits de la terre.

On a vu que dès 1834, Lamartine conférait déjà avec les fabricants du Nord. L'affaire l'enflamma à tel point qu'il en écrivit à Virieu, témoin usuel de ses mouvements d'âme, non pas une lettre, mais plusieurs. Une loi en projet avait été présentée, le 4 avril 1836. « Elle a été huée », dit Lamartine. C'était exact. Dans le Nord, il y avait eu des cris, une fureur, un *tolle*[364]. La loi, en effet, était exorbitante. M. Lacave-Laplagne, le ministre des finances, ne savait que faire.

Dès le premier jour Lamartine s'était formé une opinion : « Je suis ferme pour un impôt modéré. » Il l'affirme hautement, même dans le Nord, où sa franchise, au premier abord, ne fit pas grand plaisir. Les sucriers croyaient la loi par terre, tout impôt écarté, et voilà que leur député venait dire : « Il faut un impôt. » Lamartine était brave. Cette affaire, écrit-

362. Cela coûtait à l'hectare jusqu'à 180 francs d'engrais, et alors une pareille somme semblait énorme.

363. Chambre des députés, 10 mai 1836. Discours sur les haras.

364. Voir la *Dunkerquoise* des 9 et 16 avril.

il, « me fera destituer de ma députation Mais conscience avant tout… Mon arrondissement y est, ma sœur y est, j'y suis, et cependant je parle ainsi[365] » !

Il avait raison et fit entendre sa raison à ses raisonnables amis. Il valait mieux avoir une loi, établir un impôt, dans des termes modérés, et ne pas 284
réduire les coloniaux au désespoir, car on l'aurait payé cher plus tard. Et puis c'était juste.

Il mit plus d'un an à convaincre les sucriers[366]. La loi, après de longues tractations, revenait en discussion en mai 1837. Au cours même de la discussion, Lamartine se rendit précipitamment dans le Nord et eut une longue et dernière conférence avec quarante-deux fabricants de sucre[367]. Il se flatte de les avoir enfin persuadés de l'efficacité de l'amendement qu'il a déposé. Enfin la loi fut votée suivant ses désirs et amendée par lui. Elle régla longtemps l'industrie du sucre.

On a souvent cité le discours sur les sucres ; on le remarquerait moins sans le nom de l'orateur. C'est un discours d'affaires, court, clair, pratique. Y trouve-t-on de la littérature ? Sans doute. Un peu de chimère ? Je n'en vois pas. Que Lamartine associe l'idée de l'industrie betteravière à la transformation des cultures coloniales, n'a rien que de naturel. De là à prévoir des conséquences pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, il n'y a qu'un pas, que le simple raisonnement fait franchir. 285

Le digne M. Villiers de Terrage, ancien gardien du blocus continental, chantait avec plus d'enthousiasme encore, et en vers, la betterave anti-

365. À Virieu, 2 juin 1836.

366. En avril 1836, Lamartine avait reçu à Paris la visite de trois délégués « de l'agriculture et de l'industrie » de son arrondissement, MM. Regodt, Florent Degravier et Pelletreau. Ils étaient chargés de protester contre « toute taxation ». Les plus vives doléances sont aussi exprimées en une longue délibération par la ville de Bourbourg : deux usines y existaient déjà et MM. Belle et Gomers étaient en instances pour en établir une troisième (Archives de Bourbourg).

367. Ce voyage dut être fait avec une vertigineuse rapidité. Le 3 juin Lamartine écrit : « Je viens du Nord… » Cela ne peut pourtant pas vouloir dire qu'il en arrivait *hic et nunc*, car c'est le 31 mai qu'il avait fait voter l'amendement déposé de concert avec MM. Vivien et Passy. Il avait dû y aller dans le cours de mai. — Le discours, cité ci-après, fait aussi allusion à ce voyage.

esclavagiste :

Je vois partout la libre betterave
Rivaliser avec le sucre esclave !

Il n'empêche que le discours sur les sucres a quelques bons passages, assez *écrits* pour nous rappeler le poète, assez *vus* pour nous faire croire que, même en Flandre, il ouvrait quelquefois les yeux :

> Nous ne pouvions pas porter la France au soleil des Antilles, et le soleil des Antilles est venu pour ainsi dire nous chercher ; et une plante, à laquelle la race nègre devra bientôt sa liberté, nous donne en abondance, au seuil même de nos demeures, une de ces substances qui changent l'alimentation de l'homme, en justice et en salubrité…

Vous trouvez ce langage un peu fleuri ? Moi pas. Vous allez sourire, quand vous entendrez Lamartine, de cette même voix qui a affirmé sa foi à l'amour et à l'idéal, s'écrier :

« Je crois à l'avenir de la betterave ! »

Mais vous cesserez de sourire, en pensant à l'immense progrès humain qu'il proclamait ainsi, aux millions d'hommes que l'humble légume fait vivre. Si vous étiez resté sceptique, Lamartine vous aurait bien entraîné. Il convie son contradicteur à le suivre :

> Je voudrais, dit-il, qu'il pût visiter, comme je viens de le faire, les plaines de nos départements du Nord ; qu'il contemplât les immenses usines qui se lèvent de toutes parts, ces cheminées fumantes qui donnent à ce pays, si vieux en agriculture, l'apparence d'un pays neuf qu'une population nouvelle vient habiter, défricher, bâtir ! 286

En somme, on le sent là en pleine veine d'éloquence de tribune. Adieu les vers ! Il aime mieux parler : « Cela me chauffe, me dramatise davantage. » L'artiste est toujours là ; seulement il a trouvé une nouvelle forme, appropriée au milieu où il se trouve. — « Il est naturel dans sa pompe », dit Cormenin. Mais il a bien acquis le langage voulu ; car, dit encore le

même Cormenin, « ce n'est pas assez de savoir la langue des affaires, il faut encore en savoir l'argot ». Il le parle aussi.

J'ai à insister sur autre chose. Ce n'est pas seulement à Paris que l'action du député d'affaires s'exerce ; c'est dans son département, sur les intéressés. Cette grande affaire terminée, ses électeurs sont contents de lui : « En définitive, dit la *Dunkerquoise*, on doit avouer franchement que l'industrie sucrière n'a pas été sacrifiée. »

D'ailleurs Lamartine ne marchande pas son travail pour ses discours d'affaires[368]. Il les écrit d'un bout à l'autre, sans rien omettre, ainsi qu'il faisait pour tous ses discours de politique générale, réservant pour les répliques et l'imprévu sa verve d'improvisation.

Après l'affaire des sucres, celle de Gravelines fut celle qui toucha le plus ses électeurs. Rappellerai-je le petit port, jadis de guerre, aujourd'hui de 287
commerce, posé à l'embouchure de l'Aa, encore ceint aujourd'hui de ses vieux remparts du dix-septième siècle ? Tous ceux qui savent l'histoire des conquêtes de Louis XIV, ou qui ont simplement lu Molière, ont son nom dans la mémoire. Il s'agissait, en 1836, d'obtenir des fonds pour réparer ses écluses. Cela intéressait Gravelines, mais aussi toute la plaine basse desséchée, ces *wateringues* que j'ai décrits : l'écluse de Gravelines est un des principaux déversoirs de leurs eaux à la mer basse, donc leur soupape de sûreté, leur salut. Ces écluses, construites jadis par les Espagnols, ont été restaurées par Vauban après la conquête française.

Gravelines avait un passé glorieux au dix-septième siècle et même tout récemment au dix-huitième. Les vieux marins du pays se rappelaient encore que c'était jadis un port « de salut » dans les guerres, pour les navires français, même de gros tonnage, telle la *Galatée*, en 1746, qui tirait dix-huit pieds d'eau. Depuis lors, quel désastre ! Les murs étaient écroulés, et ensablés les bassins, la grande écluse hors d'usage. On racontait que Napoléon, de passage à Gravelines, s'était ému de cette ruine ; il voulait faire là de grands travaux, une écluse immense, — enfin « le plus beau port du monde ». Il savait dire de ces paroles qui restaient vibrantes

368. Je possède le manuscrit de son discours sur le port de Gravelines.

dans la mémoire des peuples.

Mais l'on en était resté sur ces paroles. Vingt ans après, s'imposait au moins une réparation sérieuse de l'écluse. Or les fonds prévus au budget étaient insuffisants. En février 1836, les délégués de la ville se rendirent 288
à Paris [369]. Lamartine les reçut, et de concert avec son collègue Roger, les présenta aux ministres compétents. Lamartine déposa ensuite un amendement au budget, le soutint à deux reprises, malgré une vive opposition, et le fit voter.

> Gravelines, dit la *Dunkerquoise*, obtient enfin, par la persévérance de son excellent député près de la Chambre, les fonds nécessaires au rétablissement de l'écluse de chasse 56, et à l'empierrement des murs de la place et des fortifications, dont les fossés lui fourniront un vaste réservoir qui pour les chasses directes contiendra plus de 400 000 mètres cubes d'eau.

Le 24 septembre 1836 on posa la première pierre du tourillon de l'écluse. « M. le baron Méchin, préfet du Nord, accompagné des autorités de l'arrondissement et de la commune, escorté des compagnies spéciales d'artillerie et des sapeurs-pompiers précédées de la musique, s'est rendu sur le radier de l'écluse… Il a parlé avec sa verve ordinaire. » Puis, « aux sons d'une harmonie mélodieuse de la musique municipale », au milieu des acclamations populaires et des salves d'artillerie, M. le préfet plaça dans une carafe de cristal, que l'on boucha de plomb, le procès-verbal de la séance, et deux pièces de cinq francs à l'effigie de Louis-Philippe et au millésime de l'année, et cimenta le tout dans une cavité ménagée dans la pierre.

Il alla ensuite, suivi du cortège officiel, jusqu'au bout du chenal visiter ces 289
deux bourgs dont l'un par son nom rappelait le souvenir des Espagnols,

369. MM. Torris, juge de paix et conseiller d'arrondissement, Joseph Lesur, 2e adjoint, et Pierre Lesur, entrepreneur de fortifications. — L'auteur de l'article de la *Dunkerquoise*, où tous ces faits sont relatés, est M. Torris. — La discussion des amendements de Lamartine (tendant à augmenter les crédits de 55 000 francs) eut lieu les 20 mai et 8 juin 1836.

et l'autre les temps de la piraterie et des pilleurs d'épaves[370]. Il y fixa le lieu où allait s'élever le phare de Gravelines.

Ce fut pour la petite ville maritime une fête comme elle en a peu connues. Elle la devait en très grande partie à Lamartine. Cependant, lorsque M. Méchin, qu'escortait M. Randouin, célébra « le meilleur des rois », il se garda bien de vanter, dans le même couplet, « le meilleur des députés ». Mais les habitants de Gravelines ne l'oubliaient pas. « Il ne manquait à leur joie, dit M. Torris, que la présence de M. de Lamartine[371]. »

La présence de Lamartine était la joie de ses électeurs. Il ne les en privait pas trop. On aurait tort de croire qu'il disparaissait à leurs yeux dans un nuage, pour ne se montrer qu'à l'heure des réélections. Il vint en Flandre aussi souvent qu'il put, et au moins une fois par an, pendant les quatre ans de son mandat. C'est ce qu'il appelait « aller au Nord ». Comment trouva-t-il moyen d'ajouter ces déplacements à tant d'autres ? Il avait raison de dire : « J'ai vraiment dans ma fibre intérieure le mystère du mouvement perpétuel. » Il le fallait vraiment. On sait comme il aime décrire[372], avec une outrance sincère, ces journées où il a écrit quarante 290
lettres, fait un discours, lu un rapport, consulté « vingt volumes sur les chemins de fer », préparé pour l'éditeur « deux volumes de poésies », — lui qui monte à cheval tous les matins, dîne en ville tous les soirs, ou bien reste chez lui pour recevoir cent vingt personnes. Et il lui reste encore par-dessus le marché du temps pour la mélancolie : « Je suis malade et triste. »

Il s'arrachait à tout cela pour les tournées électorales. Ajoutez qu'il n'avait jamais l'air pressé, qualité suprême du candidat populaire. Il n'a pas l'allure d'un homme qui marchande son temps aux électeurs. Son plus long séjour fut au printemps de 1835, lorsqu'il alla en mai « saluer l'urne de son élection »[373]. En débarquant à Hondschoote, il fut

370. Le *Fort-Philippe* et la *Ville des smuggleurs* (aujourd'hui Petit fort Philippe). — Le phare fut construit en 1838.

371. Il était au conseil général de Saône-et-Loire.

372. La lettre que je cite est du 25 avril 1838. Mais de 1834 à 1837 la note eût été la même.

373. Lettre du 8 avril 1835. C'est pendant ce voyage qu'il fit avec Saullay une courte

souffrant quelques jours. Dunkerque, qui soupirait après lui, dut languir un peu. Il y parut enfin.

Dunkerque était une ville alors animée et brillante. On y recevait beaucoup et quelques salons avaient de l'agrément. Dunkerque était excessivement fier de Lamartine, quoiqu'il ne fût pas le propre député de la ville. On y fêtait surtout le poète, l'homme célèbre. On le lisait ; on le citait ; on suivait non seulement son œuvre, mais ses pas, ses projets, ses voyages. Il ne faisait pas un geste qui échappât à son groupe d'adorateurs[374]. 291

Fit-il jamais des vers destinés plus ou moins directement à ses amis du Nord ? Il est assez difficile de rattacher à la Flandre maritime urbaine ou rurale quelque poème notable.

Voici quelques vers qui me font rêver aux ports du Nord :

> Et les vaisseaux, grands alcyons,
> Comme à leur nid les hirondelles,
> Portèrent sur leurs larges ailes
> Leur nourriture aux nations.

On trouve là le poète, et ne vous semble-t-il pas qu'on y trouve aussi le grand rêveur d'affaires ? Ce sont des vers pour illustrer Michel Chevalier ! Mais c'est aussi une belle image maritime.

Y a-t-il autre chose ? C'est surtout à propos de Laurent de Coppens que l'on peut se poser la question. Il ne fut pas seulement le chef du groupe des admirateurs de Lamartine. Il fut un ami pour lui, et assez intime. Sa politique n'était pas tout à fait celle du grand homme. Et encore ? Que

excursion en Belgique. Sans doute chez ses amis De Smedt, alliés au Deschodt de Dunkerque, au château d'Alveringhem, près de Furnes. Voir en *Appendice* une des lettres à Debuyser.

374. C'est par Dunkerque parfois qu'on apprend quelque chose des projets plus ou moins vagues de Lamartine. *Dunkerquoise*, 16 juillet 1836 : « M. de Lamartine va faire un voyage en Corse. Il veut voir Bastia, Ajaccio, Corte ; il pénétrera dans les montagnes, visitera Aleria et les carrières de granit, et reviendra plein de souvenirs et d'inspirations pour le poème qu'il médite en ce moment, et qu'il nous promet… » Il n'en fit rien. Mais Laurent de Coppens alla en Corse. Qui sait si Lamartine n'avait pas fait le projet de l'accompagner ?

sait-on ? La politique que Coppens à exprimée dans des poèmes passionnés, qui ne sont pas sans quelque éloquence, c'est surtout la haine du gouvernement de Juillet. Lamartine soutenait les ministères ; mais il les combattait à l'occasion, et à tels jours où cela devait plaire au bouillant poète flamand. Ce fut le cas quand Lamartine combattit en 1834 les lois tendant à diminuer la liberté de la presse. Coppens, qui voyait agoniser 292
sa *Vigie* et voulait en attribuer le décès aux lois oppressives, sentit un lien de plus se former entre Lamartine et lui.

En 1836, profitant de ce que son imprimerie tenait encore, Coppens publia un second volume de vers. Il l'intitula les *Gouttes d'eau* et le dédia à Lamartine, en lui disant :

> Je rends grâces au ciel qui t'a mis sur ma route,
> Car *quelquefois pour moi tu parles ;* je t'écoute,
> Je t'admire, et j'emporte aussitôt dans mon cœur
> Des songes d'avenir, des rêves d'espérance,
> Je vois un ciel d'azur se lever sur la France,
> Et je crois encore au bonheur.

Vous entendez ? Quelquefois Lamartine parlait *pour* son jeune ami. Lui a-t-il fait des vers, à lui destinés ? S'il en est, on ne pourrait les chercher sans doute que dans les *Recueillements*, où Lamartine a ramassé les derniers fragments de sa muse quotidienne. On aimerait à croire que la cloche du village qui, sous son nom, sonne encore en un clocher flamand a quelque rapport avec les vers qui terminent le livre. Mais non. La *Cloche du village* des *Recueillements*

Épand comme un soupir sa voix *dans la vallée !*

elle ne résonne pas dans nos plaines. En revanche la Flandre ne peut-elle pas réclamer le poème sur les curés de campagne ? Certes, il y a quelques traits descriptifs qui nous ramènent à Saint-Point : Lamartine n'avait pas ses *chiens* et ses *colombes*, quand il était à Hondschoote, et l'on ne « montait » pas pour arriver chez lui. Mais j'aime à croire que les bons curés de la Flandre, tant aimés jadis de sa mère, peuvent prétendre 293
quelque part dans son inspiration. Ils sont eux aussi

Des laboureurs vêtus de deuil,
Dont on voit la pauvre demeure
Entre l'Église et le cercueil…

Chez eux aussi on aime

Le jardin qui rit à leur porte
Dans son buisson de noisetiers,
Leur seuil couvert de feuille morte
Où le pauvre a fait des sentiers.

Près d'eux aussi on entend

La voix de leur cloche sonore
Qui dit aux vains enfants du bruit :
Que le Seigneur est dans l'aurore,
Que le Seigneur est dans la nuit.

Ces vers si doux n'étaient-ils pas connus, du moins en Flandre, avant que d'être imprimés ? Qui sait ? Coppens dit, dans la pièce que j'ai citée :

Oh ! oui, j'ai bien compris ton *Curé de village !*

et l'on voudrait croire que c'est celui des *Recueillements*[375]. Mais Laurent ajoute, comme s'il parlait d'un long poème :

La page que je lis est la page que j'aime ;
J'aime sa joie et sa douceur.

Il s'agit simplement, je pense, de l'admirable curé de la première partie de *Jocelyn*[376]. 294

N'y a-t-il donc aucune pièce de Lamartine certainement destinée à la Flandre ? Je crois qu'il y en a une. Pour la découvrir, il nous faudra rejoindre le député dans ses devoirs de sociabilité électorale.

375. La date concorde mal. La pièce de Coppens porte celle d'*avril 1836*, et Lamartine date de *novembre* de la même année la *Réponse à un curé de campagne*.

376. Il faut dès lors supposer que Coppens avait reçu de Lamartine un des premiers exemplaires de *Jocelyn*.

Il se mêle à toutes les œuvres philanthropiques et charitables. La plus notable est la *Société humaine*, destinée au sauvetage des naufragés et au soulagement des misères du peuple maritime. Elle établissait un lien familier et tout démocratique entre le peuple et les riches bourgeois de la ville[377]. Lamartine était membre de la *Société humaine*.

En 1835 il prit part à la création d'une autre œuvre, qui lui toucha fort le cœur. Il s'agissait de fonder une salle d'asile.

On a peine aujourd'hui à se figurer qu'une œuvre aussi naturelle et aussi indispensable ait pu ne pas exister. Cependant, à l'origine, elle apparut comme une nouveauté étrange, et presque une impossibilité. Mon grand-père, Jean-Denys Cochin, fut le fondateur des premières salles d'asile en France ; c'est lui qui les fit admettre de tous, et surtout de l'administration[378] ; et, pour convaincre les incrédules, il donna lui-même l'enseignement dans une salle d'asile avec l'aide d'une dame charitable : j'ai 295
quelque orgueil à le rappeler.

Benjamin Morel voulut tenter l'expérience à Dunkerque ; l'entreprise passionna la ville ; elle avait ses partisans et ses adversaires. Mais les partisans l'emportèrent. Jean-Denys Cochin vint à Dunkerque, sur la prière de son vieil ami Morel, pour expliquer l'institution nouvelle. On s'occupa de réunir les fonds nécessaires. Le 8 avril, on donna un grand concert, et on annonça une loterie, dont le tirage eut lieu le 6 juin. Les lots étaient magnifiques. Tout le pays s'était mis en frais de générosité. Un lot avait été envoyé par la reine Marie-Amélie. Le 11 juillet, il y eut une exposition des beaux-arts, où les collectionneurs du pays, alors nombreux, avaient apporté leurs tableaux et toutes sortes d'antiquités flamandes.

377. Quand M. Benjamin Morel, président, remettait une médaille à un matelot, il l'embrassait, l'emmenait diner chez lui, et le conduisait au théâtre (*Dunkerquoise*, 22 janvier 1839). — M. Alfred Morel, fils de M. Benjamin Morel, a écrit un livre sur les œuvres de charité et les prisons de Dunkerque.

378. Voir Gossot. *Les salles d'asile en France, et leur fondateur Denys Cochin.* (Paris 1884). — C'est en 1833 que J.-D. Cochin avait obtenu de M. de Salvandy l'institution officielle des salles d'asile. Sur les salles d'asile à Dunkerque : *Dunkerquoise*, 1835, 21 février, 28 mars, 1er, 4, 8, 11 avril, 13 mai, 6 juin, 11 juillet. — Le premier comité de Dunkerque fut composé de : général Thévenet, président, MM. Lebleu, Artaud, Philippe. La première salle d'asile fut ouverte le 21 novembre 1835, la seconde en 1836.

Lamartine prit sa part du mouvement. Il était à Dunkerque au moment du tirage de la loterie, et avait offert comme lot un exemplaire du *Voyage en Orient*. Mais je vois surtout la preuve de son intervention dans un poème des *Recueillements* : *À Madame X… qui fondait une salle d'asile*. Il est daté du 12 juin 1836, un an après les fêtes que j'ai dites, et au moment où la seconde salle d'asile s'installait. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en supposant que la dame anonyme est une Dunkerquoise, et probablement cette personne distinguée que nous avons déjà rencontrée, Mme Dupouy, la femme de l'ancien député, qui avait été collègue de Lamartine.

Voilà donc — pour une fois — une politesse poétique de Lamartine à son pays électoral du Nord !

296

La Flandre aurait bien à réclamer aussi ces vers, qui cependant ne sont pas plus à elle qu'à d'autres,

Tous ceux qui marchent sur la terre
Ont soif à quelqu'heure du jour.

Un des traits que la mémoire des électeurs a le plus fidèlement gardé, c'est la générosité de Lamartine, sa bonté pour les pauvres, sa joie à donner. À Hondschoote, les pauvres le suivaient dans la rue. À Esquelbecq, on parle encore de la visite qu'il fit à une pauvre famille incendiée. Il y fut, disait-on, d'une « générosité princière ». Et quel geste ! Quel sourire magnifique ! Quelle large poignée de mains ! Ainsi il était, aussi bien à Milly et à Saint-Point, aussi bien partout, — prodigue, répandant des fortunes sur sa route, par charité sans doute, mais surtout pour le bonheur de plaire, d'être grand, — semblable aux seigneurs de l'ancienne France qui mettaient au-dessus de tout la magnificence — mais seigneur par le génie plus encore que par la race.

Il est certain qu'il avait comblé le pays flamand de bienfaits ou d'obligeances. Hondschoote eut tout naturellement la plus grande part. Sa trace y est à chaque pas sous une forme bien réelle et concrète[379]. Ne pensez pas qu'il se refusât aux plus minimes services, à tout ce que Vi-

379. Notons en 1835 la pompe des vastes citernes communales, où on lit : « Ces pompes ont été données à la ville d'Hondschoote par Alphonse de Lamartine, député du Nord. »

gny dédaigneux qualifie « bureaux de tabac ». Il reste encore trace, dans les lettres que je publie, de circonstances quotidiennes où sa bonne vo- 297
lonté toujours prête était mise à la disposition de ses amis. Un jour, c'est une petite affaire dont son beau-frère lui a parlé ; une autre fois c'est un protégé de M. Debuyser. Il n'oublie rien, et ne plaint pas sa peine.

C'est la menue monnaie de sa bonne grâce.

La Flandre est ainsi faite que les présents, que les services ne servent de rien, si l'homme qui les apporte n'y ajoute pas ce je ne sais quoi qui va au cœur. Lamartine avait par excellence ce « je ne sais quoi ». Les vieux du pays qui l'avaient connu n'avaient que ce mot : « C'était un charmeur. » Et ils en rayonnaient encore de complaisance.

Il fallait vraiment qu'il eût un charme secret, pour faire accepter l'accent de son orgueil olympien. Car, enfin, il est clair qu'il ne s'est pas contenté d'écrire des phrases comme celle-ci : « J'ai fait mes preuves d'infaillibilité… » ou bien : « J'ai pu manquer de génie (je le dis, bien que j'en doute), mais de justesse jamais. » Il ne manquait pas de les dire tout haut, et de les dire en Flandre, à des gens de sens fin et rassis, volontiers un peu railleurs. Mais voilà : il devait dire ces choses-là avec un accent si clair et si calme, qu'il donnait confiance en sa clairvoyance et sa bonté.

Ajoutez qu'en Flandre, il venait, avec cette assurance, dire tout juste les choses que l'on désirait entendre, les choses qui plaisaient à l'âme. Il faut lire la Préface des *Recueillements*, écrite tout juste à cette époque :

« Dieu ne dit pas à l'homme : tu nieras les faits qui t'entourent… Il lui dit : tu accepteras, avec ou sans répugnance, les éléments que ma Providence 298
te donne, et… tu travailleras à les améliorer pour ton salut et celui de tes semblables, et tu conduiras, avec ta faible force, les hommes du mal au mieux ! »

Quand Lamartine disait à ses amis de Flandre des choses de cette sorte, de sa belle voix, avec son beau visage aimable, ses gestes chaleureux, il avait aisément leur approbation. Il leur prêchait la paix, l'union ; et c'est ce qu'en tout temps ils ont aimé le plus. Donc, il s'occupait de leurs affaires ; il leur exprimait leur idéal. C'était déjà beaucoup. Mais ce n'était pas tout. Il n'était pas seulement leur serviteur et leur prophète. Simple,

cordial, familier, il était leur ami.

Dargaud, qui l'a bien connu, nous l'a décrit dans ce rôle de député populaire [380] : « M. de Lamartine, dit-il, faisait très bien son rôle de député… Il s'inclinait avec grâce devant ses électeurs… Les souplesses familières de M. de Lamartine étaient piquantes. Il me faisait l'effet d'un roi aspirant au conseil municipal de sa commune ! »

Mais Lamartine ne songeait pas à ces contrastes. Il y allait, comme on dit, bon jeu bon argent. J'ai pu le surprendre parfois dans ce rôle, au hasard des lettres, des souvenirs, des anecdotes. C'est une note difficile à recueillir de si loin, celle que le temps nous dérobe le plus souvent. Au pays flamand elle est restée vibrante.

On ne connaît pas assez le Lamartine gai, rieur, j'allais dire bon garçon, tel que je l'ai trouvé en Flandre continuellement. Une des lettres que je publie nous introduit, en 1831, dans « le salon d'Hondschoote », dont 299
cinq ou six amis faisaient le charme. À chaque retour « au Nord », on eut le plaisir de retrouver ce même salon et ces mêmes amis. Ce furent de bonnes soirées gaies, de bonnes causeries en famille.

De quoi parlait-on ? De choses toutes simples. On s'occupait à marier ce célibataire endurci, le docteur De Laroière, sans succès d'ailleurs. D'autres fois, c'était moins sérieux encore : on parlait de chiens. Voilà bien, l'affaire de Lamartine ! « Il aimait les chiens plus que les hommes », dit Charles Alexandre, et Delphine Gay l'appelait : « Un monsieur qui a un chien ! » Pour faire plaisir à sa sœur Eugénie, il se plaira à louer un vilain roquet qu'elle adorait ; mais son cœur était toujours pour ses magnifiques lévriers. Eh bien, il fit part de leur race fameuse à ses amis de Flandre. Quand il allait à Rexpoede, il parlait chiens avec Mme Vandewalle, la fille de M. Debuyser qui les adorait ; il lui promit, de retour à Milly, de lui choisir un joli toutou parmi les chiens de sa chienne. Qui sait s'il ne le lui apporta pas lui-même [381] ?

Son amitié pour les Debuyser dura longtemps sur ce pied d'intimité, même après l'option de 1838 ; elle s'étendait à tout leur groupe de fa-

380. *Mémoires inédits*, p. 850 (année 1846).

381. Les souvenirs d'Alexandre portent sur les chiens Fido et Ischia. — Sur le chien d'Eugénie, voir Lacretelle.

mille, les Vandercolme, les Bray. Il s'informait, sans manquer, des nouvelles de tous, prenait part aux joies, aux deuils. Il pressait très vivement M. Debuyser de venir plus souvent le voir en Saône-et-Loire. Il y reçut cet excellent ami de Gravelines M. Charles Torris. 300

C'était le temps de la grande splendeur de Lamartine ; M. Torris fut un peu saisi, à Saint-Point, de se voir servi à table par de beaux laquais en culotte. Cela le mettait d'abord, me dit son petit-fils, sur la défensive. Mais la bonhomie du maître de la maison emportait tout.

On conçoit quel tact il lui fallait pour établir et maintenir une parfaite familiarité dans tant de familles, hier inconnues. Il s'introduisait dans tous les milieux avec aisance et gaieté, très attentif et très averti. Sa courtoisie de gentilhomme n'oubliait aucun ni aucune. On le verra dans les lettres que j'ai pu recueillir ; même dans les plus hâtives et les plus fiévreuses, il néglige rarement les formules de politesse, les compliments, les « hommages aux dames », — ces petits riens d'urbanité français auxquels, avec raison, sont sensibles les habitants de la Flandre.

Les moindres détails de cette politesse sont restés traditionnels dans les familles. En veut-on encore un ? Lamartine qui n'eut jamais de secrétaire, à proprement parler, recrutait, là où il se trouvait, un collaborateur bénévole, pour s'occuper de ses affaires minimes, prendre quelques notes, classer quelques papiers. À Hondschoote, c'était M. Hamers, secrétaire de la mairie, qui, devenu vieux, parlait volontiers du temps où Lamartine l'appelait pour écrire sous sa dictée, se promenait de long en large, tout en dictant, et s'interrompait seulement de temps en temps pour rire et causer un peu. À Hondschoote — (n'est-ce pas ici une note toute particulière, et sache-t-on que Lamartine ait été jamais ainsi qualifié ?) — on disait, on dit encore : « Ce brave Lamartine ! » 301

Il savait prendre sa part, avec bonne humeur et très sincèrement, des plaisirs de la province. Il y était habitué dès l'enfance. On a vu comme sa mère s'amusait des promenades, des dîners, des musiques : Alphonse ne s'en amusait pas moins. Quand il arrivait dans une de nos petites villes, il donnait aussitôt rendez-vous à quelque ami, pour se voir, causer entre soi, sans façon, à la flamande. Naguère encore, dans plusieurs familles[382],

382. Mon ami M. Moeneclaey, conseiller à la cour des comptes, dont le grand-père

on conservait de ces petits billets, écrits à la diable, sur un dos de lettre, un feuillet d'album, pour proposer un dîner intime, une partie de cartes. J'ai eu la bonne fortune de recueillir quelques-uns de ces petits papiers, et s'ils ne prennent pas une place importante dans l'Épistolaire de Lamartine, ils donnent au moins des traits pour dessiner l'aspect le moins connu peut-être de son caractère.

Ce n'est pas à Hondschoote et Bergues seulement que régnait cette douce familiarité. À Esquelbecq, Lamartine avait fait prompte amitié avec M. Colombier-Batteur, son ancien concurrent, et avec sa belle et nombreuse famille. Il y conduisit Mme de Lamartine (sans doute en 1835). Il s'y laissait gentiment et gaiement adorer, et ne se refusait pas, quand on l'en priait, à reprendre la lyre du petit vers de société, qu'il n'a jamais tout à fait délaissée, pour écrire un petit quatrain simplet sur l'album d'une jeune fille. Mme de Lamartine dessina sur son album un croquis du délicieux château de leurs hôtes. 302

À Wormhoudt, il avait des amis aussi chauds dans ces excellentes familles que j'ai déjà nommées, et surtout dans celle du bon et intelligent docteur Morael. Dans une lettre à son jeune neveu Auguste de Coppens, il dit : « Tu embrasseras pour moi M. Morael ! »

Voyez comme il allait aux effusions [383].

À Bourbourg, je glane encore quelques souvenirs vivants [384]. Lamartine y avait un ami avec lequel il aimait spécialement à rire. C'était M. Dewynter. Il se présente à nous, dans une miniature, encadré de son uniforme, avec la solennité naturelle à l'époque, et l'on pense au premier moment voir plutôt un maréchal de France qu'un capitaine de pompiers. Mais la bonne et digne figure qui se détache du col monumental admet aisément le large sourire de la franche gaieté. C'était un caractère jovial. Dans la famille [385], on se souvient encore de quelques bons sujets de plaisanterie

habitait jadis Hondschoote, a vu plusieurs de ces billets, dans son enfance. — Les deux billets que j'ai retrouvés sont adressés l'un à Charles De Laroïère, l'autre à Debuyser.

383. Il charge son neveu de la même tendre commission pour le D[r] De Laroière d'Hondschoote.

384. J'ai dit ses amis de 1833, M. Vigoureux, maire, Leurs, avocat ; il faut ajouter M. Gomers, pharmacien, d'origine belge et ancien officier de Napoléon.

385. Je remercie de ces renseignements le petit-neveu de M. Dewynter, M. Joseph Belle

que Lamartine se plaisait à ramener, lorsqu'il causait avec M. Dewynter.

Cet excellent homme, fuyant l'oisiveté, faisait à la fois plusieurs métiers. Il donnait un exemple vraiment extraordinaire de ce *cumul* que l'on connaît déjà. Pour commencer il cultivait des terres ; car qui ne cultive pas un peu dans nos contrées rurales ? Et puis, il avait un commerce de 303
vins en gros, commerce estimé et d'ancienne tradition dans ce pays qui fut, de tout temps, grand importateur de vins, et où, de tout temps aussi, le vin a été un objet de luxe. Quoi encore ? Les fonctions municipales ont toujours été recherchées dans notre vieille Flandre échevinale ; M. Dewynter était conseiller municipal, et les incompatibilités n'étant pas connues, il était en même temps greffier de la mairie. Enfin (son uniforme nous l'a révélé), il était capitaine des pompiers.

[Gravure hors texte : M. Dewynter]

Et Lamartine disait : « Il n'y a qu'un homme à Bourbourg ! Je demande le greffier ? C'est M. Dewynter. Le conseiller municipal ? Encore lui. Le cultivateur ? Le marchand de vins ? Le capitaine ? Lui, lui, toujours lui ! »

Et l'on riait aux éclats. — Il ne leur en fallait même pas tant ! Quand Lamartine vint dîner chez M. Dewynter, il découvrit que la servante avait pour patron saint Martin, et qu'à la façon de la campagne, on la nommait familièrement : *La Martine*. Cette coïncidence suffit pour les égayer. Il leur fallait vraiment très peu de chose[386] !

Dans le canton de Bourbourg, mais en pleine campagne, Lamartine avait un autre ami, un ami de la première heure, et dont nous savons qu'il aimait à prendre les avis politiques. C'était le conseiller général du canton, ce courtois et spirituel vieillard que nous connaissons bien, M. Ferrier. Il habitait dans la commune de Saint-Pierrebrouck, — ce qui veut dire Saint-Pierre-au-Marais, — au plus bas du pays des *wateringues*, le vieux 304
petit château du Weez, entouré de larges fossés. M. Ferrier passait là une bonne partie de l'année ; il y recevait des visites de Dunkerque et de toute la région. Je sais, par des lettres de l'époque, qu'il y recevait M. Ben-

et son aimable fils. Leur nom très honorable a déjà été prononcé à propos de l'industrie des sucres. — M. Dewynter avait été décoré pour sa conduite héroïque dans un incendie.

386. Communiqué par Mme Peinte, directrice d'école libre, petite fille de M. Dewynter. — M. Dewynter mourut en 1841.

jamin Morel, son ancien concurrent heureux ; et celui-ci, à l'époque de l'affaire des salles d'asile, y amenait en visite Jean-Denys Cochin, mon grand-père, et son fils, mon père.

M. Ferrier y recevait aussi Lamartine.

Or cette maison de Weez est celle que j'habite [387]. Sur les chaussées de halage, le long du fleuve d'Aa, ou bien au bout de la longue avenue d'ormes, sur la grand'route de Bourbourg à Watten, il ne me faut pas rêver beaucoup pour m'imaginer que s'amène, cahin-caha, un cabriolet de forme archaïque, un de ces *carabas* comme il en moisit encore quelqu'un dans quelque vieille remise ; et j'en vois surgir une grande redingote serrée à la taille, un vaste col avec ses trois tours de cravate, un chapeau gris, un profil d'aigle : Lamartine, joyeux, actif, cordial, divin !

Après tout il n'y a guère que quatre-vingts ans !

XI. — L'ÉLECTION MODÈLE

305

Un seul homme ne partageait pas l'enthousiasme général : c'était M. Randouin, le sous-préfet. Et qui oserait dire, connaissant la suite des événements, que, comme sous-préfet de Louis-Philippe, M. Randouin eût tort ? Mais que faire ? Rien. Il n'y avait rien à faire. Combattre Lamartine eût été marcher à un échec certain. Et puis, le sous-préfet se doutait bien que le gouvernement ne voulait pas combattre, et avait ses raisons. Du moins, mélancoliquement, M. Randouin se faisait un austère devoir de prévenir son préfet, dont il connaissait les sentiments, de ce qui se passait dans l'arrondissement, sans cacher d'ailleurs le genre et le degré de l'affection qu'il continuait à porter à Lamartine.

Voyez comme il prenait soin de mettre à l'abri sa responsabilité :

Confidentielle

387. Le Weez, ancien château féodal, démoli lors de la conquête de Louis XIV, a été rebâti au début du dix-huitième siècle par Louis-Maurice Arnaud-Jeanti, entrepreneur des travaux du roi, grand constructeur de ports, de canaux, de fortifications. La vente de la terre du Weez, par suite d'un partage, au début du dix-neuvième siècle, en avait rendu M. Ferrier propriétaire. — En 1895, après la mort de la nièce et dernière héritière de M. Ferrier, mon beau-père, M. Édouard Arnaud-Jeanti, a racheté la demeure de sa famille.

Dunkerque, 1er juin 1835.

Monsieur le Préfet,

Je crois devoir vous informer que, pendant son séjour dans l'arrondissement de Dunkerque, M. de Lamartine a accepté à dîner chez M. le baron Laurent Coppens, lieutenant-colonel de la garde nationale de Bergues, à sa campagne d'Armbouts-Cappel ; au nombre des convives on distinguait M. Charles Lallou, propriétaire de la *Vigie*, M. le capitaine Lebleu, et M. Lelièvre, capitaine du génie à Bergues, qui partage les opinions avancées de son collègue de Dunkerque. 306

La présence de M. de Lamartine chez le baron Coppens s'explique suffisamment par leurs relations de famille, la sœur de M. de Lamartine ayant épousé M. Coppens d'Hondschoote, parent du baron, mais son entourage est digne de remarque !

Le préfet n'en pensait pas moins. L'alliance des deux oppositions était toujours le danger que l'administration redoutait, et à juste titre, car c'est bien cette alliance, en fin de compte, qui devait venir à bout de renverser la monarchie pour toujours. La présence de Lamartine contrariait la politique de l'administration. « L'opinion prédominante des classes élevées de l'arrondissement de Bergues, écrivait le sous-préfet, est légitimiste modérée. » En face de cette opinion, si générale, l'administration avait cultivé avec soin et peine un groupe de « constitutionnels », attachés au gouvernement pour lui-même. C'est le groupe des abstenants volontaires de chacune des élections de Lamartine. Il allait s'amincissant, à mesure que les années passaient, parce que le charme de Lamartine opérait. Une forte tranche de libéraux sincères s'en était déjà détachée : ils votaient pour Lamartine et donc avec les légitimistes et les mécontents.

On comprend que cela ne fît pas le bonheur de l'administration, dont le désir (dans ces temps-là) était de faire aimer le gouvernement. Lamartine ne l'aimait pas, et par lui, un certain nombre d'électeurs qui auraient pu l'aimer, en venaient, eux aussi, à ne l'aimer pas. Et ce n'est pas tout : en 307

plus des libéraux insoumis qu'il avait unis aux légitimistes assagis, il entraînait la petite poignée des républicains. Ceux-là le suivaient sans mot dire, sachant bien que le fond de son cœur ne l'attachait pas à la monarchie de Juillet, et qu'il envisageait une révolution possible, sinon avec désir, du moins avec calme. Il devait en parler, dans ses conversations particulières ; car dans ses lettres, à cette époque, il en parle souvent : « Une révolution forte et sérieuse se mûrit [388]. »

Dans sa seconde législature (1834-1837), il soutient encore souvent, comme précédemment, la politique du Gouvernement. Mais il n'est pas lié : « Je ne veux pas être l'ilote de la Révolution de Juillet. » Oh ! non, il ne l'était pas. Les lois répressives de septembre 1835 étaient des lois de salut vital pour le gouvernement du roi, presque pour sa personne. On sait quels événements en avaient été l'occasion : l'insurrection de 1834, le procès des révoltés à la Chambre des pairs [389], l'évasion d'une partie des condamnés [390] ; puis, quinze jours plus tard, comme un lugubre anniversaire des journées de Juillet, l'attentat de Fieschi, le massacre du boulevard du Temple. C'est après tout cela que Lamartine combat les lois de répression. Qu'il blâmât les émeutes, bien plus, l'attentat, c'est ce dont il n'y a aucun doute. Mais on dirait qu'il ne voulût pas reconnaître 308
le droit de se défendre à un gouvernement usurpateur. Il met en cause son principe même : la Révolution dont elle est née a été savamment préparée par des attaques perfides contre la monarchie légitime, qu'on avait accusé d'attenter à la liberté, alors qu'elle prétendait seulement se défendre contre l'émeute et l'assassinat, tout comme Louis-Philippe le prétend aujourd'hui.

Le refrain des révolutions c'est :

Qui tulerit Gracchos de seditione quærentes ?

Lamartine le développa avec une véhémence où paraissait tout son ineffaçable ressentiment politique.

388. Avril 1835.

389. 5 mai 1835.

390. 13 juillet 1835. Cavaignac et Marrast étaient au nombre des fugitifs. La correspondance entre Lille et Dunkerque, après cette évasion, montre les inquiétudes de la police, et les mesures prises aux frontières pour arrêter les rebelles.

En même temps il manifestait par son attitude[391]. Il n'était pas à Paris au moment de l'attentat de Fieschi ; il n'y revint que quelques jours plus tard. Louis-Philippe le fit prier de venir « au Château », et s'étonna de ne l'y avoir pas vu encore. Il n'y alla pas, et donna ses raisons. S'il se fût trouvé présent, lorsque la Chambre, en corps, se rendit près du roi, pour exprimer son indignation et ses félicitations, il se fût volontiers joint à ses collègues, et la démarche eût bien répondu à ses sentiments. « Je lui fis dire qu'y aller aujourd'hui, dans ses salons, me donnerait une apparence de dévouement et de transition personnelle au système dynastique, qui me mettrait en contradiction avec mes antécédents. »

Voilà l'état d'âme qu'il gardera jusqu'en 1848.

À la Chambre, ses incartades légitimistes sont aussi nombreuses, plus 309
peut-être, que ses affirmations libérales ou sociales ; — et cela jusqu'à la veille des élections de 1837. Un jour, il s'écriait : « La Restauration a été quinze ans le gouvernement libéral du pays ! » Et c'étaient des hurlements : « Non ! jamais !. » Une autre fois, le discours qu'il prononça arracha au vieux Laffitte un cri de douleur : « C'est du carlisme tout pur ! »

Il y avait bien un peu d'exagération ! Ce qui est sûr, c'est que la fidélité de ses souvenirs, qu'il ne perdra jamais aucune occasion d'affirmer, restera entière, jusqu'à préférer tout à la moindre concession de fond, — tout, et la République même.

Tout cela n'empêche pas que le 11 septembre 1837, un peu avant la dissolution de la Chambre[392], M. de Montalivet écrivit au préfet du Nord sur la situation de son département une lettre *très confidentielle*, où l'on lit ceci :

> … Quant aux collèges de Dunkerque, de Bergues, de Valenciennes et d'Avesnes, le seul vœu du gouvernement est de les voir représentés de nouveau par les députés actuels ; MM. le comte Roger, de Lamartine, Dumont et le général Merlin

391. Voir une des plus importantes lettres publiées par M. Doumic (13 août 1835).
392. La dissolution fut prononcée le 3 octobre.

ont droit à tout l'appui d'une administration qu'ils ont eux-mêmes soutenue de leur loyal concours.

Voici donc pour une fois Lamartine candidat agréable !

Que s'était-il passé ? Et quel était ce ministère ? Après la démission du 310
ministère Thiers le 6 septembre 1836, le court ministère Molé-Guizot, la brouille des deux hommes d'État, et les jours qui s'en suivirent en pitoyables tâtonnements, on vit Molé prendre les rênes du gouvernement le 15 avril 1837. On sait comment, après un début incertain, il arriva en peu de temps, avec l'appui personnel du roi, à une situation forte, où il y avait, dit un témoin, « du bonheur et du bien joué ». Ce fut un court moment, mais plus brillant peut-être qu'aucun ministère de Louis-Philippe n'en avait connu, ni n'en devait connaître. Ce fut comme un éclat de satisfaction générale ; l'inauguration du musée de Versailles y apportait quelque reflet des gloires de l'ancienne monarchie, et le mariage du duc d'Orléans, la joie des acclamations populaires et la force des longs espoirs. Que ce beau jour dût avoir un pitoyable lendemain, qui le pouvait prévoir ? L'aspect de santé du pays semblait parfait. C'est dans l'enivrement qu'il en ressentit que Molé obtint du roi la dissolution d'une Chambre, dont la majorité le soutenait mal.

La période électorale fut ouverte.

« Le ministère, dit Thureau-Dangin, ne se piquait pas de neutralité électorale. Il prétendait au contraire intervenir ouvertement et vigoureusement, se mêlait à la bataille par des circulaires et des journaux, marquait, sans se gêner, ses préférences et ses exclusions… »

Je m'en aperçois en lisant la correspondance préfectorale. C'est un style tout nouveau. Le baron Méchin n'était pas accoutumé à une pareille antienne. On lit à Paris avec soin son officieux *Nord* : on le trouve mollasse. 311
Il ne parle pas assez de la lutte électorale ! Le préfet devrait exercer « sur la presse gouvernementale une influence personnelle et très suivie[393] ». Méchin s'excuse ; il a été absent ; mais il va se mettre à l'œuvre. Il s'y met peu, et une nouvelle lettre de M. de Montalivet l'objurgue aigrement. Il marche enfin : il se fait fournir par les sous-préfets des listes d'électeurs

393. 15 octobre 1837.

influents pour leur envoyer la bonne parole, et agir sur eux de toutes façons.

Mais on ne marchait pas contre Lamartine. Il avait dans le ministère deux amis personnels déjà anciens, Molé et Montalivet. Molé surtout lui était cher ; nous les avons vus ensemble, en 1830, échangeant leurs confidences. Lamartine avait confiance en lui. Elle respirait la loyauté cette figure de noble distinction, de finesse, de hauteur bienveillante qui nous reste vivante dans le sublime portrait d'Ingres. Voilà que pour la seconde fois, parmi les ministres de Louis-Philippe, Lamartine rencontre un homme qui lui plaît, et veut le suivre : ce fut Périer en 1831, et en 1837 c'est Molé.

Pensez-vous qu'il eût mauvais goût ?

La politique de Molé passait pour être la politique personnelle du roi, et Montalivet, à qui il confiait le plus politique des ministères, était l'homme du roi. Mais on sait quelle était à ce moment la volonté de Louis-Philippe. Il s'était dès longtemps aperçu qu'en vain jusqu'alors, ayant rejeté les éléments conservateurs, on s'était efforcé de faire dans le pays une politique conservatrice. Il voulait rapprocher du trône, 312
attirer, « rallier », tous les hommes sages de l'ancien parti légitimiste, tous ceux que leur ressentiment n'avait pas encore lancés dans l'opposition révolutionnaire. Il fallait donc tendre une main largement ouverte. Dès 1836, Molé, ministre pour la première fois, avait essayé ce geste, en graciant les ministres de Charles X. « Les carlistes modérés, dit Duchâtel, saisirent cette occasion de rapprochement[394]. » Molé continua en 1837. Aux approches des élections, il alla jusqu'à accepter une entrevue avec Berryer. Il disait à tous : « Je suis l'homme de la trêve et de la réconciliation des partis. »

Point n'est besoin de dire combien dut plaire à Lamartine ce langage si semblable à celui qu'il avait toujours tenu. Et on devine aisément qu'il était lui-même un des hommes que le ministère tenait à se concilier, un des éléments de sa politique. Préfet et sous-préfet durent s'incliner. Ce fut sans enthousiasme, mais avec une incontestable docilité. M. Ran-

394. Ajoutons que sur ces entrefaites Charles X était mort (6 novembre 1836) et cet événement eut bien son importance.

douin est un bon fonctionnaire : puisque le ministre avale Lamartine, il faut que Lamartine soit élu dans de bonnes conditions. Mais il n'avale pas lui-même sans une petite grimace. Il ne lui déplaît pas à l'occasion, dans sa correspondance secrète avec son préfet, de faire voir que le candidat n'est pas tout à fait aussi triomphal qu'on le veut bien dire, et de montrer que dans ses roues se glissent quelques bâtons.

Ce sont de bien petits bâtons ! Jamais en réalité Lamartine n'a été mieux en possession de l'opinion publique. Au mois de mai, lorsqu'il était venu 313
pour l'affaire des sucres, il avait profité pour faire une rapide tournée[395] ; ç'avait été une fois de plus les cortèges, les discours, les cloches, l'enthousiasme populaire.

Assurément, il lui restait bien quelques adversaires plus ou moins avoués çà et là. S'il n'en avait pas eu, il n'eût donc plus été un homme, mais un dieu tout à fait. Nous connaissons déjà le groupe « constitutionnel » de Bergues, si cher à l'administration. Ce groupe est assez compact, et, à l'occasion (quand il ne s'agit pas de Lamartine), remporte quelques succès. Cette année même, un de ses chefs, M. Zylof d'Obigny, a été nommé conseiller d'arrondissement. Les élections municipales à Bergues, en juin, lui ont été favorables, non sans émouvoir Lamartine, qui, voyant les choses avec des verres grossissants, y a aperçu la défaite de « tout ce qui porte honneur et habit », et le triomphe d'une « démagogie sale ».

Le groupe n'a rien de « sale ». Mais il enveloppe Lamartine dans la rancune qu'il porte à ses ennemis ordinaires les légitimistes, car il les voit amis de Lamartine. On le retrouve hostile à chaque élection et même à celle de 1837 où Lamartine a l'appui de l'administration. M. Randouin, qui a si souvent stimulé l'esprit combatif de ce groupe, le voudrait maintenant plus calme. Cependant il n'est pas fâché de montrer au préfet que quelque opposition existe. 314

Il écrit le 9 octobre :

395. Voir le récit qu'il fait à sa femme (14 mai 1837). Je répète que je garde quelques doutes sur les dates des lettres publiées par M. Doumic. Il peut bien y avoir quelque confusion entre les diverses tournées, mais elles furent toutes triomphales.

> À Bergues…, quelques meneurs essaient de faire une scission, pour le futile amour-propre de ne point coïncider avec l'opinion opposée. Ainsi on voudrait amener les constitutionnels à répudier M. de Lamartine, si cet honorable député est porté par les légitimistes, ce qui n'est pas douteux, en raison de ses anciennes relations qu'il a toujours entretenues par habitude de société et par devoir de reconnaissance. Mais si ce schisme se réalisait, il ne sortirait pas des limites de la ville de Bergues, et serait sans influence sur le résultat définitif. Il ôterait seulement à l'élection ce cachet si rare d'unanimité dont on s'était flatté qu'elle recevrait l'empreinte.

Le « schisme » ne s'accomplit point. Mais les « meneurs » pourtant poussèrent les choses jusqu'à discuter le choix éventuel d'un candidat. Car ils ne « voulaient à aucun prix confondre leurs suffrages avec ceux des légitimistes ». Ce candidat, ils le choisirent suivant les bons principes. Car, sous tous les gouvernements possibles, pour faire un bon candidat officiel, rien ne vaut un ministre. En 1834, on avait proposé le ministre de la Marine. En 1837, les constitutionnels de Bergues jetèrent les yeux sur le ministre de l'Instruction publique. Cette candidature ne parut pas sérieuse à M. Randouin « malgré tout son dévouement pour M. de Salvandy ». Il n'aurait pas soixante voix ! — M. Randouin a dû sourire : il retrouvait M. de Salvandy, avec qui il avait conspiré un peu sous la Restauration, auquel après cela il avait dû un peu sa disgrâce de Blaye en 1832. En avertissant maintenant le ministre du rôle ridicule qu'on prétendait lui faire jouer, il voulut du moins s'attribuer quelque mérite : 315
« J'en écris, dit-il, deux mots à M. de Salvandy, que je connais personnellement. »

Son attitude pleine de tact lui valut les remerciements de M. de Salvandy et les félicitations de son chef direct. Le baron Méchin écrivait volontiers le résumé de sa réponse sur un coin de la lettre reçue. Ici, sur la lettre de M. Randouin, il a noté : « Le remercier. Applaudir la démarche qu'il a faite[396]. »

396. Les lettres concernant cette affaire sont du 9, 12 et 16 octobre.

Mais une autre question, bien plus grave, se soulevait. Le 8 octobre, étant en tournée à Cambrai, le préfet écrit au sous-préfet :

> Je lis dans *le Temps* de vendredi 6 un article qui annonçait que M. de Lamartine préférerait Mâcon à Bergues, si les deux collèges de Mâcon le nommaient. Cela arrivant, il y aurait à penser à son remplacement et M. de Staplande se présenterait sans doute. Vous savez que M. de Staplande irait s'asseoir à côté de Berryer. Et cela ne peut nous convenir !

L'avisé préfet soupçonne un complot légitimiste. Pour tirer la chose au clair, il écrit à Lamartine et enjoint à Randouin d'en faire autant : « Dites-lui la peine que cause à ses électeurs cet article du *Temps*, qui jette une incertitude fâcheuse et un certain caractère d'ingratitude envers le collège qui, deux fois, lui a accordé ses suffrages. »

La phrase est mal tournée, et M. Méchin l'a écrite un peu vite ; mais elle est piquante, allant à Lamartine de la part d'une administration qui pour la première fois le soutenait, après lui avoir depuis des années tiré dans les jambes !

M. Randouin répond le mardi 10 octobre. Le samedi précédent, jour du 316
marché de Dunkerque, M. Debuyser est venu en ville. Il a rendu visite au sous-préfet, et l'a fort rassuré : « Il m'a certifié que M. de Lamartine n'a jamais songé à faire divorce avec le collège de Bergues ; il a des lettres récentes qui le prouvent. » M. Debuyser lui a promis d'aller, dès le lendemain, à Hondschoote voir Bernard de Coppens, pour concerter avec lui l'insertion d'un démenti dans les feuilles locales.

D'ailleurs M. Randouin ne craint pas M. de Staplande : il n'en fera qu'une bouchée ! — Que M. de Lamartine se retire seulement ! — Le sous-préfet ne peut s'empêcher de laisser éclater les sentiments qu'il lui porte. Ah ! soupire-t-il, si jamais M. de Lamartine abandonnait Bergues, « les chances ne seraient plus les mêmes pour tout autre candidat, qui ne serait pas comme son devancier un personnage mixte, d'une politique insaisissable et d'une adresse prestigieuse, au goût de tous les partis. L'affaire serait très chaude, et l'acolyte de M. Berryer n'arriverait qu'après un rude combat, — s'il n'y succombait pas » !

Le bon sous-préfet sent la poudre de la lutte et de la bonne candidature officielle, qu'il lui a toujours été interdit de pratiquer ouvertement contre Lamartine. Heureusement elle lui est largement permise dans la première circonscription. On dirait qu'il veut marquer le contraste, en ajoutant à sa lettre ce *post-scriptum* : « M. le comte Roger arrive à Lille, avec M. Thiers[397] et M. Dosne. »

Voilà le candidat rêvé ! Qu'eût-il pensé, qu'eût-il dit de Lamartine, s'il eût pu soupçonner, — ce que Lamartine nous apprendra plus tard, — que l'idée lui était venue un instant de poser sa candidature à Dunkerque-ville contre le comte Roger[398] ? 317

Sans avoir ce grief énorme, M. Randouin en avait déjà un cependant. Il en « sourit », mais non sans aigreur. Un concurrent a surgi contre M. Roger. Et qui ? Ce jeune homme, chez qui Lamartine a tenu des agapes avec les gens du « Mouvement », le jeune poète Laurent de Coppens. « Il n'est connu en ville, écrit dédaigneusement M. Randouin, que par ses accointances avec la défunte *Vigie*, dont il a été longtemps le patron, par des escapades de jeunesse, et par une grande dissipation. »

Eh bien, il se présente ! Il est en route. Il fait « des excursions dans les campagnes » ! N'a-t-il pas eu l'aplomb d'en venir lui-même aviser le sous-préfet ? Encore a-t-il bien voulu lui dire qu'il ne se présenterait pas comme républicain : « Ses intentions, s'il réussissait, seraient de faire son apprentissage à la Chambre sous l'égide de M. de Lamartine, son ami et son allié[399]. »

Cette candidature, et les autres, répond M. Méchin, sont « lilliputiennes ». Il a l'air de trouver que son subordonné lui en raconte un peu trop sur ces vétilles. Il l'engage à lire le *Nord*, où la préfecture insère tout ce qui lui paraît utile, et à faire lire le *Nord*, ce que le sous-préfet lui promet sans cesse. 318

397. Qu'on n'oublie pas qu'à ce moment Thiers soutenait le ministère Molé.

398. Lettre de Lamartine, 6 novembre 1837 : « J'en ai refusé deux autres (sièges) parfaitement certains, Dunkerque-ville et Louhans. »

399. Lettres de Randouin des 12 et 17 octobre. Au dos de la lettre du 12, le Préfet a écrit le brouillon de sa réponse. — Il y eut encore deux autres candidats contre Roger, MM. Chaveron-Watel et Hovelt. Tous eurent peu de voix.

M. Méchin a reçu lui-même une lettre de Lamartine ; il la trouve bien explicite : « M. de Lamartine m'a écrit. Sa candidature est décidément à Bergues. » — Il a mis en conséquence une note dans le *Nord*.

Le sous-préfet a reçu aussi des nouvelles de Lamartine. Bernard de Coppens et Debuyser sont venus le voir (13 octobre). Ils lui ont assuré que Lamartine allait venir « démentir en personne » des bruits mensongers. À vrai dire sa présence était désirable. Les bruits répandus avaient produit un certain désarroi, à telles enseignes que la *Dunkerquoise* du 14 présente encore un candidat. Nous retrouvons là notre vieil ami « l'électeur de Bergues », ou du moins l'un des deux « électeurs de Bergues », — celui qui n'aimait pas Lamartine. Il met en avant le fils aîné du maréchal Mortier, duc de Trévise, tué près du roi au boulevard du Temple, par la machine infernale de Fieschi. La candidature, par cette tragique circonstance, aurait pris un sens bien spécialement philippiste. Elle n'était d'ailleurs pas sérieuse[400]. Mais c'était une bonne occasion pour faire une manifestation et surtout pour parler de Lamartine et affirmer qu'il désertait l'arrondissement de Bergues.

Les amis firent bloc. La *Dunkerquoise* du 18 octobre a reçu un bouquet de démentis. C'est d'abord une lettre de Charles De Laroière :

> Monsieur l'éditeur de la *Dunkerquoise*.
>
> Veuillez calmer les regrets que monsieur « l'électeur de Bergues » a exprimés dans votre feuille du 14 de ce mois 319
> et lui assurer que le choix de M. de Lamartine ne sera pas douteux, si le collège de Bergues lui continue, comme on ne peut en douter, le mandat qu'il a toujours si loyalement rempli. Le pompeux éloge qu'il fait de notre député à la Chambre doit lui faire apprendre avec plaisir que, par lettre du 13 courant, M. de Lamartine dit : « On a répandu ici, à Paris et chez vous le bruit que je me portais à Mâcon : c'est faux. J'ai déclaré à mes amis de Mâcon que je ne pouvais m'y mettre sur les rangs, attendu que, dans le cas où ils me

400. Le jeune duc de Trévise l'ignorait assurément, étant d'ailleurs candidat dans l'arrondissement de Cambrai, son pays d'origine.

nommeraient concurremment avec Bergues, j'opterais une deuxième fois pour Bergues. »

M. De Laroière ajoutait : « Je tiens cette lettre à la disposition de monsieur *l'électeur*, s'il gardait encore quelques doutes[401]. »

M. De Laroière avait porté la veille, 17 octobre, cette même lettre au sous-préfet, qui le jour même en avait avisé la préfecture. Restait-il encore un doute ? — La *Dunkerquoise* du 25 l'aurait écarté en publiant les lignes suivantes d'une nouvelle lettre de Lamartine : « Il est très vrai que je ne me présente pas à Mâcon et que j'ai déclaré aux électeurs de Saône-et-Loire que s'ils me nommaient concurremment avec Bergues, j'opterais pour l'ancienneté et la reconnaissance, c'est-à-dire pour Bergues. Je n'ai d'ailleurs pas la moindre chance d'une double élection[402]. » 320

On aimerait, hélas, à trouver à ces affirmations moins d'énergie. Pour l'instant elles sont sincères. Rien ne nous porte à croire qu'il y eût dans l'esprit de Lamartine un plan concerté, tel que l'avait soupçonné Méchin. Au moment où nous sommes et pendant toute la fin d'octobre, il a l'intention d'être et de rester député de Bergues. S'il laisse ses amis de Mâcon marcher, tout en leur disant doucement « non », c'est pour parer à tout événement. Il ne voulait pas refuser une corde de rechange à son arc. En somme, il ne sait trop que dire ni que faire. Le 24 septembre il écrit : « Je n'aurai que Bergues, parce que je ne puis accepter officiellement une autre candidature sans me perdre là-bas, et manquer à la reconnaissance. » Quelques jours plus tard : « Je suis dans une diabolique complication, porté ici (Mâcon) dans les deux collèges, par des gens qui ne me demandent que de dire que j'accepterai, voulant accepter, et ne pouvant dire : « j'accepte », à cause du Nord où l'on me porte aussi, prêt à manquer par conséquent de trois côtés ! »

401. Le même numéro de la *Dunkerquoise* contient encore une citation d'une autre lettre de Lamartine à un autre ami : « Ne croyez rien de ce qu'on vous dit de mes soi-disant candidatures ici ou ailleurs. Je ne me mets sur les rangs que sous les auspices de nos excellents amis de l'arrondissement de Bergues. »

402. Comme preuve de la sincérité de Lamartine, on peut voir ce qu'il écrivait à Virieu le 22 juin de cette même année, sur la baisse de son influence en Saône-et-Loire, le mouvement jacobin qu'il rencontrait contre lui, — son échec au conseil municipal de Mâcon, etc.

Et toutefois il est trop évident, quand on lit dans sa correspondance les petits billets aux amis de Cluny, de Paray-le-Monial et autres, qu'il a caressé, un peu plus que les amis de Bergues ne le soupçonnaient, le projet d'avoir enfin son siège électoral « naturel » ; — il ajoutait « et solide » ; en quoi il se trompait. Le « solide » eût été celui de Bergues !

Cependant Bergues croyait tenir son député pour de bon. On aurait aimé le voir, et lui-même avait pensé partir, — sans enthousiasme à vrai dire : « Aller faire quatre cents lieues en quinze jours et recevoir des sérénades 321
et des banquets dans les brumes glacées de la mer de Flandre ! Hélas, écrivait-il, cela me menace ! »

On le sent grelotter d'ici. Chacun sait comme il était frileux, et le rude climat flamand n'avait jamais été son fait. D'autres choses encore, cette fois, le faisaient intérieurement frissonner, tant et si bien qu'il ne vint pas. — Mme de Lamartine eut la fièvre. L'un et l'autre ils avaient la fièvre bien souvent. Mais vraiment je n'ai pas lieu de croire qu'il ait cherché un vain prétexte : mettons que c'était une bonne raison. Seulement il n'était pas bien fâché de la trouver.

Il n'avait pas l'intention d'abandonner ses fidèles amis de Flandre, ou du moins ne croyait pas l'avoir. Mais il devait sentir, de façon subconsciente, qu'il allait néanmoins les abandonner.

Aussi sa lettre à M. Debuyser, le 30 octobre, est une chose triste. Il s'excuse de ne pas venir, exprime ses regrets, engage son ami à se concerter avec sa sœur Eugénie pour faire tout le nécessaire. Une dernière fois, il affirme, au fidèle champion, sa propre fidélité : « Si Bergues me nomme, j'opterai pour Bergues ! »

Sans le voir, sans l'entendre, Bergues le nomma.

On vota le 5 novembre.

Inscrits	550
Votants	328
M. de Lamartine	322 Élu
Voix perdues	6

C'est le dernier des quatre scrutins de Bergues sur le nom de Lamartine. Il avait obtenu : en 1831, 181 voix ; en 1833, 196 voix ; en 1834, 257 voix ; 322
enfin, en 1837, il en réunit 322 [403].

Voilà, dit Debuyser, « l'élection modèle » !

XII. — « AFFAIRE DE CŒUR » 323

Debuyser voulut écrire le premier. Il avait bien droit à cette joie. Depuis sept ans, il se multipliait sans trêve pour conquérir à Lamartine la Flandre tout entière : n'avait-il pas rêvé ce triomphe, quinze ans plus tôt, lors de la première visite, en 1822 ? Eugénie lui laissa donc la plume ; qui sait aussi ? N'avait-elle pas quelque crainte ?

Debuyser écrivit le 6 novembre. La lettre arriva le 9 à Mâcon. Il se passa huit jours entiers avant que Lamartine eût le courage de mettre la main à la plume pour répondre [404].

Deux élections éclatantes le mettaient en possession des deux circonscriptions de son pays natal : Mâcon-ville et Cluny. Cela dépassait toutes ses espérances. En 1834, Mâcon-ville l'avait déjà élu, et il n'avait pas opté pour Bergues sans quelque regret. Depuis ce moment-là il avait pris un peu l'habitude de regarder les gens de Mâcon comme ses électeurs. Il les soignait, les renseignait, s'inquiétait de leurs sentiments [405]. 324

Et puis, il passait parmi eux les deux tiers de l'année. Il y était pendant cet automne de 1837, et, quoi qu'il en eût, la lutte électorale de Saône-et-Loire avait été loin de le laisser froid. Il est clair qu'il s'en occupait bien plus que de celle du Nord, qui n'était pas une vraie lutte, et où Debuyser et Eugénie suffisaient à tout. Il s'était bel et bien transporté à Mâcon : « Je suis venu deux jours, dit-il, pour la bataille. » Certes, il y répétait à

403. En ces six années, le nombre des électeurs avait augmenté (480 à 550). — J'ajoute pour mémoire qu'à Dunkerque-ville le comte Roger avait passé sans peine. Laurent de Coppens n'obtenait que 48 voix.

404. Je publie cette réponse. Elle porte le timbre de la poste de Mâcon : 17 novembre. (*Appendice* I.)

405. Après ses discours sur la liberté de la presse en 1835, il écrit à sa femme de faire mettre une note dans le *Journal de Mâcon*. « Cela est nécessaire, pour que les électeurs ne croient pas… que *leur* député est impuissant (Doumic). »

tout venant : « Ne me nommez pas ! » — On lui faisait « violence » ; mais c'était une douce violence [406].

Il s'était sauvé cependant à Saint-Point, pour se cacher, sous le bombardement des élections multiples, pour oublier, pour faire des vers, car il paraît que la muse le prenait encore dans ces moments-là : « Je fais des vers par milliers !… Si les électeurs le savaient ! »

Et voilà que les électeurs viennent le chercher jusque-là ! Être l'élu de ces chères campagnes tant chantées, conquérir le cœur de ses voisins, de ses vignerons, de ceux-là qui vivent autour de la tombe de ses chers aimés, de sa mère, de ses enfants ! Être l'élu de son vieux père ! Être député de Saint-Point ! Quelle tentation !

Eut-il un instant d'hésitation ? Je n'en sais rien. Dès le 7 novembre, il écrivait à Mme de Girardin ce mot tout palpitant d'émotion, où il paraît bien décidé à quitter ses amis du Nord, quoique désolé de les affliger.

> Un service ! un service d'amie ! Il faut que vous m'obteniez dans *la Presse* l'insertion de dix lignes, sans lesquelles je répondrais mal aux sentiments des électeurs de Dunkerque. Il ne faut pas blesser des amis politiques qui nous ont adopté et caressé quatre ans. Je veux leur ménager une transition, pénible pour eux et pour moi. Vous seriez-vous douté que le cœur avait son jeu même en élection ? Eh bien ! oui, mon abdication de Dunkerque est une *affaire de cœur* [407] !

« En matière d'élections, dit Balzac, y a-t-il des sentiments ? » — Oui, dit Lamartine ; et il le prouve ! Pour l'instant, il est surtout préoccupé de ne pas faire trop de peine en disant la vérité ; mais, au fait, quelle était la vérité ? Il dit encore à Debuyser, jusqu'au 17 : « Je n'ai rien décidé. » Était-ce tout à fait faux ? Sur le point de rompre n'avait-il point un regret ? Le cœur lui en donnait : mais la raison aussi ne lui en donnait-elle pas ? Car, enfin, il n'ignorait pas qu'il quittait le certain pour l'incertain. Il l'avoue

406. Toutes ces expressions se trouvent çà et là dans les lettres de novembre 1837.

407. Le mot « cœur » lui revient sans cesse : « Les 328 voix de Bergues sur 328 votants me vont au cœur. » — (Lettre à Ernest Falconnet, dans Roustan. *Lamartine et les catholiques lyonnais*. Paris, Champion, 1906.)

à un de ses meilleurs amis de la Chambre : « Je vais être obligé de quitter du *bronze* pour des hommes ! [408] »

Sa décision du premier moment fut suivie de ces doutes. De là les incertitudes de langage qui purent paraître des manques de franchise. Il me semble qu'il eût pu du moins tout dire à Debuyser. Il est visible au contraire qu'il tâche de le préparer. Il connaît bien son ami. Il cherche à 326
lui faire admettre que l'intérêt même de leurs principes politiques exige l'option pour Mâcon. Il voudrait le lui faire avouer à lui-même. — En restant député de Mâcon, il y exercera assez d'influence pour garder à l'opinion conservatrice celle des deux circonscriptions pour laquelle il n'optera pas. Bergues resterait fidèle aussi, c'est certain. Il y aurait donc trois bons députés. Au contraire, dit Lamartine : « Si j'opte pour Bergues, *je mets deux républicains à la Chambre !* »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer au lecteur la saveur d'un pareil argument sur les lèvres de Lamartine.

Ni à cet argument, ni à aucun autre Debuyser ne devait être sensible. Au pays flamand, il y avait des gens qui tenaient pour bonnes les raisons de la désertion de Lamartine. Mais ce n'étaient pas ses amis. La *Dunkerquoise* accueille deux articles pleins de fleurs pour Lamartine ; on commente son remerciement aux électeurs de Saône-et-Loire, qui ne laisse, dit-on, aucun doute sur ses intentions. On explique par d'excellents arguments combien son option est naturelle et légitime. Sans plus tarder, on propose un candidat pour le remplacer, M. Laurent Lemaire, avocat à Dunkerque, fils de son ancien concurrent.

Mais ses amis répliquent avec vigueur. Ils n'ont nullement pris leur parti. Le bruit général était que Lamartine pourrait bien finalement opter pour Bergues. Et voilà de nouveau la *Dunkerquoise* encombrée. Le 19 novembre, elle publie une lettre très vive de *plusieurs électeurs de Bergues* : ils rappellent que Lamartine a pris vis-à-vis d'eux un 327
« engagement formel, absolu et irrévocable ». Ils disent : « On doit penser qu'un homme tel que M. de Lamartine est incapable de manquer à une parole si positive et si solennelle !… » Et cet appel à sa loyauté paraîtrait touchant et poignant, si l'on ne s'apercevait que l'article a

408. Lettre au député Janvier. (*Appendice* I.)

un but tout autre que de sommer Lamartine et lui rappeler sa parole. Il s'agit surtout de repousser la candidature de M. Laurent Lemaire comme « étrangère » — (il était de Dunkerque), — et, à défaut de Lamartine, devenu vraiment candidat *du cru*, de soutenir un autre indigène. Nous retombons dans les discussions de politique de clocher, au-dessus duquel, pendant quelque temps, Lamartine avait fait planer les âmes. Au fond, dès lors, il ne s'agit plus guère de Lamartine. La question immédiate de l'intérêt électoral se pose.

C'est peut-être aussi en vue de cet intérêt électoral que Lamartine temporise. Il n'a pas dit grand'chose à M. Debuyser ; mais il ne veut même pas en dire aussi long au sous-préfet ; il prie Debuyser de ne répéter qu'« en partie » à Randouin ce que contient sa lettre.

C'est qu'il a dévoilé à Debuyser son candidat. On a mis plusieurs noms en avant, Laurent de Coppens, Charles De Laroière[409]. Mais on avait bien tort de faire des mystères à l'administration. Elle savait bien qu'il ne pouvait être question que de M. de Staplande.

Le baron Méchin n'en avait jamais douté !

328

Si Lamartine avait voulu seulement tenir les fonctionnaires le bec dans l'eau, on l'aurait pu comprendre. Mais il y eut pire. Quinze jours après l'élection, le 18 novembre, il laissait encore de l'espoir à sa sœur et à son beau-frère. Il en résulta une scène vraiment pénible. Le samedi, comme de coutume, Bernard de Coppens s'en vint avec les maires ses collègues pour les affaires des communes, à la sous-préfecture. De quoi lui eût-on parlé, sinon de l'option ? Bernard s'anima ; il soutint et « offrit de parier », que son beau-frère resterait député de Bergues !

M. Randouin crut bien faire de demander au préfet la permission de raconter la scène à Lamartine. Sa lettre n'est pas sans quelque verve, et laisse paraître entre les lignes sa vieille animosité. On raconte au pays, dit-il, que Lamartine a annoncé sa présence à Bergues au premier jour ? Si c'est pour y faire connaître son option définitive à ses fidèles électeurs,

409. *Dunkerquoise* du 16 décembre.

qu'il vienne, et se hâte ! Mais si ce n'est pas pour cela, — parlons franchement, — il ferait aussi bien de ne pas venir. Car les esprits s'échauffent : on commence à se fâcher. Les gens de Dunkerque rient des Berguois, qui sont, dit-on, comme partout et toujours les éternels dupes et les dindons de la farce. Il y a à ce sujet entre Dunkerque et Bergues de vieux dictons satyriques et injurieux. Or les Berguois ne supportent pas cette plaisanterie.

Lamartine répondit à la lettre amère du sous-préfet. On lira sa lettre[410] ; 329
elle est longue et encore ambiguë. Le sous-préfet l'interpréta comme un aveu et l'envoya au préfet avec ce commentaire : « Il ne paraît pas douteux que nous allons retomber dans toutes les horreurs de l'élection, et sur un terrain glissant ! » Mis maintenant au pied du mur, il ne voit plus les choses en rose. Mais d'ailleurs, en somme, il ne sait encore rien de positif.

Le 27 seulement, Lamartine se décida à parler ouvertement. Il écrivit une lettre par laquelle il signifiait à ses bons, à ses fidèles électeurs, qu'ils étaient bel et bien abandonnés. Il a poétisé la chose, suivant sa coutume, en colorant le jour et l'heure : « J'étais levé à quatre heures ; j'avais écrit cent vers avant le jour. J'ai écrit depuis une adresse de huit pages à mes électeurs du Nord. Je vais me baigner pour réparer le sommeil perdu, et monter à cheval jusqu'à la nuit, dans les prés et dans les bois[411]… » Et ainsi de suite ! Tout cela est charmant ; mais il aurait mieux valu se décider plus tôt.

D'ailleurs, la lettre aux électeurs écrite, on dirait qu'il n'osa pas l'envoyer. Le 9 décembre, Randouin ne la connaissait pas encore. Il parle des « tergiversations peut-être calculées de M. de Lamartine ». Et vraiment il avait le droit de parler avec quelque malveillance. Le 13 décembre il n'était pas plus éclairé : le 20 seulement il lisait dans la *Dunkerquoise* le malencontreux désistement.

Le journal assaisonnait le document de réflexions trop justifiées. Lamartine s'était excusé surtout sur le fait de la double élection de Mâcon, et 330

410. (*Appendice* I.) M. Randouin la reçut le 25 novembre.

411. Lettre à Grün. — *Revue des autographes*, n° 345, 44e année. Décembre 1909, p. 6. (Saint-Point, 27 novembre 1837.)

avait affirmé qu'elle n'avait jamais été prévue ; la *Dunkerquoise* soutient qu'elle l'était, et avec quelque aigreur. Et cela était malheureusement vrai. Lamartine eût été plus près de la vérité en répétant, ce qu'il avait déjà dit, que la double élection lui avait paru d'avance improbable, jusqu'à être impossible. Mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

Il déclara son option à la Chambre le 12 janvier 1838. Ce jour-là seulement il eut le courage d'écrire à M. Debuyser avec une gêne réelle, et sur un ton très larmoyant.

Ah ! oui, c'était bien réellement une affaire de cœur. Il dit aux électeurs, comme jadis à Graziella : « On me pardonnera parce que j'ai pleuré. » Ses amoureux du Nord finirent bien par lui pardonner, et comment donc lui garder rancune ? Son égoïsme avait quelque chose de si noblement mélancolique !

Mais on eut plus de peine que lui à cicatriser la blessure.

Lamartine fut remplacé comme député de Bergues par M. Louis Dehau de Staplande. J'ai parlé de lui, de sa famille ancienne et honorable, de son père, ancien député de la Restauration, de son attitude en 1830, de son attachement aux traditions légitimistes. La longue carrière parlementaire de M. de Staplande, qui commence là, le montrera toujours d'une unité de conduite irréprochable, attaché aux convictions de sa jeunesse et de sa famille, dans un esprit politique large et tolérant[412]. Il a joui pen- 331
dant de longues années dans la Flandre maritime d'une haute autorité. En 1837, après le désistement de Lamartine, on peut dire que Staplande s'imposait.

L'attitude de l'administration vis-à-vis de lui nous fera comprendre mieux encore celle qu'elle a tenue vis-à-vis de Lamartine. Au premier mouvement le préfet n'est pas tout à fait hostile[413] : M. de Staplande est

412. Louis-Henri Dehau, comte de Staplande, né à Bergues, député 1838 à 1848, membre de l'Assemblée nationale en 1848 et puis en 1871, mort sénateur du Nord en 1877, était fils de Pierre-François Winoc, né en 1762, émigré à la Révolution, maire de Bergues et député sous la Restauration, mort en 1840.

413. Voir les lettres à M. Debuyser dans l'*Appendice*. Je fais usage aussi de fort intéressantes lettres que M. de Staplande adressait à M. Charles Torris à Gravelines.

très modéré, à telles enseignes qu'il a été rendre visite au sous-préfet et lui a assuré que son opposition ne serait jamais intransigeante. M. Méchin va jusqu'à supposer que Staplande, « par l'amitié de Lamartine », pourrait être maintenu dans une sphère plus modérée que celle de Berryer. Mais l'administration ne voulut pas s'en tenir là, ou plutôt ne put pas. Elle avait elle-même favorisé des groupements politiques contre les carlistes (on dirait aujourd'hui contre la *réaction*). Par un effet en retour qui se reproduit encore sans cesse, elle fut bien forcée de marcher avec ceux qu'elle avait elle-même excités. On sait comme à grand'peine dans ses débuts M. Randouin était arrivé à mettre sur pied une opposition sérieuse contre Lamartine à Bergues, et on sait aussi comme il avait eu du mal ensuite à calmer cette opposition, lorsqu'on dut cesser de combattre Lamartine. Il était presque impossible d'imposer une fois de plus silence. Quoi ? dit le sous-préfet au préfet, n'allons nous 332
pas décourager les amis du gouvernement ? Et il semble que le vieux Méchin, hochant la tête, fut bien obligé d'en convenir. Aussi, après avoir été sur les confins de la *neutralité bienveillante*, on combattit ensuite le quasi-ami de la veille, et on le combattit par tous les moyens.

Lamartine le soutint, lui, par tous les moyens qui étaient à sa disposition, moyens forcément discrets, mais efficaces ; d'abord il le servit par la longue durée de son hésitation, et par sa tardive option.

Tandis qu'il temporisait, Staplande était en campagne heureuse. Le préfet et le sous-préfet — leur correspondance en est pleine — ne doutent pas qu'il y ait eu plan concerté entre Lamartine et lui. M. Randouin s'indigne : quelle mauvaise chance pour lui ; quel coup pour sa carrière ! — Les lettres de Lamartine ne donnent pas à supposer qu'il ait conçu un pareil complot. Mais dès l'abord, en confidence, il a désigné Staplande comme son candidat. Staplande siégera-t-il plus près de lui ou plus près de Berryer ? il n'en sait trop rien. Mais cela lui importe assez peu ; il ne veut qu'une chose : des députés « indépendants », ce qui me paraît signifier au fond : des députés qui n'aiment pas Louis-Philippe. Il charge son ami Debuyser de prévenir les Coppens et tous les amis en général qu'il appuie Staplande. Il a écrit dans les mêmes termes à Staplande lui-même, lequel d'ailleurs lui a soumis sa profession de foi : « M. de Lamartine, dit Staplande, m'approuve entièrement. »

Si d'ailleurs Laurent de Coppens persiste à se présenter, ce qui est bien à craindre, il n'aura, écrit Lamartine à Debuyser, que des voix « per- 333
sonnelles » ; et on n'aura pas de peine, au second tour, à les rallier à Staplande.

Cependant des amis voudraient bien obtenir de Lamartine une adhésion plus formelle. M. Torris a été sur le point de lui écrire pour la réclamer. Mais M. de Staplande le prie de n'en rien faire. Il sait que Lamartine est arrêté par un scrupule personnel : « Je crois pouvoir vous affirmer, écrit-il, que la réponse de M. de Lamartine me serait favorable. Mais je crois aussi qu'elle serait confidentielle, voulant user de certains ménagements vis-à-vis de Coppens, à qui il s'imagine avoir quelques obligations dans les précédentes élections[414]. »

Et puis, M. de Staplande tenait-il beaucoup à l'appui public de Lamartine ? Je note que ni lui, ni le général Daullé son concurrent ministériel, ni même Coppens, n'osent prononcer tout haut le nom de Lamartine, si vives étaient encore contre lui les rancunes. Si on le prononce, c'est pour nuire au candidat qu'on lui sait agréable.

Voici par exemple comme on répond aux amis de M. de Staplande :

> Le mérite de M. de Staplande, disent ces messieurs, c'est qu'il est homme du pays ! Mais depuis 1830 nous avons présenté les deux hommes les plus recommandables du pays. Le premier, M. Paul Lemaire… qui, malgré M. de Staplande et ses amis, a vu sortir son nom triomphant de l'urne, n'avait-il pas autant de titres… que le candidat *sympathique* que vous avez appelé, et qui vous a *si bien joués*, malgré ses promesses écrites et signées ?
>
> Le deuxième est l'honorable M. Colombier-Batteur, dont 334
> vous allez maintenant adroitement solliciter le suffrage ?… N'était-il pas du pays également ? Homme probe, intègre, le plus riche propriétaire de notre département, pourquoi l'avez-vous… rejeté pour un homme qui n'était *pas du*

414. Lettre du 13 février 1838. Voir *Appendice* I, les phrases entortillées que Lamartine écrivait à Laurent de Coppens.

pays ?

Voilà le ton ; personne n'osait répondre, ni prendre la défense de l'homme adoré la veille. L'administration maintenant triomphait, mais en gémissant. Le baron Méchin a « toujours » considéré les élections de Lamartine comme des échecs pour le gouvernement. Et M. Randouin ? L'avait-il pas dit ? Voilà donc le tour joué ! On va avoir un candidat carliste, et cette fois sans déguisement. Seulement le sous-préfet, qui d'avance s'était fait fort de le battre, est obligé de reconnaître, à cette heure, qu'il n'y a pas moyen, tant l'« opinion de Juillet » a été trompée, égarée, atténuée !

Du moins, s'il doit passer, on lui rendra la partie chaude. On ne garde plus de réserve. On va porter les coups que l'on n'osait pas porter à Lamartine. Ce sera une sorte de lutte rétrospective. C'est la candidature officielle dans toute sa candeur. Le dossier de l'élection en donne le vilain détail.

La candidature officielle est, sous tous les régimes, toujours assez semblable à elle-même. Les procédés de discussion de 1838 rappellent à la fois ceux du second Empire et ceux d'aujourd'hui. Aux procédés du second Empire appartient l'accusation de vouloir ramener l'ancien régime, ou, comme on disait, « la dîme et la corvée ». De cela aujourd'hui on ne parle plus guère, parce que vraiment ces choses-là deviennent un peu lointaines : on ne savait pas très bien ce que c'était en 1838 ; aujourd'hui 335
on ne le saurait plus du tout [415].

Il y a des armes dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous. La menace de guerre étrangère fut fort à la mode aux alentours de 1880. Mais si l'on veut trouver un argument resté familier aux candidats de l'administration sous notre troisième République, le voilà déjà dans toute sa force aux mains des sous-préfets de Louis-Philippe : c'est la menace de voir priver tout un pays des bienfaits du gouvernement, si le bon candidat ne passe pas. On affiche ceci : « M. Daullé peut beaucoup pour vous. M. de

415. Il y a un papier qui fut répandu à profusion, intitulé : « Dialogue entre un marquis et un fermier » où le fermier dit son fait au marquis. La scène se passe à Bergues sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — Sur un autre placard on lit : « Électeurs, si vous voulez le règne du privilège, le joug de l'aristocratie, l'invasion de nos frontières, et des révolutions sans fin… Tous ces maux se cachent au fond d'une élection légitimiste ! »

Staplande, qui n'est rien, ne peut rien ! »

La région flamande, alors en plein développement industriel et commercial, comptait sur l'exécution de vastes travaux publics[416]. On disait aux électeurs : « De tous ces grands travaux, l'exécution sera plus ou moins prompte, *suivant que notre cause sera plus ou moins bien représentée.* »

Qui publie cette phrase ingénieuse ? Le *Nord*, journal de la Préfecture, répandu dans les campagnes à profusion. Mais encore ? De qui est l'article ? Nous connaissons l'auteur ; nous l'avons vu déjà à l'œuvre ; il est, 336
suivant ses jours « un électeur » de tel ou de tel canton, car il a ses préférences. Aujourd'hui, il note au coin de son manuscrit : « Je désirerais que l'article parut comme envoyé par un électeur de Bourbourg, afin de fixer davantage l'attention sur ce canton, sur lequel nous comptons beaucoup ! »

Mais nous savons son nom ; sans l'avoir voulu, il passe à la postérité, car les archives sont impitoyables. La lettre de l'*Électeur de Bourbourg*, comme celle, quelques jours plus tard, de l'*Électeur de Wormhoudt*, devraient être toutes les deux signées : Androphile Randouin.

Les jours où le sous-préfet parlait sans masque, il ne tenait pas un langage bien différent. Le 13 décembre il raconte au préfet qu'il a été à Bergues fêter l'installation de la municipalité, présidée par M. de Meezemacker, et les progrès de « l'opinion constitutionnelle ». Bergues attendait alors de jour en jour le commencement des travaux de la voie ferrée de Lille à Dunkerque, que Lamartine réclama si énergiquement, et qui tardait toujours : « J'ai eu, écrit le sous-préfet, l'élection prochaine en vue… en exprimant la nécessité d'un loyal concours en faveur du gouvernement, si l'on voulait jouir bientôt des projets qu'il médite, et en particulier du chemin de fer. »

416. Voici les principaux travaux alors en vue : 4 millions pour l'amélioration du port de Dunkerque, et un crédit de 2 500 000 fr. pour la continuation des travaux déjà commencés. — Un nouveau crédit de 60 000 francs pour l'écluse de chasse de Gravelines. — Amélioration de la rivière d'Aa et des canaux de la Colme et de Bourbourg. — Approfondissement du canal des Moëres. — 500 000 francs pour les routes de Gravelines à Cassel et d'Hondschoote à Wormhoudt. — Les crédits nécessaires étaient inscrits presque tous au budget de 1838.

Il serait bon, pense-t-il, que M. le préfet fît insérer dans le *Nord*, sinon le discours entier, du moins « les passages relatifs à ces divers objets, et à la famille royale ». — La « famille royale » semble avoir été mise là par-dessus le marché !

Un autre point à retenir, c'est la pression exercée sur les fonctionnaires, et les rigueurs sollicitées contre eux. Ici nous retrouvons les anciens amis 337
de Lamartine. Bien des fois déjà la sous-préfecture les a dénoncés ; mais M. Méchin laissait dire. Aujourd'hui les jours de rémission sont passés. Plus de doute : il y a eu un complot légitimiste. L'*Électeur de Wormhoudt* écrit dans le *Nord* : « Depuis cinq ans M. de Lamartine garde à M. de Staplande sa place à la Chambre ! » Aucun de ceux qui ont pris part au complot ne doit être épargné. Les lettres de M. Randouin deviennent si vives que le Préfet note au coin de l'une d'entre elles : « calmer ». Mais il donne pourtant suite aux plaintes. Il signale au garde des sceaux, au directeur des contributions indirectes, au ministre des finances, M. Dekytspotter, procureur du Roi, M. Huyghe, directeur de l'octroi, M. Leurs, percepteur à Bollezeele, M. Debreyne, percepteur à Quaedypre et jusqu'au bon vieux M. Delabaere, qui finit par donner sa démission.

M. de Staplande fut d'ailleurs élu sans peine le 3 mars 1838, par 262 voix contre 192 au général Daullé et 17 à Laurent de Coppens, perdant 120 voix sur le dernier résultat de son illustre prédécesseur. Lamartine avait ce qu'il désirait. Mais quand il entendait raconter toutes les petites persécutions posthumes exercées envers des gens dont la grande faute avait été de l'aimer trop, — je ne pense pas que son affection pour le gouvernement s'en soit trouvée augmentée.

D'ailleurs, il s'efforçait de prouver aux électeurs de Bergues qu'il ne les oubliait pas et qu'il était toujours leur député. Il est plus chaud que jamais 338
à s'occuper des affaires qu'on lui recommande, des protégés auxquels on veut l'intéresser. C'est de cette époque, où il a cessé d'être député de Flandre, que datent certaines gracieusetés dont la Flandre a profité : tels les tableaux qu'on voit encore à Hondschoote. L'un est à l'église. Il représente le couronnement de la Vierge, et n'est pas sans quelque grâce [417].

417. La Vierge est sur un trône, tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche ; elle est

Le peintre belge Decaisne qui l'a peint était un ami intime de M. et de Mme de Lamartine. Charles Alexandre, qui parle souvent de lui, avait vu dans l'atelier de Mme de Lamartine, une « énorme toile » peinte avec « le talent mou de Decaisne » et qui représentait Lamartine assis sous un arbre « avec ses lévriers à ses pieds ». Decaisne avait une réputation et était en quelque sorte un peintre officiel. Il avait peint Mme Malibran, et représenté le duc d'Orléans en colonel de la garde nationale. Lamartine l'admirait et ne lui trouvait pas un « talent mou ». Il l'avait recommandé à Ingres. Il ne faut pas oublier qu'une des plus belles pièces de ses *Recueillements*, écrite à cette époque même, a pour sujet un tableau de Decaisne (10 décembre 1838). Il voulut procurer à Hondschoote une œuvre de choix. L'autre tableau, qui est à l'Hôtel de Ville, est cependant meilleur. C'est une grande toile militaire d'Hippolyte Bellangé représen- 339
tant la bataille d'Hondschoote.

Ces deux tableaux ne marquent pas seulement un souvenir de Lamartine à ses électeurs ; ils marquent un moment de sa carrière politique. Pas plus la Vierge que la Bataille ne sont des dons de Lamartine, mais bien du gouvernement. Et il faut le noter, car c'est la seule trace d'une faveur officielle certaine accordée à Lamartine.

Le tableau de la Vierge arriva le 24 novembre et fut mis en place le 22 mars 1839, avec cette inscription : « Donné à l'église d'Hondschoote par le gouvernement, sur la demande de M. de Lamartine. » Donc l'ancien député du Nord avait trouvé occasion de faire acheter un tableau au peintre ami, pour en gratifier la ville amie, — le tout par la faveur du pouvoir [418].

Le tableau de bataille lui est promis par le ministre de l'Intérieur en 1839

entourée d'anges qui portent, les uns, les symboles des douleurs de la Vierge, les autres, ceux de l'harmonie céleste. — Decaisne (1799-1852) était élève de Girodet et de Gros ; on l'appelait en Belgique : « le romantique Flamand ». Mme de Lamartine éprouvera un grand chagrin de sa mort. — Le portrait de Lamartine figura au Salon de 1839, et la bataille d'Hondschoote de Bellangé au Salon de 1840.

418. Les archives de la ville d'Hondschoote gardent la lettre adressée le 14 octobre 1838 à M. de Coppens, maire, par le sous-préfet Randouin : « Par décision du 20 septembre, M. le ministre de l'Intérieur a accordé, *sur la demande de M. de Lamartine député*, à l'église d'Hondschoote, un tableau, etc. » — Les archives ont le compte du charpentier Hamers pour transport et mise en place, et du doreur dunkerquois Pieters pour l'inscription du cadre.

et commandé à Hippolyte Bellangé moyennant 6 000 francs. Le tableau fut destiné à occuper une belle place dans le délicieux petit Hôtel de Ville de style flamand gothique, en regard du portrait de Jean-Josse de Coppens. Lorsqu'il y fut placé, deux ans après la promesse ministérielle[419], il y a beau jour que Lamartine n'était plus en mesure de solliciter ou 340
d'obtenir une faveur quelconque d'un quelconque des ministres de Louis-Philippe ! Et même, en mars 1839, lorsqu'il avait obtenu cette promesse-là, il n'était que bien juste temps !

XIII. — « C'EST BIEN PIS QUE LA RÉPUBLIQUE ! » 341

Quel est ce moment où Lamartine eut les faveurs du pouvoir, ce moment où il fut ministériel ? C'est le seul, assurément, où il y avait quelque risque à l'être. C'est le moment où il soutint le ministère Molé contre la *Coalition*.

La *Coalition* reste dans l'histoire une des plus vilaines choses qui soient, un des symptômes putrides de la maladie qui mine la France depuis longtemps et dont elle a tant de peine à guérir. Nous qui vivons les accidents successifs de la même maladie, nous ne pouvons pas cependant sans quelque surprise en reconnaître dans l'histoire du passé les extraordinaires premiers symptômes. Ceux qui en furent responsables, ont dû, en eux-mêmes du moins, se fournir des prétextes, à défaut de raisons, et les trouvèrent suffisants, car ils n'étaient, certes, ni sots, ni volontairement méchants, ni sciemment ennemis de leur patrie. Ils nous montrent à quel point d'aveuglement la suite des révolutions peut porter les hommes politiques sous le nuage des ambitions et des intérêts. Penser que des ennemis ont oublié leur haine, que des doctrinaires ont oublié leur doctrine, se sont alliés à tous leurs adversaires personnels et politiques — de droite et 342
de gauche ; — pour faire triompher quel principe ? ils n'en savaient rien ; pour amener au pouvoir quel parti ? ils n'auraient pas pu le dire.

Ces hommes, qui ont fait cela, sont presque des grands hommes. C'est une des choses les plus invraisemblables qui soient dans l'histoire !

419. La note du voiturier Ketelaere qui l'amena de Bergues est acquittée le 14 juin. — Sur les deux tableaux voir *Appendice* V. Bellangé (Joseph-Louis-Hippolyte), élève de Gros, naquit en 1800 et mourut en 1856.

Lamartine fut pour Molé. Il soutint pour lui la lutte électorale, lorsque la dissolution survint en 1839. C'était se montrer fidèle à ses principes conservateurs, et à sa *politique rationnelle*. En cela il s'écartait de ses amis légitimistes, toujours disposés à tout mouvement qui pouvait rendre plus instable le gouvernement de Louis-Philippe. Il affronta les candidats des coalisés dans une circonscription de Saône-et-Loire. Dans le Nord, tandis que son successeur Staplande, suivant Berryer, marchait hardiment contre le ministère et emportait à Bergues la majorité, Lamartine acceptait la candidature à Dunkerque-ville.

On ignore généralement cette candidature de Lamartine en 1839, car sa correspondance publiée n'en dit qu'un mot incident presque dédaigneux : « J'ai gardé seulement, pour un autre, une ombre de candidature dans le Nord[420]. » — Pour les gens de Dunkerque, ce ne fut rien moins qu'une « ombre ». Et je pense, ma foi, qu'il n'eût pas déplu à Lamartine lui-même que ce fût une réalité. Car, à ce moment, on peut constater que l'enthousiasme de Mâcon, ville et campagne, dont il avait été enivré en 343
1837, s'était singulièrement mélangé[421]. Un *en-cas* électoral sérieux n'eût été nullement à dédaigner. Une lettre adressée à Debuyser, le 8 février[422], révèle tout son sentiment à cet égard. Il fait appel à l'amitié « jamais interrompue » qui le lie à Debuyser, et qu'il promet d'aller « bientôt renouer à Rexpoede ». Il annonce sa candidature et prie Debuyser de la soutenir. Il aurait scrupule à se représenter à Bergues à cause de ses relations personnelles avec Staplande. On le sollicite fort à Dunkerque. Il cède et en a prévenu loyalement le comte Roger.

Tout le reste de la lettre est pour faire entendre, sans cependant s'engager, qu'il pourrait bien finalement opter pour Dunkerque et retourner au pays de ses premières armes électorales. Avec un peu trop de cette ruse enfantine où il se laissait parfois aller, il cherche à suggérer les choses sans cependant rien affirmer. Il révèle, dit-il, à son ami le « fond de sa pensée » ; il le prie de la faire connaître « textuellement » autour de lui,

420. 5 mars 1839. On ne devine pas qui est « l'autre ». Peut-être Laurent de Coppens ? — Lamartine était toujours en relations avec Dunkerque. En 1838, il avait défendu une pétition d'électeurs de Dunkerque contre la peine de mort.

421. Il n'aura que 70 voix de majorité à Mâcon-ville et son candidat sera battu à Cluny.

422. Publiée par M. Séché, qui ignore à qui elle est adressée.

mais « sans rien imprimer ».

Debuyser, malgré les souvenirs du passé, l'aimait assez pour tout croire.

En somme, tout en servant Molé utilement, Lamartine trouvait occasion de se raccrocher quelque peu à sa vieille fidèle Flandre. La chose était bien un peu risquée. Il fallait réussir, et cela promettait d'être dur : c'était lutter ouvertement contre les puissants du lendemain, et leurs rancunes possibles. 344

L'adversaire à battre c'était un ami, l'ami d'un ancien ami, le comte Roger, l'*alter ego* de Thiers.

Cette dernière perspective n'était pas pour arrêter Lamartine. N'oublions pas que si Lamartine en 1831 a dit : « J'ai toujours aimé Thiers », — il ne le disait plus en 1839. Il s'était mis, après diverses alternatives, à le détester cordialement, et, si je ne me trompe, à le jalouser : c'est sans doute une des seules animosités de ce genre qu'il ait connu dans sa vie. Qu'il ne nous dise pas qu'elle lui était indifférente absolument, cette candidature qui le mettait en conflit presque avec Thiers lui-même.

On se demande comment, dans ces bagarres improbables entre gens proches en somme par le rang social, et même au fond par les idées, le public pouvait bien se reconnaître. Mais surtout comment s'en tiraient donc les fonctionnaires ? Voici M. Randouin, condamné aujourd'hui à soutenir, comme candidat du gouvernement, Lamartine, qu'il n'a jamais aimé, contre M. Roger, candidat officiel type de la veille, qu'il avait vu faire ses tournées entre M. Thiers, son patron, M. Humann, ministre des Finances, son cousin, le préfet du département et le trésorier-payeur général ! Dans l'opposition pour une heure, Thiers pouvait si bien être le maître du lendemain ! — « Il y a deux ministères », dit Balzac, profond psychologue électoral, — « celui qui croit faire les élections, et celui qui croit en profiter » !

C'était un très bon appui que l'appui de M. Thiers, même contre le gouvernement. Qui sait donc si sous main l'administration ne soutenait pas le candidat de M. Thiers ? La correspondance du préfet et du sous-préfet est singulièrement pauvre sur cette élection-là. Ils n'ont pas multiplié ici 345

leurs lettres « confidentielles »[423].

C'est en réfléchissant au détail de ces choses que l'on conçoit combien alors durent se trouver faussés les ressorts mêmes de la vie du pays.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que Lamartine eut l'appui ostensible de la préfecture. Il est le candidat du *Nord*. Nous n'en saurons jamais davantage. Lui-même prit une part directe à la lutte. S'il ne parut pas à Dunkerque en personne, de loin du moins il se tint au courant, et il adressa plusieurs fois la parole aux électeurs[424].

On remarque aussi qu'il prit la peine de se faire défendre par ceux de ses amis qui pouvaient avoir l'oreille des commerçants de Dunkerque. Nous retrouvons ici Michel Chevalier, non plus le jeune ingénieur mystique de 1830, mais un économiste déjà célèbre. La *Dunkerquoise* nous donne cette curieuse lettre qu'il adressait à un ami[425] :

> Mon cher ami,
>
> Je félicite vos concitoyens sur le candidat dont ils ont fait choix dans la circonstance actuelle. La prochaine session va agiter les plus graves questions. Il s'agira de savoir si la France est gouvernée par une monarchie constitutionnelle ou par une vingtaine de marchands de paroles. Dieu me garde de vouloir l'amoindrissement des franchises 346
> nationales. Mais le danger n'est pas de ce côté maintenant. Il est du côté du principe d'autorité qui est gravement compromis, qui est violemment attaqué par les hommes que l'on supposait ses plus fermes défenseurs.
>
> Il ne s'agit pas de savoir si le ministère actuel est le meilleur des ministères, ni même s'il a de l'avenir ; la question se résume ainsi : Le pays est dans une situation critique : le prin-

423. Il était fort naturel que Randouin eût toutes ses sympathies pour le comte Roger. Celui-ci dans la suite se fera le défenseur du sous-préfet, quand il encourra la disgrâce du ministère Guizot.

424. En premier lieu par une profession de foi datée de Saint-Point 23 février 1839 (*Appendice* VII), en second lieu par une réponse aux attaques. (Voir plus loin.)

425. Sans doute M. Dupouy. — Numéro du 23 février 1835.

> cipe d'ordre, le gage de la paix et de la sécurité est en péril ; le devoir des hommes de cœur, d'intelligence et d'honneur est d'aller à son secours. Les ministères passent, mais la monarchie ne doit pas passer, l'ordre et la paix non plus.
>
> L'homme qui a le mieux parlé le langage de la raison et du progrès, en même temps que de la conservation, dans la discussion de l'adresse, c'est Lamartine. Lamartine a un grand avenir politique. Il fera triompher de grandes et utiles idées. Je puis l'affirmer. Je n'ai pas besoin de vous dire, à vous, qu'il est trop haut pour s'inféoder à un ministère et qu'il est le plus indépendant des députés. — Je vous serre la main.
>
> Michel Chevalier.

La bibliothèque de Dunkerque possède toute une collection de *factums* pour ou contre Lamartine, au cours de cette élection de 1839. Le mouvement en sa faveur est mené par un commerçant dont nous rencontrons le nom pour la première fois, M. Adolphe Alisse ; il semble professer un culte pour Lamartine. Les adversaires que la discussion révèle ne nous sont pas beaucoup plus connus[426]. On ne voit pas paraître les notables, les anciens députés, le maire de la ville : on ne se souciait pas sans doute de se produire dans la bataille étrange qui se poursuivait entre un candi- 347
dat officiel d'hier, aujourd'hui combattu par l'administration, et un opposant d'hier promu candidat officiel. Si l'on y prit part ce fut sous le voile de l'anonyme.

Les journaux ont une attitude équivoque. Le *Journal de Dunkerque* ne combat pas ouvertement le comte Roger, mais il refuse d'insérer des articles favorables à sa candidature. La *Dunkerquoise* leur donne l'hospitalité ; mais elle accueille en même temps une foule de morceaux, en prose ou en vers, en faveur de Lamartine.

Oui vraiment, en vers ! Le poète Laurent de Coppens, sa *Vigie* étant morte, s'est réfugié où il a pu. C'est la *Dunkerquoise*, l'ancienne *Feuille* détestée, qui publie le 2 mars une ode de lui *à Lamartine*, datée du 20 février. Le poète rappelle Lamartine à la poésie, et maudit la politique qui

426. M. Gourdin-Coquelle et M. Dagneau-Symonsen.

l'en a détourné. J'en ferais à peine mention, — comme contraste amusant à la polémique électorale, — si elle ne contenait une allusion à un poème de Lamartine, à une époque où de pareilles mentions se font rares :

> Le poète a repris sa harpe délaissée.
> . . . . . .
> Gloire à Dieu, le poète a dompté le tribun !

Qu'est-ce ? — Je croirais simplement qu'il s'agit de *la Chute d'un ange*, laquelle vient de paraître ; — mais je lis :

> …..sa tête
> Se relève soudain au souffle de *ces bois* ?

J'aurais envie de préciser et de dire : quels bois ? — si je ne connaissais l'extrême imprécision du barde dunkerquois. Il a mis « bois » tout sim- 348
plement peut-être parce que c'est une image congruente à « faire des vers ».

En dehors de cela la poésie ne figure dans l'élection que comme élément de discussion. Les amis de Lamartine louent sa politique, sa résistance à la coalition ; ils distribuent son discours sur l'adresse [427]. Ils attaquent Roger sur la Coalition, dont le succès, assurent-ils, pourrait causer une guerre étrangère [428].

Et puis, suivant le mouvement donné par Michel Chevalier, ils s'efforcent d'intéresser à sa candidature le monde des affaires. Cela mena à un incident bruyant et pénible, et qui fit tort à Lamartine. Dans son discours sur l'adresse, il avait reconnu que certains reproches adressés au ministère Molé, de pression, de corruption électorale, n'étaient pas sans quelque réalité. Et lui-même, l'irréprochable Lamartine, allait-il permettre une corruption véritable en sa faveur ? Un industriel assez considérable, M.

427. Et aussi une sorte de discours-programme qu'il a prononcé dans la réunion des députés ministériels, dite réunion Jacqueminot.

428. Les affaires étrangères tiennent dans les discussions électorales bien plus de place que de nos jours. Je note que ceux qui soutiennent Lamartine contre le comte Roger, attaquent régulièrement M. de Staplande, lequel, dit-on, avait promis de siéger près de Lamartine, lorsqu'il s'était présenté en 1838.

Célestin Malo a reçu une lettre à l'appui de la candidature Lamartine, et la publie avec les commentaires les plus désobligeants. Elle est signée de qui ? D'hommes politiques ? Non pas. D'hommes d'affaires, d'un comité de filateurs de Paris[429] : et elle a pour but, dit M. Malo, « de séduire les 349
hommes intéressés à l'industrie du lin ». À ce moment dans le Nord on sait quel développement prenait l'industrie de la filature.

Lamartine n'avait pas prévu que la lettre malencontreuse ferait autant de bruit. Il mit quelque temps sans doute, à distance, pour s'apercevoir de la vivacité de la lutte engagée.

Ses amis purent commettre des fautes ; mais ses adversaires furent violents et grossiers. Tout leur effort tend à tourner Lamartine en ridicule par des facéties plus ou moins neuves sur les poètes et la poésie. On voit repasser tous les bons mots usés sur la lyre, les muses, les ailes de séraphin, et autres. Ne va-t-on pas jusqu'à ressortir la Némésis de 1831 et les « électeurs de Jéricho » ? Comme on était donc lettré, dans notre pays, en ce temps-là !

À vrai dire, quelques articles venaient droit de Paris, coupures du *Siècle* ou du *Constitutionnel*. Mais il en est de fabrique locale. Goûtez ceci :

> Ne vaudrait-il pas mieux cent fois, mille fois, un bon agriculteur, ayant tant soit peu la langue déliée, qu'un orateur musqué, qui exhale les langoureux soupirs de la harpe éolienne ?…

Voilà qui va bien : « musqué » est une trouvaille. Je continue : Lamartine est un « protée politique et littéraire… être essentiellement fugitif, comme son imagination vagabonde ». On raille les naïfs, qui « voyant un 350
homme, la tête dans les cieux et les pieds sur la terre, s'écrient : « Voilà le Messie ! »

429. MM. Ernest Lelièvre, Millescamps, Ed. Feray. — N'oublions pas, pour donner toute sa saveur à cet appel *protectionniste*, que Lamartine s'est toujours prononcé pour le libre-échange. La lettre est à la Bibliothèque de Dunkerque, dans un *factum* imprimé, hostile à Lamartine. Elle a ce *post-scriptum* significatif : « Nous vous serons obligés de communiquer cette lettre aux cultivateurs, fileurs et tisserands de lin et de chanvre de votre localité. » Voir la lettre *Appendice* VII.

Mais ceci est encore mieux : « Cet homme qui, enveloppé du drapeau blanc, au milieu du naufrage universel, exhale des cantiques parlementaires, en tâchant de s'accrocher aux pans de M. le comte Molé ! »

Jamais Lamartine n'avait été à pareille sauce, même en 1831. Mais ce que je remarque, outre le style du document, c'est l'allusion au « drapeau blanc ». Quoi, encore et toujours, après cinq ans de vie publique, l'accusation de *carlisme* est plus tenace que jamais ? C'est contre cette accusation-là que les amis de Lamartine se mettent le plus en peine de le défendre. Plusieurs colonnes de la *Dunkerquoise* sont consacrées à reproduire les passages principaux de la *Politique rationnelle*, les discours électoraux de 1834, à expliquer, pour la centième fois, l'attitude indépendante, mais loyale de Lamartine vis-à-vis du gouvernement. Donc : au moment même où Lamartine, pour une seule fois, était candidat d'un ministère, et encore, du ministère le plus cher à Louis-Philippe, neuf ans après la Révolution, à moitié chemin entre 1830 et 1848, il lui fallait encore se défendre d'être resté fidèle, autrement que par le cœur, à la monarchie de la branche aînée.

Voilà pour la politique. On le reprenait encore sur les affaires, sur une surtout, l'affaire des sucres. Le lecteur se rappelle comme il y avait triomphé en 1834 ; son cri de guerre résonne encore : « Je crois à l'avenir de la betterave ! » Cela avait enchanté les cultivateurs et les sucriers, dont le sucre indigène était tout l'espoir. Mais les ports de mer avaient d'autres intérêts : ils prenaient fait et cause, bien naturellement, pour le sucre colonial. Et puis les sucriers eux-mêmes n'y croyaient guère plus, ou du moins ils ne savaient que croire ; alors commençait une crise où bien des fortunes sombrèrent[430]. C'était pourtant, sans contredit, en 1836 que Lamartine avait eu raison ; mais l'on n'en savait rien, et l'avenir était sombre. Aussi on se retournait avec ironie vers l'ancien député de Bergues. Qu'allait-il dire ? « Apparemment, dit le *Constitutionnel*, M. de Lamartine va passer du parti de la betterave dans celui du sucre colonial ?… Un nouveau revirement coûtera si peu aux convictions évolutionnistes de M. de Lamartine ! Le *Constitutionnel* finit par cette gracieuseté : « Lamartine est un poète *déchu*, comme *l'ange* qui est le héros de son dernier poème ! » 351

430. Notamment celle de plusieurs membres de la famille de Coppens.

Ce numéro de journal était répandu par centaines à Dunkerque. Les amis de Lamartine l'avertirent, là-bas, à Mâcon, et il écrivit une lettre de réplique[431]. J'aurais voulu que le poète Clovis Hugues, si enthousiaste du discours sur les sucres de 1836, eût pu entendre les explications de 1839. Elles sont pénibles. La foi dans la betterave est bien loin[432]. Lamartine arguait : « Je n'ai consenti à défendre *un peu* les fabriques qu'à la condition de l'impôt. » On se moqua de ce restrictif : « Un peu » ; — et l'on n'eut pas tort. La vérité est qu'il les avait défendues beaucoup et passionnément. 352
Aujourd'hui, il les traite d'« industrie artificielle ». Il ne veut cependant pas les condamner tout à fait, et ne consentirait pas à ce qu'on les supprimât « sans indemnité ». Ce mot-là fait ouvrir l'œil aux hommes d'affaires qui le suivent pas à pas dans ces impressions un peu trop journalières sur les intérêts économiques. Ils disent : « Vous allez au monopole ! » Et, en effet, laissant paraître dans sa lettre la constante et dangereuse tendance de son esprit vers les monopoles, il a écrit cette phrase : « L'équilibre est impraticable, si les fabriques restent aux mains des particuliers. »

Ces questions d'affaires, soulevées inopinément, nuisent fort au succès de la candidature, qui, au premier moment, paraissait assurée du succès. On les fit valoir avec habileté, insistance. Une autre chose vint nuire plus encore et ce fut le souvenir de l'option maladroite et peu franche de 1837. Cette fois Lamartine voulut laisser dans l'incertitude son intention finale, et ne faire aucune promesse ferme. Il dit, dans sa profession de foi, qu'il n'a pris aucun engagement nulle part : « Si j'avais consenti à en prendre quelque part, c'eût été à Dunkerque, la patrie de ma reconnaissance et de mes souvenirs… Si je n'avais pas un *désir sincère* et un *espoir réel* de pouvoir accepter vos suffrages, je ne me permettrais pas de les recueillir. »

Pour que ce langage pût sonner juste à l'oreille des électeurs, Dunkerque est vraiment trop près de Bergues. Les sincères amis de Flandre savaient Lamartine bien léger en pareille matière. Affaires de cœur ! — avait-il dit ; — oui ! — et serments d'amoureux. — Les ennemis grinçaient des dents : 353

431. Elle était adressée : « À mes amis de Dunkerque. » Je n'en ai pas le texte ; mais j'en trouve d'importantes citations dans un *factum* signé Dagneau-Symonsen, qui a été fait pour y répondre. (Bibliothèque de Dunkerque.)

432. C'est en 1843 que son opposition contre le sucre de betterave ira à son maximum.

> M. de Lamartine est un enfant, et d'une humeur tant soit peu bizarre, — quinteuse. Après avoir renié sa mère, son berceau politique, le voilà qui se remet de belle et bonne humeur, et ne craint pas de déserter Mâcon pour passer par Bergues et planter son drapeau à Dunkerque !

Il y avait malheureusement du vrai dans ce dernier reproche. — Et puis… Lamartine n'était pas là ; le charme irrésistible n'opérait pas de loin. Le comte Roger faisait une active campagne ; il avait peu de racines dans le pays ; mais il avait rendu une foule de services, politiques, administratifs. Il était spirituel, remuant. Qui de ma génération ne se rappelle, à l'Assemblée nationale en 1871, à Versailles, le vif, alerte, maigre, sémillant vieillard, à la physionomie mutine, à la voix grêle et aigre, toujours en mouvement autour de M. Thiers, auquel le liaient cinquante ans d'intime confidence ? — Je me le représente bien, de trente ans plus jeune, déjà aussi vif, aussi sémillant, et jouissant déjà de ce bienfait des dieux, l'amitié du grand petit homme.

Il triompha le 5 mars 1839, contrairement à l'attente générale.

Inscrits	360
Votants	329
Majorité absolue	165
M. le comte Roger	186 élu
M. de Lamartine	140
Voix perdues	3

Lamartine était battu et la Coalition l'emportait. Elle l'emportait dans le pays entier. Dans sa Profession de foi, la dernière parole qu'il ait adressée 354
aux électeurs de la Flandre maritime, Lamartine leur avait déclaré que le succès de la Coalition serait « le plus grand des périls ». Et il s'était écrié :

« C'est bien pis que la République ! »

ÉPILOGUE

La République seule devait le ramener plus tard devant ses électeurs flamands. Mais l'échec de 1839 fut le dernier contact direct et personnel qu'il eut avec l'arrondissement de Dunkerque. A-t-on songé à l'émotion douloureuse que cet échec dut causer dans plusieurs maisons de Bergues et d'Hondschoote, chez ses amis de la première heure, Debuyser, les De Laroière, et surtout chez Bernard et Eugénie de Coppens ? Il y avait six ans tout juste qu'ils l'avaient vu proclamer élu avec tant d'allégresse, dix-sept ans qu'ils l'avaient promené pour la première fois à travers les campagnes flamandes.

Assurément la place qu'ils avaient conquise pour lui restait au successeur qu'il s'était lui-même désigné. M. de Staplande était réélu avec onze voix de moins seulement que Lamartine n'en avait eu dans « l'élection modèle[433] ». Ce résultat, quand, au loin, Lamartine l'apprit, lui fit-il plaisir ? Il y a vraiment lieu d'en douter. C'était encore une amertume. À la première heure, en 1838, Staplande avait bien siégé près de lui à la Chambre. Il compta un instant parmi « ces bons voisins de nos tristes bancs[434] ». Mais cela ne dura pas. Les divisions atroces qui résultèrent de la Coalition, séparèrent les meilleurs. Lamartine garda, à l'égard de Staplande, quelque dépit.

Alexandre[435] rapporte ce fragment de dialogue, surpris dans un dîner d'amis en 1843 : « J'ai été maître, dit Lamartine, des collèges d'Hazebrouck, Bergues, Dunkerque[436]… Lorsque, jeune député, j'allais à Bergues, la garde nationale venait à une demi-lieue de la ville et m'introduisait au son de la musique. Je trouvais un dîner magnifique, et le soir des illuminations.

— On le faisait à vous, mais pas à d'autres ! — dit Dargaud.

— Pardon, à tous !… à Staplande… : on le trouve sublime !

433. 311 voix contre 265 au général Daullé.

434. Les députés que Lamartine désigne ainsi, sont MM. le marquis de Lagrange, Morangiès, Pagès, Staplande. — Lettre au marquis de Lagrange, 19 juin 1838.

435. *Souvenirs*, p. 24.

436. On voit que le poète brode un peu.

Quand il parlait ainsi, il semble bien que Lamartine avait quelques regrets. Comment n'en aurait-il pas eu ? Il n'avait tenu qu'à lui de garder pour toujours ses fidèles électeurs du Nord, qui ne l'auraient jamais abandonné. Et alors, — qui sait ? — lié à cette sage, modérée, intelligente population, eût-il été tout à fait le même Lamartine ? Quelque chose me dit que les banquets de Saône-et-Loire ne lui furent pas salutaires. On vient de suivre Lamartine, candidat ou député en Flandre, de 1831 à 1839. Il est aisé de reconnaître que c'est là la période *conservatrice* de sa politique. On peut dire, à quelques nuances près, qu'il fut un député de doctrine conservatrice libérale, mettant au-dessus de tout l'ordre et la paix, redoutant par-dessus tout les hommes de droite ou de gauche qui veulent *démolir*. 357

Le triomphe de la Coalition le jette dans sa période d'*opposition*. Il ne change pas de doctrine. Il sera toujours foncièrement conservateur. Rien d'important dans son idéal social n'a varié sensiblement entre 1831 et 1848. Mais, à partir de 1839, il y aura dans son attitude une grande différence pratique. La campagne pour Molé est son dernier effort pour fonder une politique conservatrice *sous Louis-Philippe*. Si cet effort-là manque, — il y renonce. Il reviendra à ses véritables sentiments à l'égard de la monarchie de Juillet. Il la croit sans base et sans avenir. Il est prêt à envisager la possibilité, bien plus, la nécessité d'une révolution.

Mais nous laisserons Lamartine continuer son chemin. Si nous le suivions plus loin, et l'écoutions de jour en jour, dans l'éclat chaque jour plus tumultueux de sa prodigieuse abondance verbale, nous reconnaîtrions souvent encore le son et l'accent des paroles auxquelles la précédente période nous a habitués. Bien des fois il renouvellera l'expression de ses regrets pour la monarchie traditionnelle [437], de sa répugnance pour la monarchie occasionnelle « dont il n'estimait pas l'origine ». Il garde au cœur une animosité profonde, non contre le peuple qui a fait la Révolution. — car le peuple est toujours sublime ! — mais pour la dynastie qui est sortie de la Révolution, dynastie sans droit, qu'on peut, sans scrupule de conscience, soutenir tant qu'elle rend des services, combattre dès qu'elle n'en rend plus.

437. Avec une énergie et une précision spéciales dans un discours du 25 mars 1840.

Telle ayant toujours été sa pente naturelle, comme il va vite quand il commence à se mêler aux partis d'opposition ! Le « château », qu'il n'aime 358
pas, mais qu'il avait épargné jusque là, ne comprend rien à ses premières attaques. On dit : « Il a le transport au cerveau. » Guizot ajoute : « C'est une machine détraquée[438]. » — Hé ! non. C'est toujours la même machine et elle marche toujours dans le même sens. Mais un frein la contenait, l'amour de l'ordre et de la paix, tant qu'il pensait pouvoir attendre ces biens du gouvernement. Il a perdu cette confiance : il a été jeté hors des gonds. Il a repris le mouvement en avant, bridé quelque temps par un sage patriotisme.

Où ce nouveau mouvement allait-il le conduire ? C'est bien simple. Il avait cru qu'on pouvait se tenir à l'écart du gouvernement, sans le combattre, et même en le servant. C'était servir sa patrie et sauvegarder sa propre dignité. Il avait donc blâmé très sincèrement les légitimistes qui s'efforçaient, par une opposition systématique, de rendre tout impossible. Il avait pensé qu'il pourrait faire autrement qu'eux ; mais il finit par faire comme eux. Il les avait blâmés de s'allier aux républicains. Il les rejoignit dans cette alliance ; un jour vint où il les dépassa. Il finit par être le lien entre les partis d'extrême droite et d'extrême gauche, qui marchaient au renversement de Louis-Philippe.

Ce ne fut, en somme, que la suite plus ou moins consciente de son mouvement initial. — Il faut bien reconnaître que M. Randouin n'avait pas eu tout à fait tort !

359

On ne pensait plus à tout cela, en 1848, quand les électeurs flamands retrouvèrent Lamartine, et que, pour la quatrième fois, il devint, un court instant, leur député. On nageait en plein idéal. D'ailleurs on votait au scrutin de liste, et par vastes mouvements nationaux. Dix départements à la fois nommèrent Lamartine à la Constituante, dans une folie d'enthousiasme. Ce fut le triomphe de toutes les oppositions à la monarchie de 1830. À Marseille, Lamartine passait sur la même liste que Démos-

438. Cf. Cuvillier-Fleury, *Souvenirs*, II. 320. — Les derniers rapports de courtoisie de Lamartine avec le « château » suivirent la mort du duc d'Orléans (juillet 1842). Ensuite son opposition fut constante.

thène Olivier, Cormenin, Lacordaire et Berryer. Dans le Nord, son nom apparut, sur diverses listes, associé à des noms aussi disparates.

La liste pour laquelle, avec un rare ensemble, votèrent les Flandres, fut celle d'un groupe qui s'intitulait : *Association pour les libertés publiques*[439]. Le manifeste de l'Association est d'une note à la fois républicaine et ardemment chrétienne, qui est bien celle que l'on attend à ce moment de l'histoire :

> Que la République soit grande comme la Liberté, juste comme l'Égalité, sainte comme la Fraternité, puissante et généreuse comme le Christianisme !

Je ne sais si les termes de la proclamation ont été soumis à Lamartine. En tout cas, ils n'étaient pas pour lui déplaire. Les candidats portés avec lui sont de diverses origines. Le général Négrier y représente l'armée, M. Wallon (père plus tard d'une autre République) l'Université, le vicomte 360
de Melun la charité chrétienne. Plusieurs sont des légitimistes connus : notamment M. de Staplande, que l'on qualifie « ancien député de l'opposition ».

Il y a, pour représenter le clergé, ce prêtre remarquable qui exerça une si grande influence et si durable sur le pays flamand, l'abbé Dehaene, principal du collège d'Hazebrouck. On justifie ainsi sa candidature : « L'esprit républicain de 1848 appelant une sainte et féconde alliance avec la religion, qui peut mieux seconder cette heureuse tendance qu'un prêtre ? »

L'abbé Dehaene était un admirateur passionné de Lamartine. Il savait ses vers par cœur, et les récitait sans cesse à ses élèves. Près de lui, sur la liste, est un ami plus personnel encore : « M. Jean-Vaast De Laroière, médecin à Hondschoote, l'ami de M. de Lamartine et son compagnon de voyage en Orient. »

Bernard de Coppens et Debuyser eurent encore une fois la joie de voter pour leur dieu ; j'ai plaisir à le penser ! — Le dieu, à cet instant, éblouit toute la France. Ce fut un court instant. Ses anciens électeurs de Flandre,

439. Pour les détails qui suivent voir le livre de M. l'abbé Lemire : *l'Abbé Dehaene et la Flandre.* Lille, 1892.

cela va sans dire, retrouvèrent les amours d'autrefois, oublièrent les anciennes querelles, et revoyant l'astre à son apogée, s'enorgueillirent d'avoir été les premiers à le saluer à son aurore. On rêva pour lui plus de gloire encore. On le vit Président de la République, et on le supplia de ne pas se refuser à ce suprême devoir[440]. 361

Quelques hommages plus intéressés allèrent saluer le soleil. On trouve, aux Archives nationales, une lettre de M. Androphile Randouin adressée « au citoyen Ministre de l'intérieur » et datée du 17 mai 1848[441]. Elle exhale une fois de plus les plaintes du fonctionnaire malchanceux, éloigné depuis dix-sept ans du but de toutes ses espérances. La veine n'a pas tourné à son profit, depuis que nous l'avons quitté en 1839. Il se plaint d'avoir été « disgracié par Louis-Philippe en 1846 ». La chose est exacte : M. Randouin était resté sous-préfet de Dunkerque jusqu'en 1845. Son protecteur, le baron Méchin, étant mort, les préfets successifs n'ont pas semblé l'apprécier ; ils ont garni son dossier de notes aigre-douces. En somme, on devait lui garder rancune d'avoir été le sous-préfet de Lamartine, d'avoir dû même un jour le soutenir comme candidat officiel. Était-ce sa faute ? — C'est toujours un grand malheur pour un fonctionnaire d'avoir été mêlé, par mauvaise fortune, à des circonstances fâcheuses, dont tout le monde voudrait que le souvenir fût effacé. C'en est un autre de se trouver mêlé à la carrière d'un grand homme : car ces gens-là brisent tout sur leur passage. Quel avenir pour le sous-préfet de Dunkerque, quand Lamartine fut devenu la terreur du gouvernement de Juillet ? Il paraîtra naturel qu'il se réclame de Lamartine en 1848, puisqu'il a été jusque là sa victime.

Il raconte donc son histoire au « citoyen ministre », mais non pas depuis 362
Blaye et la duchesse de Berry[442].

440. Voir *Appendice* I. — Un des correspondants de Lamartine, qui vit encore dans une verte vieillesse, M. Benoît Debreyne, a eu la bonté de me communiquer copie de la lettre qu'il a reçue sur la candidature à la Présidence. Elle est presque semblable dans sa formule à la lettre que Lamartine écrivit le 10 novembre 1884 à M. de Champvans, et à plusieurs autres amis.

441. Le ministre de l'Intérieur — un des plus obscurs de nos fastes ministériels — s'appelait M. Recurt.

442. Il rappelle comment on le nomma secrétaire général à Lille en 1845, ce qui était une disgrâce, puis, pire encore, comment en 1846 on le « jeta d'autorité dans l'inspection

À l'appui de sa réclamation il évoque des souvenirs qui nous surprendront un peu.

> M. de Lamartine, qui a été six ans député de mon arrondissement, connaît mes antécédents et mes principes, qui sont ceux d'un loyal défenseur de la république honnête et de la liberté pure. Ce grand citoyen a bien voulu me dire qu'il me réservait dans sa pensée une préfecture importante…
>
> Salut et fraternité.

Le « grand citoyen » n'eut pas le temps de tenir sa promesse. Son soleil levant fut trop vite couché. Sans doute pourtant il fit quelque chose pour son ancien sous-préfet, comme il le lui avait promis. Le 31 décembre 1848, M. Randouin était nommé préfet de l'Oise par le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte. Il avait enfin trouvé sa voie. Il administra dix-sept ans le beau département de l'Oise, et y mourut en 1865. Il fut, disent ceux qui l'ont connu, le préfet modèle de l'Empire, et Mme Randouin la plus belle et la plus distinguée des préfètes, dans ce département où la famille impériale venait si souvent tenir cour[443]. Il y fit beaucoup de bien, et y laissa le meilleur souvenir, ayant toujours eu une grande capacité administrative ; le temps et l'expérience y ajoutèrent sans doute un peu de ce scepticisme de bon ton qu'il avait connu jadis à M. le baron Méchin. 363

Il vint un temps où il ne craignit plus de parler de ses relations lointaines avec la duchesse de Berry. C'est le temps où l'impératrice Eugénie avait mis à la mode les souvenirs légitimistes. Dans un document de 1858[444], M. Randouin rappelle sa disgrâce de 1833 et non sans quelque satisfaction : « Quelques complaisances, dit-il, que l'on me reprochait pour Mme la duchesse de Berry, alors détenue dans la citadelle de Blaye, ont motivé cette mesure qui est devenue pour moi une espèce de titre d'honneur, dont j'ai recueilli les marques flatteuses en plusieurs occasions. »

---

des Prisons », où il végète encore tristement.

443. Un fils de M. Randouin s'était fixé dans le département de l'Oise, et y a consacré une partie de sa fortune à de belles fondations hospitalières.

444. Pour sa nomination de commandeur de la Légion d'honneur. — M. Randouin obtint aussi le titre de baron.

Le temps passe ! — ce dit-on.

Mais M. Randouin ne parlait pas de Lamartine. Qui donc en parlait ? On sait trop sa chute subite. Élu en 1848, par dix départements, en 1849 il ne fut plus élu par aucun[445].

Rien de plus lamentable que l'oubli profond, absolu, mortel, où tomba tout à coup ce grand homme, oubli injuste et inexplicable, qui enveloppa le poète en même temps que le tribun. Cela reste une des tristesses du dix-neuvième siècle. Quand Lamartine mourra, les gens ne sauront plus qu'il vivait ; ils l'auront enterré depuis quinze ans.

Il ne sortait plus, de temps en temps, du silence, pendant ses dernières, solitaires, lugubres années, que pour crier son dénuement, et ramasser quelques pauvres ressources[446]. L'excès de la dépense, l'imprévoyance, 364
la spéculation imprudente firent la misère de sa vie, d'ailleurs d'une probité inattaquable. Il courut toujours après l'argent qu'il lui fallait pour solder des dettes précédentes, ayant toujours mangé d'avance le prix de ses livres alors qu'il les écrivait, dissipant on ne sait combien d'héritages. Il lui fallut enfin tendre la main. On sait le sort de ces souscriptions à des œuvres complètes, avec les *prospectus* illustrés, les reçus autographes, tous les pauvres procédés de misère, de douloureuse, de noble mendicité.

Dans le pays flamand, tous ces appels désolants furent entendus. Ils le furent avec respect. On n'y aime certes pas le désordre, l'incurie, les dettes : la vie rangée et l'économie sage y sont estimées comme des vertus. Mais la pitié, quand il s'agit de Lamartine, domina tout, et en cela comme en tout, on lui fut doucement indulgent. Plusieurs des amis d'autrefois avaient disparu. Debuyser était mort. Les Coppens avaient quitté Hondschoote pour n'y plus revenir ; Eugénie était à Mâcon ou à Saint-Point, où Lacretelle l'a vue animant la solitude du grand oublié. Mme Angebert, retirée depuis des années[447] dans son pays natal à Provins,

445. Il reparut le 13 juillet 1849 à une élection partielle, comme député du Loiret.

446. Jusqu'au jour où l'intervention d'Émile Olivier, qu'il en faut louer à jamais, obtint pour lui une pension sur la cassette personnelle de Napoléon III.

447. M. Angebert, ayant pris sa retraite en 1835, s'installa pour quelques années à Paris où Mme Angebert devint l'amie de tous les jours de Mme de Lamartine et l'associée de ses bonnes œuvres. Elle resta jusqu'à la fin fidèle au malheur de l'infortuné poète. (Elle

rompit le silence et écrivit en vers touchants un appel en faveur de l'ancien grand ami de sa jeunesse. Il restait des cœurs sensibles en Flandre parmi ses anciens électeurs pour accueillir la plainte du héros déchu. Les aumônes tombèrent au casque de Bélisaire !

Dans plus d'une maison, on garde encore aujourd'hui l'édition complète de la « souscription nationale », les lamentables prospectus, les humiliants autographes.

Parfois l'aumône eut un caractère public. Voici une pièce qui paraîtra touchante. C'est une délibération du conseil municipal d'Hondschoote, à la date du 8 mai 1858 :

> Le conseil municipal, voulant donner une marque de reconnaissance pour les bienfaits que la commune a reçus de M. Alphonse de Lamartine, et en même temps manifester sa gratitude pour les services qu'il a rendus à la France et à la civilisation, vote à l'unanimité une somme de 500 francs pour la souscription ouverte en son nom.

Le préfet de l'Empire approuva la délibération, et la somme parvint bien à Lamartine. Je rouvre le registre à la date du 8 février 1859 :

> M. le maire donne lecture au conseil d'une lettre par laquelle M. de Lamartine adresse ses remerciements à l'occasion de la participation de la ville dans la souscription ouverte en son nom.

Le maire, c'était l'ami des temps passés, le compagnon du voyage *super flumina*, le docteur Jean-Vaast De Laroière. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis la première campagne électorale. La ville d'Hondschoote fut fidèle dans le malheur au grand homme qu'elle avait su, la première du pays flamand, honorer et aimer dans sa gloire.

Lamartine avait dit vrai : c'était bien une affaire de cœur.

---

mourut en 1880.)

Reste-t-il quelque souvenir, encore aujourd'hui, de Lamartine dans la plaine flamande ? Oui, un souvenir vague, — comme une légende. Tout autre nom de candidat, d'élu, jadis aimé, que l'on prononce aujourd'hui après cinquante ans dans ces campagnes, ne réveille rien dans les mémoires. Le nom de Lamartine réveille quelque chose ; je l'ai souvent éprouvé, tandis que, depuis des années, je prenais plaisir, au jour le jour, à poursuivre l'enquête qui se termine ici.

À son nom, — bien des gens s'arrêtent, hochent la tête, réfléchissent. Peu à peu, les souvenirs se précisent ; les pères, les grands-pères ont parlé de lui ; une anecdote repasse, un épisode, un geste, un mot ; on garde tel papier, tel menu objet[448]. — Qu'est cela ? — Des riens, si vous voulez, mais des riens qui viennent de lui.

Dans les campagnes flamandes, la trace n'est pas effacée tout à fait du passant prodigieux qui les a traversées !

APPENDICE

I. — LETTRES D'ALPHONSE DE LAMARTINE

367

N.-B. — Je publie 26 lettres de Lamartine, dont 25 inédites (deux sont fragmentaires). Elles sont rangées par ordre de dates. Toutes les lettres, dont je n'indique pas l'origine ou le possesseur, m'appartiennent personnellement. Toutes, sauf avis contraire, sont publiées d'après les originaux.

1. ***Lamartine à M. Saullay de l'Aistre.*** (Collection Gabriel Thomas.)

Londres, le 21 mai 1831.

448. Dans une petite ferme d'une petite commune du canton de Bourbourg, on conserve comme un trésor de famille un portefeuille de cuir repoussé, qui vient de Lamartine. C'est un curieux bibelot de style Louis-Philippe, orné d'emblèmes maritimes (Neptune, Amphitrite). Au commencement et à la fin du calendrier perpétuel, portraits de Paganini et de la Sontag. — On y a copié les vers que Lamartine a composés pour la tombe de la Malibran. — (Communiqué par M. Demolin, instituteur libre de Dunkerque, fils d'un cultivateur à Spycker.)

Me voici heureusement arrivé à Londres, mon cher Saulay. Je me hâte le plus possible d'y terminer mes affaires qui vont vite et bien, afin d'aller vous rejoindre et profiter dans l'intérêt des opinions conservatrices et sociales des offres obligeantes que m'ont fait faire les électeurs de Dunkerque et de Bergues. Peut-être mon voyage en Angleterre mal interprété aura-t-il donné des prétextes à nos adversaires et diminué mes chances d'élection ; mais je ne céderai jamais à de si petites considérations et il y aurait faiblesse à compter pour quelque chose, devant des intérêts réels, les ridicules suspicions de l'ignorance et de la malveillance. Peu m'importe, *personnellement parlant*, le succès ou l'insuccès de ma candidature. Je ne mets à ma nomination à la Chambre ni l'intérêt de l'ambition, puisque je me suis retiré des affaires depuis la 368
révolution et que je ne peux pas demander ce que j'ai rejeté, — ni l'intérêt d'un goût parlementaire : je ne connais pas de vie pire que celle du député. Mais j'y mets, avec l'énergie que vous me connaissez, l'intérêt des doctrines que les hommes de mon âge et de ma conviction politique seront appelés bientôt à faire valoir à la tribune.

C'est un devoir pour l'homme qui a une pensée politique, *une pensée sociale*, d'élever la voix dans nos jours de scepticisme et de controverse ; ces controverses, où l'esprit de parti se mêle toujours, ont besoin d'être éclaircies et ramenées à leur vrai but (l'intérêt du pays) par des voix franches, intrépides et qui puissent rallier toutes les opinions sincères. Je serai peut-être une de ces voix, la plus faible sans doute, mais cela fera nombre et je ne doute pas qu'une fois que le pays nous aura entendu, cette opinion inaperçue d'abord ne devienne une *majorité* dans peu d'années. Il y a un principe de vie et d'accroissement dans tout ce qui est vrai ; le temps le développe et la Providence le féconde ; or il y a vérité en nous, parce qu'il y a absence de toute prévention de doctrine et de parti ; nous sommes les premiers peut-être qui auront compris tout entière cette liberté dont on s'est fait tour à tour une arme offensive ou un jouet dérisoire ; nous vou-

lons tout faire par elle, elle est le seul grand moyen d'action des temps modernes, car elle est la seule grande pensée commune ; mais cette pensée les renferme toutes et c'est ce que nous voudrions prouver et dans la discussion de nos lois et de nos destinées et dans la pratique du pouvoir organisateur, si jamais ce pouvoir tombe à son tour entre nos mains ; séparés du libéralisme, aujourd'hui nommé ainsi, libéralisme qui n'a été le plus souvent qu'un esprit de destruction et d'oppression, nous voudrions fonder et associer à toutes les idées religieuses morales et monarchiques un libéralisme créateur et justificateur qui doit renouveler et reconstituer le monde politique sur la large base de la liberté la plus générale et des intérêts de tous. Mais comme toute institution même 369
libre a besoin d'un *pouvoir* qui la maintienne et la soutienne, nous voulons chercher le fondement de ce pouvoir non pas sur lui-même, comme on l'a fait trop souvent, mais sur les droits définis et respectés de tous les citoyens et de toutes les croyances religieuses ou sociales. Le temps présent, tout orageux qu'il soit, prête admirablement à nos idées. Tous les partis et tous les hommes sont usés et discrédités, il n'y a de fanatisme pour rien, il y a mépris de toutes les opinions connues et peur de tous les excès ; il y a un penchant universel à adopter une politique de bon sens et de sincérité qui est précisément la mienne. Le secret de la politique véritable est tout dans ce peu de mots : franchise et bon sens. Le bon sens est le seul génie politique, on l'a cherché trop loin.

Quant aux questions de personnes, nous n'aurons pas à les traiter ; les noms d'hommes sont étrangers pour longtemps aux questions qui vont préoccuper le monde. *Les hommes sortent des choses et non les choses des hommes;* on n'a à s'occuper que des choses. Quand le pays sera bien constitué, quand la vérité politique, la liberté aura descendu dans toutes les couches sociales pour leur donner la lumière et l'action qui leur sont nécessaires, la France marchera seule et tous les hommes qu'elle choisira seront bons pour elle et dignes d'elle. Voilà une esquisse de mes pensées politiques

que je ne vous avais jamais tant développées, mais il est nécessaire que vous et vos amis vous sachiez quel homme vous voulez nommer pour représenter vos propres sentiments.

Adieu et mille amitiés. Dans une quinzaine j'aurai fini ici et j'irai vous rejoindre. Je trouve l'Angleterre plus malade que la France. Ils en sont à la crise de destruction ; leur aristocratie s'écroule et tout leur gouvernement avec elle ; car il était fondé tout entier sur cette base toute féodale. Nous, au contraire, nous en avons fini avec l'esprit de destruction, nous en sommes à chercher à reconstruire, c'est le bon moment pour un esprit social.

A. de Lamartine.

370

2. ***À M. Jean-Louis Debuyser.*** (Collection Louis Bouly de Lesdain.)

(Fin juin 1831.)

Monsieur,

Je vous remercie de tant de bontés et de soins pour ma cause et la nôtre. Les professions sont envoyées à tous les électeurs. Ce soir j'en rapporte de Dunkerque un grand nombre. Demain je vous en enverrai cinquante. Nous avons vu le petit docteur et commencé la conversion. Vous l'achèverez.

Mille compliments, remerciements et respects à vos dames.

A. de Lamartine.

3. ***À M. J.-L. Debuyser.*** (Collection Louis Bouly de Lesdain.)

1er juillet 1831.

Monsieur,

Vos nouvelles sont parfaitement conformes aux miennes. Espérances et incertitudes. Nous vivrons ainsi jusqu'à jeudi. Je suis content de Bergues et un peu allarmé des campagnes.

Ne négligez rien pour les faire parcourir par quelques-uns de vos agents ces jours-ci. Disposez, je vous prie, à cet effet de tout ce que vous jugerez utile en argent, bière et voitures.

J'allais vous écrire que je n'irai pas demain vous prendre. Le temps est trop âpre pour une fièvre obstinée et frileuse.

Écrivez seulement un mot d'excuse et de confiance à M. Balden (*Baelen*). Il m'a écrit d'une manière aimable et positive hier. On m'a prié de vous recommander M. Vandenkerkhove, ami de M. Balden et qui se déclare un 371
peu contre nous. M. Morael nous abandonne aussi, dit-on. Souvenez-vous d'un M. Wetz (*Vitse*), fermier de ces côtés-là et influent, beau-père de M. Morael.

Je suis occupé à envoyer des écrits aux électeurs, et à répondre de nouveau à des attaques plus fortes des journaux et comités de Dunkerque.

Si j'avais deux hommes comme vous, je ne craindrais pas deux-cents électeurs libéraux.

Mille remerciements et affectueux compliments.

Al. de Lamartine.

4. ***À M. J.-L. Debuyser.*** (Collection Louis Bouly de Lesdain.)

Hondschoote, 2 juillet 1831 (matin).

Voilà, monsieur, une péripétie nouvelle dans notre drame électoral. On met en avant M. P. Lemaire. Je vous envoie la profession de foi imprimée cette nuit. Je l'ai reçue à sept heures, et à l'heure où je vous écris, ma réponse s'imprime à Dunkerque. Je l'aurai ce soir. Je vous en enverrai une centaine d'exemplaires, pour vos amis de Wormouth et de vos environs.

J'ai la fièvre ; sans cela j'irais à Wormouth moi-même. On dit que nous y perdons M. Morael et M. Vandenkerkhove.

Pourriez-vous écrire à M. Balden ou le voir un de ces jours ?

Je ne pense pas, malgré le nom de M. Lemaire, que nos chances diminuent sensiblement par sa résolution. On a travaillé hier encore pour M. Archdeacon. Les électeurs ruraux ne comprendront guère ces indécisions, et l'incertitude de nos adversaires pourra les dégoûter et les attacher à nous qui ne prononçons qu'un seul nom depuis six semaines.

Je vais tout à l'heure écrire une douzaine de lignes résumant la question. Nous les distribuerons sur la place et aux portes de Bergues au dernier moment. 372

Mille remerciements de vos admirables soins et mille assurances de reconnaissance et de dévouement.

Lamartine.

5. ***À M. Charles De Laroière, notaire à Bergues.*** (Imprimée dans les *Annales politiques et littéraires*, 1884, tome II, p. 379.)

Hondschoote, 2 août 1831.

Monsieur,

Je devais aller vous dire adieu aujourd'hui ; la pluie m'en a empêché. Recevez donc cet adieu par la poste. Elle n'en a jamais porté un mieux senti, mieux mérité, plus reconnaissant. Je n'ai pas besoin de vous répéter tout ce que j'emporte dans mon cœur de sentiments affectueux et dévoués pour vous et les amis dont vous m'avez acquis l'intérêt personnel et politique. Consultez votre propre cœur, repassez les circonstances, et voyez ce que vous sentiriez à ma place.

J'espère toujours qu'une autre fois vos efforts ici seront plus heureux. Je vous l'ai dit avec sincérité, je ne désire pas la députation pour elle-même, mais j'aurais ambitionné un mandat donné par l'honneur, par la religion, par l'intelligence et l'amour d'une liberté réelle ; c'est ce que vous m'offriez ici, c'est ce que j'acceptais avec reconnaissance, c'est ce que

j'accepterais encore.

J'espère que l'élection de Toulon ne se représentera pas ; quoique l'honneur et le dévouement de ceux qui m'ont donné leurs voix ne me permettent pas de leur manquer aujourd'hui, je désire que leur bonne volonté soit stérile. J'aimerais rester libre pour être plus à vous un jour ; mais si je subis l'élection ailleurs, considérez-moi toujours comme votre député. J'ai été celui de votre choix. Je serai votre organe, quoique nommé par d'autres, et je me regarderai comme vous appartenant. 373

Dans ce cas-là, écrivez-moi, et soyez sûr que vos sentiments ou vos griefs se feront jour par mes paroles : parlez de ma reconnaissance à M. de la Barre (*Delabaere*), et à ceux de vos amis de Bergues auxquels je n'ai pu témoigner personnellement ma gratitude.

Agréez, monsieur, et faites agréer à Mme De Laroière et à M. Delporte, l'assurance de mon inaltérable souvenir.

Alph. de Lamartine.

6. ***À Mme de Coppens d'Hondschoote, née Eugénie de Lamartine***. (Collection Gabriel Thomas.)

Paris, 7 août 1831 (arrivée à Hondschoote le 9).

Ma chère Eugénie,

Nous vous avons quittés, mais nous sommes toujours en pensée avec le charmant salon d'Hondschoote. J'ai besoin de vous le dire. Notre voyage a été heureux, et de trente-quatre heures seulement. Nous voici ici pour huit jours, je pense. J'ai vu déjà beaucoup de monde. On est en général affligé de notre défaite électorale. Il n'y a nul espoir à Toulon. J'ai des lettres. Elles m'annoncent que les violences ont été et sont telles que les électeurs n'oseraient aller voter sans les garanties les plus fortes du gouvernement. Il ne me paraît

pas en état de les assurer. Les autorités à Toulon sont telles que le juge d'instruction a envoyé une commission rogatoire interroger M. de Capmas sur les violences et attentats à la liberté des suffrages, venant apparemment de moi, contre qui elles étaient dirigées ! Ils ont demandé communication de mes lettres et instruisent contre ma *profession de foi !!!* C'est le renversement du sens commun. Je verrai demain M. Périer et le garde des sceaux, gémissant sans doute de pareilles horreurs. Je ne compte donc nullement sur Toulon. 374

Vous n'avez pas d'idée du succès, populaire même, qu'a eu ici ma réponse à Némésis. Elle m'a fait de nouveaux et nombreux partisans. Barthélemy s'est tenu pour battu et il a fait une réplique modeste et définitive qui est bien pour moi le contraire de ce que j'en attendais.

Rien d'arrêté par conséquent sur le voyage d'Orient. Entretenez M. De Laroière dans ses dispositions, sauf la question d'un bon mariage devant laquelle tout doit tomber. C'est le nœud de la vie ; il faut tout briser pour ne pas le manquer.

Mille choses à ton mari. Nous comptons sur vous pour cet automne. La guerre ne sera pas ou ne sera rien, à mon avis. La Chambre est dans une petite considération. On l'a déjà mesurée. Elle a failli par bêtise faire tomber M. Périer qui supporte tout ici. Elle en est bien fâchée aujourd'hui, et recommencera demain sans savoir ce qu'elle veut ou ce qu'elle fait. Je ne regrette pas de n'en pas faire partie encore. Tout du reste est tranquille et bien disposé à l'être, sauf les coureurs de rue.

Hôtel de la Paix, rue de la Paix.

7. ***À M. J.-L. Debuyser.*** (Fragment communiqué par le Dr Baron, de Rexpoede, d'après une ancienne copie.)

19 février 1834.

… Je viens de répondre au maire de Rexpoede en le remer-

ciant de l'honneur que les habitants de cette commune veulent bien me faire, honneur que j'accepte avec reconnaissance ; mais je ne désire pas donner à cette cloche le nom si cher que vous me proposez ; vous en comprendrez facilement les motifs.

Je vous remercie de la proposition que vous voulez bien me faire de me remplacer, mais j'espère être sur les lieux vers le milieu d'avril. C'est toujours avec un nouveau plaisir que je me retrouve au milieu de mes compatriotes d'adoption et j'attends avec impatience le moment de faire ce voyage.

8. *À M. Benjamin Morel.*

Paris, 5 avril 1834.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en date du 31 mars, ainsi que le règlement de la *Société humaine* de Dunkerque. J'accepte avec empressement et reconnaissance l'honorable solidarité que vous voulez bien me proposer dans cette œuvre digne de son nom, et je vous prie de vouloir bien aussi m'inscrire au nombre des souscripteurs. Il me sera doux, monsieur, de commencer à jouir sous de pareils auspices du titre de votre concitoyen que l'adoption qu'une partie de votre arrondissement a fait de moi pour son représentant politique me donne le droit de revendiquer.

Agréez, monsieur, avec mes remerciements l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Al. de Lamartine.

9. *À M. J.-L. Debuyser.*

Sans date (1835 ?)[449]

449. Sur une petite feuille de papier anglais à tranche dorée, détachée d'un album, sans timbre de poste, et portée sans doute à la main d'Hondschoote à Rexpoede.

Je reçois seulement votre lettre d'hier à présent. Nous ne pouvons aller vous voir avant la semaine prochaine, espérant partir demain si le temps se soutient.

Je fais part à M. Saulay de votre aimable invitation. 376

Il y est très sensible, mais il sera de notre course en Belgique.

Mille compliments de toute la maison et assurance de mon complet dévouement.

Lamartine.

10. ***À M. Charles De Laroière, notaire à Bergues.*** (Appartient à Mme Mourié à Bourbourg.)

1835 [450]

Je passe à l'instant, arrivant de Paris, sans m'être arrêté et trop mal fortuné pour me présenter ce soir chez vous et vos amis.

Venez donc déjeuner à Hondschoote demain matin !

Mille amitiés.

Lamartine.

11. ***À M. Auguste de Coppens d'Hondschoote.*** (Appartient à Mme de Féligonde, née Coppens d'Hondschoote.)

6 janvier 1836.

Mon cher Auguste,

Je ne te réponds qu'un mot. Je n'ai qu'un moment. Ta lettre m'a réjoui par l'espoir de vous voir bientôt. On vous attend à Mâcon. J'approuve bien l'idée de l'école préparatoire. Cela nous procurera le plaisir de te voir souvent.

450. Déposé sans doute en passant à Bergues, dans le même voyage peut-être que le billet précédent.

Rien de moi n'a été brûlé, et cela serait peut-être mieux pour mon honneur. Dis à ta maman que nous allons assez bien, que nous comptons sur elle et sur ton papa le plus tôt possible, qu'autrement j'irai les chercher. Dis à ton papa de me 377
rappeler je ne sais quelle affaire intéressant Hondschoote, et dont il m'a parlé dans une lettre à Mâcon. Je la ferai maintenant, si je ne l'ai déjà faite.

Adieu. Je t'embrasse ainsi que toute la maison, et M. Morael, et M. De Laroière.

Lamartine.

12. ***À M. J.-L. Debuyser.***

Sans date[451].

J'ai fait ce que vous désiriez, mon cher monsieur Debuyser. Nous avons réuni la commission qui concluait contre vous comme le Conseil d'État. M. Roger et moi nous avons parlé et ramené entièrement l'opinion de nos collègues au projet de loi.

Je me fais un vrai plaisir de vous l'annoncer en sortant du bureau. Vous pouvez en faire part à vos amis.

La discussion après cela sera nulle ou bien facilitée et, bien que je n'y sois plus à ce moment, vous pouvez, je crois, regarder votre cause comme décidée.

Tout à vous.

Lamartine.

13. ***À M. Jean-Charles Torris à Gravelines.*** (Appartient à M. Adolphe Torris, conseiller général du Nord.)

Paris, 8 juin au soir (1836).

451. Comme il s'agit de la discussion sur les sucres, la lettre ne peut être que de 1836 ou 1837 au printemps.

Monsieur,

J'ai le bonheur de vous annoncer que je viens de plaider et de gagner votre affaire dans la séance de ce matin de- 378
vant la Chambre. Votre ville est enfin assurée de renaître. Deux cent vingt mille francs ont été alloués au ministère de la Guerre sur ma proposition pour réparer ses escarpes et contrescarpes, à la charge d'en permettre l'usage pour le bassin et l'écluse 56. Les travaux des ponts et chaussées et de la guerre peuvent s'ouvrir dès cette campagne et ces sommes réunies vous permettent d'espérer une véritable restauration de votre malheureuse ville.

Ma joie est d'autant plus vive que cette proposition devait être probablement repoussée, aucune demande d'augmentation au budget n'étant permise aux députés. Elle était pour nous un coup de désespoir. Je dois beaucoup à la bienveillance de mes collègues que j'avais informés séparément de l'intérêt que j'y mettais et je ne me dissimule pas que c'est un vote d'amitié que j'ai obtenu plus de leur bonne disposition personnelle que de mes paroles. Nous avons été vivement combattus. M. Legrand et M. Passy m'ont bien secondé et méritent un mot de vous en témoignage de reconnaissance. M. Roger, mon collègue de Dunkerque, nous a prêté aussi son concours et celui de ses amis.

Croyez à mon bonheur, monsieur, d'avoir pu vous payer ainsi le tribut de mon dévouement et soyez assez bon pour en porter l'expression à tous vos concitoyens du corps municipal.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Al. de Lamartine.

14. ***À M.-J. L. Debuyser à Rexpoede.***

Saint-Point, 18 octobre 1836.

Je ne perds pas une seconde pour vous renvoyer la pétition, qui m'intéresse, puisque vous lui portez intérêt. Vous savez que vos pensées sont les miennes. M. et Mme de Coppens 379
sont ici, et nous avons déjà bien parlé de vous. Ils m'avaient fait espérer votre visite qui eût été bien reçue. Pourquoi la reculez-vous au printemps ? Vous savez quel funeste accident m'a estropié au mois de mai et rendu la visite impossible pour moi. Je me rétablis et j'irai vous voir aussi en 1837.

Tout à vous et à vos amis.

Lamartine.

15. ***À M. J.-L. Debuyser***[452].

4 janvier 1837.

M. de Lamartine, retenu chez lui par une grave indisposition, ne peut répondre lui-même aux deux lettres de M. Buyser, mais il s'empresse de faire savoir qu'il vient d'adresser une demande au ministre de la Guerre pour M. Delfosse et une autre au directeur des Postes pour Mlle Tugghe. M. de Lamartine sera toujours heureux de faire quelque chose d'agréable à M. Buyser, et il lui renouvelle l'assurance de tous ses sentiments.

Paris, 4 janvier.

16. ***À M. Laurent de Coppens (fragment).*** (Copie communiquée par M. de Feligonde.)

Saint-Point, 29 octobre 1837.

… J'ai dû en partie mon élection dans votre pays au zèle et à la confiance que votre amitié sut inspirer à vos compatriotes. Je ne puis l'oublier et mes vœux seront toujours, — dans l'hypothèse de cette conformité politique, — pour celui qui 380
en a fait lui-même de si bienveillants et efficaces pour moi.

452. De la main de Mme de Lamartine.

Recevez, monsieur et cher ami, l'assurance de mon plus sincère attachement.

Lamartine.

17. ***À M. J.-L. Debuyser.***

Mâcon, 30 octobre 1837.

Monsieur et très cher ami, je me croyais en route ce matin. Je ne pars même pas cette semaine. La fièvre de Mme de Lamartine me rend le départ impossible. Peut-être ne serai-je pas auprès de vous le jour ni le lendemain de l'élection, quoique je l'espère bien peu après, à moins que sa maladie ne devînt grave.

J'écris à tous nos amis. Remplacez-moi. Voyez Mme de Coppens, puisque vous et elle et moi nous formons un faisceau de famille. Concertez-vous. Elle me mande des merveilles de vos bontés. Je n'ai qu'une minute. Je repars pour rejoindre ma femme.

On vous répète que j'ai accepté la candidature de Mâcon. Ce qui est vrai, c'est qu'on me l'a offerte et que j'ai redit encore : nommez-moi si vous voulez, mais si Bergues me nomme, mon choix est pour Bergues contre ma ville natale même. Adieu. À revoir et à remercier.

Lamartine.

18. ***À M. Janvier, député, 15, rue des Petits-Augustins, à Paris.***

Mâcon, 12 novembre 1837.

Mon cher ami, merci de vos bonnes félicitations. Je suis plus embarrassé que fier de mon triple succès. Je vais être obligé de quitter du bronze pour des hommes ! Y a-t-il eu jamais une élection, en l'absence du candidat, de 328 suffrages sur 328 votants ! Vive le Nord ! 381

Mais n'en disons rien.

Le Parti social me semble réduit à moi et à vous. Nous ne dirons pas : C'est assez ! Tous nos voisins congédiés ou démissionnaires ! La patience n'est pas la vertu des Français. La Chambre selon moi va retomber sous les raquettes trouées de MM. Dupin, Thiers, Barrot et compagnie ! Nous ne serons jamais leurs volants.

Tocqueville, Corcelles, Beaumont m'ont désolé. S'ils s'étaient présentés eux-mêmes, ils auraient passé ! Mais ils ont été s'implanter dans ce sol sans sève de la vieille gauche. Tant mieux qu'elle ne les ai pas germés ; ils y seraient morts d'asphyxie.

Je me réjouis de votre beau triomphe. *Nova sint omnia.* Vous voilà vous-même, c'est-à-dire libre, élevé, généreux, éloquent. Résistez à vos amis. Songez qu'en politique on exploite les meilleurs sentiments. Adieu, à revoir au 15 décembre et à revoir en vous aimant toujours plus.

Lamartine.

19. ***À M. J.-L. Debuyser.***

17 novembre 1837.

Mon cher monsieur Debuyser,

Vous devinez trop pourquoi je ne vous ai pas écrit dans la première émotion que m'a causée l'*élection modèle* que vous m'avez préparée, faite et annoncée le premier avec une amitié et une persévérance qui vous assurent une place bien inamovible dans mon cœur. La double élection de Mâcon et de Cluny très inattendue, et selon moi impossible, m'a jeté dans un trouble et dans une anxiété d'où j'ai peine à sortir. Je n'avais ni voulu, ni prévu, ni suscité ce résultat. J'avais dit à Mâcon : je ne me mets pas sur les rangs, parce que si vous me nommiez, j'opterais pour Bergues. De là est née, 382
chez beaucoup d'honnêtes gens des deux arrondissements, la pensée combinée de me forcer par une double élection à

rester dans mon pays natal. Je n'ai rien dit, ni rien décidé encore. Mais, entre nous, je suis dans une terrible situation. Car tous ces hommes, dont Saint-Point est journellement assailli, me disent : sans vous, nous sommes livrés à jamais à deux députés révolutionnaires dont votre nom seul a pu nous délivrer. Si vous nous abandonnez, vous nous jetez aux révolutions. Cela est vrai. Si j'opte pour Bergues, je mets deux républicains à la Chambre.

Je sais cependant que cœur, devoir, reconnaissance, tout est pour Bergues, plus mon intérêt politique bien entendu. Mon anxiété est grande.

Mais elle ne doit pas prévaloir sur le premier besoin de mon esprit de vous dire que j'ai été pénétré d'une sensibilité inexprimable pour vous et vos amis. Vous m'avez donné le plus beau des triomphes, celui de l'affection, celui auquel il est le plus difficile de renoncer. Dites-le, je vous prie, à tous vos amis en attendant le moment prochain où j'irai vous le dire moi-même. Car, quelle que soit la solution de tout ceci, j'irai vous porter l'assurance d'un inaltérable dévouement.

Soyez assez bon pour dire à M. le sous-préfet une partie de ce que je vous dis là. Je ne lui écrirai que lorsque je verrai plus clair dans les possibilités d'option sans blesser des amis de tous les côtés.

Adieu. Je vous écrirai bientôt encore. Ma femme est toujours dans le même état ; sans cela toute cette complication ne serait pas survenue et je serais déjà vers vous. J'y serai avant peu.

Mes respects autour de vous, et à vous éternel et sincère dévouement.

Lamartine.

383

20. ***À M. Androphile Randouin, sous-préfet de Dunkerque.*** (Copie aux Archives du Nord.)

Saint-Point, Mâcon. 21 novembre 1837.

Monsieur,

Vous avez compris pourquoi je ne vous ai pas écrit encore, ainsi qu'aux électeurs de Bergues, tout ce que l'unanimité de leurs suffrages m'a inspiré de reconnaissance pour eux, pour leurs amis, et pour vous, dont l'obligeant concours a si bien secondé leur bienveillance. La double élection de Mâcon m'a jeté très inopinément dans de cruelles perplexités ; n'ayant rien de satisfaisant et de définitif à dire, il fallait me taire et attendre que je puisse couper le nœud de mes difficultés. Mais plus j'attends et moins j'arrive à une solution satisfaisante pour les électeurs et pour moi surtout.

Je n'ai eu qu'une candidature volontaire, franche, avouée, celle de Bergues. J'ai désiré et demandé les suffrages, je les ai obtenus au delà de mes espérances et de mes droits. À Mâcon, je ne me suis pas mis sur les rangs, je n'ai ni vu, ni entretenu les électeurs. J'ai dit tous les jours aux personnes qui s'entremettaient entre eux et moi : je ne puis pas, je ne veux pas qu'on me porte à Mâcon, car mes engagements avec Bergues sont tels que si Mâcon me nomme, j'opterai encore pour Bergues. Mais le fait exceptionnel et tout à fait imprésumable d'une double élection spontanée a paru, le dernier jour, aux électeurs, un moyen certain de forcer mon option, en opposant à mes sentiments et à mes devoirs à Bergues une manifestation qui n'avait jamais été formellement discutée, et qui selon eux devait me dominer. Ce fait a eu lieu contre toute prévision et contre toute possibilité. Je ne le comprends pas moi-même, tant il me paraîtrait difficile à renouveler. 384

Sous l'empire de ce fait inattendu et par conséquent en dehors de toute convention préalable je suis, comme vous pouvez le croire, fortement, et je dirai invinciblement assiégé par les sommations impérieuses de huit cents électeurs, mes parents, mes amis, mes voisins. Cela ne ferait rien, et je le

braverais pour vous rester dévoué. Mais il y a (entre nous) un fait plus grave. C'est que mon nom seul a pu être assez influent dans le pays pour l'emporter sur deux candidats dont les opinions répugnent aux idées conservatrices de mes commettants et qu'en abdiquant un des deux collèges de Mâcon, j'assure à jamais non seulement l'élection d'un de mes honorables adversaires, mais celle des deux, par la réaction de mécontentement que mon refus excitera et qui m'enlèvera la prédominance dans la nomination prochaine, comme électeur. Ceci est de telle nature aux yeux du pays qu'il faut quitter ce pays où j'ai mon berceau et mon séjour, si je lui rends ce mauvais service en optant pour Bergues.

Vous concevrez donc que mes temporisations n'aboutissent qu'à une extrémité sans issue. Je ne décide rien. Je négocie encore, mais je vous avertis et j'ai averti de même mes principaux amis de Bergues que je n'entrevoyais de fin possible à ce conflit de devoir que mon divorce bien douloureux avec eux. J'attends encore leurs réflexions. Je ne ferai rien qu'après examen le plus scrupuleux. Et si, enfin, il n'y a aucun moyen de me dégager d'ici, j'écrirai une explication aux électeurs de Bergues, dans laquelle je dégagerai, à mes dépens, et vous, monsieur, et tous mes excellents patrons de l'arrondissement des paroles qu'ils ont dites en mon nom, et je prendrai sur moi — en les disculpant de toute compromission, de toute erreur — tout le blâme, toute la colère que cette circonstance involontaire de toute part doit susciter contre celui qu'on en suppose l'auteur et qui n'en est en réalité que la dupe, c'est-à-dire moi.

Vous voyez que je serai peut-être réduit à prendre une majorité instable de onze voix travaillée, agitée, orageuse, contre une unanimité solide et la plus belle que jamais la confiance d'un pays ait assuré à un homme politique. Ce peut être la ruine de ma fortune parlementaire, c'est vous dire assez que ce n'est pas un choix de mon intérêt ni une spéculation de mon amour-propre.

Dans peu de jours j'aurai l'honneur de vous écrire encore, mais vous pouvez entrevoir trop bien le résultat de ma négociation actuelle pour n'être pas pris au dépourvu lorsque arrivera le moment de l'option. Soyez assez bon pour transmettre l'esprit de cette communication à M. Méchin, et recevez l'assurance…

De Lamartine.

21. *À M. J.-L. Debuyser*

13 janvier 1838.

Vous savez bien pourquoi je ne vous ai plus écrit depuis le jour bien malheureux pour moi où j'ai été dans l'impossibilité de reconnaître tant d'amitié autrement que par une apparence d'ingratitude. Ce jour me pèse tellement que je crois que je vais donner ma démission à la Chambre dans quelques mois ; et cela très sérieusement ; n'en parlons donc plus.

Je fais mon option aujourd'hui à la Chambre. Je vous en préviens pour que vous agissiez en conséquence. Je pense que M. de Staplande sera nommé. Il faut tâcher de persuader aux amis de Laurent Coppens, après avoir porté leurs premières voix sur lui, de se reporter sur l'homme du pays. C'est du moins ce qui me semble désirable d'ici : les députés indépendants avant tout, fussent-ils hostiles. Or M. de Staplande n'est hostile à rien de bien.

Soyez assez bon pour écrire un mot à Mme de Coppens dans ce sens. Je n'ai pas le temps de l'avertir ce matin.

Vous n'avez pas besoin que je vous dise mes regrets et mon dévouement plus entier que jamais pour vous personellement (*sic*). Vous m'avez donné les plus beaux jours de ma vie publique. Ce souvenir ne me quitte pas. Agissez donc 386
avec moi comme si j'étais encore uniquement à vous. Je ne serai jamais davantage à personne.

J'irai vous voir après l'élection et quand tout ce mouvement se sera calmé.

Adieu et à revoir.

Lamartine.

13 janvier.

22. *À M. J.-L. Debuyser*

2 avril 1838.

Monsieur et cher ami,

J'avais vent de ce que vous m'écrivez et j'avais déjà agi dans ce sens auprès de M. de Staplande. Je vais m'efforcer de réconcilier tout cela. Quant à Copens à Dunkerque le voudrait-il ? J'en doute. Jamais nous n'en avons parlé.

Je m'afflige avec vous de la mort de M. Bray. Je sais combien vous vivez par ce qui vous entoure. Ne viendrez-vous point à Paris un moment nous voir ? La Chambre est si lente que nous ne savons quand elle finira et s'il nous restera un moment pour aller cette année vous voir.

Adieu. Je n'ai qu'une minute. Je vais à la commission. Je m'occupe de Bergues encore. Croyez à mon dévouement en général et à mon inaltérable et tendre amitié en particulier.

Lamartine.

23. *À M. J.-L. Debuyser*

20 janvier 1839.

Cher et excellent ami,

J'ai été bien heureux de votre souvenir. Je pense à vous toutes les fois que je descends de la tribune, car c'est vous qui m'y avez mis le pied. J'y monte souvent depuis treize jours, tant à la Chambre qu'aux réunions de députés. Hier j'ai fait quatre discours à la Chambre. Nous avons enfin

387

déchiré l'adresse, et, j'espère, empêché la guerre. Lisez-moi au *Moniteur*. Je n'ai pu être dans les journaux. C'était trop tard.

Parlez de moi à nos amis de Dunkerque, Bergues et Hondschoote. Ah ! combien je regrette de n'être plus à vous. S'il y a jamais moyen de vous revenir, je n'y manquerai pas, soyez-en sûr.

Parlez de moi aussi, et surtout, à M. Ferrier.

J'espère qu'il aprouve (*sic*) ma conduite et l'énergie avec laquelle *pour la crise donnée* je me pose contre les oppositions.

J'ai bien du monde en ce moment avec moi et on me pousse beaucoup à accepter place dans la recomposition du pouvoir ; mais je suis fermement résolu à rester le député de Bergues et de Mâcon tel que vous m'avez envoyé.

Adieu et amitiés bien vives.

Lamartine.

20 janvier.

24. ***À MM. les membres de la Chambre de commerce de Dunkerque***
(Archives de la Chambre de commerce.)

Paris, le 17 février 1841.

Messieurs,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement à l'établissement d'un chemin de fer de Dunkerque à Lille et je saisis avec joie cette occasion de vous renouveller (*sic*) les assurances de mon entier dévouement à vos intérêts. En cessant d'être député du département du Nord, je n'ai pas cessé d'être avec vous d'esprit et de cœur, et je m'estimerai bien heureux toutes les fois que vous daignerez me procurer les moyens de vous en donner la preuve ; c'est vous dire assez que je ferai dans cette 388

circonstance tout ce qui dépendra de moi pour vous servir.

En attendant, veuillez, Messieurs, agréer avec bonté les nouvelles assurances de mon dévouement absolu et de ma plus haute considération.

Lamartine.

25. *À M. J.-L. Debuyser*

29 janvier 1842.

Je m'empresse, monsieur et ami, de répondre deux mots à votre dernière lettre. J'ai vu M. Roty et je suis tout prêt à faire mon possible pour lui être utile, trop heureux de vous prouver ainsi le prix que j'attache à vos recommandations ; mais ma position parlementaire m'impose en ce moment une réserve extrême et me défend toute sollicitation directe pour des intérêts de personne. J'agirai cependant du mieux que je pourrai, mais indirectement et de vive voix si j'en trouve une occasion favorable, vous pouvez en être certain. En attendant, recevez, monsieur et ami, l'assurance de mes sentiments dévoués et de ma considération très distinguée.

Lamartine.

Paris, 29 janvier 1842.

26. *À M. Benoît Debreyne, conseiller municipal à Wormhoudt* (Appartient à M. Benoît Debreyne, notaire honoraire)

(1848.)

Monsieur,

Je m'empresse de démentir auprès de vous et auprès de vos amis le bruit dont vous me parlez au sujet de la candidature à la présidence de la République. La vérité à cet égard est contenue dans cette phrase que j'ai adressée au *Journal des Débats*, en réfutation d'un article du courrier de la Gironde : 389

« Briguer la candidature de la présidence serait ridicule, la désirer serait téméraire, la refuser serait manquer à la République. Je suis incapable de cette ambition ; mais je suis incapable aussi de cette lâcheté. »

Excusez-moi, monsieur, si, dans la multiplicité de ma correspondance, je réponds aussi sommairement à ce témoignage de votre estime et de votre amitié et veuillez croire à la vive reconnaissance qu'il m'inspire.

Lamartine.

II. — LES AMIS POLITIQUES DE LAMARTINE EN FLANDRE ET LE CORPS ÉLECTORAL

1. *La famille de Coppens*[453].

A. — GÉNÉALOGIE SOMMAIRE 390

- — I. Pierre, né près de Liège, a 22 enfants, dont
- — II. Jean, né en 1556, s'installe le premier à Dunkerque où il meurt échevin en 1636. Marié 5 fois, a de nombreux enfants, dont
- — III. Jean-Pierre, né en 1601, a de nombreux enfants, dont
- — IV. Jean, mort bourgmestre de Dunkerque en 1642. Six enfants, dont
- — V. Guillaume, bourgmestre de Dunkerque 1662. Douze enfants, dont
- — VI. Bernard, né en 1649. Huit enfants, dont
- — VII. Bernard-Nicaise, né en 1676. Quatre enfants, dont la grand'mère de la femme de Jean Bart.
  - — VIII. Jacques-Josse. 1711-1783. Acquiert la seigneurie d'Hondschoote (1749). Grand bailli héréditaire de Bergues (1751). Procureur de l'amirauté. Marié à la nièce de Jean Bart. Deux enfants, dont
    - — IX. Bernard-Pierre. Né en 1734. Grand bailli de Bergues. Lieutenant général de l'amirauté de France. Marié : 1°

453. Seigneurs de Hersin, Coupigny, Braquemont, la Fontaine, barons d'Hondschoote et de Nortlandt.

À Marie Lemaire, d'où Madeleine, mariée à son cousin Laurent ; 2° à Marie Sabrié, qui, veuve, épouse le général Gigault (1781).

— X. Bernard-Jacques-Laurent-Robert-Antoine. Né en 1787. Marié à Eugénie de Lamartine de Prat.

— XI. Bernard-Auguste. 1819-1894. Directeur au ministère des Finances, père de Mme Gilbert de Féligonde.

— Laurent-Bernard de Coppens de Noortlandt ; né en 1714. Procureur de l'amirauté.

— Laurent. 1750-1834 [454]. Marié : 1° En premières noces à sa cousine Madeleine (1774), 2° À Mme Pouilly, née Durin (1805), d'où

— Laurent-Auguste. 1806-1878, le poète, ami de Lamartine, duquel descendent les Coppens, actuellement existants.

(Communication de M. de Féligonde.)

391

B. — BERNARD DE COPPENS, BEAU-FRÈRE DE LAMARTINE

Bernard-Jacques-Laurent-Robert-Antoine de Coppens d'Hondschoote, né à Dunkerque, le 8 avril 1787, entre au service comme lieutenant des Gardes nationales actives, 18 novembre 1805. Capitaine aux Voltigeurs de la Garde, 1806. Chef de bataillon au 8e de ligne, 1810, — à la suite de l'état-major, 1813 [455]. Démissionnaire et révoqué en 1815 au retour de Napoléon, il reprend du service sous Louis XVIII dans la Légion de Saône-et-Loire [456]. Chef de bataillon au corps d'état-major 1823. Lieutenant-colonel 1829 (4 janvier).

Campagnes : 1805 à 1808, camp de Saint-Omer. 1809 armée du Nord. 1810, 1811, 1812 (Espagne), 1813 (Grande Armée). 1814, 1823 (Espagne). Chevalier de la Légion d'honneur, 1813. Officier, 1820. Chevalier de Saint-Louis.

En 1829, nommé à Nantes, il obtient avec peine sa mise en disponibilité

454. Le premier baron de Coppens. Voir p. 55, la note qui le concerne.

455. Attaché à l'état-major du prince de Neuchatel.

456. Le colonel de la Légion, Rubin de la Grimaudière écrit dans un mémoire de proposition en sa faveur : « Il a toujours manifesté les meilleurs sentiments, ce qui lui occasionna la destitution lors du retour de Bonaparte, au moment où il venait de donner sa démission lui-même. »

pour cause de santé (gastrite chronique). Trait de mœurs assez curieux, — le ministre le fait épier à Hondschoote et à Bergues, pour s'assurer de la réalité de son indisposition ; les rapports de police sont au dossier. On reconnut l'état précaire de sa santé, résultat de ses longues campagnes.

Au sujet de l'autorisation de mariage de Bernard de Coppens et d'Eugénie de Lamartine, on trouve au dossier :

1° Une lettre du colonel Rubin de la Grimaudière datée de Mâcon, 1er juillet 1816, et adressée au duc de Feltre, ministre de la Guerre. Le colonel écrit : « Il m'est apparu que M. Coppens d'Hondschoote jouissait d'une fortune de 10 000 l. de rente annuelle. Mlle Eugénie de Lamartine 392
de Prat est fille d'un gentilhomme du Mâconnois, ancien officier de dragons, chevalier de Saint-Louis. Ses pères ont aussi parcouru la carrière des armes. Quelques-uns sont morts au service du Roi, et d'autres ont été dans les cours souveraines. Cette demoiselle est aussi bien élevée qu'on peut le désirer, et jouit de la considération que méritent ses qualités personnelles. Elle recevra en mariage une pension ou une propriété rapportant la somme de 12 000 francs annuellement… Elle aura, les successions échues, 100 ou 110 mille livres. »

La lettre est apostillée par le général comte de Mesgrigny en ces termes : « Coppens fait un mariage très sortable tant pour la naissance que pour la fortune…Mlle de Prat réunit toutes les qualités qu'on peut désirer. »

2° Un certificat du maire de Mâcon, 1er juillet 1816. Il atteste : « Que Mlle Eugénie de Lamartine, qui joint à une excellente éducation toutes les vertus de son sexe, est fille de M. de Lamartine de Prat, gentilhomme de cette ville, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et que la fortune assurée à Mlle de Lamartine doit être évaluée au moins à 100 000 francs. » — *Signé :* D. de Davayé, maire.

3° Un certificat de la mairie d'Hondschoote.

Bernard de Coppens donna définitivement sa démission par lettre datée d'Hondschoote le 30 septembre 1831. Sa démission, motivée « par état de santé et importantes affaires », fut acceptée le 31 octobre.

(Archives de la Guerre. Section administrative. Dossier Coppens.)

2. ***Note sur M. Saullay de l'Aistre***[457]. La première lettre de politique électorale que nous rencontrons en 1831 est adressée à M. Saullay. On voit par le ton et l'étendue de la lettre quelle importance Lamartine attachait au jugement de cet ami politique, dont le nom ne se rencontre pas parmi les électeurs de l'arrondissement de Bergues ni de celui de Dunkerque. Je n'aurais rien su de lui, si M. Jean des Cognets n'avait retrouvé son nom dans les précieux souvenirs de Dargaud. Le 10 septembre 1831, Dargaud faisait sa première visite à Saint-Point. Dans le boudoir, qui se trouve dans « la tour qui regarde Cluny », Mme de Lamartine peignait, en la compagnie de deux personnes, un peintre genevois, et M. Saullay « un sous-préfet de la Restauration qui n'avait point voulu servir la révolution de Juillet ». 393

Il était désormais aisé de reconnaître M. Saullay de l'Aistre, sous-préfet d'Hazebrouck, démissionnaire en août 1830. Je consultai son dossier aux Archives nationales[458]. Puis, comme il a fini sa vie à Saint-Brieuc et y a présidé la *Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, j'ai trouvé dans les Mémoires de cette savante société[459] son éloge funèbre par M. du Cleuziou, son successeur à la présidence, et une notice le concernant par M. Adolphe de La Noue, son ami d'enfance.

Athanase-Jean-Armand Saullay, né à Lamballe (Côtes-du-Nord) en 1797, mort à Saint-Brieuc le 10 juin 1864, était fils de Athanase-Jean, Tourangeau d'origine, et de Pétronille Loncle, d'une vieille famille bretonne[460]. Son père, administrateur, avant la Révolution, des biens du duc de Penthièvre, devint ensuite receveur des domaines à Saint-Brieuc. Le jeune Saullay avait été élevé dès l'enfance dans les principes royalistes les plus purs et l'action royaliste militante. Je lis à son dossier : « Il inspira assez

457. Lamartine écrit *Saulay* et Dargaud *Saulaye*. Le vrai nom est Saullay, auquel le second nom fut ajouté dès la jeunesse du personnage (*Delaistre* ou *de l'Aistre*). Le titre de baron qui se rencontre plus tard était romain.

458. *Section moderne*, F^{1b} 1739.

459. *Mémoires de la Société arch. et hist. des Côtes-du-Nord* (tome V, 1870, p. 14). J'ai reçu, avec reconnaissance, quelques renseignements de M. Desages, archiviste des Côtes-du-Nord. — La seule œuvre imprimée de M. Saullay est : *Éloge de M. le comte de Kergariou*. Morlaix, 10 octobre 1850.

460. Ayant sans doute quelque relation de parenté avec le conventionnel Loncle des Alleux.

de confiance en 1813 et en 1814, quoiqu'il ne fût alors âgé que de treize 394
ans pour être employé dans la correspondance royaliste que dirigeait à Jersey le chevalier de Kersauson, commissaire du Roi. En 1815, au mois de mars, il fut le premier des jeunes gens de Saint-Brieuc à s'enrôler dans les volontaires royaux. Nommé capitaine, il fut chargé de missions délicates et périlleuses. Il a reçu une des cinq épées d'honneur accordées par le Roi. »

Il apparaît, à chaque feuille de son dossier, comme le protégé du haut monde royaliste, de M. de Damas, de l'abbé J.-M. de Lamennais, surtout de M. de Corbières. On rencontre même plusieurs lettres de recommandation écrites par la duchesse de Reggio au nom de la duchesse de Berri. Il avait écrit des brochures royalistes en 1814. Le préfet des Côtes-du-Nord, comte de Murat, nommé préfet du Nord en 1822, l'emmena à Lille comme secrétaire particulier, puis chef de cabinet. En 1823, il sollicitait une sous-préfecture dans son pays natal, Loudéac, où il avait encore la famille de sa mère. Mais on tenait à lui dans le Nord : une pétition signée de tous les députés (y compris M. Coffyn-Spyns, député de Dunkerque) sollicite pour lui la sous-préfecture d'Hazebrouck. Il en prend possession le 27 octobre 1824. Dans sa proclamation, il loue les Flamands de leur fidélité à la monarchie légitime et à la foi catholique, et se dit, comme Breton, « digne d'apprécier… leur excellent pays ». Un peu plus tard il refuse un bel avancement pour rester à Hazebrouck. Il y est d'une grande popularité. Grâce à lui, le voyage de Charles X en 1827 devient un triomphe [461] ; le Roi n'en parle jamais qu'en disant : « Mon bonheur d'Hazebrouck. » L'opposition en enragea [462]. 395

En 1828, Saullay trouva moyen de faire nommer député d'Hazebrouck son protecteur le comte de Murat, qui venait de quitter la préfecture du Nord, contre M. de Queux de Saint-Hilaire. M. de Murat fut réélu contre le même concurrent aux élections de juin 1830. Mais la discussion de son élection étant venue après la révolution (19 août 1830), il fut invalidé,

461. Voir le récit de Du Rozoir.

462. Il y a à ce sujet toute une littérature de brochures et de pamphlets, notamment de M. de Salvandy : *Lettre à un provincial*, 13 septembre 1827. — *Deuxième lettre*, 13 septembre. — *Que s'est-il passé à Saint-Omer ?* — cette dernière à la louange de M. de Salvandy, « le citoyen généreux qui eut le courage de soulever un coin du voile ».

malgré le rapporteur (M. Jars), à la suite d'une discussion où Benjamin Constant tonna contre la candidature officielle, et où on lut cette lettre du sous-préfet d'Hazebrouck aux maires.

> « Hazebrouck, 15 juin 1830.
>
> « Le Roi, Monsieur, ayant fait connaître ses intentions relativement à la candidature de M. le comte de Murat dans cet arrondissement, je viens réclamer, avec confiance, l'usage loyal et légitime de votre influence en faveur d'une élection pour le succès de laquelle Sa Majesté a daigné exprimer un vœu personnel.
>
> « *Le Sous-Préfet.*
>
> « Saullay. »

On voit quel précieux appui Saullay devait apporter en 1831 à la candidature de Lamartine : Hazebrouck est à dix lieues de Bergues ; les deux pays absolument similaires sont en relations continuelles. Mais aussi il lui donnait une couleur très légitimiste.

Comment Saullay connaissait-il Lamartine ? Je ne sais. Le fait, c'est qu'il le connaissait. Je soupçonne que ce fut par le comte de Murat, qui sans doute avait connu Lamartine dans les salons légitimistes à Paris. Saullay allait souvent lui-même à Paris, chez un vieux député vendéen ami, le comte de Fougeray. Il avait aussi de grandes relations à Lyon, où Lamartine eut un groupe d'amis ; il s'y maria à Mlle Roux de Saint-Céran, et y connut Ozanam. 396

Saullay était fait pour plaire à Lamartine, à qui il fallut toujours des amis à la fois modestes et indépendants, interlocuteurs spirituels et attentifs à la fois. Il eut à gauche Dargaud, philosophe et démocrate ; il avait à droite Saullay, esprit très libéral, mais attaché aux principes de la vieille France : « Avec lui, dit Dargaud, je ne m'entendis sur rien, mais je m'amusai sur tout. » — Tout le monde dit que Saullay était « plein d'esprit et de talent », — « vif, bouillant, impétueux, dit M. de La Noue, — érudit, charmant causeur, bibliothèque vivante ». Il ajoute : « *nugax* », en bon latiniste de province, et c'est-à-dire : « il aimait à rire ». Il faisait des vers, il disait

des mots. Un autre le dit « plein d'atticisme et d'amabilité ».

Tout cela faisait l'affaire de Lamartine. On nous dit encore que Saullay était « fort indépendant » et qu'il « aimait à circuler ». C'est ainsi qu'un jour, après sa démission, il alla voir Lamartine. Une fois libre, dit M. de La Noue, « il va en Auvergne chez M. de Murat », voyage un peu dans le Midi, et « voit M. de Lamartine qui l'honorait de son amitié ». Ce dut être entre 1830 et 1831, au moment où Lamartine, partant pour l'Angleterre, allait s'arrêter en Flandre. Il est assez naturel que Lamartine l'ait emmené avec lui. Mais n'y eut-il pas plus ? N'est-ce pas Saullay qui suggéra à Lamartine ce temps d'arrêt à Hondschoote si gros de conséquences ?

L'ancien sous-préfet d'Hazebrouck eut assurément une part importante dans les débuts politiques de Lamartine.

3. *Le Corps électoral et quelques amis.*

A. — L'ANCIENNETÉ DES FAMILLES RURALES DANS LA FLANDRE MARITIME Le 9 janvier 1904, le Syndicat agricole de l'arrondissement de Dunkerque, en vue d'honorer les familles de cultivateurs fixées depuis le plus longtemps par les baux les plus anciens sur la même terre, fit dé- 397
cerner des prix à quarante-trois familles occupant la même terre depuis plus de trente ans, dont

19 l'ont occupée de 30 à 100 ans.
12 — de 100 à 150 ans.
9 — de 150 à 200 ans.
2 au delà de 200 ans.

Plusieurs de ces familles étaient déjà là avant que les Coppens fussent à Hondschoote, et que la Flandre maritime fût française.

(Cf. *Le Nord maritime*, numéro du 10 juin 1904.

B. — LES ÉLECTEURS LES PLUS ÂGÉS AU SCRUTIN DE 1831 Nés en 1745. — Goufier (Louis), rentier à Bergues. — Olyve (Philippe-Winoc) propriétaire à Bergues. — Vermeersch (Jean) propr. à Oost-Cappel. — 1746. — Deschuttelaere (Jacques), propriétaire à Herzeele. — Keyser

(Pierre), propr. à Bergues. — Lambrecht (Auguste), receveur municipal à Bergues.
— 1747. — Coudevylle (Jean-Baptiste), cultivateur à Wormhoudt. — Delepouve (Jacques), cultivateur à Lederzeele.
— 1749. — Cochet (Adrien), propr. à Dunkerque. — Loenthier (Antoine), propr. à Dunkerque.
— 1750. — Bellynck (Joseph-Ignace), propr. à Bergues. — Bon (Charles-Jean), herbager à Bergues. — Coppens (baron), propr. à Aremboutscappel.
— 1751. — Blaisel (Nicolas-Marie) greffier du tribunal de commerce à Dunkerque. — Verborg (Jean), cultivateur à Broxeele. — Versmée 398
(Michel), ancien receveur municipal à Dunkerque.
— 1752. — Debaecque (Laurent-Benoît), propr. à Bergues. — Degravier (Joseph), négociant à Dunkerque. — Hilst (René-Jacques), propr. à Bergues.
— 1753. — Debyl (Josse), propr. à Hondschoote. — Demarle (Joseph), receveur municipal à Gravelines. — Schoutheer (Chrysostome), propr. à Dunkerque.

(Archives du Nord.)

C. — LISTE DES ÉLECTEURS LES PLUS INFLUENTS DE L'ARRONDISSEMENT DE BERGUES, désignés pour recevoir gratuitement *le Nord*, journal de la préfecture, 1837.) Bergues. — Beyaert, propriétaire. — De Staplande, propriétaire. — Demazier. — Guilbert. — Herrewyn, percepteur. — Delabaere, receveur des domaines. — Loos, négociant. — Kien. — Delegher, rentier. — Modewyck, receveur des hospices. — Parmentier, colonel de la garde nationale. — Planckeele, architecte. — Verleye, receveur municipal. — Vernaelde, médecin. — Zylof d'Obigny, propriétaire. — De Laroière, notaire.

Quaedypre. — Christiaens, brasseur.

Steene. — Degravier, propriétaire.

Bourbourg. — Depape, propriétaire. — Debernes, directeur de la poste. — Deterre, architecte. — Simonis. — Spilleux. — Van Wormhoudt (Amand). — Vercoustre, conseiller d'arrondissement. — Malot, receveur de l'enre-

gistrement. — Mongey, juge de paix. — Belle, brasseur.

Bourbourg-campagne. — Dubois, propriétaire. — Dewynter, greffier.

Saint-Pierrebrouck. — Geerssen, administrateur des wateringues. 399

Looberghe. — Muchembled, propriétaire.

Watten. — Quaisain.

Millam. — Desmet.

Hondschoote. — Alexander. — Coornaert, brasseur. — De Laroière, médecin. — Denève. — De Byl, pharmacien. — Morlier. — Salomez père. — Vandael, cultivateur.

Bambecque. — Blanckaert.

Oost-Cappel. — Vermeersch.

Rexpoede. — Bollengier. — Lahaye, médecin.

Moëres. — Depoers. — Regodt.

(Archives du Nord)[463].

D. — M. THÉOPHILE LEURS Cité parmi les plus notables amis de Lamartine à Bourbourg, M. Leurs (Théophile-Germain), né à Eringhem (canton de Bergues) le 30 mars 1794, résida à Saint-Omer, puis à Douai où il fut inscrit au barreau et plaida. Nommé substitut du procureur du Roi à Douai le 28 mai 1817, il démissionna en 1821, pour s'inscrire au barreau de Dunkerque, et résider à Bourbourg dans une belle et grande maison de la rue de Saint-Omer. Membre de la Société d'agriculture de Dunkerque, il ne s'occupa plus que de questions rurales et de culture. On le voit en 1841 s'associer à Laurent de Coppens pour une véhément campagne contre l'administration des wateringues.

E. — M. HUBERT DELABAERE En parlant de cet excellent homme, l'un des plus fidèles champions de Lamartine, j'ai dit que ce surnom lui avait été donné : *De Mayant.* — Ce mot, qui signifie mandataire, gérant,

463. Le canton de Wormhoudt fait défaut.

fondé de pouvoirs, est spécial à la Flandre maritime aussi bien belge que 400
française. J'ai consulté à son sujet M. E. Gailliard de Gand, le plus savant philologue de la Flandre. Il ne connaît aucune étymologie flamande pour ce curieux mot, qu'il croirait volontiers de source française. Il a l'obligeance de me communiquer à ce sujet la traduction de l'article du *Westvlaamsch Idioticon* de L. de Bo. On y écrit : *Maljant, Maliant,* ou *Maillant.* Ce mot est en usage dans toute la Flandre française, et aussi aux pays d'Ypres et de Furnes, voire dans le pays de Dixmude (où l'on dit *Marjant*). (L'accent tonique est sur *ant.*)

F. — LA FAMILLE DE LAROIÈRE Je dois ce que j'ai pu savoir des deux amis de Lamartine à M. Georges De Laroière, notaire à Orchies (Nord), et à M. Verté, notaire à Bruges (Belgique). Mais ils sont des parents déjà fort éloignés. La branche aînée de la famille est éteinte sans postérité.

L'auteur commun est Benoît-Norbert, brasseur à Rexpoede au dix-huitième siècle. Il eut deux fils :

1° Benoît, chirurgien, décédé en 1806, qui eut : Jean-Vaast, chirurgien militaire, puis médecin à Hondschoote, mort en 1865, célibataire ; — Jeannette, vieille fille qui vivait avec son frère le docteur ; — Charles, gendre et successeur de M. Olyve, notaire à Bergues, mort en 1876 sans enfants.

2° Louis, brasseur à Rexpoede, d'où descendent tous les De Laroière actuellement existants, lesquels ne sont donc parents qu'au septième ou huitième degré de Jean-Vaast et de Charles, les amis de Lamartine.

G. — M. JEAN-CHARLES-MARIE TORRIS La famille Torris est originaire de Dunkerque, mais fixée à Gravelines depuis environ deux cents ans. Jean-Charles, l'ami de Lamartine, était le fils d'un Jean-François qui 401
fut au dix-huitième siècle assez célèbre dans la région comme un de ces corsaires, ardents patriotes et heureux négociants, tels qu'en a connu de si remarquables types notre Flandre maritime. Ce Jean-François avait rendu de si grands services qu'il était sur le point d'être anobli lorsque survinrent les désastres commerciaux de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Jean-Charles navigua comme son père ; il fit la campagne de Saint-Domingue, puis il étudia la médecine, la quitta pour

l'administration des douanes où il fut officier ; il fut ensuite préposé à la marine ; puis il s'adonna au commerce, devint armateur pour la pêche à la morue, brasseur, et en même temps juge de paix. Il a présidé vingt ans le conseil d'arrondissement de Dunkerque. Il avait des relations intimes avec la famille Angebert. Après le départ de Lamartine, M. Torris ne donna que pour un temps son appui à M. de Staplande, et cela sur la demande de Lamartine. Il déclara ensuite à M. de Staplande qu'il ne pouvait le suivre à cause de son opinion légitimiste trop accentuée. Il mourut en 1848.

H. — MADAME ANGEBERT Les renseignements, dont j'ai fait usage sur le rôle de Mme Angebert auprès de Lamartine, m'ont été fournis par les journaux locaux, puis, au cours même de ma publication, par le livre récemment paru de M. Léon Séché (*Lamartine et ses amis*). Malheureusement mon livre était déjà en pages, quand j'eus l'avantage et le plaisir d'être mis en relations avec le petit-neveu de Mme Angebert, M. Léouzon Le Duc, et d'être introduit dans son vrai musée d'objets d'art précieux et de souvenirs de la génération romantique. Le regard, que son obligeance me permit d'y jeter, m'assure qu'il possède encore un trésor presque inexploré de lettres, de documents, de pièces curieuses. Je n'ai pu en tirer que quelques traits et quelques précisions que j'ajoute à la présente note 402
et aux suivantes. Angélique-Caroline-Omérine Colas, née à Paris le 19 décembre 1793 d'une famille de fermiers des environs de Provins, mariée à Claude-Jacques Angebert (né en 1773), commissaire de la marine à Corfou, à Trieste, puis à Dunkerque (1819), retraité en 1835. Femme d'un esprit très distingué, et adonnée spécialement aux études philosophiques, Mme Angebert eut une longue et curieuse correspondance avec Victor Cousin. Elle connut Lamartine en 1812, lorsqu'il vint, avec sa mère et sa femme, faire sa première visite en Flandre (ainsi que le prouve une lettre de Mme de Lamartine la mère, que possède M. Léouzon Le Duc). Depuis ce moment elle resta très liée avec Eugénie de Coppens, et toute dévouée à son frère. Elle se souvenait toujours des conversations philosophiques et religieuses qu'elle avait eues avec Lamartine dans le jardin d'Hondschoote « sous les marronniers de Mme de Coppens ». — Tant qu'elle resta à Dunkerque, Mme Angebert servit de toutes ses forces la cause de Lamartine. Après la retraite de son mari, elle habita Paris, où

ses relations avec Mme de Lamartine furent presque quotidiennes, pour les bonnes œuvres surtout. Elle se retira en 1848 à Provins, où elle eut un petit centre littéraire avec le poète Lebrun, Baculard d'Arnaud, et plus tard Pierre Dupont et Théodore de Banville. Elle y mourut en 1880.

III. — L'ÉLECTION DE 1831

1. *Premier article de la* Feuille d'annonces (22 juin) « On nous a remis un exemplaire de la profession de foi politique de M. de Lamartine, adressée aux électeurs de l'arrondissement de Dunkerque, en nous invitant à la publier dans notre feuille. Persuadés que la presse publique doit se rendre l'écho de tous les sentiments honorables, nous mettons le plus grand empressement à accéder aux désirs de ce littérateur célèbre, en regardant comme un devoir de lui payer de cette manière le tribut de 403
notre admiration pour ses talents.

« Quelques personnes jugeront peut-être que cet empressement de notre part est en opposition avec les principes que nous avons précédemment établis : savoir que c'est dans son propre sein que toute population doit chercher ses mandataires. Ici nous déclarons qu'on saisirait mal nos intentions si l'on pensait que notre opinion eût varié. Encore une fois nous ne cédons aux désirs de M. de Lamartine que pour prouver que nous ne voulons pas être exclusifs. C'est aux électeurs à prononcer.

« Un beau caractère, appuyé d'un talent éminemment distingué, doit sans doute exercer une grande influence sur les esprits. Mais, dans notre opinion particulière, il faut joindre à ces avantages précieux une qualité essentielle : c'est la confraternité de mœurs et d'intérêts… Une personne étrangère au pays qui ne s'est jamais identifiée à ses intérêts, qui ne les a jamais connus peut-être, peut-elle capter assez notre confiance pour qu'abjurant en un moment tout esprit de localité, tout attachement à des compatriotes, nous devenions tout à coup oublieux ou injuste ? En vain dira-t-on qu'un grand talent appartient à tous les pays. N'essayons pas de détruire le dévouement au foyer domestique !… »

Un électeur de Bergues.

2. *Appel en faveur de Lamartine*

N.-B. — Le fragment de l'appel que je publie est traduit du flamand. Plusieurs des documents électoraux ont été publiés simultanément dans les deux langues. Ici les variantes sont importantes, et telles que le texte flamand m'a paru beaucoup plus caractéristique. Le document est une réponse aux attaques dont Lamartine avait été l'objet.

Il y a dans ces attaques deux inexactitudes, auxquelles nous pouvons répondre, afin de prévenir l'esprit des électeurs que l'on détourne parfois 404
par une parole fausse quand on n'a pas de bonne raison à donner.

1° M. de Lamartine ne doit pas être compté parmi les étrangers à cet arrondissement.

Un homme dont le frère et la sœur demeurent toute l'année à Hondschoote ; — un homme qui, étant en relations habituelles avec cette famille, et en amitié avec la plupart des propriétaires de la contrée, peut savoir jour par jour les intérêts, les besoins, les vœux de ses habitants ; — un homme qui, représentant un arrondissement et restant six mois de l'année à Paris, doit, par son mandat même, être en relation avec tous les bourgeois de l'arrondissement que leurs affaires appellent à la capitale ; — un homme enfin qui tous les ans doit venir passer plusieurs mois dans l'arrondissement de Bergues, doit parcourir la contrée, visiter les plus importants de ses habitants pour savoir leur pensée et leurs désirs, et qui désire mêler ses intérêts avec les nôtres par l'achat de diverses propriétés dans nos contrées ;

Or donc, si telle est la situation de M. de Lamartine, — nous demandons à la conscience de chaque électeur, — un pareil homme peut-il être considéré comme un étranger ?

2° Et si même M. de Lamartine était un étranger ?

Quel sens ce mot peut-il avoir, appliqué à un député, à un représentant des intérêts les plus universels de la France ? — Aucun.

Un député est celui qui aide à faire les lois du pays. Les lois de l'État ne sont pas particulières à un canton, mais sont communes à tout le royaume.

Pour aider à faire les lois, tout Français a les mêmes titres à la confiance et le même lien d'intérêt que tous les autres Français ; s'il aide à faire une loi utile à la France… il a servi l'arrondissement qui l'a élu, et tous les arrondissements de France.

Un exemple doit éclaircir ces choses. Demandons-nous à nous-mêmes : un député étranger peut-il nous faire autant de mal qu'un député né dans notre contrée ? — Oui, sans doute. 405

S'il propose une loi malheureuse, s'il renverse le gouvernement, s'il nous jette dans le désordre ou dans l'esclavage, nous en ressentons toute la souffrance.

Ces hommes fameux par leurs crimes, ces envoyés de la Convention, dont on ne peut pas prononcer le nom sans faire encore trembler nos enfants, étaient-ils des hommes nés parmi nous ? — Non, peut-être. — Ils étaient ou du Sud, ou de l'Est, ou de l'Ouest, ou du Nord ; et néanmoins, ils ont renversé nos autels, ils ont ruiné nos contrées, ils ont coupé nos têtes !

Or donc, par les mêmes raisons, un député étranger à notre pays, — s'il défend vos affaires, si, par sa parole, il soutient vos droits et vos libertés, — peut faire autant de bien que s'il était né à l'ombre des tours que vous aimez !

Un électeur de Bergues.

(*Collection Louis Bouly de Lesdain.*)

3. *Autre appel aux électeurs*

N.-B. — Le *factum* le plus violent contre Lamartine en 1831 commence par ces mots : « Comme le titre de représentant. » (*Collection L. Bouly de Lesdain.*) L'ayant longuement analysé, je ne le reproduis pas ici.

Mais je crois devoir donner au moins de longs fragments du document que Lamartine, ou plutôt quelqu'un de ses amis, composa en réponse. Il semble, en effet, être une première escarmouche de la lutte avec *Némésis*. On verra aussi en quels

termes il plaisait à Lamartine qu'on racontât sa jeunesse et qu'on prît sa défense.

M. de Lamartine se présente aux suffrages de nos concitoyens ; homme de franchise et de vérité, il se présente tel qu'il est, avec ses opinions et sa vie politique devant lui ; il les montre lui-même aux électeurs ; il leur dit : me voilà tout entier, jugez-moi ; l'estime et la confiance des hommes impartiaux s'attache à lui, il est prêt à en recueillir le fruit par une élection appuyée par la sympathie de ce que les deux opinions ont de semblable : l'amour de l'ordre, et l'amour d'une sage liberté. 406

On lance alors contre lui, du 1er juillet, une lettre où sa vie et ses sentiments politiques ne sont pas moins dénaturés que ses ouvrages. On espère sans doute que les électeurs n'auront pas le temps d'être détrompés, et que leur confiance, éloignée de lui par cet artifice pendant les jours de l'élection, lui reviendra trop tardivement après : il n'en sera point ainsi.

M. de Lamartine n'a point un nom inconnu, sa vie s'est passée au grand jour : secrétaire d'ambassade à Naples pendant la révolution de Naples en 1820, chargé d'affaires de France près des cours de l'Italie centrale, membre de l'Institut, il a eu en ces diverses qualités à développer un caractère politique comme diplomate, et des opinions comme écrivain. Les hommes de tous les partis, les écrivains de toutes les opinions, lui ont rendu unanimement une éclatante justice ; pas une voix ne s'est élevée, même parmi ses adversaires, sans rendre hommage à la loyauté de son caractère et à la générosité de ses principes.

L'auteur de la lettre est apparemment le seul qui l'ignore. Il présume peut-être que M. de Lamartine voudrait et pourrait dérober aux électeurs du département du Nord des ouvrages que toute la France, que toute l'Europe connaissent ; des ouvrages répandus partout et multipliés par la presse de tous les pays à un nombre d'éditions qui n'avait pas eu d'exemple jusqu'alors. Plaisant mystère, en effet, que quatre volumes de poésies qui se renouvellent tous les ans, sous tous les formats dans nos bibliothèques, et que nos enfants apprennent par cœur dans nos écoles et dans nos collèges !

Les faits ne sont pas moins défigurés. M. de Lamartine n'a jamais été garde-du-corps de Charles X ; il n'a dû aucun emploi politique, aucun

avancement même, au ministère de M. de Polignac. Il n'a jamais été le candidat d'aucun ministre en 1830 ; il n'avait pas même alors l'âge voulu par la loi. Il n'a jamais eu aucune complicité, aucune solidarité d'opinions avec les hommes que l'on cite comme ses amis politiques. Ses amis politiques, il les avoue hautement : ce sont les hommes qui confondaient 407
dans un même amour et dans un même respect les droits du trône et les droits du pays !

Si l'auteur de la lettre aux électeurs avait lu ses nombreux écrits, il aurait vu que M. de Lamartine, dont le cœur n'a jamais séparé des sentiments inséparables : Dieu et la liberté, les devoirs des souverains et le droit des peuples, avait, dans le *Chant* même du *Sacre*, consacré ce droit mutuel du roi et de la nation, et fondé le trône sur le respect de nos libertés : voici les vers qui terminent ce morceau ; voici les sentiments dont on l'accuse :

> Liberté, dont la Grèce a salué l'aurore…

(Citation de quatorze vers. Voir les *Œuvres* de Lamartine.)

S'il eût ouvert les *Méditations poétiques* imprimées en 1823, il aurait lu cette invocation au même sentiment de liberté, qui se retrouverait dans le cœur du poète, s'il venait à se perdre sur la terre.

> Liberté, nom sacré, profané d'âge en âge !

(Citation de huit vers. *Id.*)

S'il eût feuilleté le poème d'*Harold*, écrit en 1825, s'il eût lu seulement la première page, il aurait vu ces vers :

> Liberté, premier don que Dieu fit à la Terre.

(Citation de huit vers. *Id.*)

S'il eût ouvert les *Harmonies poétiques*, ouvrage de 1830, il eût trouvé partout ces sentiments de tolérance et de charité évangéliques qui placent la religion sur sa seule et vraie base, sur sa base la plus solide et la plus haute : la conscience et la liberté.

Enfin, s'il eût parcouru le discours de M. de Lamartine à l'Académie française, prononcé au mois de mai 1830, sous le ministère fatal à la France, trois mois avant la révolution de Juillet, il eût vu à toutes les pages que M. de Lamartine, bien loin de flatter les funestes et aveugles penchants du pouvoir, le rappelait constamment à sa seule, à sa glorieuse mission, 408
de fonder la durée et l'hérédité des dynasties sur le droit et les libertés des peuples.

Voilà pour les sentiments de haut et pur libéralisme de M. de Lamartine ; ils ne se sont démentis ni un seul jour de sa vie, ni dans une seule ligne de ses écrits.

Quant à ses sentiments comme écrivain religieux, comme homme attaché aux principes monarchiques ; quant au respect que l'honneur et les souvenirs lui commandent envers les victimes d'une grande erreur, envers les débris d'une illustre infortune, les électeurs les ont appréciés ; il ne leur a rien caché, car il n'y a point de réticence dans sa parole, point de mystère dans sa pensée. Mais ces sentiments tout *individuels* n'appartiennent qu'à sa conscience et ne doivent être jugés que par celle des électeurs de Bergues. Il n'en doit point compte à l'auteur de la lettre.

Un électeur.

Bergues, 2 juillet 1834.

(*Collection Louis Bouly de Lesdain.*)

4. ***Dernier appel***[464] 2 juillet 1831.

Une lettre adressée aux électeurs et un article de la *Feuille d'annonces*, qui combattent ma candidature, me demandent des explications. Je vais les donner.

Non, il n'y a point de sens caché dans mes paroles ; elles disent tout ce qu'elles doivent dire et tout ce qu'elles disent est loyal.

464. Voir la note page suivante. Ce document particulièrement éloquent a ceci de remarquable qu'il est semblable par l'ordre des pensées et presque par la forme à la *Réponse à Némésis*. C'est évidemment celui dont il est question dans la lettre à M. Debuyser, p. 371, et que Lamartine fit distribuer « aux portes et sur la place de Bergues le jour de l'élection ». — Je ne l'ai pas connu à temps pour en faire usage dans mon récit.

Non, je n'aspire pas à de nouvelles révolutions et je ne conspire pas avec les souvenirs. Que la France soit heureuse et libre, voilà la question. Tout pouvoir qui lui garantira bonheur et liberté trouvera sa base dans l'intérêt et la volonté de tous, et assurera à mes yeux sa durée par ses bienfaits. 409

Non, je n'ai à demander aucune indulgence, aucun pardon à un parti quelconque pour le passé ; mes opinions ont été ce qu'elles sont et sont ce qu'elles étaient : des institutions libres et progressives, garanties par un pouvoir légal et durable.

Non, je n'ai point été un homme du ministère Polignac, un homme de coterie et de *camarilla*, je n'ai vendu ma conscience politique à personne. J'ai prédit leur ruine à ces hommes, même dans leur puissance. Je ne plains en eux que leur aveuglement ; je ne respecte que leur infortune.

Non, je n'ai pas une ligne de mes écrits à effacer devant les amis les plus ardents d'une pure et généreuse liberté ! J'ai aimé la Restauration par ce qu'elle promettait à la France. Je ne l'ai jamais flattée qu'en lui montrant cette gloire de régner sur un peuple libre et de fonder la civilisation moderne sur la vieille base d'affection que ses bienfaits et ses malheurs lui assuraient dans le cœur des Français.

Non, je ne trahirai ni les amis d'une monarchie solide, ni les amis d'une liberté pure, car je ne comprends l'une que par l'autre, et je ne pourrais me trahir moi-même !

Non, je ne suis point neutre entre ceux qui veulent la ruine et ceux qui veulent le salut de la France. La raison et la modération ne sont pas la neutralité.

Non, enfin, je ne fais pas de ma candidature un objet d'ambition personnelle. Je redoute au contraire une mission que les circonstances rendraient redoutable au génie et à la vertu même, et je ne trouve le courage de l'accepter que dans le sentiment de la gravité de l'époque et dans la conscience de mon désintéressement et de mon dévouement à la Patrie !

Al. de Lamartine.

(*Collection Léouzon le Duc.*)

410

5. ***Remerciement aux électeurs*** Messieurs,

L'urne a prononcé : mon nom en est sorti avec quelques votes de moins que le nom de mon estimable adversaire, mais il est sorti honoré de tant de suffrages que ma défaite n'est pas sans gloire et que mon regret n'est pas sans consolation !

Un autre vous représentera devant la France ; un autre prendra la défense de vos droits, de vos libertés, de vos opinions ; puisse-t-il les faire triompher !

Comme homme public, je ne serai rien pour vous ; mais les liens que votre estime et votre confiance avaient formés entre vous et moi ne sont pas brisés ; mais comme homme et comme citoyen une éternelle reconnaissance m'attache à votre beau pays !

Recevez-en ce dernier témoignage !

Je le dois à tant de généreux citoyens qui m'avaient adopté d'avance pour compatriote et pour ami !

À tant d'hommes de bien qui avaient bien espéré de moi !

À tant de loyales opinions qui avaient compris mes opinions loyales !

À tant de consciences qui s'étaient reposées sur la mienne !

Je le dois à tant d'électeurs de vos villes et de vos campagnes, qui sont restés fidèles jusqu'au bout à l'estime qu'on leur avait inspirée pour moi, et que les préventions et la calomnie politique n'ont pu détourner de leur conviction !

Je le dois à tant d'adversaires qui m'ont combattu avec convenance et loyauté ! 411

Je le dois à ceux-là même qui, trompés sur mon caractère et sur la sincérité de mes paroles, m'ont attaqué sans me connaître, et ont cru voir une main ennemie dans la main amie qu'ils ont repoussée !

Je le dois surtout à tant de regrets touchants, à tant de mains serrées, à tant d'adieux pénibles, à quelques larmes même que j'ai vu rouler dans

des yeux qui m'étaient inconnus !

Que ces hommes généreux sachent que leurs adieux ont retenti dans mon cœur et que mes sentiments répondaient à leurs sentiments !

Un pays où battent tant de nobles cœurs, où vivent tant de généreuses pensées, où subsistent tant de foi, tant de constance, tant de fidélité aux engagements, et tant de courage, ne peut pas périr !

Qu'il vive et qu'il prospère ! C'est l'adieu que je lui adresse en le quittant ! Ce sera le vœu de toute ma vie !

Alphonse de Lamartine.

Dunkerque. — Vanwormhoedt, imprimeur du roi, rue de l'Église, n° 20.

(*Collection Louis Bouly de Lesdain.*)

IV. — L'ÉLECTION DE 1833

1. *Lettre de Bernard de Coppens d'Hondschoote (beau-frère de Lamartine) à M. Debuyser à Dunkerque* Mâcon, le 17 février 1832.

(On lit en tête : rép. le 24 févr.)

Monsieur et Ami,

J'ai été longtemps à répondre à la première lettre que vous avez bien voulu m'adresser, parce qu'il m'a été très difficile de prendre la résolution définitive d'accepter la mairie d'Hondschoote ; vous savez quelle répugnance j'avais *à m'enfoncer* dans tous les embarras d'une administration civile, jointes à cela les raisons dont je vous avais fait part. Ces derniers motifs se trouvent détruits par la lettre que j'ai reçue de M. Gaspard ; je ne puis, comme je le lui témoigne dans ma réponse, douter, d'après ce qu'il m'exprime, de l'harmonie qui régnera entre lui et moi, pour opérer tout le bien qu'il est possible d'espérer en faveur de la commune d'Hondschoote, dans la position fâcheuse où elle se trouve, sous le rapport des dettes et des besoins de la ville. La suite seule me prouvera si l'expression des sentiments de M. Gaspard a été sincère ; mais dans toutes suppositions je n'avais plus de motifs plausibles de non acceptation, et un refus de ma part aurait pu sembler un acte d'égoïsme

412

duquel je suis bien éloigné. J'ai trop de reconnaissance envers les habitants d'Hondschoote pour ne pas répondre à leur confiance du moment qu'il n'y a plus pour moi excuse valable à leur donner.

J'ai lu à mon beau-frère la partie de votre lettre qui le concerne ; il en est bien touché, et vous auriez bien tort de vous croire oublié de lui ; il vous garde au contraire le plus reconnaissant souvenir de ce que vous avez fait pour lui. Je n'ai pu obtenir de lui une réponse catégorique quant à l'élection que vous nous faites envisager. Il craindrait de se remettre officiellement sur les rangs après une défaite comme celle de l'année dernière ; mais s'il était nommé sans avoir participé aux tentatives plus ou moins directes de la candidature, il serait flatté comme il devrait l'être, et je suis persuadé qu'il accepterait. Sa reconnaissance pour le pays et son attachement pour ceux qui lui ont témoigné tant de bienveillance ne me laissent pas de doutes à cet égard. Mais il croit comme moi cette élection incertaine.

Quant au lieu du collège, mon beau-frère ne pourrait pas, par égard et reconnaissance pour les habitants de Bergues, contribuer à le faire changer. Mais je vous avoue que je ne comprends pas que vous puissiez croire que ce serait une bonne mesure ; au reste, nous aurons bien le temps de causer de tout ce qui concerne les élections avant cette époque que nous croyons encore bien éloignée ; mon beau-frère ne suppose pas que M. 413
Paul Lemaire donne sa démission avant la fin de l'intervalle qui a lieu entre les deux sessions ; *pensez-vous qu'il en soit autrement ?* Dans toutes les suppositions je trouve, ainsi que mon beau-frère, que nous vous devons bien de la reconnaissance pour tout l'intérêt que vous prenez à cette affaire, et dans toutes celles de ce genre. Il est de la plus grande importance, en effet, de prendre ses mesures à l'avance.

Veuillez agréer, monsieur et ami, la nouvelle assurance de mon sincère et entier dévouement.

Coppens d'Hondschoote.

Ma belle-sœur et ma femme, bien sensibles à votre souvenir, me chargent de mille choses aimables pour vous, elles vous prient d'offrir leurs compliments à Mme Debuyser.

P.-S. — Mon beau-frère n'a pas oublié la promesse du petit chien. Mme Vandewalle[465] aura le plus joli, aussitôt qu'il sera en âge de faire le voyage, mais il faudra avoir une adresse de Paris pour qu'on puisse l'y expédier quand il en sera temps.

(*Collection Louis Bouly de Lesdain.*)

2. ***Appel aux électeurs en faveur de Lamartine*** Électeurs,

Voulez-vous la gloire et le bonheur de la France ? Voulez-vous le repos et le bien-être de vos familles ?… Sachez vous élever au-dessus des passions et des répugnances de parti.

Voulez-vous une représentation vraiment digne de la nation, et dont les travaux portent ce caractère de sagesse et d'utilité qui seul peut leur donner des droits à la reconnaissance publique ?… Appelez pour la composer ceux que recommandent de grands talents et d'éclatantes vertus. 414

On présente à vos suffrages de nombreux candidats : des uns on vante les richesses ! C'est, en effet, un grand avantage pour eux-mêmes, et cela peut être aussi fort intéressant pour ceux de nous qui auraient le projet d'aller leur demander leurs filles en mariage.

Des autres, on exalte les habitudes morales, les vertus de famille : ce sont d'honnêtes gens, de bons citoyens ; nous n'en avons jamais douté. Nous sommes même persuadés qu'ils montent exactement la garde et qu'ils paient régulièrement les impôts : voilà sans doute des qualités fort estimables ; mais nous pouvons trouver cela sans sortir de notre arrondissement électoral, et nous n'avons aucunement besoin pour le rencontrer d'aller au dehors offrir une candidature qu'on ne demande pas et même qu'on refuse positivement[466].

Au reste, il ne s'agit point ici d'un concours pour quelque prix académique dans le genre du prix Monthyon, il s'agit de faire les affaires du pays ; et pour cela il faut de l'éloquence, de la fermeté, des vues élevées, une vaste instruction, une sagacité profonde, un jugement sûr ; tous

465. Fille de M. Debuyser.

466. Allusion à la candidature du général Thévenet.

avantages que n'excluent pas les vertus domestiques, mais dont bien certainement ils ne sont pas non plus une conséquence inévitable.

Ne peut-il arriver d'ailleurs que les devoirs de l'homme public se trouvent en contradiction avec ses affections de père de famille ? Dans une pareille occurrence, ne faut-il pas, pour triompher de son penchant, être plus qu'un homme ordinaire, et ne peut-on pas dire même que, dans le cours habituel des choses, il faut une certaine énergie pour sacrifier l'avancement, la fortune des siens, aux exigences rigoureuses et continuelles de la probité parlementaire ?… Craignons qu'une facilité de cœur, habile à se créer des motifs d'excuse, ne l'emporte sur la conscience, et reconnaissons que les qualités estimables, qui font le charme de la vie privée, sont toujours insuffisantes, et peuvent même devenir fâcheuses dans la vie publique.

La difficulté de rencontrer l'heureux assemblage de tout ce qui constitue un digne représentant devrait donc nous engager à porter tout d'abord notre attention sur ceux de nos compatriotes que recommande une illustration acquise. En effet la Chambre élective doit être la réunion de toutes les capacités du pays ; c'est à cette condition seule qu'elle peut rester en possession du respect et de l'autorité morale qui lui est indispensable ; et lorsqu'un candidat se présente, distingué par un mérite éminent, refuser de l'admettre serait une faute.

Tel est sans contredit *M. de Lamartine*, que ses talents non moins que sa raison supérieure appellent à être si utile dans la discussion des plus graves questions, soit générales, soit particulières aux intérêts de ses commettants. C'est une justice que personne, quelle que soit sa manière d'envisager les affaires politiques, ne saurait lui refuser. Penser à le repousser serait obéir à de mesquines considérations dictées par l'esprit de parti, et dont il est temps de nous affranchir pour l'honneur et pour le salut de notre belle patrie.

Bergues, 26 décembre 1832[467].

467. Il est impossible de deviner qui est l'auteur de ce curieux appel. Les Coppens, Debuyser, le notaire De Laroière y collaborèrent sans doute. Mais il me semble y reconnaître sûrement par endroits une main féminine, celle peut-être de Mme Angebert, mais aussi l'orgueil fraternel d'Eugénie de Coppens.

Dunkerque. Imprimerie de Ch. Lallou.

(*Bibliothèque de Dunkerque.*)

3. *Lettres de M. le comte d'Argout, ministre de l'Intérieur*

416

A. — À M. LE BARON MÉCHIN, PRÉFET DU NORD CABINET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Confidentielle

Paris, le 3 janvier 1833.

Monsieur le Préfet, le jour de l'élection de Bergues approche, et l'administration ne sait pas encore quel sera le candidat des électeurs constitutionnels. Cette incertitude, je l'avoue, me paraît inquiétante, et je ne puis comprendre comment je n'ai pas encore été averti des probabilités de l'élection qui se prépare.

M. le général Thévenet ayant refusé la candidature qui lui était offerte, vous avez dû donner vos instructions à M. le sous-préfet de Dunkerque, afin qu'il fît ses efforts pour rallier la majorité des électeurs au candidat le plus dévoué au gouvernement du Roi. Assurément vous n'avez pas négligé ce soin. Je vous prie de me faire savoir quelles ont été les démarches de M. Gaspard, et quel résultat vous en espérez ?

Lorsque le parti de l'opposition met tout en œuvre pour appeler l'attention sur ses candidats et leur recruter des suffrages, l'administration ne doit pas, Monsieur le Préfet, rester inactive et comme indifférente, ignorant quelle candidature elle devra combattre ou favoriser, dans l'exercice de cette influence morale que les lois lui permettent.

Je suis convaincu, monsieur le Préfet, que le succès de l'arrondissement de Bergues, arrondissement dont l'esprit est excellent, me donnera la preuve que vous avez su remplir votre tâche avec l'habileté et le dévouement que le gouvernement du Roi est en droit d'attendre de vous, non pas seulement comme administrateur, mais encore comme fonctionnaire 417
politique.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre secrétaire d'État à l'Intérieur.

C. d'Argout.

B. — À M. GASPARD, SOUS-PRÉFET DE DUNKERQUE Confidentielle

Paris, 7 janvier 1833.

(*datée par erreur ; doit être du 4*)

Monsieur le sous-préfet.

M. le Préfet du Nord m'a transmis la lettre que vous lui aviez adressée pour l'informer du résultat probable de l'élection qui doit avoir lieu à Bergues le 7 de ce mois.

Je vois que les chances de succès se partagent entre MM. Debaillon et de Lamartine, *entre le candidat du mouvement et le candidat du parti carliste.* Si, comme tout porte à le croire, de perfides manœuvres ont égaré le bon esprit dont les électeurs de Bergues avaient fait preuve jusqu'à ce jour, je dois penser, M. le sous-préfet, que vous n'aurez rien négligé pour les combattre. S'il en est temps encore, et si une autre candidature franchement constitutionnelle pouvait encore avoir des chances près de celles de MM. Debaillon et de Lamartine, employez pour la faire triompher tous les moyens avoués par l'honneur et la conscience. Le gouvernement n'entend pas, sans doute, porter la plus légère atteinte aux libertés électorales ; mais il est de son devoir *de ne pas se laisser calomnier sans se défendre contre la calomnie.*

Agréez, etc.

Le pair de France, Ministre secrétaire d'État de l'Intérieur et des Cultes.

C. d'Argout.

(Archives du Nord.)

N.-B. — Le texte ci-dessus imprimé a été en deux endroits corrigé de la main même du ministre. La première phrase soulignée est ainsi rectifiée : « désignés comme le candidat 418

du mouvement et du parti carliste ». — La seconde est raturée et remplacée ainsi : « *d'exercer toute l'influence dont il peut honorablement disposer pour faire triompher les amis de la Charte de 1830 et de la royauté constitutionnelle contre ses adversaires.* »

4. ***La Cloche de Rexpoede.*** Voici l'inscription que M. Debuyser avait fait graver sur la cloche, alors que dans sa pensée le baptême devait avoir lieu pour fêter l'élection en 1833. (J'ai dit comment la cérémonie fut différée à 1834.)

En l'an 1833, j'ai été nommée : Alphonse-Omer-Charles,
par M. Alphonse-Marie-Louis de Lamartine,
député du Nord, et dame Victoire-Renée Dekester,
épouse de M. Charles-Auguste Deprey,
maire de Rexpoede.

M. Verriele, *adjoint.*

Gorlier, *fondeur à Frévent.*

Au-dessus de l'inscription, un crucifix au pied duquel est agenouillée sainte Madeleine ; à gauche, la Vierge portant l'Enfant Dieu ; à droite, saint Omer, patron de la paroisse.

De l'autre côté de la cloche : † j'ai été bénie par M. Louis Marissael. curé dudit lieu.

(Communication de M. le docteur Baron, de Rexpoede.)

V. — L'ÉLECTION DE 1834

1. *Discours prononcés par Lamartine pendant sa tournée électorale de 1834.*

À Hondschoote le 25 mai, à l'issue d'un banquet de quatre-vingts couverts à l'Hôtel de Ville, l'adjoint de M. Vercamer porta à M. de Lamartine un *toast* ainsi résumé :

« Puisse-t-il réussir à faire prévaloir les principes qu'il pro- 419

fesse ; arracher la France aux partis qui se la disputent, et nous faire marcher ainsi dans l'ordre et le progrès. »

M. de Lamartine a répondu à peu près en ces termes :

« Permettez-moi de répondre aux paroles de votre digne adjoint municipal, en portant à mon tour un *toast* à la ville d'Hondschoote et aux électeurs de l'arrondissement.

« Vos honorables suffrages sont venus me chercher au delà des mers. Je suis devenu votre citoyen. La Flandre est ma première patrie politique ; mes sentiments sont les vôtres et j'ai lu mes devoirs dans vos consciences. J'ai défendu toutes les libertés qui sont chez vous comme traditionnelles, par l'usage de vos anciennes institutions.

« J'ai défendu la liberté individuelle menacée par des lois d'exception, parce que, selon moi, aucune opinion loyale et désarmée ne doit être hors la loi en France.

« J'ai défendu la liberté d'enseignement, ce premier droit de vos familles.

« J'ai défendu la liberté de conscience et de religion, compromise par les atteintes portées au Concordat.

« Votre accueil me prouve que j'ai bien rempli votre mandat.

« Aider tous les gouvernements à bien faire ; empêcher tous les gouvernements de faire mal.

« Arracher la France aux passions de tous les partis et appeler toutes les opinions loyales à l'œuvre du bonheur commun.

« En deux mots, voilà ma politique. Si c'est la vôtre, comptez sur moi : je serai toujours prêt à accomplir le mandat d'impartialité, de conciliation et de progrès dont vous avez daigné m'honorer ; et recevez, Messieurs, dans l'expression de mes vœux, l'expression de ma profonde et éternelle reconnaissance :

« À la Ville d'Hondschoote, ce modèle de concorde et d'harmonie entre tous les citoyens !

« À la fusion de tous les partis !

« À l'union de tous les hommes de bien ! 420

« À l'amitié des Flamands, et à la prospérité de la France ! »

(*Vigie* du 24 mai 1834.)

À Rexpoede, le 31 mai, une réunion eut lieu chez M. Debuyser. Le maire de la commune, M. Deprey, souhaita la bienvenue à Lamartine en ces termes :

« Les électeurs et les autorités de cette contrée sont heureux de pouvoir saluer aujourd'hui le député de leur choix. Ils sont fiers d'avoir donné à la Chambre l'homme dont l'Europe entière admire le talent et la haute sagesse, vous, Monsieur, qui savez si bien défendre nos droits politiques, et la religion de nos pères.

« Recevez ici tous nos remerciements.

« Nous avons l'espoir fondé que bientôt nos suffrages vous appelleront à la Chambre nouvelle, et que votre nom sera désormais inséparable de notre beau pays, qui vous est toujours dévoué. »

M. de Lamartine répondit :

« Messieurs, j'étais loin de m'attendre à l'accueil si unanime que je reçois de vous. Au reste, en honorant votre député, c'est votre arrondissement que vous honorez ; car votre député, c'est vous-même.

« Qu'est-ce qu'un député ? Messieurs, c'est un homme choisi par ses concitoyens pour représenter leurs opinions et savoir leurs intérêts collectifs. J'ai accepté avec bonheur la mission que vous m'avez offerte, parce qu'en représentant les opinions de cet excellent pays, ce sont mes propres opinions que je représentais.

« Vos opinions ne sont que du patriotisme, de la conscience et de la raison : c'est la morale et la probité de votre vie privée, appliquée aux affaires politiques. Avec cette règle de politique on ne risque pas de s'égarer dans de faux systèmes. La conscience et la probité ne se trompent jamais de route, et sont toujours certaines d'arriver à un but honorable et heureux.

« La France commence à en être convaincue comme vous. Les passions soulevées par les révolutions s'apaisent ; la justice reparaît dans les esprits, et la bienveillance dans les choses ; tout marche vers un état 421
meilleur.

« Vos intérêts sont presque tous agricoles : il vous faut liberté de culture, liberté d'exportation, il vous faut surtout des routes pour faire circuler les immenses produits que votre admirable travail arrache à la terre. Agriculteur moi-même, je connais vos besoins et je les ferai connaître.

« Vous m'avez adopté pour votre concitoyen : ce titre, dont je me glorifie parce qu'il m'est donné par des hommes d'honneur, de religion et de patriotisme, ce titre m'impose de grands devoirs. Je m'efforcerai de les remplir. Si vous me continuez le mandat que je remets entre vos mains, je l'accomplirai avec le même zèle et la même fidélité. Si votre choix tombe sur un des honorables citoyens dont votre pays s'honore, je ferai des vœux pour qu'il vous serve avec la même foi et la même affection.

« Je n'en resterai pas moins à jamais l'ami et le concitoyen des Flamands ! »

(*Vigie* du 2 juin 1834.)

2. ***Remerciment aux électeurs de Bergues.*** Messieurs,

J'apprends non seulement le choix que vous venez de faire de moi pour votre député, mais encore l'unanimité de suffrages qui donne à ce choix une inestimable sanction.

Séparé de vous momentanément par des circonstances indépendantes de ma volonté, j'éprouve néanmoins le besoin de vous exprimer ma reconnaissance à l'heure même où mon cœur en est pénétré.

Ma pensée politique s'exprime en ces deux mots : réconcilier tous les hommes de cœur et d'intelligence dans l'intérêt du pays, et marcher avec tous ces hommes de bien à l'amélioration de notre système social. 422

J'ai atteint mon premier but dans votre admirable arrondissement, puisque des hommes d'opinions et de nuances diverses se sont entendus pour m'honorer de leur confiance.

L'unanimité de leurs suffrages est une première preuve de la conformité de leurs pensées. Puissions-nous, aidés de vos généreux efforts, de la raison et du courage de la France, atteindre aussi le noble but que Dieu a posé devant nous. Nous sommes dans un temps où un grand peuple a de grandes œuvres à accomplir. Il faut marcher avec prudence, mais il ne faut pas s'arrêter dans la route de la civilisation.

Daignez me conserver votre concours pour mes efforts, votre indulgence pour ma faiblesse, votre amitié pour ma récompense.

Saint-Point, 26 juin 1834.

(*Feuille d'annonces*, 5 juin 1834.)

VI. — L'ÉLECTION DE 1837 [468]

Lettre de M. Randouin, sous-préfet de Dunkerque, à M. de Lamartine.

Dunkerque, 20 novembre 1837.

Monsieur,

M. le Préfet du Nord, obsédé comme moi par les ambitions qui s'agitent pour convoiter votre succession, prétendue vacante, m'invite à vous demander votre ultimatum ; loin de nous la pensée, en vous adressant une pareille question, de vouloir ajouter à vos difficultés que nous savons 423
apprécier. Il n'appartient pas à l'administration de se prévaloir d'engagements pris, ni d'invoquer les titres qu'elle peut avoir entre les mains ; elle n'est point partie dans le contrat, ceci regarde les électeurs : mais pour prix de ses efforts heureux, qui en écartant tous les concurrents, vous ont valu la plus belle élection de France, elle croit avoir acquis quelques droits à votre confiance et espère que vous ne la laisserez pas plus longtemps exposée à cette inquisition hautaine des citoyens qui lui demandent non pas seulement avec chagrin et avec humeur, mais avec une véritable irritation, compte du zèle qu'elle a mis à propager les assu-

468. La profession de foi de cette élection est une des plus importantes. Lamartine s'explique sur « l'homme social ». On la trouvera dans *La France parlementaire*, t. I, p. 363. — Je ne donne que la lettre du sous-préfet au sujet de l'option. On a déjà lu, plus haut, la réponse de Lamartine, p. 383.

rances les plus positives sur votre acceptation, ainsi qu'elle en avait reçu de vous itérativement la mission expresse.

Vous ne vous faites pas une idée, Monsieur, de l'impression pénible produite dans le pays par votre long silence et par le doute répandu sur votre option, quand précisément, sur la provocation de la presse parisienne, on avait cru en vous posant à l'avance les questions les plus nettes, résolues depuis par les réponses les plus péremptoires, se mettre à l'abri de la triste éventualité contre laquelle on se débat aujourd'hui : vos meilleurs amis, vos héritiers présomptifs, sont ceux qui crient le plus fort, dans la crainte qu'on ne leur suppose quelque arrière-pensée ou quelque intelligence avec vous.

Samedi dernier, M. votre beau-frère s'est rencontré dans mon cabinet avec les principaux maires de l'arrondissement. Il a été témoin et témoin fort embarrassé des préoccupations de ses collègues ; il s'est trouvé au milieu de vingt-cinq personnes rassemblées pour une adjudication, et qui toutes ont perdu de vue immédiatement le but de la réunion pour ne plus s'occuper que du seul objet à l'ordre du jour : il a offert de parier pour votre acceptation, malgré certaines apparences, mais force lui fut de convenir que le double triomphe de Mâcon n'était pas un fait imprévu, et qu'à cette heure, le collège de Bergues était probablement le seul du 424
royaume qui n'eût pas encore reçu de son nouvel élu même un accusé de réception.

Vous n'ignorez pas non plus, monsieur, qu'il y a partout des âmes charitables qui se font un jeu cruel de tout brouiller, de tout exploiter au gré de leur malignité : c'est ainsi qu'on cherche à envenimer le désappointement par le ridicule, et qu'on s'en va répétant que, suivant un injuste dicton, les habitants de Bergues ont encore une fois été pris pour dupes : ceci ne peut vous atteindre bien certainement, mais ceci est lancé à l'adresse du vulgaire et soulève les amours-propres et rend la querelle inconciliable.

Votre circulaire aux électeurs annonce que dans peu de jours vous serez là pour les remercier d'un mandat que déjà deux fois vous vous êtes glorifié de tenir de leur cordialité ; si vous venez reprendre place à la tête de votre famille politique, votre option à la main, vous serez reçu à bras

ouverts, et en deux mots vous aurez dissipé toute cette fumée, — mais si, ce qu'à Dieu ne plaise ! vous vous décidiez à rompre avec Bergues, je crois que vous feriez sagement de remettre à un peu plus tard votre visite à ces mêmes électeurs que vous avez trouvés trois fois fidèles dans leur mandat, qui ont accru progressivement la mesure de leur confiance, qui viennent de la combler en dernier lieu, en vous conférant, dans un pays profondément divisé, l'unanimité des suffrages, et qui ne seraient récompensés de leur constance que par un humiliant divorce.

J'ai toujours soutenu et je soutiens encore que vous resterez le député de Bergues, et j'ai expliqué votre attitude à l'égard des électeurs de Mâcon d'une manière toute naturelle : M. de Lamartine, ai-je dit à tout le monde, a été ébranlé, accablé par l'honneur inouï qu'il a reçu dans sa ville natale ; il a plié un instant sous le faix de la reconnaissance : il ne s'est pas senti le courage de repousser avec dureté, avec rudesse, des hommes qui venaient de lui décerner, sous ses yeux, une double couronne, des compatriotes, des amis d'enfance. Il n'a pas cru que ce fût le moment, au milieu de l'émotion générale, de parler le langage de la froide raison ; il s'est réfugié dans des paroles vagues, dans des protestations affectueuses, attendant l'époque où le calme serait revenu dans les esprits et où les engagements pris auraient retrouvé pour lui, pour ses compatriotes et pour tous les hommes de sang-froid toute leur portée et toute leur valeur. Je ne crois pas m'être trompé.

Permettez-moi, Monsieur, de me résumer en deux mots : À Mâcon, votre retraite n'exciterait que des regrets, sans reproches ; il n'en serait pas de même à Bergues.

Vos vrais amis, et je voudrais qu'il me fût permis de me dire de ce nombre, doivent vous conseiller l'option pour le département du Nord, et le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

(Archives du Nord.)

VII. — ÉLECTION DE 1839 ET SUITE DES RELATIONS DE LAMARTINE AVEC LA FLANDRE

2. ***Fragment d'un appel aux électeurs signé Charles Carlier.*** … Il nous faut un député ministériel influent, puissant.

Cette question posée, le choix de Dunkerque n'est pas difficile à faire : le bon sens de ses habitants l'a déjà indiqué.

La Chambre des députés s'est divisée en deux camps. D'un côté les turbulents de tous les partis sont réunis pour mettre en péril la royauté ; les doctrinaires, les républicains, les légitimistes, aujourd'hui d'accord pour faire le mal, n'attendent que la réussite de leurs hostiles projets pour se diviser en se partageant le butin, les places, les honneurs, les richesses. Tels sont les 213 ; telle est la coalition !

De l'autre côté, la Providence a de nouveau placé 221 députés pour sauver encore une fois l'ordre social. Ce nombre se trouvera considérablement augmenté, quand tous ceux qui aiment véritablement leur pays se 426
seront ralliés.

Le Roi a pris le meilleur parti, le seul qu'il eût à prendre en faisant appel à la nation. Dunkerque ne lui sera pas hostile. Dunkerque ne voudra pas prendre ce qu'il a eu tant de peine à gagner depuis vingt-cinq ans. Nous lui enverrons un ami de l'ordre.

Nos regards se portent naturellement vers de récentes sympathies, et nos suffrages appellent une autre illustration [469].

Un homme célèbre nous a fait entendre de douces paroles qui doivent faire oublier d'amers regrets. Il nous doit ses premiers honneurs ; mais combien ne sommes-nous pas honorés nous-mêmes, combien ne serons-nous pas honorés d'un pareil choix ? Ce serait nous élever à sa hauteur, que le rappeler à son berceau électoral.

Simple et bon, il a tendu la main à ses concitoyens. Les souvenirs d'enfance et la ville natale ont tant de puissance sur une âme aimante. Déception ! L'agitation ne lui convient pas. Calme et réfléchi, il retourne

469. Dans un paragraphe précédent il était question d'une autre candidature possible, que je ne puis bien identifier.

ses regards vers le Nord ; il préfère le sang-froid qui couvre la chaleur du cœur. Désormais il est à nous. Nous sommes inséparables. Que ne devons-nous pas attendre d'un homme de sentiments si éminemment élevés, d'une éloquence si persuasive, d'un esprit si pur, si droit, si religieux ; d'un homme qui d'un mot sauve le ministère, qui d'un geste écrase la coalition, comme saint Michel a écrasé le reptile : celui-ci pour faire triompher la foi, celui-là pour faire triompher la bonne cause.

J'ai nommé le célèbre poète, l'homme national, le voyageur illustre, le chantre divin, l'éloquent orateur, l'homme parlementaire par excellence.

J'ai nommé Lamartine ! — C'est à lui que sont acquis tous nos votes. C'est lui qui va honorer notre beau pays ; il en connaît toutes les richesses, toutes les ressources. Il sait combien nous sont nécessaires la paix et la tranquillité ; il nous conservera l'une et l'autre, car il ne sait faire la 427
guerre qu'aux méchants. Ses armes sont le mépris : quand il s'en sert, les intrigants sont anéantis.

Électeurs de Dunkerque ! Rallions-nous ; l'union fait la force. Renversons la coalition qui veut le désordre. Le péril est aussi grand qu'en 1830 Le Roi nous sauvera encore une fois. Il a les mêmes bonnes intentions ; c'est à nous de lui donner les mêmes moyens. Il y perd sa tranquillité ; hélas ! il y a longtemps qu'il nous en a fait le sacrifice. Pour nous, c'est le fruit de nos peines qui est en jeu ; c'est l'héritage de nos enfants. Conservons tout cela avec la paix, en nommant LAMARTINE.

Charles Carlier, *électeur, éligible.*

9 février 1839.

(Imprimerie Drouillard.)

(*Collection Louis Bouly de Lesdain.*)

1. ***Profession de foi de Lamartine.*** Aux électeurs de Dunkerque

Messieurs,

D'honorables offres de candidature m'ont été adressées par un grand nombre de vos concitoyens ; ils ont daigné se rappeler que Dunkerque

était ma première patrie politique. J'ai accepté franchement cette candidature, voici pourquoi :

Je crois le pays menacé des plus grands périls, dans sa forme comme gouvernement, dans sa sécurité comme nation, par la crise que la coalition lui a suscitée.

Le gouvernement représentatif est attaqué dans son essence. On veut effacer deux pouvoirs constitutionnels de la charte. Au lieu de trois pouvoirs on n'en veut plus qu'un. Le gouvernement se trouvera résumé tout entier dans une espèce de Directoire ministériel indépendant de la 428
royauté et nommé par une seule Chambre.

C'est bien pis que la république ! — C'est le despotisme irresponsable d'une seule assemblée. Si les hommes qui veulent nous asservir ainsi à leur fantaisie révolutionnaire réussissent, c'en est fait de la liberté ! La liberté n'est que dans l'équilibre et dans l'indépendance des trois pouvoirs de la Constitution.

Le principe de paix honorable, fondé et maintenu depuis Casimir-Périer jusqu'à nous, est attaqué violemment par ces mêmes hommes. Ils veulent déchirer non seulement les traités de 1815, mais les traités de 1830. En engageant la Belgique à les violer, ils entraîneraient la France et l'Europe entière dans une guerre sans cause, sans justice, sans honneur. S'ils réussissent, c'en est fait de la paix du monde, de ces industries, de ce commerce, de ces colonies, de cette agriculture qui ont besoin de longues années de sécurité et de paix !

Électeurs, votre sort est dans vos mains : en écrivant votre bulletin, souvenez-vous que vous écrivez la liberté ou la servitude, la paix ou la guerre, la richesse ou la ruine pour votre pays. Les noms d'hommes aujourd'hui signifient tout cela. Choisissez bien ! Je serais heureux que mon nom se présentât à votre pensée ; j'aimerais à revenir parmi vous deux fois l'homme de confiance. Je comprends vos intérêts maritimes, agricoles, coloniaux. Ces intérêts n'ont pas satisfaction ; ils n'ont pas égalité, ils n'ont pas justice ; je le sais. Je me consacrerai à les défendre, car ils sont ceux du pays tout entier.

Porté à la candidature par plusieurs départements, on vous dira que j'ai

des engagements avec d'autres que vous.

Je n'en ai aucun, je vous l'affirme.

Si j'avais consenti à en prendre quelque part, *c'eût été à Dunkerque*, la patrie de ma reconnaissance et de mes souvenirs. Libre de mon dévouement, comme vous de votre confiance, je n'adresse pas un mot à d'autres électeurs qu'à vous et vous devez penser que si je n'avais pas un désir sincère et un espoir réel de pouvoir accepter vos suffrages, je ne me per- 429
mettrais pas de les recueillir.

Lamartine, *ancien député du Nord et de Saône-et-Loire.*

Saint-Point, le 23 février 1839

(*La Dunkerquoise*, 27 février 1839.)

3. ***Appel d'un groupe de filateurs en faveur de Lamartine.*** Paris, 16 février 1839.

Monsieur,

Nous sommes heureux de vous annoncer que les actives démarches que nous avons faites depuis dix-huit mois paraissent devoir être enfin couronnées de succès. Nous avons la *promesse formelle* que, dans les conférences qui sont ouvertes avec l'Angleterre, les intérêts de l'industrie linière seront convenablement défendus, et que les tarifs actuels vont recevoir des modifications qui accordent une *protection efficace* au tissage aussi bien qu'à la filature du lin et du chanvre.

Cette justice rendue à notre agriculture et à notre industrie par la protection éclairée que le gouvernement reconnaît indispensable de leur accorder, sera consacrée, nous n'en doutons pas, par une nouvelle Chambre, composée d'hommes sages et opposés à un système politique qui compromettrait nos intérêts commerciaux.

Sans avoir la prétention de faire violence à vos sentiments politiques, dans la lutte électorale qui va s'ouvrir, nous pensons qu'il nous est permis de vous engager, dans l'intérêt de l'ordre, du maintien de la paix et aussi dans l'intérêt si puissant de nos campagnes, à donner votre voix à M. de Lamartine, dont le dévouement à la cause que nous défendons *nous*

est acquis. Nous serons heureux d'apprendre que votre exemple et votre 430
influence lui aient procuré d'autres suffrages. Nous avons l'honneur, etc.

(*Bibliothèque de Dunkerque.*)

4. *Le tableau de la bataille d'Hondschoote.*

A. — LETTRE DE M. DE MONTALIVET, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR À M. DE LAMARTINE Paris, le 21 février 1839.

Monsieur,

Vous avez demandé pour la ville d'Hondschoote, qui donna son nom à la mémorable bataille gagnée sur les Anglais par le général Houchard, un tableau représentant cette glorieuse action, et j'ai arrêté que ce tableau sera exécuté par M. Bellangé, que la spécialité de son talent rend tout à fait propre à retracer dignement l'une des plus mémorables victoires remportées par les armées françaises. Je m'empresse de vous informer de cette détermination et je me félicite d'avoir pu répondre ainsi au désir que vous m'avez témoigné.

Veuillez, etc.

B. — ADRESSE DU CONSEIL MUNICIPAL À M. DE LAMARTINE DÉPUTÉ ET MEMBRE DE L'UNIVERSITÉ[470] M. le Maire ayant communiqué au conseil municipal une lettre de Son Excellence M. le ministre de l'Intérieur qui annonce qu'en faveur de votre puissante recommandation, il accorde à la ville d'Hondschoote un tableau représentant la bataille qui a eu lieu en 1793, le conseil s'empresse de vous en témoigner toute sa reconnaissance tant en son nom qu'au nom de tous les habitants de la ville. 431
Cette reconnaissance et les sentiments de dévouement qu'il vous porte sont d'autant plus grands et plus vifs que, soit qu'on porte ses regards sur les places publiques ou les églises, partout on trouve le témoignage de votre sollicitude et de votre munificence. Par votre dernier bienfait, vous concourrez à orner notre hôtel de ville d'un monument qui sera

470. Je ne puis imaginer ce que signifie ce titre (?)

toujours cher à ses habitants, et il ne restera plus un seul lieu public où ils ne verront un gage du bienveillant intérêt que vous leur portez.

Ils vous supplient de vouloir bien agréer le témoignage de leur respectueux dévouement.

(*Archives de la ville d'Hondschoote.* Registre des délibérations du conseil municipal.)

TABLE DES PERSONNES[471]

Ackein (Pierre-Jean), 191.

Ackein (Désiré), 191.

Adélaïde d'Orléans (Madame), 114, 116.

Alexander d'Hondschoote, 398.

Alexandre (Charles), 299, 338, 356.

Alisse (Adolphe), 346.

Ampère (J.-J.), 18.

Angebert (M. et Mme), 58, 70, 80, 81, 82, 86, 87, 129, 131, 132, 136, 149, 161, 168, 171, 192, 206, 213, 364, 401, 415.

Angoulême (duc et duchesse d'), 43, 103.

Archdeacon (Charles), 134, 138, 142, 146, 147.

Argout (comte d'), 185, 188, 189, 193, 228, 230, 231, 238, 242, 250, 416, 417.

Armand, condamné à mort, 224.

Arnaud-Jeanti (famille), 304.

Augustin (saint), 81.

Bachelier-Beke, de Cappellebrouck, 63, 189, 229.

Baculard d'Arnaud, 403.

471. Cette table comprend tous les noms sauf ceux des personnes actuellement vivantes.

Baelen, de Wormhoudt, 63.

Balzac (Honoré de), 2, 47, 98, 99, 118, 211, 325.

Banville (Théodore de), 402.

Barbé-Marbois, 34.

Bardez, imprimeur à Bergues, 210.

Bart (Jean), 54.

Barthe, garde des sceaux, 162.

Bellangé (Hippolyte), 339, 430.

Belle (famille), 302, 398.

Bellynck, de Bergues, 397.

Benjamin Constant, 85, 94, 235, 295.

Benoist d'Azy (comte), 11.

Beranger, 106.

Berry (duc et duchesse de), 93, 179, 181, 222, 232, 244, 250, 363.

Berryer, 117, 118, 179, 223, 232, 244, 245, 277, 312, 316, 332, 342, 359.

Berteché, acteur, 180, 181.

Berthier, prince de Wagram (et famille B.), 235, 239, 240, 391.

Bethizy (famille de), 187.

Bertin aîné, 98, 235.

Beugnot (comte), 93.

Beyaert, de Bergues, 398.

Birch (Mme), 6.

Blaisel, de Dunkerque, 397.

Blanc (Edmond), 187.

Blanckaert (famille), 63, 210, 399.

Blanqui, économiste, 83.

Blin de Bourdon, député, 277. 434

Bollengier, de Rexpoede, 399.

Bon, de Bergues, 397.

Bonaparte (Lucien), 93.

Bosquillon de Jenlis, 77.

Bouchette, membre de la Convention, 101, 210.

Bouly de Lesdain, président du tribunal de Dunkerque, 229.

Bourdon (famille), 46.

Brasseur, de Bourbourg, 213, 219.

Bray (famille), 299, 386.

Brifaut, 12.

Broglie (duc et duchesse de), 114.

Buffin, juge à Dunkerque, 109, 184.

Byron (lord), 17.

Caigniez, de Bergues, 258.

Canonge (Mlle de), 22.

Carlier (Charles), 425.

Carlier (Jean-Joseph), 46, 48, 211, 221.

Casanova de Seingalt, 220.

Casimir-Périer, 88, 92, 94, 128, 162, 170, 172, 174, 181, 193, 235, 311.

Cavaignac (Godefroy), 307.

Champvans (de), 351.

Charles X, 2, 3, 43, 60, 79, 88, 90, 94, 96, 98, 106, 108, 112, 114, 119, 312, 375, 410.

Chateaubriand, 70, 97, 98, 99, 116, 223, 232, 235, 252.

Chevalier (Michel), 46, 47, 48, 86, 211, 219, 345, 346, 348.

Choudieu, membre de la Convention, 104.

Christiaens, de Quaedypre, 398.

Cleuziou (du), 393.

Cobergher (Wenceslas), 74.

Cochet, de Dunkerque, 397.

Cochin (Jean-Denys), 294, 295, 304.

Coffyn-Spyns, 90, 91, 130, 146, 220, 250.

Colbert, 54.

Colombier-Batteur, 5, 49, 186, 194, 229, 272, 301, 333, 334.

Condillac, 81.

Coornaert, d'Hondschoote, 398.

Coppens (famille de), 36, 54, 55, 57, 62, 339, 390, 399.

Coppens d'Hondschoote (Bernard de), 10, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 41, 42, 43, 44, 50, 51, 55, 56, 130, 169, 175, 190, 220, 251, 306, 318, 328, 355, 360, 390, 391, 411, 412, 413.

Coppens d'Hondschoote (Milhede), née de Lamartine, 7, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 27, 30, 31, 32, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 81, 82, 83, 129, 149, 202, 215, 216, 261, 355, 385, 391, 392, 402, 415.

Coppens d'Hondschoote (Auguste de), 31, 302, 390.

Coppens de Noortlandt (baron et baronne de), 35, 36, 38, 55, 56, 103, 126, 218, 260.

Coppens de Noortlandt (baron de), fils des précédents, 35, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 221, 222, 219, 254, 259, 260, 262, 291, 292, 293, 305, 306, 317, 327, 332, 337, 342, 347, 385.

Corbière (de), 393.

Corbineau (Général), 46.

Cormenin, 359.

Cornette (J.-B.), d'Hondschoote, 191.

Cornudet, 98.

Coudevylle, de Wormhoudt, 397.

Cousin (Victor), 70, 81, 402.

Cruzy (de), 226.

Cuvier, 14.

Cuvillier-Fleury, 196, 358.

Dagneau-Symonsen, 351.

Damas (de), 193.

Dargaud, 40, 356, 392, 393, 396.

Daullé (général), 333, 335.

Davayé (de), 392.

David d'Angers, 211.

Deraecque, de Bergues, 398.

De Baillon, 164, 194, 417.

Debernes, de Bourbourg, 398.

Debreyne, de Quaedypre, 337.

Debruyne (avocat), 210.

Debuyser (Jean-Louis et Mme D.), 40, 63, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 140, 141, 169, 170, 171, 195, 204, 205, 228, 297, 299, 302, 316, 318, 321, 322, 327, 330, 332, 343, 355, 360, 364, 385, 386, 388, 411, 413, 418, 420.

De Byl (Josse), d'Hondschoote, 398, 399.

De Byl, pharmacien, 399.

Decarpentry, de Gravelines, 272.

Decaisne, 338.

Decaze (duc), 22.

Degravier, de Steene, 284, 398.

Dehaene (abbé), 359, 360.

Dekytspotter, procureur du roi, 128, 333, 337.

Delabaere (Hubert), receveur de l'enregistrement, 127, 128, 129, 258, 337, 398, 399.

Delahante (Mme), 53, 198.

Delaroche (Paul), 211.

De Laroière (Charles), notaire, 80, 318, 319, 398, 415.

De Laroière (Jean-Waast), docteur, 80, 133, 158, 169, 175, 195, 214, 252, 338, 355, 360, 365, 399.

De Laroière (famille), 400.

Delassus, de Wormhoudt, 210.

Delegher, de Bergues, 398.

Delepouve, de Lederzeele, 392.

Delille (abbé), 212.

Demarle, de Gravelines, 398.

Demazier, de Bergues, 398.

Demey, condamné à mort, 225.

Denève, d'Hondschoote, 399.

Depape, de Bourbourg, 398.

Depoers, des Moëres, 399.

Deprey, maire de Rexpoede, et Mme D., 204, 418, 420.

Desbordes-Valmore (Marcelline), 209.

Deschodt (Baron), 86.

Deschuttelaere, d'Herzelle, 397.

Desmet, de Millam, 399.

Deterre, de Bourbourg, 398.

Dewynter, de Bourbourg, 303, 398.

Dezitter, curé de Crochte, 101.

Diderot, 13.

Dieudonne, préfet du Nord, 66, 100.

Dosne, receveur général, 258, 316.

Doudan (X.), 247.

Drouillard, imprimeur, 136, 147.

Dubois, de Bourbourg-Campagne, 398.

Duchatel (comte), 312.

Ducis, 210.

Dugabé, député, 277.

Dupont (Pierre), 402.

Dumont, député, 309.

Dupouy, député (et Mme D.), 10, 43, 49, 86, 104, 134, 143, 156, 161, 221, 229, 255, 256.

Duras (comte de), 11.

Elvire, 21, 22.

Estournel (comte d'), 69, 103.

Falconnet (Ernest), 325.

Faulconnier, 211.

Feray (E.), 348.

Ferrier, pair de France, 59, 104, 126, 131, 251, 303, 304, 387.

Fieschi, 307, 319.

Fitz-James (de), 252.

Fontanes (de), 224.

Fougeray (comte de), 395.

Fould (Bénédict), 185, 193.

Frénilly (baron de), 93, 94.

Fréron, 92.

Fruchard (Louis), 102, 103.

Gaspard (M. B.), sous-préfet, 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 43, 49, 87, 88, 90, 91, 99, 129, 132, 133, 156, 169, 170, 179, 181, 182, 183, 187, 188, 189, 192, 196, 228, 230, 231, 234, 238, 249, 259, 412, 416, 417.

Geerssen, de Saint-Pierrebrouck, 398. 436

Gengoult, sous-préfet de Saint-Omer, 230.

Genoude (de), 112, 160, 223.

Gigault (général et Mme), 30, 32, 157.

Girardin (Alexandre de), 94.

Girardin (Émile de), et Mme de G., 158, 166, 299, 324.

Gomers, pharmacien à Bourbourg, 302.

Gorlier, fondeur de cloches, 416.

Goufier, de Bergues, 397.

Gouttière, poète dunkerquois, 195, 212.

Guichardin (Louis), 65.

Guilbert, de Bergues, 398.

Guilleminot (général), 42, 258.

Guinard, député, 184, 194.

Guizot, 88, 188, 235, 280, 310, 358.

Hamers, d'Hondschoote, 300.

Hennequin, député, 272.

Heim, peintre, 211.

Henri V, 179, 180, 181.

Hérouville (comte d'), 74, 76, 77.

Herrewyn, de Bergues, 398.

Herwyn de Nevele, pair de France, 75.

Hilst, de Bergues, 398.

Houchard (général), 145, 430.

Hovelt (Constant), 129.

Hovelt (Édouard), 272.

Hovelt (Hippolyte), 184.

Hugo (Victor), 225.

Hugues (Clovis), 280, 351.

Human, ministre, 258.

Huyghe, directeur de l'octroi, 337.

Ioos, de Bergues, 398.

Janin (Jules), 13.

Janvier, député, 277, 355, 380.

Juvénal, 95.

Kenny (baron), 56, 103, 211.

Kersauson (chevalier de), 394.

Kesner, receveur particulier, 128.

Kettelaere, voiturier, 339.

Keyser, de Bergues, 397.

Kien, de Bergues, 398.

Lacave-Laplagne, ministre, 283.

Lacordaire (R. P.), 121, 359.

Lacretelle (de), 364.

Lafayette (général de), 97, 98, 235.

Lafon-Ladébat, 34.

Laffitte, 90, 98, 235, 309.

Lagrange (marquis de), député, 355.

Lahaye, de Rexpoede, 399.

Lallou, imprimeur, 219, 306.

Lamartine (Mme Alphonse de), 22, 24, 40, 304, 393.

Lamartine (abbé de), 6, 110.

Lamartine de Prat (Mme de), née de Roys, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 112, 114, 115, 402.

Lamartine de Prat (M. de), 18, 19, 20, 110, 111, 112, 208, 324, 392.

Lamartine (Julia de), 200, 202, 204, 205.

Lambrecht, de Bergues, 397.

Lamennais (F. de), 121, 247, 248.

Lamennais (Abbé J.-M.), 393.

Lamy (H.), peintre, 211.

Lapierre (amiral), 175.

Lebon (Joseph), membre de la Convention, 101.

Lebon, curé d'Oostcappel, 33.

Lebleu (capitaine), 260, 306.

Lelièvre (capitaine), 184, 194, 272, 306.

Lelièvre, filateur, 348.

Lemaire (Paul), député, et famille L., 5, 10, 134, 142, 143, 144, 146, 147, 156, 157, 161, 170, 171, 172, 177, 183, 229, 255, 326, 333, 412.

Leurs (Théophile), de Bourbourg, 128, 265, 266, 302, 399. 437

Leurs, percepteur, 191, 337.

Locke, 81.

Loenthier, de Dunkerque, 397.

Loncle des Alleux, membre de la Convention, 393.

Louis, architecte, 36.

Louis XV, 36, 53, 61.

Louis XVI, 110, 244.

Louis XVII, 102.

Louis XVIII, 102, 103, 109, 111.

Louis-Philippe, 26, 46, 60, 79, 88, 90, 97, 98, 114, 115, 116, 123, 164, 178, 226, 244, 245, 250, 252, 308, 310, 311, 340, 342.

Maistre (Joseph de), 68, 81, 111.

Mallengier, des Moëres, 75.

Malo (Célestin), 348.

Malot, de Bourbourg, 398.

Marchand-Dubreuil, préfet, 237.

Marck-Delaval, condamné à mort, 224.

Marie-Amélie, 98.

Marie-Louise, 75.

Marissael, curé de Rexpoede, 428.

Marrast (Armand), 307.

Martignac (de), 14.

Martin (Aimé), 7, 58, 122.

Méchin (baron), 1, 8, 9, 87, 92, 93, 94, 96, 129, 133, 156, 181, 183, 185, 188, 189, 192, 196, 198, 229, 242, 252, 253, 256, 270, 274, 275, 289, 309, 310, 311, 315, 327, 337, 363, 385, 416.

Meezemaecker (de), maire de Bergues, 133, 229, 251, 257, 336.

Melun (vicomte de), 73.

Ménière (docteur), 99, 178.

Merlin, député, 309.

Mesgrigny (général de), 392.

Millescamp, filateur, 348.

Minart, maire de Bergues, 251, 258.

Modewyck, de Bergues, 398.

Molé (comte), 116, 119, 121, 310, 311, 312, 341, 342, 343, 349.

Moncey (maréchal), 43.

Mongey, de Bourbourg, 398.

Monnier (Henry), 211.

Montalembert (comte de), 98, 121, 157, 280.

Montalivet (de), 98, 119, 181, 235, 309, 311.

Montcalm (de), 14, 117.

Montherot (Mme de), *née Lamartine*, 28.

Morael (docteur), 191, 302.

Morangiès, député, 355.

Moreau (général), 145.

Morel (Benjamin), député, 5, 10, 46, 48, 49, 88, 104, 105, 106, 143, 183, 210, 211, 221, 229, 255, 256, 295, 304.

Mortier duc de Trévise (maréchal), 318.

Mortier, d'Hondschoote, 399.

Montmorency (Mathieu de), 111.

Muchembled, de Looberghe, 6, 213, 399.

Murat (comte de), 84, 85, 126, 393, 394, 395.

Napoléon Ier, 22, 75, 79, 80, 88, 102, 103, 165, 222.

Négrier (général), 359.

Noue (Adolphe de la), 393, 396.

Olivier (Démosthène), député, 359.

Olyve (Philippe), de Bergues, 100, 397.

Orléans (duc d'), 358.

Ozanam, 68, 395.

Pagès, député, 355.

Palmaer (doyen), 33.

Parmentier, de Bergues, 398.

Parny, 68, 212.

Pelletreau, de Dunkerque, 284.

Pichegru (général), 146.

Piers, de Saint-Omer, 175, 194, 195.

Pindare, 80.

Planckeele, de Bergues, 398. 438

Poix (prince de), 111.

Polignac (prince de), 90, 406.

Preissac (comte de), préfet, 236, 237, 238.

Proudhon, 47.

Quaisain, de Watten, 398.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 84, 90, 91, 395.

Raigecourt (Mme de), 11.

Rambuteau (comte de), 138.

Randouin (Androphile), sous-préfet, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 249, 250, 254, 255, 256, 258, 259, 265, 266, 270, 271, 275, 276, 277, 280, 305, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 327, 328, 331, 332, 334, 336, 344, 361, 362, 363, 422.

Récamier (Mme), 98.

Regodt, des Moëres, 284, 399.

Renan (Ernest), 47.

Reyphius (abbé), curé, 34.

Roger du Nord (comte), député, 258, 259, 275, 316, 317, 343, 348, 353.

Rohan (cardinal, duc de), 112.

Rousseau (Jean-Jacques), 17, 211, 247.

Royer-Collard, 280.

Rotty, 136.

Roys (M. et Mme des), 114.

Rubens, 268.

Rubin de la Grimaudière (colonel), 391, 392.

Sainte-Aulaire (Mme de), 22, 114.

Sainte-Beuve, 13, 68, 98, 124.

Salomez, d'Hondschoote, 191, 399.

Salvandy (de), 234, 294, 314, 315.

Sapelier (famille), 101.

Saullay de l'Aistre (Athanase-Jean-Armand), et sa famille, 43, 84, 85, 126, 130, 171, 214, 392, 393, 394, 395, 396.

Siméon (comte), 77.

Schoutheer, de Dunkerque, 398.

Simonis, de Bourbourg, 398.

Smith (Adam), 80.

Soult (maréchal), 181, 186, 188.

Spilleux, de Bourbourg, 398.

Staplande (Louis Dehau de), député, et famille de S., 107, 130, 133, 251, 258, 272, 315, 316, 327, 330, 331, 332, 333, 335, 337, 343, 355, 360, 385, 386, 398.

Swetchine (Mme), 73.

Taine (Hippolyte), 101.

Talleyrand (prince de), 11, 45, 84.

Taverne, de Bergues, 258, 272.

Thévenet (général), 178, 183, 184, 192, 193, 416.

Thiers, 119, 181, 186, 192, 228, 231, 233, 238, 242, 250, 253, 258, 275, 280, 310, 316, 344, 353.

Thouret (Antony), 225.

Tibère, 224.

Torris (Jean-Charles), de Gravelines, 86, 191, 251, 288, 289, 299, 300, 333, 400, 401.

Ulbach (Louis), 14.

Vaissier, de Dunkerque, 104.

Vandael, d'Hondschoote, 399.

Vandame (général), 34.

Vandenkerckhove, de Bolleveele, 68, 144, 251, 285.

Vandercolme, 78, 299.

Vandermey, 75.

Vandewalle (Mme, née Debuyser), 299, 413.

Vandewynckele, de Bergues, 258, 260.

Vanneuville (abbé), curé de Volckerinckhove, 106, 107.

Vankempen, de Bergues, 180.

Vanwormhout, de Bourbourg, 398.

Vanwormhout, imprimeur, 137.

Vaux (Mme de), 44.

Verborg, de Broxeele, 397. 439

Vercamer, adjoint à Hondschoote, 191, 267, 418.

Vercoustre, de Bourbourg, 251, 398.

Verlaine (Paul), 14.

Verleye, de Bergues, 398.

Vermeersch (Jean) d'Oostcappel, 399.

Vernaelde, médecin à Bergues, 298.

Verriele, adjoint à Rexpoede, 418.

Versmée (Michel), de Dunkerque, 398.

Vienne, d'Estaires, 180.

Viennet, 94.

Vignet (Xavier de), 111.

Vigny (Alfred de), 70, 98, 111, 223.

Vigoureux, maire de Bourbourg, 259, 265, 266, 302.

Villèle (comte de), 234.

Villiers du Terrage (comte), 78, 188, 189, 193.

Virieu (comte Aymon de), 25, 57, 58, 108, 111, 161, 163, 173, 267, 282.

Vitse, de Wormhoudt, 144.

Wallon, 359.

Weyns (veuve), imprimeur, 147.

Zoïle, 80.

Zylof d'Obigny, et famille, 39, 184, 188, 229, 313, 398.